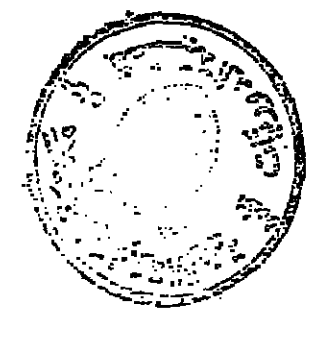


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14074 – 4,50 F — VENDREDI 27 AVRIL 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Un coup dur pour le SPD

LA vie de M. Oskar Lafontaine, le candidat des sociaux-démocrates ouest-allemands à la chancellerie victime mercredi soir d'un attentat à Cologne, ne semble pas en danger. L'homme est jeune, jouit d'une bonne santé, et devrait se remettre peu à peu de la très grave blessure que lui a infligée une déséquilibrée. Il n'empêche que sa longue indisponibilité va constituer un handicap majeur pour un SPD qui fondait sur le ministre-président de Sarre l'essentiel de ses espoirs de reconquête d'un pouvoir perdu il y a huit ans.

On ne sous-estimait pas, à la chancellerie et à la direction du Parti chrétien-démocrate, cet adversaire dont l'instinct politique et les qualités rhétoriques pouvaient mettre en difficulté un chancelier Kohl pourtant porté par la vague de l'unité allemande retrouvée. Les sondages lui accordaient, à la veille de l'attentat, un degré de popularité supérieur à celui du chancelier, et il était parvenu à rassembler autour de sa personne un SPD désemparé par ses déboires électoraux en RDA.

OSKAR LAFONTAINE voulait profiter des campagnes pour les élections régionales du 13 mai prochain en Rhénanie-Westphalie et en Basse-Saxe, où plus du tiers de l'électorat ouest-allemand est appelé aux urnes pour roder une machine électorale, des thèmes et des discours en vue des élections au Bundestag du 2 décembre prochain.

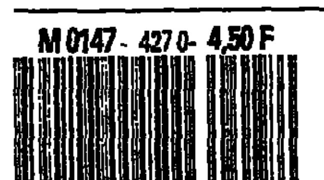
Son absence momentanée des joutes politiques ne devrait pas empêcher Johannes Rau, qu'il était venu soutenir à Cologne, de retrouver son fauteuil de ministre-président en Rhénanie-Westphalie, mais elle prive le candidat SPD en Basse-Saxe, M. Gerhard Schröder, un ami personnel d'Oskar Lafontaine, d'un renfort décisif dans le combat incertain qui l'oppose au ministre-président chrétien démocrate sortant Ernst Albrecht.

LES effets de l'attentat sur l'opinion publique allemande sont difficiles à mesurer aujourd'hui : l'émotion a, depuis quelques mois, dominé la raison dans le débat public centré sur l'unification. Oskar Lafontaine lui-même contribuait à cette polarisation émotionnelle en pourfendant le nationalisme et le chauvinisme renaissant en Allemagne. Traité de « sans-cœur » par une presse de droite qui ne lui pardonnait pas sa réticence à accueillir les réfugiés de l'Est, il rendait coup pour coup, sans se soucier des accusations de populisme.

Le SPD, une fois passé l'état de choc, ne peut faire autrement que de resserrer encore plus les rangs autour d'un leader incommode, parfois imprévisible, mais dont on ne voit pas qui, aujourd'hui encore plus qu'hier, pourrait le remplacer. Ses adversaires, le chancelier Kohl en tête, ne peuvent que souhaiter un rapide rétablissement d'Oskar Lafontaine. Une victoire électorale en décembre dont l'éclat serait terni par la dramatique mise hors jeu de son principal concurrent ne serait pas de bon augure dans une période où le monde a les yeux fixés sur l'Allemagne.

Lire nos informations page 3

M 0147 - 427 0 - 4,50 F



Première lecture à l'Assemblée nationale

La réforme constitutionnelle est votée grâce aux centristes

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, jeudi 26 avril, le projet de saisine du Conseil constitutionnel par les justiciables.

Plus de 45 défections à droite– se traduisant par des abstentions ou des votes contre – essentiellement chez les centristes, ont permis à ce texte d'être approuvé bien que les députés communistes aient voté contre, comme la grande majorité du RPR et de l'UDF.

Le succès est incontestable pour M. Mitterrand et pour M. Rocard, qui s'étaient concertés, mercredi 25 avril avant l'ouverture du débat. La majorité, pourtant, ne pourra pas trop s'en vanter. Pour l'obtenir, elle a trop dit que la victoire ne serait pas la sienne, mais celle de tous ceux qui souhaitent l'amélioration de l'Etat de droit en France. Il lui est difficile de se contredire maintenant. D'autant que l'adoption du projet de révision constitutionnelle, en première lecture à l'Assemblée nationale, jeudi 26 avril à l'aube, n'est que le début d'un long processus.

Les obstacles à venir, vote du Sénat et du Congrès, devant être, *a priori*, encore plus délicats à sauter, M. Michel Rocard doit continuer à assurer qu'il n'y a aucune arrière-pensée politicienne dans sa volonté de mener cette réforme à son terme. Et s'il peut être heureux de ce premier résultat, il lui faut bien constater que le texte n'a été adopté, au Palais Bourbon, que par 306 voix contre 246. C'est assez pour que la procédure suive son cours mais il ne faut pas oublier qu'en cas de vote au Congrès – réunion à Versailles des députés et des sénateurs – une majorité simple n'est pas suffisante et qu'il faudra, alors, les trois cinquièmes des suffrages exprimés.

Un optimisme béat était indispensable, il y a peu de temps encore, pour imaginer une fin aussi heureuse à ce projet . Aujourd'hui ce n'est plus tout à fait du domaine du rêve.

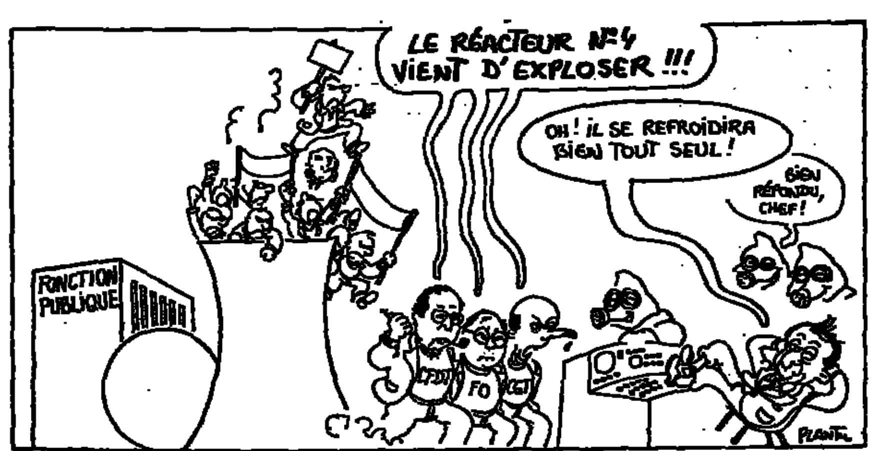
THIERRY BRÉHIER

Lire la suite page 10

La grève dans les services publics

Front commun des fonctionnaires contre la politique salariale

La journée nationale de grève organisée jeudi 26 avril à l'initiative de l'ensemble des organisations syndicales de fonctionnaires devait surtout affecter les transports en commun et aériens. Par cette mobilisation, les syndicats entendent protester contre la politique salariale et contractuelle du gouvernement. Son succès se mesurera par l'ampleur des manifestations prévues dans l'après-midi dans plusieurs grandes villes du pays et à Paris.



Lire nos informations page 42 - section D

Un entretien avec le premier ministre néerlandais

La France devrait jouer un plus grand rôle dans l'OTAN nous déclare M. Ruud Lubbers

Avant le sommet européen du 28 avril à Dublin, auquel il participera avec les autres chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté, le premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers, expose son approche de la construction européenne.

LA HAYE

de nos envoyés spéciaux

« Comme d'autres responsables européens, vous êtes resté particulièrement prudent sur la question de l'unité allemande. Pourquoi ?

– Les Pays Bas – le gouvernement, mais aussi l'opinion publique, je crois – ne sont pas contre l'unification allemande. Au contraire. Les sondages indiquent que la plupart des Néerlandais y sont favorables. Ils considèrent que c'est le droit des Allemands, et il n'y a pas ici ce sentiment d'appréhension à l'égard de la grande Allemagne que l'on trouve peut-être dans quelques autres pays.

» Mais il y a des aspects spécifiques, notamment la question de la frontière avec la Pologne. Là, le mot « prudence » est bien de mise. Le ministre des affaires étrangères, M. Hans Van den Broek, et moi-même avons plaidé pour que la République fédérale n'accepte pas seulement de reconnaître la frontière en tant que telle, mais le fasse aussi de façon claire à l'égard des Polonais, simultanément à l'acceptation de l'unification par ses partenaires européens.

Propos recueillis
JACQUES AMALRIC
et CHRISTIAN CHARTIER

Lire la suite page 6

La reddition des funambules de Strangeways

Les forces de l'ordre ont mis fin à la plus longue révolte de l'histoire pénitentiaire britannique

MANCHESTER

de notre envoyée spéciale

« Descends, fils ! », hurlait, jour après jour, d'une voix cassée, Sandra Murray, la mère de John, l'un des mutins bloqué sur le toit. Quatre semaines de guerre des nerfs sont venus à bout de cette femme de quarante ans, à l'affût de la moindre nouvelle malgré l'impossibilité totale de « parler » à son fils. Et aujourd'hui, Sandra doit être presque soulagée.

« Plutôt mourir que de se rendre », avaient toujours écrit les sept jusqu'au-boutistes sur le tableau noir qui leur servait à communiquer avec l'extérieur depuis que l'administration pénitentiaire avait couvert leurs voix par des sirènes hurlant la « Chevauchée des Walkyries ».

Jusqu'à mercredi matin, vingt-cinquième jour de la mutinerie, où les gardiens ont donné l'assaut, les autorités tentaient sans faille de négocier sans utiliser la police ou l'armée, en dépit des pressions exercées par les syndicats de gardiens, une partie de la classe politique et de l'opinion publique. Le gouvernement de Margaret Thatcher était confronté en même temps au tollé quasi général contre la « poll-tax ». L'énorme pied-de-nez des mutins de Strangeways, leur détermination, leur style fait de dérision et de provocation, la destruction, ardoise après ardoise, du toit de la prison victorienne, avaient désarmé le pouvoir et l'opinion.

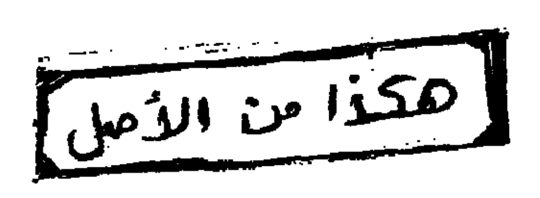
Jusqu'à l'explosion de colère du 1er avril, ils étaient en détention provisoire ou condamnés à des peines légères, pour six d'entre eux : ils encourent désormais de lourdes condamnations. La mutinerie a dévoilé aussi toutes les faiblesses et contradictions du système pénitentiaire britannique. Dix-neuf autres établissements se sont lancés dans un mouvement analogue aussitôt réprimé par la force : Strangeways ne devait pas faire tache d'huile. Ses mutins finissaient par apparaître comme des héros. *Via* les ondes, à l'intérieur des prisons, on suivait heure par heure ce spectacle aux multiples rebondissements.

Ainsi par un matin pluvieux de la mi-avril... *« Good morning, Manchester ! »*, lance d'une voix tonitruante Martin Brian, l'un des sept occupants surgis sur le toit. Coiffé d'une casquette de gardien, torse nu, il fait sa gymnastique quotidienne, montrant ainsi sa bonne forme physique.

DANIELLE ROUARD

Lire la suite page 14 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



DÉBATS

Seconde guerre mondiale

L'invention d'un génocide

par Henry Rousso

« APOSTROPHES » du vendredi 27 avril se penche à nouveau sur la seconde guerre mondiale. Parmi les livres présentés, le meilleur et le pire. L'année dernière paraissait au Canada un ouvrage, *Other Losses* (« Autres pertes »), dont la traduction sort cette semaine sous le titre *Morts pour raisons diverses*, aux Éditions Sand. Invité par Bernard Pivot, l'auteur, James Bacque, improvisé « historien » pour la circonstance, pourra en toute quiétude reprendre une thèse qui a déjà fait sa fortune à l'étranger.

Dans la première édition, il affirmait sans ambages qu'en 1945 le commandement suprême des armées alliées avait *intentionnellement* laissé mourir de faim un million de prisonniers de guerre allemands dans des camps en Allemagne et en France. Les « scoops » en cette matière sont aussi nombreux qu'éphémères. Pour vendre du papier, n'a-t-on pas inventé voilà quelques années de faux « carnets secrets » d'Hitler ? Et dans la nébuleuse antisémite contemporaine,on connaît les thèses négationnistes qui nient tout simplement l'existence des chambres à gaz et du génocide des juifs.

Bacque, lui, a trouvé mieux – si l'on peut dire : il a tout simplement inventé un « génocide ». Et comme d'habitude, l'effet de surprise a joué à plein : pris de court, les historiens n'ont su réagir immédiatement, laissant l'auteur faire la « une » de magazines américains et allemands. En RFA, le livre a même été traduit sous le titre *la Mort planifiée (Der Geplante Tod)*. Quelle aubaine pour certains ! A l'heure où se solde le passif de la dernière guerre, voilà un livre qui tombe à pic, offrant sur un plateau l'« autre holocauste », celui des alliés. Hitler, Staline, Eisenhower et, accessoirement, de Gaulle, mêmes crimes, même combat !

Documents sollicités

A priori, pourquoi pas peut-on penser à bon droit. Nulle nation n'est sortie moralement indemne du conflit. Et l'on sait depuis longtemps que la situation des prisonniers de guerre allemands fut tragique dans les mois qui suivirent la capitulation, par suite des pénuries alimentaires et du chaos qui régnait, alors, en Europe. De là à inventer un « crime contre l'humanité », il y a un pas de géant que l'auteur, avec la complicité d'éditeurs en mal de chiffre d'affaires, n'a pas hésité à franchir. Le 4 décembre 1989, *Libération* publie sur trois pleines pages une longue enquête (1). C'est la seule contre-expertise réalisée dans la presse internationale. Après être remontés aux sources, après avoir vérifié un certain nombre de documents d'archives et tout simplement après avoir lu attentivement le livre, les auteurs démontaient complètement la thèse.

Résumons. Le livre s'appuie sur des données historiques de la plus haute fantaisie. La pénurie alimentaire à la fin de la guerre ? Balivernes, nous dit Bacque : *« Il y avait* [en 1945] *beaucoup plus de blé disponible sur les surfaces réunies de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de l'Angleterre, du Canada et des Etats-Unis qu'il n'y en avait sur les mêmes zones géographiques en 1939 »* (p. 51). Tous ceux qui ont prétendu qu'à la fin de la guerre, les populations crevaient de faim, les prisonniers comme les soldats ou les civils, ont dû rêver. Quant à l'argument utilisé, imagine-t-on de nier la faim dans le monde sous prétexte que la planète a de quoi potentiellement nourrir tous ses habitants ?

La décision d'Eisenhower d'exterminer les prisonniers ? Elle existe, nous dit Bacque, et même il la publie ! Mais à lire ce document (p. 52), on reste confondu par l'interprétation de l'auteur puisque Eisenhower explique que les alliés n'ont matériellement pas la possibilité de nourrir les prisonniers allemands suivant les normes des lois internationales, pas plus qu'ils ne peuvent nourrir au-delà du minimum vital (celui-là même auquel étaient astreints beaucoup des peuples occupés par les nazis) les civils allemands.

Les statistiques de mortalité ? Un exemple suffit à montrer la « technique » de Bacque : un ancien prisonnier de guerre allemand affirme, de bonne foi, quarante ans après les faits, que dans tel camp français *« 500 à 800 prisonniers »* sont morts en *« deux ou trois mois »* ; il suffit alors de faire une règle de trois et l'on obtient ainsi un « taux de mortalité » ; on répète l'opération plusieurs fois, sur la base d'autres témoignages, et voilà un total de près de 170 000 morts (estimation basse de l'auteur) pour les seuls camps français ! Et le reste à l'avenant : documents outrageusement sollicités, traductions erronées, pas de témoignages infirmant la thèse alors que des journalistes de la Cinq, à la suite de l'article de *Libération*, et en quelques semaines de travail, ont trouvé d'autres anciens prisonniers de guerre allemands qui pouvaient, avec la même bonne foi, réfuter l'idée d'une famine organisée (2).

Des objections faites avant la traduction française, ni l'auteur ni l'éditeur n'en ont cure. Dans un avertissement liminaire, l'éditeur français ne craint pas d'affirmer sans vergogne que le travail de Bacque *« s'appuie sur des preuves qu'aucun historien sérieux n'a pu jusqu'ici contester »*. On ne savait pas cet éditeur qui, dans son catalogue, offre des livres « d'ésotérisme, d'occultisme et d'astrologie », qualifié pour décider qui, en ce domaine, était « sérieux » ou ne l'était pas. De surcroît, on cherchera vainement dans cette édition un début de réponse aux objections de fond publiées dans *Libération*. Simplement, l'auteur a compris que son coup allait sans doute être moins juteux en France s'il ne prenait pas certaines précautions, peut-être parce que la presse et les historiens se sont penchés de plus près sur ses allégations.

Géométrie variable

Dans la version française, il a érodé quelque peu sa thèse : il ne parle plus, par exemple, de « crime contre l'humanité », et il a corrigé (c'était bien le moins !) les erreurs grossières de traduction des textes français, sans pour autant modifier l'interprétation qu'il en tire. Ce qui fait que les lecteurs anglo-saxons, allemands ou français n'ont pas entre les mains un livre identique, sans que ces modifications soient le moins du monde explicitées : ce qui est une *« mort planifiée »* dans la version allemande devient *« une atrocité vengeresse »* dans la version française. Voilà une autre géniale invention de l'auteur : le livre à géométrie variable, comme les œufs ou les yaourts qui changent de forme, de couleur et d'emballage pour tenir compte des différents goûts nationaux.

Et que dire encore de certaines pratiques éditoriales : lors de l'enquête, les journalistes de *Libération* n'ont pu un seul instant rencontrer Bacque, qui était pourtant en France, car l'éditeur le lui avait interdit.

Cela s'appelle planifier un « coup », en l'occurrence quelque chose qui ressemble fort à une véritable escroquerie intellectuelle. Et la tactique s'est avérée payante. Car, que penser en dernier ressort de l'écho donné à ces thèses grâce au canal d'« Apostrophes » ? Inviterait-on, sous prétexte de faire de l'audience, un astronome qui prétendrait avoir découvert que la Lune est un fromage ? Pourquoi ne pas organiser à une heure de grande écoute un débat entre Faurisson, le négateur des chambres à gaz, et le Grand Rabbin de Paris ? La télévision est-elle devenue si sûre d'elle-même et dominatrice qu'elle estime pouvoir légitimer n'importe quoi et n'importe qui ?

La vérité historique est-elle devenue à ce point malléable qu'il suffit désormais de quelques pages sur lesquelles se concentrent micros et caméras pour réviser l'Histoire tous les six mois, au rythme des offices de librairie ? Apparemment oui. Triste époque.

► **Henry Rousso est chargé de recherche à l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS)**

(1) « En quête des camps de la mort pour soldats du Reich », par Selim Nassib, avec la collaboration de l'auteur de cet article.

(2) Ce reportage, « Les camps de la revanche », sera diffusé sur la Cinq, le 3 mai, à 19 heures.

TRAIT LIBRE



AU COURRIER DU Monde

M. Bergé, M. Jospin et le protestantisme

Je lis, sous la plume de votre collaborateur Jean-Yves Lhomeau (*le Monde* du 12 avril), une citation attribuée à M. Pierre Bergé, honorable président des Opéras de Paris, selon laquelle mon coreligionnaire Lionel Jospin serait *« un ancien trotskiste d'origine protestante »* avec *« un menton à la Mussolini et des grimaces de tribun »*.

D'après votre collaborateur, ces propos s'apparentent davantage à l'insulte qu'à l'analyse objective.

Je laisse le soin aux trotskistes et – qui sait – aux descendants de Mussolini de défendre leur honneur !

En ce qui me concerne, et « cum grano salis », je tiens à faire savoir à vos lecteurs qui l'ignoreraient qu'être protestant, c'est tenter de vivre en fonction de valeurs positives telles que la liberté de penser et d'entreprendre, la solidarité, la rigueur intellectuelle, dans la conviction que l'attrait des pouvoirs humains ne saurait faire oublier qu'ils ne sont que des moyens au service du mieux, être des personnes.

Il est, dans ces conditions, inconcevable que l'origine protestante de M. Jospin puisse être portée à son discrédit...

Par un autre courrier, j'en informe M. Bergé qui connaît sans doute la musique, mais pas les protestants !

CLAUDETTE MARQUET
Pasteur Paris.

Assistance sociale

Dans l'article de Marc Ambroise-Rendu (*le Monde* du 21 mars), à propos du bilan de la loi de 1987 sur l'intégration des handicapés, Philippe Portal déclare : *« Il y aura des échecs... mais nous ne jouerons pas les assistantes sociales... »*

Certes, à chacun son métier, mais l'affirmation de M. Portal correspond hélas, à la représentation stéréotypée de l'Assistante sociale distributrice de secours, sur un mode uniquement caritatif, en laissant de côté les réalités du monde économique. Il est regrettable que cette représentation resurgisse – toujours avec une connotation négative.

Beaucoup des trente-cinq mille assistants de service social français s'efforcent en effet de suivre l'esprit du proverbe chinois : *« Si tu donnes un poisson à un affamé, il n'aura plus faim ce jour-là, si tu lui apprends à pêcher, il pourra se passer de ta charité. »*

A. LANG CROUZET
assistante sociale surintendante d'usines conseillère du travail

BIBLIOGRAPHIE

« Les Syndicats en questions » de Michel Noblecourt

Syndicalistes étonnez-nous

IL est étrange de constater comment chez maints politiques, intellectuels et observateurs de la vie sociale, l'acte de décès de notre syndicalisme est tranquillement dressé, sans émotion apparente. Ceux qui, à gauche, le défendaient naguère avec ardeur et l'élevaient à la dignité de mythe incarnant la classe ouvrière et le mouvement de l'Histoire, s'en désintéressent, ne le regrettent en rien et semblent lui dire : « A la trappe », pour cause de malthusianisme. Décidément, nous voilà en un temps où le capitaliste fait recette, non le syndicaliste.

Le livre que Michel Noblecourt, journaliste au *Monde*, vient de publier – *les Syndicats en questions* – échappe à ce schématisme. Il apporte une analyse objective et serrée de ce qu'est devenue la réalité syndicale de ce pays. Son propos, et c'est son intérêt, n'est pas théorique, mais nourri d'entretiens avec les leaders, de l'observation de situations concrètes, de négociations ou de conflits, de récits aussi d'occasions manquées.

On connaît les raisons essentielles de ce déclin syndical : la disparition d'idéologies qui entretenaient la foi des militants, la crise qui a, un temps, réduit le grain à moudre, la gestion plus individualisée des hommes dans les entreprises. Elles ont été souvent étudiées et sont parfaitement reprises par Michel Noblecourt. Trois points cependant, et il les évoque, sont, quand on y réfléchit bien, particulièrement étonnants.

D'abord le syndicalisme en France n'a jamais été très fort, sauf à la suite de quelques grands soubresauts de l'Histoire comme 1936 ou 1968. Il a rarement déclenché lui-même des conflits majeurs. Simplement, il arrivait à donner de lui une représentation mythique. Actuellement il n'est plus à la mode, et ce fait, plus encore que son affaiblissement objectif, explique sa quasi-disparition des médias. Dans une société de communication, c'est un sort peu enviable.

Une institution un peu imposée

Ensuite, et sur ce point l'auteur n'insiste peut-être pas assez, sauf à l'occasion de son analyse des conséquences de l'introduction du droit d'expression, les défenseurs des syndicats furent, sans doute, trop zélés. Bardé de droits, pour ne pas dire de privilèges, reconnu par la loi, soutenu, sans trop le montrer, par des financements publics, centralisé quelquefois de manière excessive, le syndicalisme a acquis, aux yeux des salariés, le caractère d'une institution un peu imposée, assez pontifiante, plutôt sclérosée : traits éminemment défavorables dans une société devenue si attachée à la liberté individuelle, à l'inorganisé, à la décentralisation et au langage vrai. Par quel détour du diable, les lois Auroux auraient-elles eu pour conséquence un effet contraire au but recherché ?

Enfin il semble communément admis dans notre pays que la crise du syndicalisme serait universelle : *ergo*, la France ne pourrait y échapper. C'est une erreur : des pays comme la République fédérale d'Allemagne ou des nations nordiques connaissent un certain regain de syndicats déjà très forts. Il n'y a pas dans ce domaine plus que dans d'autres de fin de l'Histoire, d'une histoire.

Michel Noblecourt, analyste lucide des situations passées et présentes, est aussi un homme de conviction. Il croit en la nécessité d'un renouveau des syndicats. Il pense, même si ceux-ci ne font pas encore beaucoup d'efforts en ce sens, qu'il est possible. Il suggère même des voies, intéressantes et novatrices, pour y parvenir. En cela, son livre tranche avec le sentiment de fatalité que l'on se prend à éprouver quand on lit d'autres ouvrages.

Des relais nécessaires

Sur les dangers d'une société sans syndicats, on ne peut que le rejoindre. Il est d'ailleurs intéressant de noter, comme il le fait, que les Français ne sont pas antisyndicaux. Ils seraient plutôt asyndicaux. Au fond d'eux-mêmes, ils demeurent convaincus de la nécessité du syndicalisme, même s'ils ne se reconnaissent pas dans ses incarnations actuelles. Ils savent qu'à certaines occasions ils doivent être défendus.

N'y a-t-il pas besoin, en outre, de relais, qui, en cas de conflits, permettent à la négociation de dégager des solutions ? Il faut, certes, des corps intermédiaires plus mobiles, plus novateurs, moins tournés vers leur passé, mais il en faut. S'en priver serait dangereux. S'en réjouir serait stupide. La conviction de Michel Noblecourt est juste, et son expression efficace.

Les voies qu'il propose sont diverses et méritent d'être explorées : création d'un cercle de « sympathisants » associés ou recherche de contrats de progrès économique et social par exemple. Son conseil aux syndicats est au fond celui-ci : « Osez, étonnez-nous, et à nouveau vous intéresserez. C'est la seule méthode pour commencer à être à nouveau entendu. »

Une fois le livre refermé, se pose une question : ne faudrait-il pas de nouveaux rapports de forces pour redonner vie et valeur aux syndicats ? La balance penche aujourd'hui du côté des entreprises, au point que celles-ci négligent sans doute la nécessité d'institutions et d'organisations représentatives des salariés fortes et responsables. Mais il suffirait d'un léger mouvement de grèves dans le secteur privé pour que celui-ci redécouvre les vertus de la négociation et des syndicats. On peut même se demander si, en définitive, un tel processus ne serait pas favorable à une stabilité durable du corps social.

« Propos paradoxal », dira-t-on. Non, plutôt rappel de la vieille sagesse qui consiste à prévenir tant qu'il est temps plutôt que d'avoir à traiter de tels problèmes à chaud, avec les conséquences économiques et sociales que l'on imagine.

RAYMOND SOUBIE

► Directeur général du groupe de presse Liaisons et ancien conseiller social de MM. Chirac et Barre.

► *Les Syndicats en questions*, de Michel Noblecourt. Editions ouvrières, 218 p., 98 F.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteur en chef : Bruno Frappat

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

RFA : l'attentat contre le dirigeant social-démocrate

Les jours de M. Oskar Lafontaine ne paraissent plus en danger

Victime d'un attentat mer-credi soir 25 avril à Cologne, M. Oskar Lafontaine, candidat du Parti social-démocrate ouest-allemand (SPD) à la chancellerie, est « hors de danger », a déclaré jeudi matin à Bonn le professeur Heinz Pichelmaier, chef du service de chirurgie artérielle à l'hôpital universitaire de Cologne. « Compte tenu des circonstances, son état est satisfaisant », a-t-il ajouté.

BONN

de notre correspondant

C'est dans la soirée du mercredi 25 avril que M. Oskar Lafontaine, *candidat du Parti social-démocrate* (SPD) à la chancellerie, a été grièvement blessé lors d'un meeting électoral à Cologne. L'auteur de l'attentat, une femme, ne semble pas, selon la police, jouir de toutes ses facultés mentales. Agé de quarante-six ans, celui que l'on surnomme le *« Napoléon de la Sarre »* se trouvait à Mülheim, dans la banlieue ouvrière de Cologne, pour participer à une réunion électorale du SPD en vue des élections régionales dans le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, qui doivent avoir lieu le 13 mai.

Le meeting venait de se terminer lorsqu'une femme, assise au deuxième rang et tenant un bouquet de roses et d'œillets à la main, a demandé au service d'ordre de la laisser monter à la tribune pour enrichir sa collection d'autographes. Aux côtés de M. Lafontaine se trouvait M. Johannes Rau, candidat malheureux du SPD contre M. Helmut Kohl aux élections de 1987 et chef du gouvernement régional.

Alors que le jeune et brillant rival du chancelier s'apprêtait à s'exécuter, la femme à la robe blanche et au maquillage outrancier a brusquement sorti un couteau de cuisine, dissimulé dans le bouquet de fleurs, et frappé Oskar Lafontaine d'un coup violent, lui sectionnant la veine jugulaire droite.

D'après les premiers éléments de l'enquête, la femme a agi seule mais ses motifs demeurent parfaitement obscurs. Adelheid Streidel est âgée de quarante-deux ans. Elle est née et domiciliée à Bad-Neuenahr, au sud de Bonn. Arrêtée sur le champ par le service d'ordre du SPD et remise à la police, elle ne devait être entendue par les enquêteurs que dans la matinée de jeudi.

Conséquences politiques

M. Lafontaine, qui perdait son sang en abondance, a été secouru immédiatement sur place puis transporté en hélicoptère à l'hôpital universitaire de Cologne où le professeur Heinz Pichelmaier l'a opéré pendant deux heures aux petites heures de jeudi, le médecin déclarait que *« le plus gros danger était passé »*, mais que *« la vie du patient était encore menacée »*. Il ajoutait que *« M. Lafontaine pourrait ne porter [illegible] séquelle de l'attentat s'il y survivait »*.

Selon la presse ouest-allemande, l'auteur de l'attentat, assistante médicale de formation, est une divorcée qui souffre de folie de la persécution. Ses proches ont affirmé qu'elle leur avait demandé à plusieurs reprises de lui fournir des armes, prétendument *« pour se défendre contre les hommes qui la poursuivent »*.

Des témoins immédiats de l'attentat ont indiqué que la femme avait attiré l'attention sur elle par un comportement et des propos incohérents. L'enquête devra donc montrer pourquoi les membres du service d'ordre du SPD ont laissé monter à la tribune une personne aussi bizarre et apparemment atypique en regard des participants à un meeting électoral.

La classe politique tout entière a exprimé son *« dégoût »* et sa *« condamnation sans réserve »* de cet attentat. Au sein du SPD certains ont néanmoins fait remarquer que le chancelier Kohl, à Paris pour le cinquante-cinquième sommet franco-allemand, n'avait pas pour autant renoncé à sa promenade nocturne digestive sur les Champs-Elysées...

Le chef de file de l'extrême droite, M. Franz Schönhuber, s'est dit *« indigné »* qu'une partie de la presse se soit complue dans des conjectures sur une appartenance de l'auteur de l'attentat au Parti des républicains qu'il dirige. *« Les Républicains condamnent toute forme de violence comme moyen d'expression politique »*, a-t-il dit dans un communiqué.

Il est clair que l'attentat va bouleverser les données du jeu politique au moment crucial où l'Allemagne est en train de recouvrer son unité nationale. Si les blessures de M. Lafontaine sont telles qu'il doive abandonner la vie politique, le Parti social-démocrate va se retrouver *sans tête de liste à la veille des élections* générales du 2 décembre qui garantiront au vainqueur d'entrer dans la postérité comme le « chancelier de l'Allemagne unifiée ». – *(Intérim.)*

La protection des personnalités en France

Le geste d'un déséquilibré est évidemment la hantise des services de protection des personnalités officielles. Les policiers de voyages officiels (VO), qui, en France, assurent notamment la protection des ministres, savent qu'il n'existe pas de protection absolue envers quelqu'un qui sort subitement une arme d'un bouquet de fleurs. Néanmoins, dans la pratique française, une personne ayant tenté plusieurs fois pendant une réunion publique de monter sur la tribune, ou ayant eu un comportement visiblement anormal, aurait été spécialement surveillée, y compris par le service d'ordre militant local.

En France, les ministres *« de base »* sont protégés en permanence par un officier de police. Les ministres « sensibles », dont le ministre de l'intérieur, sont sous la protection de trois policiers. Les VO français considèrent que le *« minimum efficace »* pour une protection rapprochée sous tous les angles en cas d'agression subite est de trois policiers, très précisément disposés par rapport à la personnalité protégée.

Les négociations sur l'unification

Des désaccords subsistent sur les mesures qui doivent accompagner l'union monétaire entre la RDA et l'Allemagne de l'Ouest

Les négociations entre les deux gouvernements allemands sur un traité d'Etat fixant les modalités de la future union économique, monétaire et sociale entre la RFA et la RDA vont commencer officiellement vendredi 27 avril.

BERLIN

de notre envoyé spécial

Le premier ministre de la RDA, le chrétien-démocrate Lothar de Maizière, a pris lui-même part aux discussions après avoir informé son conseil des ministres des résultats de sa rencontre la veille à Bonn avec le chancelier Kohl. Il avait rapporté un document de travail de la chancellerie ouest-allemande qui doit servir de base aux négociations. Si la décision est maintenant acquise de procéder dès le 2 juillet prochain à l'introduction du deutschemark en RDA, les modalités demandent encore à être précisées. Des désaccords persistent notamment sur les mesures d'accompagnement social et sur le montant de l'épargne qui pourra être changé au taux de un deutschemark pour un ostmark.

La proposition de la RFA de changer 4 000 marks par personne à ce taux et le reste à un pour deux a provoqué mercredi une *ruée des* épargnants sur leurs caisses pour répartir leurs fonds sur plusieurs comptes dans l'espoir bien fragile de pouvoir toucher davantage. Mais les difficultés à attendre dans la mise en œuvre de l'union économique et monétaire ont bien davantage été soulignées le même jour par les *manifestations de paysans* est-allemands qui protestaient contre la concurrence des importations sauvages de produits agricoles de l'Ouest. Le nouveau porte-parole du gouvernement, M. Matthias Gehler, a annoncé que Berlin-Est envisageait de renforcer les contrôles de douane pour les produits agricoles.

Les travaux du conseil des ministres ont fait ressortir d'une manière générale la préoccupation du nouveau gouvernement de coalition de reprendre le pays en main et de mettre fin à des situations anormales qui se sont développées avec la relative carence de pouvoir pendant les semaines qui ont précédé les élections.

Les rappels à l'ordre concernent notamment les patrons des entreprises est-allemandes qui en ont pris ces dernières semaines un peu trop à leur aise avec les règlements. Le gouvernement a dû rappeler qu'il n'était pas question de supprimer les crèches et les services de santé dans les entreprises. Il a adressé une sévère mise en garde aux chefs d'entreprise employant des étrangers sous contrat d'Etat contre la tentation de dénoncer ces contrats à leur convenance. Le porte-parole a confirmé à cette occasion la montée d'un mouvement xénophobe en RDA. Il a indiqué notamment que la situation des 60 000 vietnamiens employés dans le pays n'était *« pas partout satisfaisante »* et fait état d'informations selon lesquelles certains auraient dû être hospitalisés après avoir été frappés.

HENRI DE BRESSON

URSS

Vilnius tente de tourner le blocus instauré par Moscou

La Lituanie tente de contourner le blocus économique imposé par Moscou en établissant des liens commerciaux directs avec des villes soviétiques à administration réformiste. Le premier ministre de la République balte, M. Kasimiera Prunskiene, responsable d'une commission « anti-blocus », a annoncé mercredi 25 avril que Vilnius s'était adressé aux municipalités de Moscou, Leningrad et Lvov.

Ces trois grandes villes, gérées par des réformistes, souffrent de pénuries alimentaires. Or la Lituanie produit chaque année un excédent de lait et de viande qui pourrait servir de monnaie d'échange contre un ravitaillement énergétique. On ignore toutefois si les villes et les entreprises approchées pourront défier le Kremlin en rompant ouvertement l'embargo mis en place pour forcer Vilnius à revenir sur sa déclaration d'indépendance du 11 mars.

L'une des solutions à la crise lituanienne consisterait à *« ranger temporairement dans un tiroir »* la déclaration d'indépendance, a d'autre part affirmé mercredi M. Evgueni Primakov, membre du conseil présidentiel, cité par l'agence soviétique *Tass*.

M. Dumas : « Ne pas créer de nouvelles difficultés »

Cette déclaration d'un proche conseiller de M. Mikhaïl Gorbatchev est intervenue au lendemain de la décision du président américain George Bush de ne pas prendre de mesures de rétorsion à l'encontre de l'URSS. Le président lituanien, M. Vytautas Landsbergis avait réagi vivement à cette décision de Washington, en déclarant avoir peur que les Etats-Unis ne *« vendent »* la Lituanie et en comparant cette prise de position à un nouveau *« Munich »*.

Mercredi, le président Bush a rejeté ces accusations. *« Je n'ai pas besoin de me défendre. Les décisions politiques que j'ai prises ont le ferme soutien du peuple américain. C'est pour lui que je travaille »*, a déclaré M. Bush.

Par ailleurs, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a affirmé mercredi, à l'Assemblée nationale, qu'il ne fallait pas *« créer de nouvelles difficultés à l'URSS »*, à propos de la situation en Lituanie, et poser des conditions politiques à sa participation à la BERD, la banque européenne pour les pays de l'Est.

En visite à Paris, le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a apporté son soutien à la position américaine en souhaitant que les occidentaux *« ne fassent rien pour mettre en œuvre une politique qui puisse entraver, voire stopper, la perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev »*.

Enfin, notre correspondant à Amsterdam nous signale que les Pays-Bas sont disposés à accorder une aide alimentaire et humanitaire à la Lituanie, si celle-ci la demande. Le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Hans Van den Broek, qui a annoncé cette décision, souhaite que cette aide fasse l'objet d'une coordination au sein de la CEE.

BIBLIOGRAPHIE

Syndicalistes étonnez-nous

Des relais nécessaires

Le Monde

EUROPE

Un entretien avec le président de la télévision roumaine

« Notre seule chance de survie, c'est la concurrence du privé » *nous déclare M. Razvan Théodorescu.*

Réunis les 25 et 26 avril à Paris sous l'égide de l'UNESCO et de l'Univertisté Radiophonique et Télévisuelle Internationale (URTI), des responsables d'une quinzaine de pays occidentaux et de sept pays de l'Est (Bulgarie, Hongrie, Pologne, RDA Roumanie, Tchécoslovaquie et URSS) examinent les moyens de renforcer la coopération audiovisuelle Est-Ouest. Président depuis février de la Télévision Roumaine Libre (TVRL), l'historien d'art M. Razvan Théodorescu explique au *Monde* les attentes de sa télévision publique, et répond aux critiques sur la cassette du procès Ceaucescu. Le directeur du CARME, un laboratoire privé de Bordeaux spécialisé dans la criminalistique, M. Loïc Le Ribault, a affirmé que les scènes suivant la fusillade des époux Ceausescu – la fusillade elle-même n'est pas montrée – avaient été mises en scène. Les traces d'impacts de balles et la rigidité cadavérique d'Elena Ceausescu tendent à montrer, selon cet expert, que l'exécution, probablement par une balle dans la tempe, a eu lieu plusieurs heures avant les images diffusées par la télévision et qui seraient donc une reconstitution.

– On vous accuse de manipuler l'opinion, en faveur du Front de Salut National...

– Pour la campagne électorale, nous avons plus de 100 minutes par jour ouvertes aux partis, plus de deux heures en comptant les journaux d'information ! Je crois que c'est un record d'Europe... Et je suis content quand tous les partis sont mécontents -même s'ils ne le sont pas en même temps - car c'est un signe que j'ai été impartial. En tout cas, aucun chef de parti politique ne s'est jamais ingéré dans mes affaires. M. Iliescu [le président temporaire et candidat du FSN] n'a jamais donné un coup de téléphone...

– Mais vous même ne l'appelez pas?

– Il y a deux sujets sur lesquels on ne badine pas : la défense et l'armée, et la question des minorités. Alors là, oui, j'appelle le premier ministre et le président, et plutôt trois fois qu'une ! De même, quand des affrontements ont lieu entre Roumains et minorités, hongroises en particulier, doit-on encourager les extrémismes en valorisant la violence ? On en parle, mais on ne va pas tout montrer. On m'a accusé d'avoir retiré de la cassette du procès Ceausescu une scène où les accusés sont ligotés. Mais est-ce cela l'important ? On s'attache à ces choses, en oubliant toutes les violences que le peuple roumain a subies. Vous, médias occidentaux, oubliez que l'occident a trop longtemps donné raison à Ceausescu. Accuser les médias roumains, qui sont dans leurs premiers pas vers la démocratie, de manipulation, excusez-moi mais je trouve ça enfantin.

– Que comptez-vous faire après les élections?

– Je ne resterai que si le gouvernement est « multicolore », de coalition . C'est essentiel. Débarassés des deux heures de politique quotidienne, on pourra travailler sur les programmes. Reconstruire, aussi, et cela passe par la technologie. Notre matériel est insuffisant, à bout de course. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai passé un contrat global avec M. Sulitzer.

– Etes-vous prêt à ouvrir la télévision roumaine à des capitaux privés, et étrangers?

– Pour moi, la seule chance de survie de la télévision publique roumaine, gardant ses deux chaines, c'est la concurrence d'une troisième chaîne privée, gage de crédibilité. Avec des capitaux roumains bien sûr, mais aussi étrangers. Et français d'abord. Pourquoi pas TF1?

J'ai demandé au gouvernement de créer une commission pour attribuer des fréquences, et j'aide déjà techniquement des privés roumains à monter leur télévision. Pour la publicité, on passe des accords avec Français et Américains.

– Obtenez-vous des moyens du gouvernement?

– Oui. J'ai déjà reçu 2 millions de dollars il y a trois semaines, et j'attends des caméras, des magnétoscopes...

Propos recueillis par
MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Les manifestations continuent à Bucarest

Pour le cinquième jour consécutif, des manifestants hostiles au président Iliescu barraient la circulation, jeudi matin 26 avril, place de l'Université, en plein centre de Bucarest.

Mercredi soir, la foule des manifestants avait atteint une densité record depuis dimanche, avec plusieurs milliers de personnes rassemblées pour chanter ou prier, sans que les forces de police soient visibles. Les manifestants affirment ne soutenir aucun parti politique.

Le premier ministre, M. Petre Roman, a démis de ses fonctions le chef de la police roumaine, le général Jean Moldoveanu, également premier vice-ministre de l'intérieur . Selon une source informée citée par l'AFP, cette sanction a été prise parce que le général Moldoveanu s'était opposé à l'intervention de la police mardi matin contre les manifestants.

Par ailleurs, une organisation de défense des droits de l'homme basée à Washington, le International Human Rights Law Group, venu enquêter sur le déroulement de la campagne électorale pour le scrutin du 20 mai, a déploré mercredi *«plusieurs incidents sporadiques de violence et d'intimidation commis, la plupart du temps, à l'encontre des partisans de l'opposition et dont sont accusés des sympathisants du Front de salut national »*, le mouvement de M. Iliescu. – (*AFP.*)

TURQUIE

Célébration du 75e anniversaire de la bataille de Gallipoli

Canakkale (Turquie). – Les premiers ministres britannique, Mme Thatcher, et australien, M. Hawke, le gouverneur général de Nouvelle-Zélande, des délégations ministérielles française, allemande et indienne, se sont retrouvés, mercredi matin 25 avril, à l'entrée du détroit des Dardanelles pour célébrer le 75e anniversaire de la bataille de Gallipoli.

Les cérémonies présidées par le chef de l'Etat turc, M. Ozal, ont commencé à l'aube, près de Canakkale, où débarquèrent les forces australo-néo-zélandaises (ANZAC), le 25 avril 1915. Cette intervention marqua la seconde phase de la guerre des Dardanelles, engagée en novembre 1914 par les forces alliées contre les Ottomans afin de forcer le détroit. En décembre 1915 se rembarquèrent les derniers ANZAC, qui avaient subi un cuisant échec. Un monument a été érigé sur place à la mémoire des deux cent cinquante mille à trois cent mille victimes des combats.

YOUGOSLAVIE

Net succès de l'opposition aux élections en Croatie

BELGRADE

de notre correspondant

Bien que les résultats officiels des élections libres du 22 avril en Croatie n'aient pas été encore publiés, l'Union démocratique croate (HDZ), dirigée par M. Franjo Tudjman, semble bien placée pour obtenir la majorité absolue au parlement de Zagreb. La victoire de la droite se confirmera sans doute, dimanche 6 mai, lors du second tour de scrutin.

Deux partis vont maintenant dominer la scène politique croate : l'Union démocratique croate et le Parti du changement démocratique (ex-Ligue des communistes), avec, à sa tête, M. Ivica Racan. Les communistes sont en tête en Istrie et dans les régions où vivent une majorité de Serbes.

Dès l'annonce des premiers résultats, M. Tudjman a déclaré à la presse qu'il allait former un nouveau gouvernement et qu'il ne fermerait pas d'office les portes aux autres partis qui désireraient y collaborer. Il a indiqué que le chef du gouvernement fédéral, M. Ante Markovic, croate, devra dorénavant tenir compte du nouveau paysage politique en Croatie, ce qui signifie qu'il ne pourra plus « *exiger* » du peuple croate ce que celui-ci vient de refuser en votant pour son parti : notamment le renforcement de la Fédération, la centralisation des ministères, la restriction des droits des Républiques...

M. Tudjman a ajouté qu'il était prêt à rencontrer les représentants des autres peuples yougoslaves, à condition qu'ils aient été désignés démocratiquement. Il ne rencontrera donc M. Svobodan Milosevic, président de la Serbie, que si celui-ci obtient le soutien du peuple serbe lors d'élections démocratiques.

Les résultats des élections en Slovénie et en Croatie compromettent, selon certains, la Yougoslavie en tant que « fédération ». Opteront-elles pour une « confédération » ou bien ces deux Républiques s'engageront-elles dans la voie de la sécession ? Les observateurs les plus optimistes remarquent que les tendances séparatistes de l'ancien général partisan Franjo Tudjman ne sont que des « *manœuvres électorales* » et remarquent qu'il avait lui-même, à la veille des élections, tempéré les déclarations fougueuses de quelques-uns de ses collaborateurs.

En Serbie, les médias ont fortement réagi à la victoire du *« nationalisme croate »*. Le quotidien belgradois *Politika Express* rend responsables M. Racan et la Ligue des communistes de Croatie de la victoire de M. Tudjman. *« Ce n'est pas Dieu qui a envoyé son Jésus-Christ croate, ce père de la nation, parmi les Croates ; ce sont les communistes »*. Il affirme que la victoire de la droite est le résultat de la politique réformatrice menée par le PC croate. – *(Intérim.)*

ASIE

NÉPAL

Quand les policiers veulent « pendre » leur ministre

KATMANDOU

de notre envoyé spécial

La scène, mercredi 25 avril, se déroule devant le principal centre de soins de la capitale népalaise, le Bir Hospital. Il est environ 13 h 30, selon les témoins, lorsque trois camions bourrés de policiers (environ 200 hommes), s'arrêtent devant l'édifice, hurlant des slogans : *« Le sang appelle le sang ! »*, *« Nous pendrons les meurtriers ! »*, *« Nous pendrons le ministre de l'intérieur ! »*, et aussi *« A bas le multipartisme. »* Ces policiers, qui reviennent des obsèques de six de leurs collègues, ont en tête une idée précise : se venger sur les médecins de l'hôpital, qu'ils accusent d'avoir laissé mourir lundi, plusieurs policiers, échappés par la foule.

Les policiers de Katmandou n'ont pas la réputation d'être très favorables au régime démocratique. Le matin, les médecins avaient reçu des menaces directes. Aussi, lorsque les camions se rangent le long du trottoir, les policiers découvrent que l'hôpital est gardé par une cinquantaine de soldats en tenue de combat, manifestement décidés à ne pas les laisser accomplir leur forfait. L'affrontement muet mais éloquent, ne durera que quelques minutes : les trois camions redémarrent, leurs occupants n'ont pas même posé le pied à terre.

Quelques heures plus tard, au domicile de Ganesh Man Singh (le « leader suprême » du Congrès népalais), M. Krishna Prasad Bhattarai, en sa qualité de premier ministre, ne peut que confirmer l'incident : *« Oui, ils voulaient sans doute mettre à sac l'hôpital. Oui, c'est moi qui ai envoyé l'armée »*.

M. Bhattarai se veut rassurant : *« Il y avait une sorte de ressentiment parmi les policiers. C'est une mauvaise interprétation sur certains sujets, qui les a conduits à lancer des slogans contre la politique du gouvernement. Maintenant, toutes ces frustrations sont terminées. L'armée et la police coopèrent »*. Le chef de la police et ministre de l'intérieur, M. Yog Prasad Upadhyaya, veut lui aussi couvrir ses *« subordonnés »* : *« C'est fini »*. Et M. Ganesh Man Singh, patelin, conclut : *« Ce n'était qu'une petite section de policiers »*. Armés et disciplinés...

LAURENT ZECCHINI

DIPLOMATIE

Le sommet franco-allemand

Des retrouvailles « particulièrement chaleureuses »

Des deux côtés on insistait mercredi 25 avril au soir, sur le caractère « *particulièrement chaleureux* » des premiers entretiens qui s'étaient tenus dans l'après-midi dans le cadre du cinquante-cinquième sommet franco-allemand. Le chancelier Kohl a eu avec le chef de l'Etat français une conversation en tête-à-tête de près de deux heures essentiellement consacrée aux questions européennes, suivie d'un entretien avec M. Michel Rocard, tandis qu'avaient lieu parallèlement des rencontres bilatérales entre plusieurs ministres.

MM. Kohl et Mitterrand se sont félicités des premières réactions généralement favorables réservées par les autres Européens à leur initiative commune du 19 avril, invitant les Douze à mettre en chantier sans tarder le volet institutionnel et politique de l'union européenne.

Ils ne pouvaient guère aller dans le détail du contenu que l'un et l'autre entendent donner à cette future union politique : c'est aussi l'affaire de leurs partenaires et c'est à douze que cette discussion doit être menée. Mais ils devaient montrer clairement à ces partenaires que la construction européenne ne connaîtra pas de panne du fait d'une mésentente franco-allemande ; c'est chose faite : non seulement la coopération sur les questions communautaires se poursuit, non seulement les deux pays retrouvent leur force d'impulsion européenne, mais tout cela se passe dans un climat de cordialité restaurée. Tel est le message des rencontres parisiennes. « *L'unité allemande et l'unité européenne sont les deux faces d'une même médaille* », a déclaré M. Helmut Kohl, qui a informé le président de la République et le premier ministre français de l'état d'avancement du processus d'unification dont il prévoit l'achèvement avant la fin de 1991.

MM. Kohl et Mitterrand ont eu un nouveau tête-à-tête jeudi matin à l'heure du petit déjeuner, avant la réunion du conseil franco-allemand de défense et de sécurité auquel participent également les ministres de la défense et les chefs d'état-major des deux pays. Au cours de cette réunion, qui avait été préparée la veille par une rencontre entre M. Chevènement et son homologue allemand, M. Stoltenberg, devait être abordée la question de l'avenir de la sécurité européenne.

Le sommet devait s'achever à la mi-journée après une séance plénière et une conférence de presse. MM. Kohl et Mitterrand se retrouveront samedi à Dublin pour le sommet européen.

□ **Une convention sur le baccalauréat.** – La France et la RFA ont signé une convention portant sur la préparation simultanée aux baccalauréats français et allemand *(Abitur)* dans quelques établissements. Il s'agit des lycées Friedrich-Ebert de Bonn, Wagenburg de Stuttgart, de la Ziehenschule de Francfort et du lycée Jean-Perrin de Lyon.

Les remerciements de Paris au colonel Kadhafi

Pas de procès d'intention et surtout pas d'hypocrisie affirme M. Dumas

Le ministre français des Affaires étrangères Roland Dumas a appelé mercredi 25 avril ceux qui s'étaient insurgés contre les remerciements appuyés de la France à la Libye après la libération des otages du Silco à éviter tout « *procès d'intention* » et toute « *hypocrisie* ». Le chef de la diplomatie française, qui intervenait lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, a affirmé : « *Le comportement du gouvernement de la France n'a en aucune manière changé à l'égard du gouvernement libyen* ».

« *Comme vous le savez, des décisions ont été prises par les Douze (...) elles ont été respectées et appliquées par le gouvernement de la République* », a poursuivi Dumas.

« *Si, à l'occasion de la reprise du dialogue euro-arabe au mois de décembre dernier à Paris, la demande a été présentée à la CEE par certains pays arabes de devoir reconsidérer leur position à l'égard de la Syrie comme à l'égard de la Libye, la France attend que des décisions nouvelles soient prises (...) pour modifier son attitude* », a-t-il ajouté.

Après la visite à Moscou de M. Li Peng

Les relations sino-soviétiques demeurent ambiguës

La visite historique de M. Li Peng, la première en vingt-cinq ans d'un premier ministre chinois en URSS, s'est achevée dans un flou qui en dit long sur l'ambiguïté des nouvelles relations sino-soviétiques. Certes des accords importants ont été signés (*le Monde* du 26 avril) et M. Gorbatchev a pu se réjouir des « *progrès dans tous les domaines* ». Il n'en reste pas moins que l'on a assisté à une sorte de première à Moscou, avec des manifestations - en des termes violents - contre la visite d'un autre dirigeant socialiste, et qu'aucun communiqué commun n'a été publié.

Un simple problème de temps, a affirmé M. Li au cours d'une conférence de presse mercredi. Le chef du gouvernement chinois – qui avait auparavant qualifié de « *zigzag* » l'histoire des relations sino-soviétiques – s'est attaché à rassurer : oui, sa visite a été un « *grand succès* », oui, la perestroïka est socialiste, oui, la situation est stable en Chine et il n'y aura pas de nouveau Printemps de Pékin cette année.

M. Li a toutefois réaffirmé le rôle dirigeant du PC et parlé de la situation dans les pays d'Europe de l'Est – « *en dernière analyse, il est trop tôt pour dire s'ils ont abandonné le socialisme* » – en des termes plus proches de ceux des conservateurs soviétiques que de ceux de M. Gorbatchev. Il faut dire que le premier ministre chinois a été éduqué en URSS dans les années cinquante.

En fait, il semble bien que Soviétiques et Chinois – qui avaient officiellement normalisé leurs relations lors de la visite à Pékin de M. Gorbatchev en mai 1989 – se soient aujourd'hui mis d'accord pour limiter les dégâts. Leurs relations se sont en effet sensiblement dégradées depuis la répression du Printemps de Pékin, dénoncée à l'époque par Sakharov et que la presse soviétique continue, en des termes voilées, à critiquer de temps à autre.

Dans des documents internes, le PC chinois ne s'est pas privé de critiquer la perestroïka et la politique est-européenne de M. Gorbatchev en des termes parfois violents. En particulier après la chute, imprévue pour Pékin dont il était l'un des plus vieux « *amis* », de Ceausescu en décembre dernier. Depuis, les dirigeants chinois se sont éloignés de leurs autres alliés d'Europe de l'Est et se sont rapprochés des pays les plus durs du camp communiste (Corée du Nord, Cuba ou Vietnam).

Le but de la visite de M. Li Peng était donc de faire en sorte que les relations d'Etat à Etat deviennent aussi normales que possibles entre deux grands pays qui partagent 7 000 kilomètres de frontières, qui connaissent de graves problèmes économiques et politiques – en particulier des troubles séparatistes islamiques en Asie centrale – et qui ont, en fin de compte, besoin l'un de l'autre. Quant aux relations de parti à parti, elles resteront pour le moment dans les tiroirs. Les points de vue demeurent trop éloignés et le « *syndrome de Tiananmen* » encore trop proche.

PATRICE DE BEER

□ **Pékin n'établira pas de relations diplomatiques avec le Vatican.** – Lors d'une conférence de presse à Moscou mercredi 25 avril, le premier ministre chinois a déclaré que son pays n'avait pas l'intention de normaliser ses relations avec le Vatican : « *La Chine n'a pas de relations et n'a aucune intention d'en établir avec le Vatican* », a dit M. Li Peng. – *(UPI.)*

□ **CHINE : report de la visite à Pékin de M. de Lipkowski.** – Paris a unilatéralement décidé mercredi 25 avril de reporter *sine die* la visite que devait faire à Pékin à partir de vendredi M. Jean de Lipkowski, chargé de mission par M. Michel Rocard, a-t-on appris de source sûre. « *Le moment n'est pas propice* », précise cette source. Cette décision intervient alors que les relations franco-chinoises, délicates depuis le « printemps de Pékin », ont été à nouveau envenimées par l'asile accordé par Paris à la dissidente Chai Ling et par l'affaire du bateau *Déesse-de-la-démocratie*, qui a quitté la France en mars pour émettre en direction de la Chine.

Avec l'accord des Français

L'Australie revend au Pakistan cinquante Mirage

L'Australie a accepté de vendre d'occasion cinquante avions de combat Mirage-III au Pakistan pour un montant de l'ordre de 36 millions de dollars australiens (environ 144 millions de francs).

Ces appareils conçus par Dassault avaient été acquis par les Australiens au début des années 60. Ils sont remplacés progressivement par des F-18 américains. Les cinquante avions en question avaient été placés sous un « cocon » protecteur, car ils n'assuraient plus de service opérationnel en Australie. C'est ce qui explique le coût relativement limité de cette transaction.

Selon les autorités australiennes, les discussions avec le Pakistan ont commencé à la fin de 1988. Les Pakistanais utilisent déjà des Mirage-III similaires à ceux de l'Australie.

L'accord de la France et le mécontentement de l'Inde

Dans la mesure où ces Mirage-III ont été assemblés par les Australiens sous licence de Dassault, l'accord de revente au Pakistan a été soumis à l'approbation préalable du gouvernement français et des constructeurs aéronautiques impliqués.

Cette autorisation donnée par les Français à une transaction purement commerciale de la part des Australiens a été critiquée par les Indiens, qui ont acquis des Mirage-2000 et qui ont condamné ce renfort aérien consenti indirectement par la France au profit d'un pays, le Pakistan, avec lequel ils entretiennent des relations difficiles.

En 1988, l'Australie avait acquis en location décennale cinq avions Falcon-900 de liaison intercontinentale pour le transport de ses autorités gouvernementales (*le Monde* du 20 décembre 1988). A l'époque, les Australiens avaient émis le vœu que le constructeur du Falcon-900, le groupe Dassault, les aide aussi à placer leurs vieux Mirage-III sur un marché de seconde main.

EN BREF

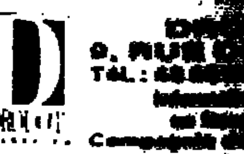
□ **TAIWAN : Taipeh propose à Pékin un échange de représentations « privées ».** – Les autorités taïwanaises ont proposé à Pékin l'échange de bureaux de représentation « *privés* », tout en soulignant que ce geste ne signifiait nullement la reconnaissance par Taïpeh du régime communiste.

Cette proposition marque cependant un important pas en avant entre deux gouvernements qui se sont jusqu'alors ignorés. De nombreux touristes et investisseurs taïwanais se rendent sur le continent. – *(Reuter.)*

□ **INDE : accord entre Islamabad et New-Delhi pour réduire la tension au Cachemire.** – Les ministres des affaires étrangères d'Inde et du Pakistan se sont mis d'accord mercredi 25 avril à New-York pour éviter tout affrontement et réduire la tension au Cachemire, secoué par une agitation séparatiste et islamique.

Tout en restant fermes sur leurs positions antagonistes à propos de l'avenir du territoire, les deux parties sont convenues que « *les directeurs des opérations militaires des deux pays doivent rester en contact* » pour éviter tout dérapage de la situation. – *(AFP.)*





Un entretien avec M. Lubbers

Suite de la première page

– Vous êtes donc favorable à un traité international germano-polonais ?

– Il s'agit là d'un point technique qui appartient déjà à l'Histoire car je crois que le gouvernement et les milieux politiques allemands ont tout à fait admis ce point de vue. Quant aux autres pays européens, la France, l'Angleterre, l'Italie et le Benelux, ils ont accepté à cent pour cent l'unification allemande.

» Mais pourquoi les Pays-Bas ont-ils été si prudents ? C'est parce que j'ai senti qu'il n'était pas simple de concilier une attitude positive en tant que partenaire européen de la République Fédérale avec une question politique aussi sensible que celle des frontières. Mais aujourd'hui, nous en sommes à un autre stade, celui de l'unification et de ses répercussions sur la Communauté européenne. C'est l'agenda du sommet de Dublin. J'espère que nous commencerons à préciser les tâches de la Communauté, de ses institutions et surtout de la commission.

» Simultanément, le processus « 2 plus 4 » est engagé : c'est la dimension plus spécifiquement politique de l'unification. Quant à l'OTAN, l'Allemagne unifiée doit en rester membre. J'ai le sentiment que la France craint toujours que l'Allemagne ne soit tentée par le neutralisme. Mais la facilité avec laquelle les Allemands ont accepté de rester membres de l'OTAN montre leur attachement aux institutions occidentales, à l'Alliance, à la CEE. Ils ont parfaitement conscience que la liberté découle de ces institutions et qu'il faut les renforcer.

– Ne croyez vous pas que les armes nucléaires françaises à courte portée constituent un problème et que des armes portant à quatre ou cinq cents kilomètres n'ont plus de sens, compte tenu de la situation à l'Est ?

– Les développements intervenus en Europe posent des questions quant à la fonction des armes nucléaires, notamment sol-sol. Il faut y réfléchir. Mais j'hésite à être plus précis : le problème est en discussion en France comme dans d'autres pays, et il ne faut pas tirer trop rapidement de conclusion. Je n'exclus pas une évolution de la position française à propos des armes à courte portée. Je crois aussi que l'Allemagne unifiée admettra la nécessité pour la France de posséder un certain arsenal nucléaire.

« On ne sait jamais »

– La fonction de l'OTAN ne doit-elle pas également être redéfinie ?

– La fonction première de l'OTAN c'est de garantir la paix ; elle doit rester la même. Mais la menace a changé. Elle est désormais moins claire. C'est pourquoi le rôle de l'Alliance et les instruments dont elle a besoin sont différents. Ils doivent, à mon avis, être moins liés qu'auparavant à une analyse militaire. Autre aspect important à mes yeux : il faut profiter au maximum de la possibilité qu'offre une alliance comme l'OTAN de dialoguer avec l'Union Soviétique et le Pacte de Varsovie pour préserver la paix en Europe et dans le monde. Cette responsabilité, nous ne l'exercerions plus contre, mais nous la partagerions avec l'URSS d'aujourd'hui. Je dis d'aujourd'hui, parce qu'on ne sait jamais. Il faut changer le décor, abandonner l'idée de l'ennemi avec un grand E, tout en conservant un instrument de sauvegarde de la paix dans un futur peut-être incertain.

– Croyez-vous qu'il soit possible de conserver l'Allemagne dans l'OTAN si la France n'accepte pas d'y jouer un rôle plus important?

– Le renforcement du pilier européen de l'OTAN suppose que la France joue dans l'Alliance un rôle plus complet qu'aujourd'hui. Le développement du processus d'intégration européenne, devrait rendre la chose plus facile pour Paris. J'ajouterai que j'ai remarqué un changement de comportement des hommes politiques français au cours des dernières années : la France est devenue un vrai pays européen. Lorsque j'ai pris mes fonctions, il y a huit ans, elle applaudissait encore à l'Europe des patries. Mais, année après année, elle s'est engagée en faveur de l'intégration. Voilà pourquoi j'espère qu'elle acceptera une intégration des politiques de sécurité.



Une banque centrale européenne

– Vous souhaitez un renforcement de l'union politique de l'Europe, mais peut-on envisager une telle évolution si une décision claire et nette n'est pas d'abord prise à propos de la monnaie européenne ?

– Pour moi, cette décision est déjà prise. On a encore besoin des travaux de la conférence inter-gouvernementale, mais je considère le principe comme acquis.

– Cela implique-t-il une banque centrale européenne indépendante ?

– Oui. Mais la prétendue indépendance n'est qu'une question de mots. Il faut être claire : dans les institutions démocratiques, l'indépendance n'existe pas : toutes les structures ont besoin d'un certain contrôle public, y compris les banques centrales. L'indépendance de la banque européenne signifie en fait que celle-ci serait protégée des risques d'interférence politique au jour le jour.

– Vous dites que la décision sur la monnaie unique est acquise. Mais la position allemande est encore très ambigue ?

– Je suis presque sûr que Bonn acceptera la banque centrale européenne. L'Allemagne a certes des doutes non pas sur le principe mais sur le rôle que la banque sera appelée à remplir. Pour parler clair, il ne faut pas créer une institution destinée à financer le déficit des Etats-membres.

– Autre obstacle sur la voie de l'union monétaire : Mme Thatcher...

– C'est un peu plus difficile. Mais je perçois un début d'évolution ; c'est du moins ce que les ministres des finances affirment. J'espère que les Britanniques accepteront cette banque européenne. Tout est question de rythme. Mme Thatcher a déjà accepté l'idée de la conférence inter-gouvernementale.

« L'Europe doit être moins bureaucratique »

– A propos de l'union politique, où vont vos préférences ? Vers un renforcement des pouvoirs du parlement ? La commission doit-elle devenir une autorité politique ? ou êtes-vous partisan de la création d'une nouvelle autorité politique ?

– Votre question présente trois aspects. Le premier concerne la possibilité de prendre au sein de la communauté des décisions plus efficaces. C'est une nécessité : c'est la question du vote à la majorité qualifiée. Il nous faut ensuite une communauté plus politique et plus démocratique, c'est-à-dire renforcer le rôle de la commission et, dans le même temps, le rôle du parlement. Si la commission était politiquement responsable devant le parlement, elle aurait plus d'autorité.

» Troisième aspect : l'Europe doit être moins bureaucratique, car tel est le danger qui menace une communauté en plein développement sans être responsable au sens politique du terme devant le parlement.

– Etes-vous favorable au système actuel de la présidence tournante qui est de plus en plus critiqué ?

– Je crois que c'est un bon système. De même la formule de la troïka me convient (1).

– Que pensez-vous de la création d'une deuxième chambre européenne qui serait une chambre des Etats ?

– Je préférerais que l'on améliore le fonctionnement politique et démocratique des institutions existantes, y compris les compétences du parlement européen, et qu'on leur confère une responsabilité politique, plutôt que de créer une institution nouvelle.

– Cela suppose un abandon accru de souveraineté alors que l'on devine dans plusieurs pays un début de révolte contre de tels abandons. Comment est-ce vécu aux Pays Bas ?

– Nous constatons les mêmes signaux. Celà est lié à des problèmes spécifiques comme par exemple celui des immigrants. Il s'agit d'une question presque culturelle, touchant au patrimoine historique des pays, à la notion d'identité nationale. Je crois qu'il faudrait essayer de faire émerger une identité régionale qui serait celle d'une Europe constituée de régions spécifiques, sans être un « melting pot » à l'américaine. Sur le plan de l'immigration, les pays membres de la communauté devraient définir une politique d'intégration des étrangers et, simultanément, harmoniser leur législation en matière de réunification des familles et à l'égard des demandeurs d'asile.

« Trop de Français à la tête des institutions communes »

– Quel est le sens politique de la candidature, contre celle de M. Jacques Attali, de M. Onno Ruding, votre ancien ministre des finances, à la présidence de la banque pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est ?

– Il est essentiel que nous soyons, dans la communauté européenne, des partenaires. Or, que voit-on aujourd'hui ? Des Français, d'ailleurs très capables, sont à la tête de la commission européenne, du conseil de l'Europe, de l'OCDE et du FMI. J'apprécie énormément ces responsables mais il ne serait pas sage de n'avoir que des Français au sommet de nos institutions communes. Au moment où un homme comme M. Ruding, non seulement ancien ministre des finances pendant huit années mais qui a également été banquier et membre du conseil d'administration du FMI à Washington, est disponible, le bon choix politique est de donner un sens à la notion de partenariat.

– Quelle est votre position à l'égard de la crise lituanienne ?

– Je pense en permanence aux Lituaniens. Il me semble essentiel que le gouvernement de Moscou et la Lituanie trouvent le chemin des négociations, dans la dignité, pour élaborer le droit à l'indépendance des Lituaniens dans l'ensemble de leurs intérêts.

– Faites-vous une différence entre intervention militaire et asphyxie économique ?

– Je préfère répondre à une autre question : Comment pouvons-nous répéter le succès des Polonais, autre peuple catholique et nationaliste, qui a commencé il y a plusieurs années sa « longue marche » ? Comment créer une situation semblable pour les Lituaniens, tout en atténuant la crainte de Moscou d'établir un précédent pour les autres républiques, de perdre un accès stratégique à la mer ? Ce processus suppose de la patience de la part des Lituaniens et de la confiance de la part des dirigeants soviétiques. Nous pouvons y contribuer de notre façon en invitant les deux parties au dialogue.

– De façon plus générale, comment analysez-vous la position de Mikhail Gorbatchev ?

– C'est un miroir de la situation politique de l'URSS. Il renvoie une double image : d'une part la force, le courage d'être démocrate, d'être humaniste, d'avoir confiance plus dans les hommes que dans le système ; d'autre part, l'incertitude, les maigres résultats économiques, la peur de l'instabilité, des minorités ethniques. M. Gorbatchev est au centre de ce miroir, au milieu de cette double image. Certains disent qu'il exagère dans un sens, les autres qu'il va trop loin dans la direction opposée. A cet égard, la Lituanie est un test.

Propos recueillis par JACQUES AMALRIC et CHRISTIAN CHARTIER

(1) La troïka est constituée du président en titre de la Communauté, de son prédécesseur et de celui qui lui succédera à l'expiration du mandat de six mois.

هكذا من الاصل

Avec l'accord des Français

L'Australie revend au Pakistan cinquante Mirage

L'accord de la France et le mécontentement de l'Inde

AMÉRIQUES

NICARAGUA : La passation de pouvoir

Le maintien du général Ortega à la tête de l'armée crée un profond malaise

MANAGUA

de notre correspondant en Amérique centrale

La décision de la nouvelle présidente de la République, Mme Violeta Chamorro, qui a pris ses fonctions mercredi 25 avril, de maintenir le général Umberto Ortega à la tête de l'armée, a provoqué un profond malaise au sein de la coalition au pouvoir et de l'électorat antisandiniste.

Les dirigeants de la Contra ont aussitôt réagi en annonçant qu'ils ne démobiliseraient pas leurs troupes *« avant le 10 juin, selon un accord signé la semaine dernière »* tant que le frère de l'ancien président de la République ne serait pas limogé.

Depuis la défaite du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) aux élections du 25 février, la rumeur voulait que le général Ortega serait maintenu dans ses fonctions au nom de la « réconciliation nationale ». Selon l'entourage de Mme Chamorro, il fallait *« ménager les sandinistes »* qui pouvaient être tentés de recourir aux armes pour se maintenir au pouvoir. *« La quasi-totalité des officiers sont sandinistes,* faisait-on remarquer. *L'appareil militaire reste entre leurs mains, et il serait donc imprudent de provoquer un affrontement avec ceux qui détiennent les armes ».*

Cette approche « pragmatique » avait été rejetée par des secteurs importants de l'UNO, qui regroupe quatorze organisations politiques, des conservateurs aux communistes.

A la suite d'une intense campagne menée par deux stations de radio, Mme Chamorro avait laissé entendre, au début du mois, que le général Ortega *« n'exercerait aucune fonction dans son gouvernement ».* Son plus proche conseiller, M. Antonio Lacayo, qui est aussi son gendre, avait reconnu qu'il s'agissait d'une question *« délicate »,* car *« le général Ortega est considéré comme le responsable de la guerre par une bonne partie de la population nicaraguayenne ».*

Il semble que Mme Chamorro ait finalement changé d'avis à la suite des très fortes pressions exercées par les sandinistes, qui, en organisant de nombreuses grèves au cours des derniers jours, ont prouvé qu'ils pouvaient créer le chaos si les nouvelles autorités ne se pliaient pas à leurs exigences. De plus, en acceptant de repousser au-delà du 25 avril la démobilisation de la Contra, les sandinistes estimaient sans doute avoir fait une concession importante qui devait être payée de retour.

Avant d'annoncer le maintien du général Ortega à la tête de l'armée, Mme Chamorro se serait assurée auprès de Washington que cela ne mettrait pas en péril le vote du Congrès en faveur d'une aide de 300 millions de dollars pour le Nicaragua (les Etats-Unis avaient envoyé à Managua une délégation de quatre-vingt-quinze personnes dirigée par le vice-président, M. Dan Quayle). Elle a également reçu l'appui décisif du président vénézuélien, M. Carlos Andres Perez, qui s'est prononcé, en privé, en faveur de cette forme de cohabitation à la polonaise.

Les adversaires de cette décision, en particulier le nouveau vice-président de la République, M. Virgilio Godoy, évoquent plutôt le cas du Chili où le général Pinochet a réussi à imposer sa présence au nouveau gouvernement démocratiquement élu. A peine nommés, trois ministres ont annoncé leur démission dans la nuit de mardi à mercredi, au cours d'une rencontre tumultueuse avec les conseillers de Mme Chamorro. Parmi eux, le président du Conseil supérieur de l'entreprise privée (COSEP), M. Gilberto Cuadra, qui détenait un portefeuille économique. L'appui du patronat étant essentiel pour la reconstruction du pays et la relance économique, cette démission pourrait avoir de graves conséquences pour le nouveau gouvernement, qui sera finalement composé, pour l'essentiel, de technocrates.

BERTRAND DE LA GRANGE

COLOMBIE

Attentat à la voiture piégée : une dizaine de morts

L'explosion d'une voiture piégée, au passage d'un camion transportant une unité d'élite de la police, aurait fait, mercredi 25 avril, une dizaine de morts dans le centre de Medellin, fief des barons colombiens de la drogue. La bombe, composée d'environ 200 ilos d'explosifs, a sauté dans un quartier résidentiel et commercial. Selon un rapport préliminaire, un policier et quatre civils ont été tués et une quarantaine de personnes, dont neuf policiers, ont été blessées, certaines très grièvement. – (*Reuter.*)

L'intérêt des Etats-Unis pour Managua n'est plus ce qu'il était...

WASHINGTON

de notre correspondant

Considéré comme sauvé du communisme et ne constituant plus un danger pour les protégés des Etats-Unis en Amérique centrale, le Nicaragua ne semble plus guère intéresser les Américains. En dépit des injonctions de la Maison Blanche, le Congrès n'a toujours pas voté l'aide de 300 millions de dollars proposée par l'exécutif. Et la passation du pouvoir à Managua n'a reçu aux Etats-Unis qu'une couverture médiatique relativement modeste.

Bien lointaine semble déjà l'époque où le Nicaragua était un sujet brûlant à Washington, où la Contra était au centre de la plus longue bataille politique qui ait opposé le Congrès à l'administration (celle de M. Reagan). Seules les interminables poursuites judiciaires contre les protagonistes de l'« Irangate » apportent encore, de temps à autre, quelques bouffées affadies du passé.

A en croire un élu démocrate qui, à la Chambre des représentants, a joué un rôle important dans la discussion de l'aide au Nicaragua, ce pays, au même titre que le Panama, n'est que *« de médiocre importance »* pour les Etats-Unis. A la veille de la passation de pouvoir, la commission compétente du Sénat a pourtant fini par approuver les crédits souhaités par le président Bush. Le vote par le Sénat proprement dit ne devrait plus traîner.

Mais pour parer au plus pressé, M. Bush a débloqué de sa propre autorité une aide médicale d'urgence de 2,5 millions de dollars afin de fournir en médicaments les établissements de soins du Nicaragua. Par la même occasion, le président américain a rayé le Nicaragua de la liste des pays « marxistes-léninistes », ce qui est une manière d'autoriser désormais des crédits et des garanties qui devraient stimuler le commerce extérieur de Managua. Enfin l'administration a décidé de permettre au Nicaragua de vendre certaines quantités de sucre aux Etats-Unis.

Ces diverses mesures, pas plus que les encouragements prodigués sur place par le vice-président Dan Quayle, ne suffiront sans doute pas à Mme Chamorro pour s'acquitter avec *succès de la « tâche difficile »* qui l'attend, pour reprendre l'expression du porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater. Ce dernier a néanmoins ajouté que l'administration ferait *« tout son possible »* pour contribuer au rétablissement économique du pays.

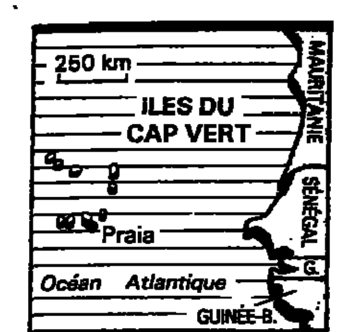
JAN KRAUZE

AFRIQUE

Des Canaries à l'Angola

Les charmes discrets de la diplomatie cap-verdienne

« Un petit pays comme le nôtre qui ne saurait se rendre utile, ne servirait à *rien* », constate M. Pedro Pires, premier ministre du Cap-Vert depuis l'indépendance, en 1975, et secrétaire général adjoint du parti unique... qui ne le sera bientôt plus. Ce mini-Etat africain composé de dix îles sur lesquelles vivent tant bien que mal 350 000 habitants, à 500 kilomètres au large de Dakar, s'est donc employé à justifier son existence en apportant modestement et discrètement sa pierre au dénouement de conflits qui le dépassent.



Dieu sait si ces terres océanes, vu leur position stratégique dans l'Atlantique sud, ont été convoitées par les grands de ce monde, qui ont vainement cherché à y disposer de bases ou simplement de facilités militaires. Les dirigeants cap-verdiens ont refusé de s'écarter d'une politique de *« non-alignement actif »* qui leur permet, aujourd'hui, d'offrir leurs services à tous ceux qui les sollicitent, à quelque camp qu'ils appartiennent.

« Nous n'avons aucune prétention hégémonique », explique M. Pires, qui vient de faire une visite privée à Paris. Et qui plus est, *« lors de notre guerre de libération nationale, nous avons acquis une certaine expérience diplomatique. »* Ce n'était donc pas ressembler à la grenouille de la fable que de vouloir jouer les entremetteurs.

Au lendemain de l'indépendance, les autorités cap-verdiennes dissuadèrent l'Organisation de l'unité africaine de faire campagne pour l'émancipation des îles Canaries afin de *« ne pas gêner le processus de démocratisation en cours à Madrid »*, indique M. Pires. Une dizaine d'années plus tard, elles acceptèrent de donner asile à une poignée de Basques espagnols, membres présumés de l'ETA, pour *« rendre service à un pays avec lequel nous entretenons de bons rapports »*, note le premier ministre.

Lorsque, pour la première fois, en 1979, Angolais et Sud-Africains décidèrent de se parler, ce fut au Cap-Vert qu'ils choisirent de se rencontrer. Le pays-hôte finit, très vite, par être mêlé à leurs discussions. *« On a pris goût à ce jeu diplomatique,* avoue M. Pires. *Nous avons facilité les choses entre les uns et les autres et gardé le contact avec les négociateurs qui nous informaient, quand les conversations n'avaient pas lieu chez nous. »*

Payés de retour

Pour les dirigeants de Praia, *« rien ne vaut des discussions directes, même à un niveau très bas »*. A leurs yeux, *« un conflit africain doit être résolu en Afrique par les Africains eux-mêmes. »* Il n'empêche que l'accord sur le retrait des troupes cubaines d'Angola et la mise en route du processus d'indépendance de la Namibie a été signé, en décembre 1988...à New-York. Il n'aurait pas déplu aux dirigeants cap-verdiens qu'il le fût à Praia, mais, soucieux de ne pas trop interférer dans le jeu des grands, ils n'en ont pas fait un drame.

A l'époque où il était encore très mal vu de les fréquenter, les dirigeants de Pretoria trouvèrent commode d'utiliser Praia comme lieu de rendez-vous discret soit avec leurs homologues américains, soit avec les nationalistes namibiens. Leur compagnie aérienne, bannie du ciel africain, ne posait-elle pas ses avions sur l'île de Sal ?

« Avant même l'indépendance, nous avions promis à Pretoria que nous ne remettrions pas en cause cet accord », précise M. Pires. Les autorités cap-verdiennes ne voulaient pas être rangées dans le camp des *« radicaux »* par ceux dont elles attendaient une aide économique. En outre, *« compte tenu d'une situation économique incertaine »*, les droits d'atterrissage représentaient un acquis non négligeable : environ 15 % des recettes en devises au moment du plus fort trafic.

Maintenant que les choses commencent à bouger du côté de Prétoria, les autorités de Praia vont-elles user de leur entregent pour faciliter le dialogue ? *« C'est aux parties en cause de négocier directement et sur place »*, juge prudemment M. Pires. *« Il faut faire un geste politique en direction du président De Klerk »*, estime-t-il cependant. Mais, *« pas question pour le Cap-Vert de prendre les devants en reconnaissant l'Afrique du sud. »*

Des négociations directes, il s'en prépare aussi entre le gouvernement angolais et les rebelles de l'UNITA et, à cet égard, le nom de Praia a été avancé. On évoque aussi un face-à-face entre les autorités mozambicaines et les *« bandits »* de la RENAMO : *« Nous serions honorés d'être sollicités, mais nous sommes en dehors de ce processus de paix »*, assure M. Pires. Reste, pour l'heure, le conflit qui s'éternise entre la Mauritanie et le Sénégal, les deux voisins du Cap-Vert. *« Nous avons des contacts avec les parties »*, souligne simplement le premier ministre.

Toute cette énergie dépensée en conciliabules par les Cap-Verdiens ne l'est pas en vain. Car, de leurs bons offices, ils sont payés de retour. *« En faisant cela, nous défendons nos intérêts »*, admet M. Pires. Pour s'en sortir, cette ancienne province portugaise sans grandes ressources a su vendre les charmes discrets de sa diplomatie...

JACQUES DE BARRIN

ZAÏRE

Nomination d'un nouveau premier ministre

Un professeur de quarante-huit ans, M. Lunda Bululu, a été nommé, mercredi 25 avril, par le président Mobutu, chef du gouvernement de transition. Chargé de mettre en place les changements annoncés par le chef de l'Etat, mardi, dans un discours à la nation, M. Bululu est juriste de formation, agrégé de l'enseignement supérieur en droit des gens de l'université libre de Bruxelles. Il a été, pendant de nombreuses années, conseiller juridique à la présidence de la république avant d'exercer, depuis 1985, les fonctions de secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale. De son côté, le responsable de l'Union démocratique pour le progrès social (UDPS) au Zaïre, M. Etienne Tshisekedi Wa Malumba, qui était jusqu'à présent en résidence surveillée, a déclaré, à Kinshasa, lors d'une conférence de presse, que *« le président Mobutu a été obligé de restituer le pouvoir au peuple, sous la pression de la rue »*. Il a ajouté que *« le maréchal Mobutu n'est plus le chef de l'Etat »* et que son mouvement ne participera donc pas à des discussions avec lui. A son avis, *« le mobutisme a vécu puisque le parti-Etat a disparu du fait de Mobutu lui-même »*. Celui-ci avait, dans son discours, reconnu *de facto* le droit de ce mouvement d'opposition de compter parmi les trois partis autorisés.

Réagissant à la nomination de M. Bululu, M. Marcel Lihau Ebua, le président de l'UDPS, qui vit aux Etats-Unis, a estimé que le chef de l'Etat faisait ainsi la preuve qu'il décidait seul en choisissant *« des personnes à lui »*. *« Nous sommes en faveur d'une réconciliation nationale mais le président Mobutu croit encore qu'il peut prendre des décisions en attendant que tous les Zaïrois s'y conforment »*, a-t-il conclu. – *(AFP.)*

SOUDAN

Les exécutions de Khartoum indisposent l'Egypte

L'exécution, après un jugement expéditif, de vingt-huit officiers accusés de *« haute trahison »*, mardi à Khartoum, au lendemain de l'annonce d'une tentative de putsch, paraît avoir indisposé les responsables égyptiens. Selon des informations de bonne source, la presse étatique aurait reçu pour instruction de rendre compte le plus sommairement possible de l'événement et sans commentaire, ce à quoi elle s'est strictement conformée.

Par ailleurs, selon cette même source, une information selon laquelle le président égyptien Hosni Moubarak a eu un entretien téléphonique mardi avec le chef de la junte soudanaise, le général Omar Hassan Al Béchir, et qui figurait dans la première édition de certains journaux, a été par la suite retirée. On a également remarqué que les dirigeants égyptiens n'ont envoyé aucun message de félicitations aux responsables soudanais à la suite de la découverte du coup d'Etat, comme il est de coutume.

PROCHE-ORIENT

ISRAEL : la première visite d'un chef d'Etat est-européen

Jérusalem réserve un accueil exceptionnel à M. Vaclav Havel

JERUSALEM

de notre correspondant

Premier président d'un pays d'Europe de l'Est à être jamais venu en visite officielle en Israël, le Tchécoslovaque Vaclav Havel a reçu, mercredi 25 avril, un accueil exceptionnel à Jérusalem. La pompe et la cordialité illustraient le cours nouveau des relations entre l'Etat hébreu et une région du monde chère à nombre d'Israéliens.

La presse lui a réservé la première place, et l'écrivain-président était l'objet de tous les honneurs. Même avant la rupture des relations entre Israël et le bloc de l'Est, intervenue en 1967, aucun responsable tchécoslovaque de haut niveau ne s'était rendu à Jérusalem. Le seul « précédent » serait celui de la visite que Thomas Mazaryk, premier chef de l'Etat tchécoslovaque, fit en Palestine en... 1930. Le fait que Vaclav Havel ait choisi de *« venir nous voir pour sa première visite au Proche-Orient*, disait un haut fonctionnaire, *témoigne du réalignement de la diplomatie de l'ex-bloc socialiste »* – dont tous les membres ont renoué avec Israël ou sont en passe de le faire. L'Allemagne de l'Est vient d'annoncer son intention d'établir – pour la première fois – des relations avant l'été.

Avec une modestie assez peu coutumière aux responsables européens en tournée dans la région, en général tous porteurs d'une « solution », Vaclav Havel a tenu à souligner d'emblée qu'il n'était pas *« un spécialiste du Proche-Orient »*. Il n'en avait pas moins reçu M. Yasser Arafat à Prague il y a deux semaines et a donc rendu compte de cet entretien au premier ministre Itzhak Shamir – qui lui a aussitôt répliqué qu'il ne fallait jamais donner crédit aux déclarations du chef de l'OLP.

Une élite intellectuelle de talent

Les Israéliens suivent avec attention l'évolution des relations entre la centrale palestinienne et le bloc de l'Est. De 1967 à la récente débandade des partis communistes, elles furent privilégiées. C'était notamment le cas avec la Tchécoslovaquie, qui a longtemps entraîné les cadres militaires de l'OLP – une centaine par an – et fourni certains groupes radicaux en explosifs et en armes. Au ministère des affaires étrangères, *« certains responsables*, écrit le Jerusalem Post, *estiment que cette assistance a pris fin, mais d'autres n'en sont pas si sûrs »*. L'histoire a déjà connu bien des retournements : le tout jeune Etat d'Israël n'aurait pas tenu le coup face aux armées arabes, en 1948, sans les livraisons d'armes tchécoslovaques.

M. Vaclav Havel doit rencontrer les Israéliens originaires de Tchécoslovaquie qui forment ici une élite intellectuelle de talent : hauts fonctionnaires, notamment diplomates, universitaires, journalistes, hommes d'affaires. Il assistera à une réunion exceptionnelle des délégués de la Diaspora juive mondiale d'origine tchécoslovaque, descendants des très vieilles communautés de Bohême, de Moravie, du ghetto de Prague, et que le nazisme a décimées : selon les chiffres du mémorial Yad Vachem, 150 000 des 360 000 juifs de Tchécoslovaquie ont péri dans la Shoah.

ALAIN FRACHON

LIBAN

La guerre entre chrétiens semble devoir se perpétuer

BEYROUTH

de notre correspondant

Au moins quinze personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées dans les combats entre chrétiens qui ont repris mercredi 25 avril sur une grande échelle au Liban. Il s'agit sans doute de la plus violente bataille depuis près d'un mois entre les deux *« sous-réduits »* chrétiens. Aucune des tentatives de percer le front n'a cependant obtenu de résultat décisif dans la guerre qui oppose l'armée du général Aoun et les forces libanaises de M. Samir Geagea.

Est-ce une préfiguration de ce que va être désormais cette *« guerre dans la guerre »* du Liban ? Les lignes de front quotidiennement « réchauffées » et occasionnellement embrasées : cela rappelle étrangement, en plus violent, le long processus qui a fini par rendre quasi immuable la démarcation entre les deux secteurs, chrétien et musulman, de Beyrouth. Va-t-on vers le même schéma entre le *« secteur Aoun »* et le *« secteur Geagea »* ? On le craint fortement ici et le pronostic de la durée du conflit entre chrétiens a été fortement révisé à la hausse. *« Un ou deux mois ? Pourquoi pas un an ? Ou deux ? »*, entend-on dire fréquemment, avec lassitude, d'un côté comme de l'autre de la ligne de démarcation.

Pour la population du réduit chrétien, c'est un cauchemar presque pire que la guerre, surtout chaque fois qu'il faut subir l'épreuve du passage *« d'Est en Est »* – c'est-à-dire d'un sous-réduit à l'autre. Des tractations continuent cependant et l'espoir demeure qu'elles aboutissent *« le mois prochain »*. Mais il est devenu très mince. Il n'a pas en effet été possible de faire changer d'avis la Syrie qui soutient *« que rien ne presse »*. Par un de ces retournements de situation propres au Liban, Damas, soucieux d'empêcher un succès qui renforcerait trop les FL, contribue actuellement à maintenir le général Aoun en place, quitte à régler ses comptes avec lui plus tard.

LUCIEN GEORGE

Nouvelles incertitudes sur le sort des otages américains

L'adoption, mardi, par la Chambre des représentants américains d'une résolution affirmant que Jérusalem est la capitale d'Israël (*Le Monde* du 26 avril) a été condamnée par plusieurs pays arabes, tandis qu'un dirigeant intégriste libanais a appelé, mercredi 25 avril, les ravisseurs d'otages occidentaux à n'en plus libérer aucun à la suite de cette décision.

M. Hussein Moussaoui, chef du mouvement chiite Amal-Islamique faisant partie du Hezbollah pro-iranien, a appelé *« les groupes qui détiennent les otages à n'en plus libérer aucun »*, car, selon lui, l'adoption de cette résolution prouve que Washington a *« répondu au geste de bonne volonté qu'a constitué la libération de Robert Polhill »* par de *« la mauvaise volonté au plus haut niveau »*.

Pour sa part, l'ambassadeur de la Ligue arabe à l'ONU, M. Clovis Maksoud, a qualifié cette résolution d' *« imprudente et d'irresponsable »*. L'Egypte, seul pays arabe à avoir conclu la paix avec Israël, s'est déclaré *« extrêmement inquiet »* et a rappelé que cette résolution était en *« totale contradiction avec la politique officielle américaine »*. En Jordanie, le ministre des affaires étrangères Marwan Al-Kassem a estimé que cette décision donnait à Israël une *« justification et une légalité pour poursuivre ses agressions »* contre les Arabes.

Malgré cette levée de bouclier toutefois, le secrétaire d'Etat James Baker a exprimé l'espoir que la résolution de la Chambre des représentants n'empêcherait pas une libération d'otages américains au Liban. – *(AFP)*

L'enquête sur l'assassinat de Kazem Radjavi s'annonce difficile

La police cantonale vaudoise, chargée des investigations sur l'assassinat mardi à Tannay, dans l'ouest de la Suisse, de l'opposant iranien Kazem Radjavi, s'attend à une enquête *« extrêmement difficile »* après ce qu'elle considère comme un *« travail professionnel effectué avec une rapidité incroyable »*, a indiqué mercredi 25 avril son porte-parole.

La voiture des tueurs, qui avait été louée le 22 avril, a été retrouvée sur le parking d'un supermarché situé à proximité de l'aéroport de Genève-Cointrin. Ni l'enquête sur le client du loueur de voitures ni celle sur les passagers du vol à destination de Téhéran qui a quitté Genève quelques heures après l'attentat, n'ont abouti.

A Paris, un porte-parole des Moudjahidines du peuple a accusé l'ONU d'être partiellement responsable du meurtre. Selon lui, le rapport soumis en février dernier à la commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève *« sous-estimait les crimes de Téhéran et constituait un encouragement au terrorisme »*. Radio-Téhéran, pour sa part, a affirmé que l'assassinat s'inscrivait dans les *« règlements de comptes »* que se livrent entre eux les Moudjahidines et qui ont déjà fait de nombreuses victimes à Bagdad.

La Ligue pour la défense des droits de l'homme en Iran (LDDHI) basée à Paris, a rappelé que *« depuis de nombreuses années, nombre d'opposants iraniens ont été assassinés à l'étranger par des agents de la république islamique »*. – *(AFP, Reuter.)*

Dans l'incapacité de former un gouvernement

M. Pérès a passé la main à M. Shamir

JÉRUSALEM

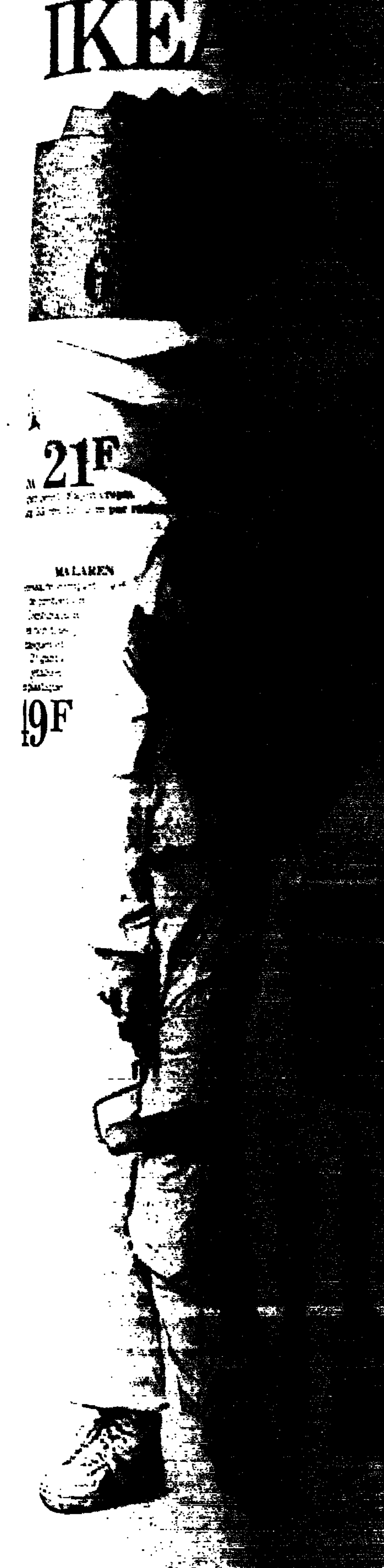
de notre correspondant

Le chef du Parti travailliste israélien, M. Shimon Pérès, a reconnu, jeudi 26 avril, son incapacité à rassembler une majorité de gouvernement et cédé ainsi la place à son rival du Likoud. M. Itzhak Shamir disposera, à son tour, d'un mois et demi pour trouver une issue à la crise gouvernementale ouverte à la mi-mars.

M. Pérès a été trahi par le parti religieux Shas, qui, après l'avoir soutenu lors du vote de la motion de censure du 15 mars, a finalement rejoint le Likoud au terme d'une laborieuse valse-hésitation. Le dirigeant travailliste comptait sur l'ultime recours du chef de la fraction « libérale » de la droite, M. Itzhak Modaï, pour franchir la barre des 60 députés qui lui aurait assuré une infime majorité de gouvernement. Mais, mercredi soir, M. Modaï, grand spécialiste des allées et venues entre la droite et la gauche au gré des offres qui lui sont faites, a lui aussi décidé de se rallier au Likoud.

Arrivé au bout de la période qui lui était impartie, M. Pérès a déclaré qu'il irait *« probablement »* trouver jeudi soir le président de l'Etat, M. Haïm Herzog, pour lui faire part de l'impasse dans laquelle il se trouvait et céder le terrain à M. Shamir, le chef du gouvernement de transition. M. Shamir avait été mis en minorité à la Knesset après qu'il eut refusé d'accepter le « plan Baker » sur l'organisation d'un dialogue israélo-palestinien. S'il devait, lui aussi, se trouver dans l'incapacité d'assembler une coalition de la droite et des partis religieux, il reviendrait aux Israéliens de trancher à l'occasion d'élections générales.

Al. Fr.



Nous aimerions bien qu'à l'heure des récompenses, on n'oublie pas que IKEA aussi a fait sa part de boulot !





C'est bien connu, chez IKEA, on est la modestie même. Mais pour les bisous, alors là on revendique le droit à la participation vu qu'on s'est donné de la peine pour que vous n'en ayez pas.

On vous a préparé des sets complets avec tous les outils, les instruments, les ustensiles pour tout coller, assembler, poser, peindre et réussir facilement sans vous en mettre partout. En plus, gâtés que vous êtes, les papiers peints sont préencollés, les dalles autocollantes, etc. Allez hop, un bisou.

Et qui est-ce qui a pensé à tout coordonner, les matières, les coloris, les motifs, les graphismes et tout et tout ? Vous en connaissez beaucoup des endroits où vous trouvez à la fois les sols qui vont avec les murs, les rideaux qui vont avec les canapés, les stores avec la bibliothèque, les dessus de lit avec les tasses du petit déjeuner ? Et tout ça dans toutes les couleurs possibles et imaginables ? Un bisou, un bisou, un bisou !

C'est pas fini, il y a encore les prix. Des prix si petits que vous allez pouvoir faire tout de suite ce que vous pensiez étaler sur un ou deux ans, histoire de vous refaire un peu. On parie même qu'il vous restera de quoi acheter plein de meubles, par exemple chez IKEA. Tout ça mérite encore un gros bisou, pour la grosse économie réalisée.

Et vos bisous à vous, c'est pour quoi ? Bon d'accord, c'est vous le déco. C'est vous le chef de chantier. Et c'est vous qui travaillez. Un peu. Parce que, entre les conseils et les modes d'emploi qu'on comprend dès qu'on sait lire, le boulot est déjà bien mâché. Si après tout ça vous n'y arrivez quand même pas, sachez qu'il y a une garantie de pose sur les revêtements de sol. On vous les reprendra avec le sourire mais peut-être pas avec un bisou...

Offre valable jusqu'au 6 Mai 1990 dans la limite des stocks disponibles.



IKEA PARIS NORD II. AUTOROUTE DU NORD. SORTIE ZI PARIS NORD. LUN - VEN : 10 H-20 H. SAM : 9 H-20 H. DIM : 10 H-19 H. NOCTURNE MER 22 H. TEL. (1) 48.63.20.25.	IKEA PARIS EVRY. AUTOROUTE DU SUD. SORTIE EVRY LISSES MENNECY. LUN - VEN : 10 H-20 H. SAM : 9 H-20 H. NOCTURNE JEU ET VEN 22 H. TEL. (1) 64.97.71.20.	IKEA LYON. ZAC DU CHAMP DU PONT ST-PRIEST. LUN - VEN : 10 H-20 H. SAM : 9 H-20 H. NOCTURNE JEU ET VEN 22 H. TEL. 78.26.49.49.	IKEA MARSEILLE. RN 113 CENTRE CIAL VITROLLES ESPACE. LUN - VEN : 10 H-20 H. SAM : 9 H-20 H. DIM : 10 H-19 H. TEL. 42.89.96.16.	IKEA LILLE. C. CIAL DE LOMME. BUS - METRO, STATION. ST-PHILIBERT LUN - VEN : 10 H-20 H. SAM : 9 H-20 H. NOCTURNE MER 22 H. TEL. 20.93.36.77.

RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS DANS TOUS NOS MAGASINS - MINITEL 3614 IKEA

POLITIQUE

Assemblée nationale : la réforme du conseil

L'opposition divisée perd la première manche

Par 297 voix contre 273, la motion de renvoi en commission déposée par M. Charles Millon, président du groupe UDF, sur le projet de loi relatif à la réforme de la saisine du Conseil constitutionnel, a été rejetée dans la soirée du mercredi 25 avril. L'opposition, qui avait cru trouver dans cette procédure un moyen de faire échec, au moins momentanément, au projet du gouvernement, n'a pas pu parvenir, dans la journée, à un accord entre les trois groupes. Dans l'entourage du premier ministre, on avait largement laissé entendre que le vote de la motion de renvoi serait interprété politiquement comme un refus définitif du texte par l'opposition. L'abstention, le vote « contre » et la non-participation au scrutin d'une vingtaine de députés UDC, UDF et RPR, ainsi que le soutien de quelques non-inscrits, ont permis le rejet de la motion.

Pendant deux jours, M. Pierre Méhaignerie a frôlé la schizophrénie. Président du groupe UDC, il était, comme la majorité de ses députés, favorable au projet de réforme du Conseil constitutionnel et très tenté de revendiquer, sur ce texte, l'indépendance des centristes par rapport à l'opposition. Mais, pendant les deux mêmes jours, par le hasard malheureux des présidences tournantes, M. Méhaignerie était également président de l'intergroupe, et contraint, à ce titre, de rechercher une position commune aux trois groupes de l'opposition.

De réunion de groupes en réunion d'intergroupe, M. Méhaignerie a donc tenté de concilier l'inconciliable, en se faisant l'avocat du diable. Devant les siens, d'abord, qui ne décoléraient pas contre ces tergiversations sans fin. Devant les groupes UDF et RPR, ensuite, qui ne pouvaient se résoudre à laisser la partie trop belle à la majorité, et maintenaient fermement leur pression au nom de l'union de l'opposition.

A la énième réunion de groupe, exaspéré par ces querelles d'opportunité politique, l'orateur centriste, M. Jean-Jacques Hyest, menaçait même, mi-sérieux, mi-ironique, de tout plaquer et de *« rentrer chez lui »*. Quant à M. Bruno Durieux, ardent défenseur lui aussi du projet, il constatait plus doctement que l'opposition vivait en pleine *« aporie »*, autrement dit, *« une difficulté d'ordre rationnel paraissant sans issue »*. Ce qui avait au moins le mérite de remonter le moral des troupes socialistes qui, comme M. Gérard Gouzes, se réjouissaient de voir l'opposition *« vivre son mini-congrès de Rennes »*.

En « comptant les consciences »

Du côté du RPR et de l'UDF, les visages s'allongeaient au rythme des annonces distillées sur les ralliements individuels – au sein même de leurs troupes – en faveur du rejet ou de l'abstention sur la motion de renvoi. Dans l'hémicycle, les petits papiers donnant des consignes de vote différentes de celles des groupes fleurissaient sur les pupitres. *« J'ai même scotché la mienne pour qu'elle ne disparaisse pas »*, indiquait dans les couloirs M. André Rossi (UDF). Les émissaires de Matignon et le rapporteur du projet, M. Michel Sapin (PS), actualisaient régulièrement leurs pointages en *« comptant les consciences »* qui leur étaient acquises.

Ces « consciences » avaient d'ailleurs pris soin de se regrouper à une distance raisonnable de leur président de groupe respectif. Ainsi a-t-on vu MM. Alain Madelin et François Léotard (UDF), réconciliés pour ce projet, assis côte à côte tout près des centristes, et rejoints par M. Patrick Devedjian (RPR) dont le soutien sans condition à la réforme, proclamé du haut de la tribune, mardi 24 avril, avait irrité plus d'un de ses collègues. M. Devedjian n'a pas pu toutefois échapper en séance à la colère, hors micro, de son président, M. Bernard Pons. Pendant ce temps, les orateurs inscrits dans la discussion générale rappelaient les grands enjeux du texte. Reprenant les critiques exprimées la veille par ses collègues, M. Gilbert Millet (PC, Gard) a renouvelé l'hostilité radicale de son groupe à un projet qui *« porte atteinte, une fois de plus, au rôle du Parlement »*. Pour l'orateur socialiste, M. Marc Dolez (Nord), cette réforme est au contraire *« un moyen de mettre un terme à une situation paradoxale : depuis 1974, le citoyen se retrouve seul à l'écart du contrôle de constitutionnalité »*. Comme M. Dolez, M. Hyest voyait dans cet élargissement de la saisine du Conseil constitutionnel, un moyen de *« conforter l'État de droit »*. En accord avec les grandes lignes du projet, l'orateur centriste a toutefois indiqué que la réforme du Conseil devait s'accompagner d'une réforme plus générale et *« urgente »* des *« relations entre l'exécutif et le législatif »*. M. Hyest a donc souhaité, parallèlement à ce projet, une revalorisation du Parlement, notamment par le renforcement des pouvoirs des commissions d'enquête et une meilleure indépendance de la justice. Il s'est également interrogé sur le bien-fondé de l'existence de la Haute Cour de justice et sur les limites à apporter à l'immunité parlementaire.

M. Millon : « manœuvre politique »

Après Mme Nicole Catala (RPR, Paris), le président du groupe UDF, M. Charles Millon, s'est efforcé, à son tour, de convaincre les députés, sinon de la nocivité du projet, du moins de la nécessité de le renvoyer pour approfondissement en commission. M. Millon a indiqué que son groupe était *« favorable »* à l'extension aux justiciables de la saisine du Conseil constitutionnel. Mais ce projet présente selon lui, de *« graves faiblesses : il révolutionne la justice sans comporter les garde-fous nécessaires ; il change la nature du Conseil constitutionnel sans en tirer les conséquences sur sa composition et son fonctionnement ; enfin, il modifie l'équilibre des pouvoirs sans introduire un supplément de démocratie »*.

Evoquant le refus du gouvernement de renvoyer ce texte en commission, M. Millon s'est interrogé : *« Que veut-on en réalité ? S'agit-il de voter sereinement une réforme constitutionnelle ou plutôt de faire perdre la face à l'opposition ? Il faut choisir entre réussir une manœuvre politique et réussir une réforme. Si vous voulez réussir la réforme, nous sommes des vôtres. Il faut alors écouter le Parlement et prendre en compte ses propositions »*. Une dernière fois, M. Millon a tenté de sauver l'idée de renvoi en commission, et, en début de soirée, une nouvelle réunion des présidents de l'intergroupe était convoquée. Toujours hostile à cette idée, M. Méhaignerie a alors proposé une autre solution : le retrait de la motion de renvoi, contre l'abstention de tous les groupes sur le vote final. L'UDF, y voyant un moindre mal, était décidée à le suivre. Mais, cette fois, c'est le RPR qui a mis son veto.

A la reprise de la séance, c'est donc à M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) qu'est échue la responsabilité de défendre la motion de renvoi en commission. Cette procédure, a-t-il souligné, n'est en rien *« une mesure dilatoire »* contre la réforme mais un souci d'*« approfondissement »*. Ne demandant même que *« quelques jours »* de répit, le député RPR s'est exclamé : *« Pour une réforme constitutionnelle, ne nous pressons pas ! »* La balle, trop belle, était saisie par M. Gérard Gouzes, qui a pris un malin plaisir à rappeler que, en 1974, la réforme constitutionnelle proposée par M. Giscard d'Estaing avait été déposée, débattue et votée en une dizaine de jours. Mais, afin de soigner la susceptibilité des « consciences » qui allaient devoir se prononcer quelques instants plus tard sur le renvoi en commission, on avait dépêché le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen, pour rappeler les engagements du premier ministre en faveur de l'organisation d'un grand débat sur les institutions, et indiquer l'« ouverture » du gouvernement sur certaines propositions de réforme. *« Ce n'est pas une échappatoire, mais nous voulons distinguer les problèmes »*, a indiqué le ministre. Et comme rien n'était à négliger, M. Poperen a même pris la peine de rassurer l'opposition : *« Personne, ici, ne veut faire perdre la face à qui que ce soit. »*

Le vote pouvait commencer, et c'est avec un soin tout particulier que chaque clé fut tournée. Subrepticement, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail mais aussi fondateur de la France unie, est venu s'enquérir du détail du scrutin. Histoire peut-être de s'assurer de la bonne tenue de ses partisans et de voir si, parmi les « consciences » qui s'étaient exprimées, ne figuraient pas quelques recrues potentielles pour son mouvement...

PASCALE ROBERT-DIARD

L'analyse des deux scrutins

■ ***Motion de renvoi en commission***

Par 297 voix contre 273, sur 574 votants, les députés ont rejeté la motion de renvoi en commission présentée par M. Charles Millon, président du groupe UDF. La répartition des votes s'établit ainsi :

– **PS** (272 membres) : 272 voix contre ;

– **RPR** (129 membres) : 127 voix pour ; 1 voix contre : M. Patrick Devedjian ; 1 non votant : M. Claude Barate ;

– **UDF** (91 membres) : 87 voix pour ; 4 voix contre : MM. Hubert Falco, François Léotard, Alain Madelin et André Rossi ;

– **UDC** (41 membres) : 25 voix pour ; 10 voix contre : M. Raymond Barre, Mme Christine Boutin, MM. Jean-Marie Daillet, Bruno Durieux, Edmond Gerrer, Henry Jean-Baptiste, Jean-Jacques Jegou, Bernard Stasi, Gérard Vignoble, Adrien Zeller ; 4 abstentions : MM. Jean-Pierre Foucher, Yves Fréville, Jean-Paul Fuchs, Hubert Grimault ; 2 non-votants : MM. Jacques Barrot, Jean-Jacques Hyest ;

– **PC** (26 membres) : 26 voix contre ;

– **Non-inscrits** (18 membres) : 8 voix pour : MM. Gautier Audinot, Léon Bertrand, Elie Hoarau, Jean Royer, Maurice Sergheraert, Christian Spiller, Mme Marie-France Stirbois, M. André Thien Ah Koon ; 10 voix contre : MM. Michel Cartelet, Jean Charbonnel, Serge Franchis, Alexandre Léontieff, Jean-Pierre Luppi, Claude Miqueu, Alexis Pota, Bernard Tapie, Emile Vernaudon, Aloyse Warhouver.

■ ***Vote sur l'ensemble du projet de loi***

Par 306 voix contre 246, sur 575 votants, les députés ont adopté le projet de loi constitutionnelle. La répartition des votes s'établit ainsi :

– **PS** : 272 voix pour ;

– **RPR** : 128 voix contre ; 1 non votant : M. Michel Noir ; (les députés RPR présents en séance jeudi 25 avril à 6 h 50, ont – par inadvertance ? – oublié de suivre la consigne de vote laissée par M. Patrick Devedjian, qui avait annoncé à la tribune qu'il voterait pour le texte) ;

– **UDF** : 84 voix contre ; 4 voix pour : MM. Pascal Clément, François Léotard, Alain Madelin, André Rossi ; 2 abstentions : MM. Jean-Guy Branger, Jean-Marie Caro ; 1 non votant : M. Paul Cholet ;

– **UDC** : 21 abstentions ; 16 voix pour : MM. Raymond Barre, Jacques Barrot, Mme Christine Boutin, MM. Jean-Marie Daillet, Bruno Durieux, Yves Fréville, Jean-Paul Fuchs, Edmond Gerrer, Hubert Grimault, Jean-Jacques Hyest, Henry Jean-Baptiste, Jean-Jacques Jegou, Bernard Stasi, Gérard Vignoble, Jean-Jacques Weber, Adrien Zeller ; 4 voix contre : MM. Claude Birraux, Bernard Bosson, Jean Briane, Michel Voisin ;

– **PC** : 26 voix contre ;

– **Non-inscrits** : 14 voix pour : MM. Gautier Audinot, Michel Cartelet, Jean Charbonnel, Serge Franchis, Alexandre Léontieff, Jean-Pierre Luppi, Claude Miqueu, Alexis Pota, Jean Royer, Christian Spiller, Bernard Tapie, André Thien Ah Koon, Emile Vernaudon, Aloyse Warhouver ; 4 voix contre : MM. Léon Bertrand, Elie Hoarau, Maurice Sergheraert, Mme Marie-France Stirbois.

L'attitude des centristes

Suite de la première page

Certes, il faut encore convaincre une majorité suffisante de sénateurs et même certains des députés encore réticents. Les premiers, plus sensibles à la tradition que les seconds, ne peuvent qu'être rebutés par une réforme qui limite la toute puissante du législateur.

User du droit de veto, que la Constitution leur accorde dans ce seul domaine, peut, évidement, tenter les sénateurs, qui souffrent tant de la discrétion habituelle de leurs travaux et qui recherchent toutes les occasions de revenir au premier plan de l'actualité. Encore faut-il que ces promoteurs des libertés fondamentales trouvent un prétexte « vendable » pour rejeter un texte qui en élargit le champ. Or la discussion à l'Assemblée nationale a montré que même ceux qui refusent le principe de la réforme n'osaient pas, à la notable exception des communistes et de quelques individualités de droite, le dire publiquement. Le risque sera-t-il pris au Sénat ? Le précédent du vote de la loi limitant le cumul des mandats, à la fin de 1985, prouve qu'il est des réformes que les élus ne peuvent repousser, quelle que soit leur envie.

La pression de Valéry Giscard d'Estaing

Tout n'est pas réglé pour autant, loin s'en faut, mais, aujourd'hui, les initiateurs de la réforme peuvent commencer à espérer. Pourtant, cela avait commencé sous les pires auspices, puisque la droite s'était d'abord orientée, sous la pression de M. Valéry Giscard d'Estaing, vers un refus pur et simple du projet, ce qui le condamnait à mort, les communistes y étant irréductiblement hostiles. Or, l'unité de l'opposition n'a pas résisté au débat : la droite avait espéré camoufler ses divisions, entre ceux qui étaient prêts à approuver le texte quoiqu'il arrive, ceux qui ne voulaient pas en entendre parler et ceux qui mettaient des conditions, légères ou importantes, à un vote positif, derrière une motion de renvoi en commission. Mercredi soir lors du vote sur cette motion, il y a eu vingt-deux francs tireurs ; il y en eu même quarante-cinq pour prendre le risque politique d'offrir une victoire parlementaire à la majorité en refusant de voter contre le projet.

M. François Mitterrand, qui n'aime rien tant que de semer la discorde chez l'adversaire, a toutes les raisons d'être satisfait des talents manœuvriers de son premier ministre, ou, plus exactement, des conseillers de celui-ci. D'autant que le président de la République, qui a eu l'initiative, au sens politique puis juridique du terme, de ce projet, ne peut qu'être le bénéficiaire de la manœuvre et du succès remporté dans l'opinion publique par cette réforme.

Les épines, toutefois, ne manquent pas. A la veille de l'orageux débat qui l'attend sur le statut de la Régie Renault, le gouvernement a eu la confirmation que les communistes et la droite peuvent mêler leurs voix lors de votes politiquement très sensibles, le PC apportant même son renfort à la manœuvre procédurière de la droite. M. Rocard a pu, aussi, s'apercevoir qu'en proposant une mise à plat du fonctionnement des institutions, il avait ouvert la boîte de Pandore.

Le débat technique a été, en effet, aussi net que de haute tenue. Il a donné, toutefois, une impression pour le moins curieuse. La bataille se livrait à front renversé : héritiers du gaullisme et libéraux contestaient certains des fondements mêmes de la Constitution de 1958, que défendaient les socialistes. M. Michel Sapin, le président socialiste de la commission des lois, ne voulait pas empêcher toute discussion sur des articles de la Constitution qui n'étaient, pourtant, pas en cause dans ce débat. Lors de la plupart des précédentes révisions constitutionnelles, cette possibilité avait été refusée à l'opposition d'alors, c'est-à-dire à la gauche. Cette fois, comme l'avait fait Edgar Faure en 1973, la recevabilité des amendements litigieux a été soumise à un vote de l'Assemblée, ce qui a permis, en fait, qu'ils soient discutés.

● **Amnistie.** – M. Alain Lamassoure a souhaité que les amnisties de crimes soient soumises à référendum. Le PCF a aidé le PS a repousser cette idée.

● **Référendum d'initiative populaire.** – Là aussi, le PCF a permis que soient rejetés les amendements de Mme Marie-France Stirbois (Eure-et-Loire, FN) et de M. Jacques Toubon (RPR, Paris).

● **Contrôle de la procédure référendaire par le Conseil Constitutionnel.** – Cette proposition de M. Ladislas Poniatowski (UDF, Eure) a été rejetée, l'UDC et le PCF ne participant pas au vote.

● **Contrôle de la nomination des membres du Conseil par les Assemblées.** – M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) souhaitait que les gardiens de la Constitution soient élus au suffrage universel. MM. Serges Charles (RPR, Nord), Toubon et Partick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) ont proposé diverses solutions de contrôle, par les parlementaires, des choix faits par le président de la République, ceux du Sénat et de l'Assemblée nationale. Elles ont toutes été rejetées, alors que le PCF les a, en général, approuvées, mais l'UDC n'a pas participé au vote ou a voté contre.

● **Election du président du Conseil par ses pairs.** – Cette idée de M. Mazeaud a été rejetée, bien que le PS ait, dans un premier temps, songé à l'approuver.

● **Incompatibilités professionnelles des membres du Conseil.** – M. Poniatowski voulait que cela figure dans la Constitution. A la demande de M. Sapin, cela ne sera inscrit que dans la loi organique.

● **Contrôle des actes du président de la République.** – M. Mazeaud et M. Charles Millon, président du goupe UDF, sont très attachés à cette idée, car ils n'acceptent pas que le chef de l'Etat soit la seule autorité qui puisse prendre des décisions éventuellement contraires à la Constitution. M. Toubon a convenu que cela mettait en cause *« l'esprit et la lettre »* de la Constitution et la tradition républicaine, mais il a estimé qu'étant donné l'évolution de la société, *« cette question devait être posée et faire l'objet d'un grand débat national »*. Bien que le député de Paris n'ait pas souhaité que cela soit tranché immédiatement, M. Millon a estimé que le vote de son amendement était suffisamment important pour justifier une demande de vérification du quorum de l'Assemblée. Cela, réglementairement, n'a eu comme effet que de suspendre les travaux pendant une heure et demie. M. Pierre Arpaillange ayant fait remarquer que l'amendemant *« mettait en cause le statut de la fonction présidentielle »*, il a été repoussé par le PS et le PC contre la droite.

● **Saisine du Conseil par pétition.** – Cette proposition de M. Francis Delattre (UDF, Val-d'Oise) a été rejetée dans les mêmes conditions.

● **Haute Cour de justice.** – M. Toubon a demandé, sans succès, sa suppression.

● **Place de droit au Conseil pour les anciens président de la République.** – M. Mazeaud voulait la supprimer. A la demande de M. Millon, il a retiré son amendement. Le PS l'a repris à son compte, et il a été adopté malgré l'opposition du ministre de la justice.

● **Voix prépondérante du président du Conseil.** – Sur la suggestion de M. Toubon, elle a été supprimée grâce aux votes de la droite, le PS ne participant pas au scrutin.

● **Droits fondamentaux.** – M. Toubon, avec la commission des lois, a entièrement récrit l'article premier du projet, qui crée le principe de l'exception d'inconstitutionnalité. Il voulait que soit fait référence à la conformité des lois à la Constitution plutôt qu'aux droits fondamentaux. Chacun reconnaît que les deux termes recouvrent exactement la même notion, mais la première figure déja dans le texte de la Constitution, alors que la seconde n'a pas de définition juridique. M. Arpaillange a fait adopter un sous-amendement pour que les deux termes figurent dans le projet, ne serait-ce que parce que M. Mitterrand avait parlé *« des droits fondamentaux »*. Malgré cela cette rédaction a été adoptée par tous les députés présents du RPR, de l'UDF, de l'UDC et du PS. Le principe de la réforme a ainsi été accepté à une trèslarge majorité.

● **Filtrage.** – M. Toubon a estimé que le deuxième filtrage des demandes des justiciables, celui effectué par la Cour de cassation et par le Conseil d'Etat leur donnait *« de fait un pouvoir d'appréciation de la constitutionnalité »* qui n'était pas acceptable. Mais il a convenu qu'il pouvait être utile au début de l'application de la réforme. Il a donc accepté, comme le gouvernement, que son principe soit retiré du texte de la Constitution pour ne figurer que dans celui de la loi organique, afin qu'il puisse être plus facilement supprimé dans l'avenir.

Il était près de 7 heures du matin... M. Mazeaud ne voulait pas que la discussion sur le projet organique commence, car il estime qu'il ne peut avoir lieu qu'une fois définitivement adopté la réforme de la Constitution. Le ministre de la justice a accepté de le retirer de l'ordre du jour, en demandant simplement qu'il lui soit donné acte que c'était à la demande de l'opposition, afin que le Sénat ne puisse lui reprocher de ne pas avoir connaissance officielle des conditions d'application de la modification constitutionnelle. Pour le président de la République, pour le gouvernement, pour les socialistes, l'essentiel était acquis, l'acte politique était posé.

THIERRY BRÉHIER

La réforme de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA)

La droite sénatoriale renforce les moyens de la commission des recours

La majorité sénatoriale a adopté, mercredi 26 avril, après l'avoir amendé, le projet de loi modifiant la loi de 1952 portant création de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) présenté au nom du gouvernement par M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales. Les sénateurs communistes et socialistes ont voté contre le texte modifié par le Sénat, qui vise à augmenter le nombre de magistrats susceptibles de présider les commissions chargées d'examiner les recours effectués par les demandeurs d'asile auxquels l'office a refusé de reconnaître la qualité de réfugié. En dépit de sa portée modeste, le projet de loi relatif à l'OFPRA a donné l'occasion aux sénateurs de débattre d'un aspect fondamental de l'immigration : le droit d'asile. Sur cette question, les clivages traditionnels ont été nettement redessinés entre la majorité sénatoriale, favorable à une définition restrictive du droit d'asile politique, et les groupes communiste et socialiste, soucieux de prendre en compte, les véritables *« persécutions »* que sont, selon eux, *« la faim et le sous-développement »*.

Au cours de l'examen de l'article unique du texte, la majorité sénatoriale a adopté, contre l'avis du gouvernement et des sénateurs communistes et socialistes, les propositions de M. Paul Masson (RPR, Loiret), rapporteur du texte au nom de la commission des lois, visant à accroître les moyens de la commission des recours pour accomplir sa mission. Elle a réduit de un mois à quinze jours le délai de saisine de celle-ci, institué une déclaration de domicile réel des demandeurs ainsi qu'une disposition plaçant l'étranger, en cas de rejet de la demande, sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière. Les sénateurs de la majorité ont enfin adopté un amendement prévoyant le dépôt par le gouvernement d'un rapport annuel pour *« améliorer l'information du Parlement »*.

G. Pa.

POLITIQUE

Assemblée nationale : la réforme du conseil constitutionnel et le changement de statut de Renault

La Régie nationale devient une société mixte

Les députés commençaient, jeudi 26 avril, l'examen du projet de loi de réforme du statut de la régie Renault, présenté par M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie. Mercredi, le premier ministre a été autorisé en conseil des ministres à utiliser l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, qui permet d'interrompre la discussion d'un texte et de le faire passer sans vote, les députés ne pouvant s'y opposer qu'en censurant le gouvernement. Le débat, en effet, pourrait tourner au marathon. Les communistes ont décidé de sortir le grand jeu parlementaire comme en décembre 1987, lorqu'ils s'étaient opposés, pied à pied, au projet Madelin de changement de statut de la régie Renault.

Une banalisation pas banale : Renault devient une société anonyme. Le changement de statut d'une entreprise qui est la principale du pays par la taille et la première des nationalisées ne peut être anodin. « *Confisquée* » en 1945 pour avoir été livrée par Louis Renault « *aux mains de l'ennemi* », Renault est, aujourd'hui, ramenée dans la « normalité » des sociétés anonymes, avec un capital divisé en actions et en droits de vote, et deux actionnaires : l'Etat, pour 75 %, et Volvo, groupe étranger privé, pour 25 %. Autre époque, autre emballage juridique : il fallait répondre aux impératifs de l'épuration et de la reconstruction ; il faut s'adapter à ceux de la mondialisation des marchés automobiles et de la compétition japonaise.

Un statut est le reflet d'une période. Celui de la régie Renault n'a donc pas cessé d'évoluer depuis 1945. Jusqu'en 1980 et au début de la crise, les textes écrits à la Libération, inspirés par une ambiance interventionniste et keynésienne (le Plan), conviennent. Il s'agit, *grosso modo*, d'accompagner la croissance régulière et profitable d'une production de masse, renvoyant à une consommation de masse. Environ cinquante mille voitures sortent des chaînes au lendemain de la guerre ; en 1980, année record, la Régie en produit deux millions cent mille.

La seule adaptation juridique que Renault connaisse, alors, est mineure : une loi de 1970, poussée par le premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas, donne un capital à la Régie dans le seul but qu'elle en cède une (petite) fraction à ses salariés. Ils n'en possédèrent jamais plus de 10 %, et leur part est aujourd'hui ramenée à 0,98 %. Le projet présenté par M. Fauroux se borne à changer le nom de ces actions (qui sont sans droit de vote) en certificats d'investissement, ce qui ne modifie strictement rien. La « participation » ne fait plus recette ; même le gouvernement Rocard, qui aurait pu lui redonner de l'élan, n'y a pas songé.

Une longue transformation

En 1976, une deuxième loi donne la possibilité à la Régie de prendre des participations dans d'autres entreprises. C'est alors le début de la crise, mais Renault est encore épargnée. Aussi croit-elle pouvoir, avec le très fort assentiment du gouvernement, reprendre des secteurs malades, comme les camions. La Régie devient un groupe. Arrive 1980, qui marque le début de la tempête. L'entreprise subit de premières pertes, et sa production tombe jusqu'à un million six cent soixante-dix mille de voitures en 1985. Renault va perdre, en cumulé, 33 milliards de francs entre 1980 et 1987, année du retour à l'équilibre. L'Etat fait en partie son « devoir d'actionnaire » et verse, sous des formes diverses, 20 milliards à l'entreprise.

Or, entre-temps, la France s'est engagée sur la route de l'intégration européenne. La Commission, considérant que les aides publiques faussent la concurrence, ne les autorise que sous condition de restructuration (suppression d'effectifs et d'usines). Il s'ensuit un différend entre Paris et Bruxelles, sur la façon de calculer les suppressions de capacité faites par Renault, différend qui perdure aujourd'hui encore. M. Alain Madelin, ministre de l'industrie de 1986 à 1988, promet que, en échange des aides, la Régie sera transformée en société anonyme. Le changement, on le sait, ne sera pas opéré, M. Jacques Chirac retirant finalement de l'ordre du jour du Parlement un projet de loi interprété comme un prélude à la privatisation d'une entreprise nationalisée par le général de Gaulle. Les socialistes héritent du dossier. Renault, fin 1988, doit adopter la législation comptable des sociétés anonymes, qui oblige à recomposer les fonds propres en cas de pertes trop lourdes.

Au bout du compte, la Régie a mué ; elle est devenue une société anonyme sans en porter le nom. Le projet de loi du gouvernement ne fait que parachever cette longue transformation. Il fait de la Régie une société anonyme avec des actions, une assemblée générale et des droits de vote dont l'Etat se réserve, par la loi, 75 %. En quoi le nouveau statut reflète-t-il l'époque actuelle ? Les historiens le diront, mais on peut essayer de relever deux caractéristiques « datées ».

D'abord, le statut est modifié en fonction d'un accord conclu avec le suédois Volvo, qui est un constructeur de haut de gamme et non de voitures « de masse ». L'ambition n'est plus de produire davantage, mais de produire mieux, renvoyant à une consommation différenciée et de qualité croissante. On pourrait y lire le signe d'une « fin de crise » que certains économistes qualifient de « *néo-fordienne* ».

Ensuite, on notera que l'entreprise est partiellement privatisée. Que l'Etat conserve 75 % (il faudra une nouvelle loi pour passer en deçà de ce nouveau seuil) n'est qu'une péripétie. Le « *ni privatisations ni nationalisations* » de M. Mitterrand n'aurait pas supporté une entorse plus grande. Pour l'essentiel, le projet introduit un partage « mixte » public-privé chez Renault, conformément à une tendance actuelle du capitalisme français (*le Monde* des 19 et 20 avril). On ne pourra pas ne pas voir aussi en Volvo le représentant phare de la social-démocratie suédoise, qui marie les profits privés et les intérêts publics.

Renault banalisée ? C'est loin d'être le cas. Derrière la Régie, il fallait voir la Libération. Derrière la société anonyme modelée aux contours de l'accord Renault-Volvo, il faut chercher les traits de la France du début des années 90.

ERIC LE BOUCHER

Lire nos informations sur l'accord entre Renault et Volvo en page 31

Le cumul des « sages »

Les péripéties du débat parlementaire sur la réforme du Conseil constitutionnel ressuscitent inévitablement la cohorte de critiques et de suggestions que son mode de recrutement et son fonctionnement n'ont pratiquement jamais cessé de nourrir. Gauche et droite ont alternativement alimenté ce débat intermittent, avec plus ou moins de bonne foi ou de mémoire, au gré des alternances politiques.

Le choix personnel par le chef de l'Etat et les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat de trois des neuf membres du Conseil sans explication ni nécessité de confirmation par d'autres représentants élus de la nation a tout naturellement enrichi un long feuilleton de soupçons ou d'accusations de « copinage » politique ou de récompenses personnelles.

Les années passant, on s'est aperçu que cette humaine faiblesse, à laquelle succombèrent parfois aussi bien le général de Gaulle que M. François Mitterrand ou M. Alain Poher, président du Sénat, n'entamait pas l'indépendance que l'institution dans son ensemble s'est progressivement forgée.

La nomination par le chef de l'Etat du président du Conseil constitutionnel a, elle aussi, encouru des critiques. Critiques qui résistent mal à une comparaison pragmatique avec les autres systèmes de désignation possibles du premier des neuf juges constitutionnels.

Règles peu contraignantes

En revanche, la définition des incompatibilités avec les fonctions de membre du Conseil constitutionnel est à la longue apparue insuffisante. En l'état actuel des textes qui régissent l'organisation du Conseil constitutionnel, ses membres ne peuvent appartenir simultanément au gouvernement, au Parlement ou au Conseil économique et social.

« *Pendant la durée de leurs fonctions*, précise encore l'ordonnance du 7 novembre 1958 portant loi organique, *les membres du Conseil constitutionnel ne peuvent être nommés à aucun emploi public ni, s'ils sont fonctionnaires publics, recevoir une promotion au choix.* » Le texte prévoit encore que les indemnités touchées par les membres du Conseil « *sont réduites de moitié pour les membres (...) qui continuent d'exercer une activité compatible avec leur fonction.* »

Ce sont ces règles peu contraignantes qui ont permis par exemple à M. Jean Cabannes, nommé en février 1989 par M. Poher, de continuer à exercer pendant près d'un an les fonctions de premier avocat général à la Cour de cassation dans lesquelles il vient d'être remplacé par M. Henri Dontenwille. Mᵉ Francis Mollet-Viéville, nommé en juillet 1987 par M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale en remplacement de Pierre Marcilhacy, décédé, continue de plaider. Si la réforme en discussion est adoptée, de telles situations, à l'avenir, feraient injure au bon sens et à la dignité.

Il a fallu l'infortune des urnes pour que M. Léon Jozeau-Marigné, nommé en février 1983 par M. Poher, abandonne, contraint et forcé, la présidence du conseil général du Lot. Et c'est l'issue d'un contentieux électoral qui l'a chassé du fauteuil de maire de Cahors où il était calé depuis 1965. Certes, l'expérience politiques de certains membres du Conseil leur sert souvent à déchiffrer des contestations. Mais de là à risquer d'être immergé dans la vie publique simultanément comme juge et partie...

Si les incompatibilités sont rendues beacoup plus rigoureuses à l'issue du débat en cours, il restera aux membres du Conseil la possibilité d'enseigner. Le président du Conseil constitutionnel, M. Robert Badinter, vient de reprendre son activité professorale à l'université Paris-I tout en continuant à animer un séminaire de l'Ecole des hautes études en sciences sociales. L'entrée, en février 1989, de M. Jacques Robert au Conseil constitutionnel n'a pas non plus interrompu la carrière d'enseignant de ce spécialiste des libertés publiques. Pour les juristes, qui rêvent quelquefois, pour des motifs compréhensibles mais pas décisifs, de voir tous les membres du Conseil issus obligatoirement de leurs rangs, cette exception restera comme un motif de consolation. Ou de jalousie.

MICHEL KAJMAN

Les communistes sont décidés à freiner le débat

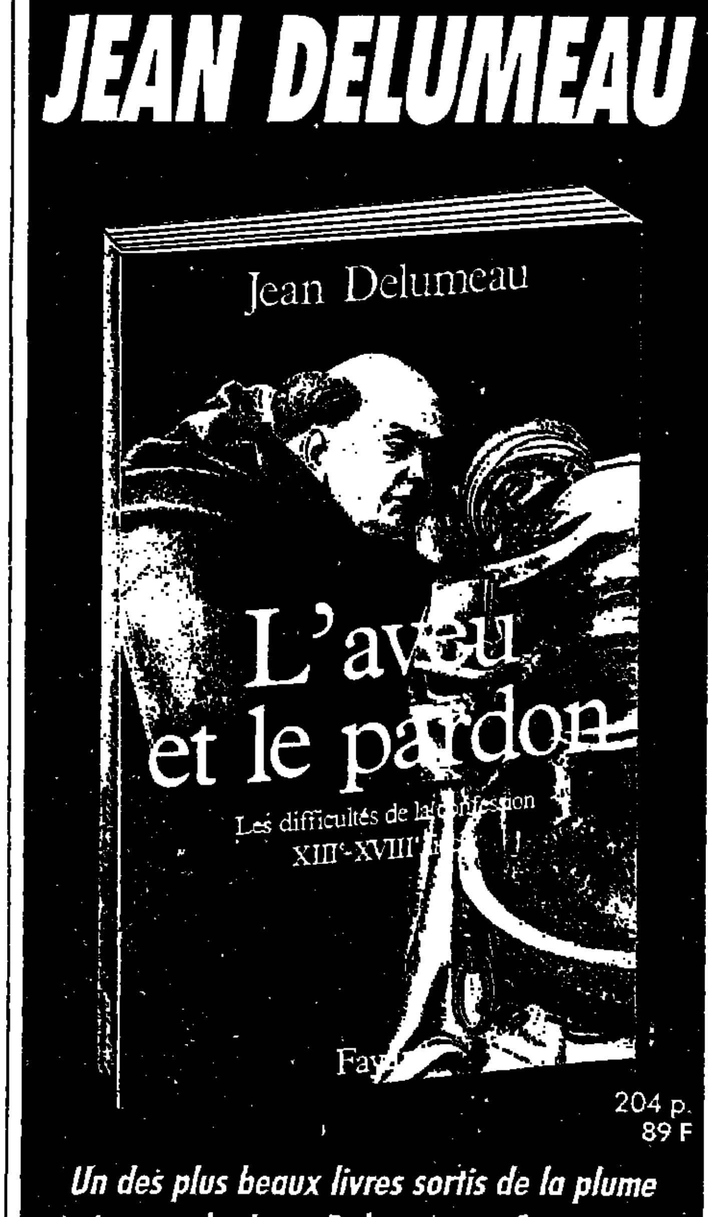
Le PCF est, aujourd'hui, tout aussi décidé qu'en 1987 à monter à l'assaut contre ce qu'il appelle le « *projet de privatisation* » de Renault. Pour freiner le débat, les députés communistes auront recours à toutes les motions de procédure : exception d'irrecevabilité (« le texte est anticonstitutionnel »), question préalable (« il n'y a pas lieu de délibérer »), motion de renvoi en commission. L'objectif est simple : tenir le plus longtemps possible. Mille trois cents amendements ont été préparés.

La discussion, prévue pour jeudi et vendredi, devrait, sans doute, déborder sur la journée de samedi, mais il paraît peu probable que l'Assemblée travaille dimanche, journée commémorative de la déportation. Si le débat allait jusqu'à son terme sans le couperet du « 49-3 », il devrait aboutir aisément à l'adoption du texte par une large majorité. Le groupe RPR semble s'orienter vers un vote favorable, tandis que l'UDF, plus en retrait (les positions sont inversées par rapport à 1987), pencherait plutôt pour l'abstention. Les voix centristes semblent acquises au projet de M. Roger Fauroux. Quant au groupe socialiste, il soutient ce texte.

Contrairement à ce que demandaient certains députés du courant Socialisme et République, il n'y aura pas d'amendement à l'article 3 du projet, qui précise que l'Etat contrôle « *directement ou indirectement* » les trois quarts des droits de vote de la future société Renault. Les amis de M. Jean Pierre Chevènement souhaitaient que le mot « *indirectement* » soit supprimé. Finalement, cette idée a été rapidement repoussée. Ainsi la future société disposera-t-elle d'une liberté de manœuvre plus grande, qui lui permettra d'augmenter son capital sans recourir nécessairement aux capitaux de l'Etat.

P. S.

□ **Le PCF veut un 1ᵉʳ Mai « *puissant* ».** – A l'occasion du centième anniversaire du 1ᵉʳ Mai en France qu'il veut « *puissant, unitaire et combatif* », le bureau politique du PCF a appelé, mercredi 25 avril, « *ses adhérents et ses organisations à contribuer au succès* » des manifestations organisées en province et à Paris par la CGT . Le bureau politique dénonce « *la politique de régression sociale, d'abandon national et d'atteintes aux droits et libertés démocratiques du gouvernement Rocard et du CNPF* (qui) *frappe chaque jour plus brutalement, et dans tous les domaines de la vie, les salariés de toutes catégories du public comme du privé* ».



Les questions d'actualité

M. Lalonde et les (petits) lapins du Larzac

Jeudi 19 avril, à Cahors (Lot), M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement, avait suscité de nombreux grincements de dents en résumant en deux formules lapidaires tout le bien qu'il pensait du système politique français . Après avoir estimé que la vie politique était « *nulle* », le ministre expliquait alors qu'il ne se rendait pas au Parlement par passion mais strictement « *parce qu'il paraît qu'il faut qu'on y aille* » (*le Monde* du 21 avril). Mercredi 25 avril, à l'occasion des questions d'actualité, M. Lalonde a pu montrer qu'il avait, le moment venu, le sens du devoir. Sagement assis au deuxième rang, il a assisté à la totalité de la séance, dans l'ombre tutélaire de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, écoutant avec application chaque orateur et prenant de temps à autre quelques notes.

Les députés de l'opposition, privés de leur tête de Turc favorite, M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux, à la tâche sur le projet de loi relatif à la saisine du Conseil constitutionnel, n'ont cependant pas voulu l'en tenir quitte à si bon compte. M. Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne), chargé de dire l'émotion des centristes devant l'amnistie de M. Christian Nucci, a donné le ton en portant un premier coup d'épingle. « *Quelques-uns s'ingénient, c'est grave lorsqu'il s'agit d'un ministre, à tenir des propos qui ne peuvent que susciter l'antiparlementarisme* », a-t-il déploré. L'acrimonie des députés a ensuite été détournée par la prestation réussie de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères. Pris à partie par l'opposition sur « *le certificat de bonne conduite décerné au colonel Kadhafi* » par la France au lendemain de la libération des derniers otages français, le ministre a fait état du « « *souvenir des remerciement adressés en mai 1988 à l'Iran de Khomeiny* ».

A son banc, M. Raymond Barre (UDC, Rhône) semblait boire les explications du ministre et opinait du bonnet avec la régularité d'un métronome.

M. Giscard d'Estaing « parlait d'or »

Interrogé ensuite, dans le contexte du blocus lituanien, sur la pertinence d'une participation de l'URSS à la future Banque européenne pour la reconstruction et le développement, M. Dumas a appelé à la rescousse un commentaire de M. Giscard d'Estaing. « *M. Giscard d'Estaing parlait d'or* », a-t-il dit, ironique, faisant derechef le bonheur de M. Barre.

M. Lalonde a pu penser qu'on l'avait alors oublié. M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), entré en cours de séance, s'est chargé de le rappeler en un instant au bon souvenir des députés de l'opposition. Furieux du départ « *au bout de quarante-deux minutes* » de M. Michel Rocard alors qu'il comptait lui poser une question portant sur la création en région parisienne d'un stade de cent mille places, M. Vivien a entrepris de séparer, au sein du gouvernement, le bon grain de l'ivraie. Il a épargné le « *charmant Bambuck* » et M. Jean Poperen, « *homme de qualité* », pour mieux concentrer ses piques sur le ministre de l'environnement. « *Je ne souhaite pas m'adresser à l'ineffable M. Lalonde, qui serait plus à sa place au camp du Larzac qu'ici. Je conseille à mes collègues de relire les écrits de M. Lalonde à qui je n'attache pas plus d'importance qu'à un petit lapin perdu dans le Larzac* », a-t-il pesté.

Mᵐᵉ Yann Piat (UDF, Var), chargée d'interpeller le gouvernement sur « *les propos de M. Brice Lalonde sur le Parlement* », a cru enfin pouvoir porter l'estocade. Las ! Le président de séance, M. Laurent Fabius (PS, Seine-Maritime), lui a signifié avec courtoisie que le temps de parole de son groupe était épuisé. Sauvé par le gong, le ministre de l'environnement, qui avait été vertement rabroué au sein du gouvernement pour ses propos jugés un tantinet désinvoltes, a pu alors méditer à loisir sur l'analogie avec un garenne qui venait de lui être faite.

G. Pa.

POLITIQUE

Au cours de la réunion du bureau exécutif

Les dirigeants du PS réaffirment leur volonté de réformer les élections locales

La réunion du bureau exécutif du PS, mercredi 25 avril, a été l'occasion pour les dirigeants socialistes de réagir aux propos tenus la veille par le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, devant les députés de leur groupe. Alors que M. Joxe avait envisagé avec réserve un redécoupage des cantons pour les élections départementales de mars 1991 (*le Monde du 26 avril*), les responsables du parti ont tenu à réaffirmer leur souhait qu'il y soit effectivement procédé, en affirmant que le maintien du cadre cantonal résulte non de leur volonté, mais de celle du président de la République.

M. Pierre Mauroy a rappelé les termes de la note qu'il avait adressée le 11 avril au premier ministre et au ministre de l'intérieur et dans laquelle il indiquait que, faute d'une représentation proportionnelle, et de préférence au système mixte envisagé, un temps, par M. Joxe, le PS souhaitait un redécoupage des cantons. M. Gérard Le Gall, jospiniste, membre adjoint du secrétariat national, a fait valoir que cela suppose l'envoi, par le ministre de l'intérieur, d'une circulaire aux préfets, les invitant à consulter les instances départementales des formations politiques sur leurs propositions de redécoupage, à partir de critères démographiques permettant de réduire les inégalités de représentation.

M. Gérard Collomb, membre adjoint du secrétariat national auprès de M. Mauroy, est revenu, ensuite, sur la question du regroupement des élections locales, pour souligner que le PS souhaite qu'il soit opéré au plus tôt. M. Gérard Lindeperg, membre du secrétariat national, coordinateur du courant rocardien, a abondé dans ce sens. M. Lindeperg a rendu public, d'ailleurs, après la réunion du bureau exécutif, un communiqué dans lequel il affirme qu' *« on ne peut renvoyer à la fin du siècle l'éventualité d'un regroupement des élections locales »* et que celui-ci doit intervenir *« dès les prochaines cantonales et régionales, prévues en 1991 et 1992 »*. Devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Joxe avait envisagé, au contraire, la date de 1997.

Campagne contre le racisme

Le bureau exécutif a discuté, aussi, de la situation sociale et s'est prononcé pour une revalorisation rapide des bas salaires. Le débat stratégique sur les élections législatives de 1993, amorcé par un échange entre fabiusiens et rocardiens au cours des derniers jours (*le Monde* des 24 et 25 avril), a été renvoyé à une réunion ultérieure du bureau exécutif. Ce dernier a approuvé la campagne du parti contre le racisme, à laquelle le comité de coordination, qui réunit les représentants des cinq courants autour de M. Mauroy, avait donné son accord il y a deux semaines.

Préparée par M. Bernard Roman, proche du premier secrétaire, chargé, au secrétariat national, de la communication, et par Mme Claire Dufour, jospiniste, membre adjoint du secrétariat, chargée des droits de l'homme, cette campagne consiste en une affiche portant le sigle et la signature du PS et demandant : *« Le racisme sera-t-il le mur des Français? »* Cette affiche, conçue avec le publicitaire Daniel Robert, est destinée à une mise en place militante, pour laquelle deux cent mille exemplaires sont prévus, et à une apparition sur cinq mille panneaux commerciaux à Paris, puis en province, dans la première quinzaine de mai. Des encarts sont prévus dans deux quotidiens les 2 et 3 mai.

Dans l'esprit de ses promoteurs, cette campagne, prévue par l'accord conclu entre les courants après le congrès de Rennes et préparée en un mois, s'adresse prioritairement à l'électorat de gauche, qu'elle vise à mobiliser contre l'extrême droite mais, aussi, contre une droite perméable aux thèmes du Front national.

PATRICK JARREAU

Les socialistes sont divisés sur la vocation bancaire de la Poste

LEs députés socialistes ont entendu, mercredi 25 avril, le ministre des postes et télécommunication et de l'espace, M. Paul Quilès, à propos du projet de réforme de ce secteur. L'Assemblée nationale débattra de ce projet de loi à partir du 9 mai. Deux points demeurent en discussion pour le groupe socialiste : la question du contrôle parlementaire sur les futures structures et la mission de poste en matière de prêts individuels.

Sur le premier point, les députés socialistes souhaitent un large pouvoir de contrôle du Parlement. Le ministre va dans le même sens. Sur le second point, les avis sont partagés au sein du groupe socialiste : la Poste doit-elle se muer en réseau bancaire classique ?

M. Quilès avait affirmé, le 19 avril dernier, devant la commission des finances, que le projet confirmait la place spécifique dans le système financier français des services financiers de la Poste, *« qui ont pour mission de participer au financement du logement social, de contribuer à la politique économique et de constituer un réseau de référence »*. Il avait indiqué que ces services seraient transférés, tout en conservant leur autonomie, au nouvel exploitant et qu'ils pourraient exercer leurs activités non seulement pour des tiers, mais pour leur propre compte, les étendre aux assurances et diversifier leur partenariat.

Il avait ajouté que, conformément à la réglementation communautaire, les services financiers de la Poste ne seraient pas soumis à la loi bancaire, *« ce qui paraît justifié puisqu'ils alimentent la trésorerie de l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations, mais que les règles applicables seraient définies par la loi et le cahier des charges »*.

□ **Le PS et le projet de loi sur le travail précaire.** – Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, a indiqué mercredi 25 avril que les députés de son groupe *« ne voulaient pas casser mais amender l'accord »* du 24 mars sur le travail précaire . C'est cet accord qui est à la base du projet *de loi Soisson* que le Parlement doit discuter prochainement. « On ne peut pas *se considérer comme lié par l'accord »* entre les partenaires sociaux et qui a été signé, pour le moment, par les syndicats CFDT, CFTC et CFE CGC a précisé M. Mermaz.

□ **M. Daillet quitte le groupe UDC.** – M. Jean-Marie Daillet, député de la Manche, qui a adhéré au mouvement La France unie de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, a donné sa démission du groupe UDC de l'Assemblée nationale, afin de siéger dorénavant parmi les non-inscrits.

□ **Le conseil municipal de Leucate porte plainte contre son maire.** – Treize conseillers municipaux de Leucate (Aude) sur dix-neuf et le secrétaire général de la mairie ont déposé une plainte contre le maire de la ville, M. Antoine Azeau (PS), pour détournement de fonds publics. Ils reprochent à M. Azeau, également président de la Société d'économie mixte d'aménagement du littoral audois, d'avoir utilisé des fonds municipaux pour régler une facture de 133 000 francs, représentant le coût d'aménagement d'un terrain de camping appartenant à Mme Jeanne Fabre, troisième adjoint au maire.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 25 avril, à l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

• L'enseignement français à l'étranger

« L'Agence pour l'enseignement assurera la gestion des établissements d'enseignement relevant aussi bien du ministère des affaires étrangères que du ministère de la coopération. Des représentants du personnel, des parents d'élèves et des Français de l'étranger siègeront au conseil d'administration de l'Agence et participeront ainsi à la gestion de ce service public.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des relations culturelles internationales a présenté une communication sur l'enseignement français à l'étranger. (...)

Les crédits budgétaires pour 1990 ont augmenté de 8 %. Cet accroissement a permis de stabiliser le montant des droits de scolarité payés par les familles, de développer la formation continue des personnels et d'améliorer la rémunération des personnels titulaires recrutés localement.

Un nouveau régime de rémunération des personnels titulaires, défini en concertation avec leurs représentants, entrera en vigueur le 1er septembre 1990.

• La coopération avec l'Europe de l'Est

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget et le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères ont présenté au conseil des ministres une communication sur le développement de l'aide de la France et de sa coopération avec les pays de l'Europe centrale et orientale.

La France apporte sa contribution à l'installation dans ces pays d'une démocratie pluraliste, d'un Etat de droit et d'une économie de concurrence.

Ainsi la France est-elle à l'origine de la création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Les ressources de celle-ci, soit 10 milliards d'écus, lui permettront de jouer un rôle important dans le développement de ces Etats, en apportant son aide aux infrastructures et au secteur productif privé qui bénéficieront respectivement de 40 % de de 60 % des interventions de la Banque.

∴

Le conseil des ministres a adopté un plan d'urgence qui correspond à une enveloppe de 200 millions de francs.

1. – Le gouvernement français a pour priorité de développer des programmes de formation et d'assistance technique dans tous les domaines.

La France a proposé, au plan communautaire, la mise en place d'une Fondation européenne pour la formation et du programme TEMPUS qui accroît notamment les possibilités d'échanges universitaires.La Fondation France-Pologne a été créée. Elle est dotée de 90 millions de francs sur trois ans.

A la suite des travaux de la Commission mixte franco-soviétique, six mille cadres soviétiques seront formés par la France dans les trois ans qui viennent.

Pour l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale, sept cents bourses d'études et deux cent cinquante bourses de recherche supplémentaires seront attribuées dès la rentrée prochaine ; plusieurs centaines d'élus, de syndicalistes, de fonctionnaires et de responsables d'associations seront formées ; des programmes importants de formation dans les branches professionnelles telles que le bâtiment et les travaux publics (mille personnes) et les métiers de la distribution (deux cents personnes) seront lancés.

De nombreuses actions d'expertise et d'assistance technique ont été engagées dans le domaine des réformes économiques, notamment sous l'impulsion du secrétaire d'Etat chargé du Plan.

2. Le gouvernement s'attache à faciliter le développement de la présence des entreprises françaises dans cette zone.

Plusieurs mesures, en particulier l'ouverture de lignes spécifiques de crédit à l'exportation, ont été prises pour accompagner l'action de nos entreprises dans leur prospection et leurs exportations et contribuer ainsi à la modernisation économique de ces pays.

La France encourage l'implantation d'entreprises françaises. Un fonds de garantie, doté de 100 millions de francs, vise à réduire le risque économique de perte en fonds propres. Le financement des investissements en Pologne bénéficie d'aides budgétaires.

3. – L'action scientifique, culturelle et audiovisuelle de la France dans les pays d'Europe centrale et orientale est renforcée.

Des centres culturels vont être ouverts à Moscou, Sofia, Bratislava, Leipzig et Dresde. Dès la rentrée scolaire 1990, un effort particulier sera fait en matière d'enseignement du français dans les écoles, grâce notamment à l'ouverture de classes bilingues. Dans l'enseignement supérieur, les filières francophones vont être développées ainsi que la formation d'enseignants du français.

L'audience de Canal France International, de TV 5 Europe et de la Sept sera élargie. Dès le mois de mai, les programmes de la Sept seront rediffusés en Tchécoslovaquie et en Pologne. Les principaux centres universitaires seront dotés d'équipements permettant de recevoir les chaînes françaises diffusées par satellites.

∴

La mission pour la coopération avec les pays d'Europe centrale est orientale coordonnera l'ensemble de ces programmes.

Au total, le montant des crédits de coopération avec l'Europe centrale est orientale passera ainsi de 120 millions à 320 millions de francs dès cette année.

• Les urgences médicales

Le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale a présenté au conseil des ministres une communication sur le plan du gouvernement en matière d'urgences médicales.

(*Lire p. 14*)

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, réuni mercredi 25 avril, a décidé le mouvement préfectoral suivant :

ARDENNES : M. Philippe Callède

M. Philippe Callède, préfet hors cadre, est nommé préfet des Ardennes en remplacement de M. Pierre Sebastiani, nommé, en février, préfet de la Dordogne.

[Né le 28 avril 1931, à Philippeville (Algérie), M. Philippe Callède est licencié en droit et breveté de l'ENFOM. Chef de cabinet du préfet de Tlemcen, de novembre 1961 à août 1962, il est affecté au ministère de l'intérieur. En décembre 1966, il devient directeur du cabinet du préfet de la Charente, puis, en août 1967, directeur du cabinet du préfet de la Réunion. Secrétaire général de l'Ariège (1970-1975), sous-préfet d'Argentan (1976), secrétaire général des Deux-Sèvres (1978), secrétaire général des Vosges (1980), il est sous-préfet de Forbach jusqu'en février 1983, puis nommé secrétaire général de la préfecture du Nord. Commissaire de la République de l'Aveyron, en mars 1985, il avait été nommé hors cadre en juin 1987.]

COLLECTIVITÉS LOCALES : M. Hubert Perrot

M. Hubert Perrot, préfet hors cadre, a été nommé délégué pour l'action extérieure des collectivités locales.

[Né le 3 novembre 1934 à Lyon (Rhône), M. Hubert Perrot, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, est chef de cabinet du préfet des Landes de 1962 à 1964. Chef puis directeur de cabinet du préfet de l'Ain jusqu'en 1966, il devient chef du service d'information des maires au ministère de l'intérieur.

Nommé directeur de cabinet du préfet du Pas-de-Calais en 1968, il est appelé auprès de M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat chargé des affaires étrangères, en tant que chef de cabinet, en 1969. En janvier 1971, il devient chargé de mission auprès de M. Robert Poujade, ministre de l'environnement, avant dêtre nommé secrétaire général de la préfecture de l'Ain en 1972.

Chef de cabinet de Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, de juin 1974 à mai 1976, il est secrétaire général du Gard jusqu'en 1978. Chef du service de sécurité au secrétariat général de la défense national jusqu'en 1980, il est nommé sous-préfet de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), avant de devenir directeur de l'administration à la préfecture de Paris, en 1984, puis préfet de la Lozère, en octobre 1987, avant d'être nommé hors cadre en juillet 1989.]

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

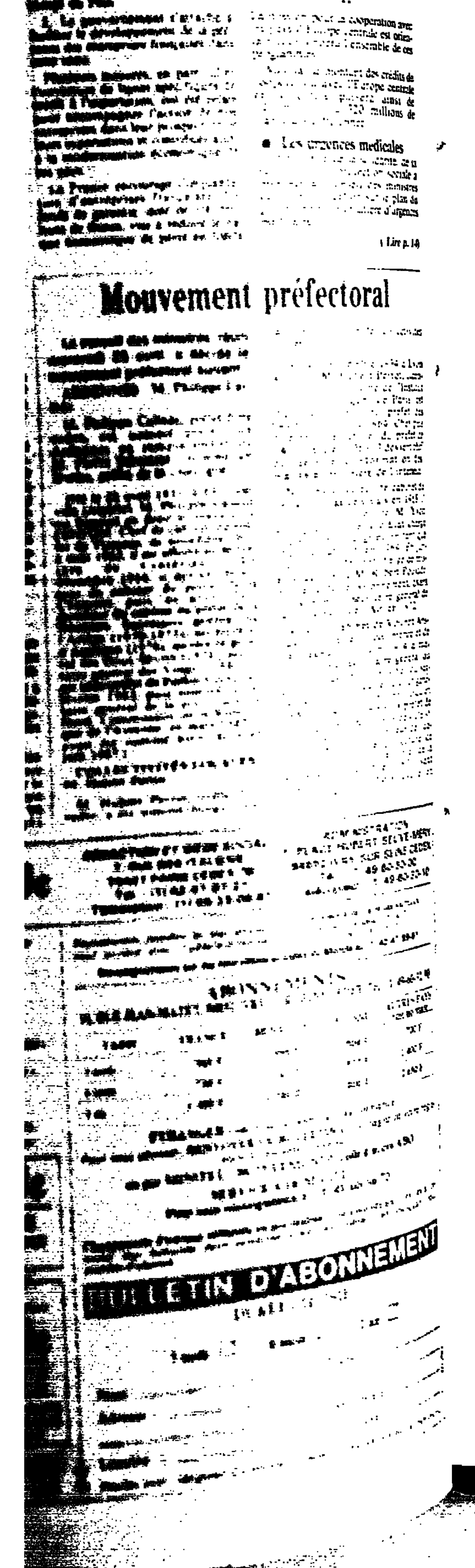
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61



Malgré les révélations du « Canard enchaîné »

EDF estime que la sécurité des centrales nucléaires est en progrès

Malgré les révélations du « Canard enchaîné » dans son édition du 25 avril, la direction d'Electricité de France persiste et signe (*le Monde* du 26 avril). M. Lucien Bertron, directeur délégué à la division production-transport, a déclaré mercredi 25 avril : *« Jamais aucun commando n'a pu pénétrer dans la salle de commande d'une de nos centrales nucléaires après chargement du réacteur en combustible. »*

Personne ne conteste que des actions destinées à éprouver *« le risque et la perméabilité de nos centrales nucléaires »* ont été menées tant par des agents de la DGSE et de la DPSD (ex-sécurité militaire) que par des équipes d'EDF même. Et l'une d'entre elles au moins a abouti puisque, dans la nuit du 28 au 29 octobre 1987, deux agents de la DGSE ont franchi dans un premier temps la clôture ceinturant le site de la centrale du Bugey (Ain).

Puis, dans un deuxième, ils passèrent celle qui encercle les tours de réfrigération (1) de la tranche n° 5, au pied desquelles ils déposèrent deux charges explosives factices avant d'installer un lance-roquettes pointé sur le bâtiment qui abrite le combustible de ce réacteur. Inquiétant, même si la direction d'EDF affirme que la situation *« s'est considérablement améliorée depuis 1987. »*

A preuve, dit-elle, la tentative contrariée ce week-end de pénétration dans la centrale de Golfech (Tarn-et-Garonne) et celle étouffée rapidement, d'entrée par effraction dans la centrale de Paluel (Seine-Maritime). On se prend quand même à songer à ce qu'un commando véritablement organisé serait capable de faire, en pensant au tir de roquette que la centrale nucléaire de Creys-Malville avait essuyé voici quelques années.

« Le pire des cas, dit-on à EDF, *serait le déclenchement par un commando d'un incendie criminel dans la salle de commande d'un réacteur. Mais nous disposons heureusement d'une salle permettant dans ce cas d'arrêter le réacteur et de le mettre en sûreté. »* Encore faut-il pouvoir pénétrer jusqu'à la salle de commande en ayant évité toutes les défenses et abusé le personnel de la centrale.

C'est-à-dire les quelque 80 personnes – dont la moitié appartiennent à EDF – assurant la sécurité de la centrale, sans compter les chiens de ronde.

Reste que seule la multiplication des tentatives de pénétration peut améliorer la sécurité des installations. Des tentatives comme celles que met en œuvre EDF ou celles, plus imprévues, que lancent les pouvoirs publics. Reste aussi que seul le contrôle permanent des personnes travaillant sur le site – avant ou après sa mise en service – peut permettre de repérer des éléments indésirables.

J.-F. A.

(1) Electrifiée depuis dans toutes les centrales.

Les « simulations » guerrières des services secrets

Les révélations du *Canard enchaîné* lèvent indirectement un voile sur les activités en temps de paix du service « action » de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Formé de militaires réguliers (11e régiment parachutiste de choc et des commandos au camp de Quelern, en Bretagne) et de civils clandestins (au camp de Cercottes, dans le Loiret), ce service « action » s'entraîne en permanence lors d'opérations simulées qui le préparent à affronter des circonstances de crise ou de guerre dans lesquelles le gouvernement déciderait d'engager la DGSE.

C'est le cas, aujourd'hui, de ces attaques fictives contre les sites nucléaires de l'EDF. Mais il y a assurément bien d'autres interventions, demeurées plus ou moins discrètes, à mettre au compte du service « action » en France, comme ces opérations dirigées contre les écluses de navigation fluviale, des transformateurs d'alimentation électrique, des réservoirs d'eau potable, des relais de télévision, des bassins portuaires, des centres de transmissions des PTT, des aéroports, voire les cortèges officiels de personnalités politiques en déplacement.

A chaque fois, le but de ces exercices est simple : montrer la fragilité ou la vulnérabilité des installations les plus « sensibles » du territoire national, ou les failles dans le dispositif de protection des responsables les mieux surveillés.

La DGSE n'est pas la seule institution à s'exercer de la sorte. Dans les enceintes proprement militaires ou dans les usines d'armement, la Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD), qu'on appelait autrefois la Sécurité militaire (SM), joue elle aussi les *trouble-fête*.

Et c'est là, précisément, avec l'EDF, que le bât blesse dans le cas présent. Les spécialistes de la DGSE travaillent, toutes comparaisons gardées, à la manière des unités Spetnaz, Vysotniki ou Raydoviki soviétiques, chargées des opérations spéciales (diversion, infiltration et guérilla) dans la profondeur du territoire adverse. Il s'agit de commandos de professionnels instruits, entraînés, compétents, motivés, qui forment le *nec plus ultra* de l'armée et auxquels on demande de désorganiser les lignes arrière en semant la panique dans les populations.

C'est dire que de telles opérations, sur un sol étranger, relèvent d'un acte délibéré de guerre de la part d'une puissance décidée à en déstabiliser une autre avant de l'agresser. Or, en la circonstance, les attaques simulées de la DGSE sur le mode militaire – à la manière de celles que son service « action » conduirait en temps de guerre – ont été montées contre l'EDF ou d'autres « cibles » en période de paix. C'est-à-dire dans des conditions où la sécurité en place n'est pas à son maximum.

Une convention gendarmerie-EDF

En l'occurrence, des textes de décembre 1980 et de juillet 1988 définissent, pour le premier, l'engagement de la gendarmerie dans la protection extérieure des sites nucléaires d'EDF (la sécurité intérieure est à la charge d'EDF) et, pour le second texte, les niveaux de la menace supposée (depuis la *simple manifestation d'écologistes* jusqu'au coup de main à but militaire, en passant par l'action isolée, une opération plus organisée, voire une intervention de destruction partielle). En clair, ce sont les instances gouvernementales et administratives qui déterminent le type de menace à laquelle il faut faire face, le cadre juridique et les moyens prévus pour la prévenir.

Avec d'EDF, la gendarmerie a conclu un accord de prestation de services payants, qui l'oblige à réserver, autour de chaque site nucléaire en question, une patrouille d'alerte vingt-quatre heures sur vingt-quatre (deux gendarmes) et un élément de quatre ou cinq gendarmes destiné à renforcer le premier détachement en moins de trente minutes. Ces gendarmes sont normalement prélevés sur les effectifs des pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) et des brigades territoriales, dans les départements. Soit environ trois cent cinquante gendarmes, qui continuent par ailleurs leur travail quotidien.

Au-delà, et plus spécialement s'il s'agissait de tenter de s'opposer à des agressions à caractère militaire, comme les simulations menées par les professionnels de la DGSE, c'est au gouvernement de décider des moyens supplémentaires à prendre. En période de tension grave ou de crise, *a fortiori* en temps de guerre, la gendarmerie recevait l'appui des armées pour organiser, dans le cadre de la défense du territoire, la protection de sites qui seraient alors classés parmi les points les plus sensibles en France. Dans ce cas de figure, on peut imaginer le renfort de l'armée de terre sous la forme d'une unité de deux cents à cinq cents hommes par « point sensible » à défendre.

Personne ne peut à l'avance garantir l'efficacité de cette formule. En revanche, dans ses simulations, le service « action » de la DGSE joue gagnant face à un dispositif du temps de paix.

JACQUES ISNARD

Un conseil interministériel sur l'eau

La France au régime sec

Le premier ministre, M. Michel Rocard, réunit jeudi 26 avril un comité interministériel sur l'eau, afin de mettre sur pied le « plan d'envergure » contre la sécheresse préconisé au début du mois par le président de la République lors d'un déplacement dans le Sud-Ouest. Ce plan devrait définir les mesures à prendre pour économiser l'eau, d'une part, et les travaux à entreprendre pour augmenter l'approvisionnement, d'autre part. Il sera présenté lors d'un prochain conseil des ministres.

Ce ne sont pas les giboulées de printemps de ces derniers jours qui vont inverser la tendance : à moins d'un miracle – printemps ou été « pourri », – une grande partie du sud de la France va manquer d'eau cet été. Dans les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, le déficit pluviométrique est d'ores et déjà pratiquement impossible à remonter. Entre le 1er août 1988 et le 31 décembre 1989, les stations météo du Sud-Ouest ont noté des déficits allant, selon les départements, de 250 à 500 litres d'eau au mètre carré ! Dans ces régions, la quasi-totalité des puits de moyenne profondeur (entre 5 et 7 mètres) sont à sec.

Lors de sa dernière réunion au ministère de l'environnement, le groupe « sécheresse » n'a pu que constater une situation jamais vue depuis des décennies : en plein mois d'avril, c'est-à-dire en une période où les précipitations hivernales et printanières remplissent d'habitude les retenues d'eau, les réserves stockées dans les barrages sont *« à des niveaux très bas »* et même *« souvent inférieurs à ce qu'ils étaient en 1989 à la même époque »*, alors que la sécheresse ne faisait que commencer.

Même le réservoir de Naussac (Lozère), censé soutenir le débit d'étiage de l'Allier et de la Loire, ne pourra jouer son rôle cette année. Comme, en outre, la neige s'est montrée très chiche sur le Massif Central, les Pyrénées et les Alpes du Sud, *« l'espérance de remplissage d'ici l'été est très faible »*. Les experts prévoient donc que, *« sauf pluies excédentaires pendant plusieurs mois consécutifs, l'irrigation ne pourra pas être assurée dans des conditions normales en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon »*.

En attendant les barrages

Les régions les plus touchées, d'ores et déjà, sont le Lauragais et la Montagne noire. D'après la Compagnie d'aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc, le département de l'Aude, du fait de la sécheresse de 1989, a consommé 13 millions de mètres cubes pour irriguer ses champs du Lauragais, alors qu'il suffit de 9,5 millions de mètres cubes en année normale.

Les derniers ouvrages réalisés n'apporteront que 10 % à 20 % d'eau en plus, ce qui ne suffira pas à combler le déficit.

Cette situation pousse les élus de l'EPALA (Etablissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents) à réclamer plus que jamais les barrages qu'ils avaient inscrits à leur programme mais que le gouvernement, sous la pression des écologistes, a décidé de « geler » en attendant de nouvelles études. *« Nous ne pouvons plus attendre,* explique le maire (PC) de Montluçon, M. Pierre Goldberg, en montrant le Cher au plus bas dans la traversée de sa ville. *L'EPALA doit construire le barrage de Chambonchard, sinon c'est la rupture ! »* Il est soutenu en cela par deux élus qui ne sont pas de son bord, M. Jacques Barrot, président (CDS) du conseil général de Haute-Loire, fervent partisan du barrage de Serre-de-la-Fare, et M. Royer, maire (RPR) de Tours et président de l'EPALA, qui se flatte d'avoir installé vingt mille habitants en zone inondable et se bat pour les protéger contre les crues.

Même si les travaux de ces barrages n'étaient pas gelés, il serait trop tard aujourd'hui pour construire des retenues suffisantes avant l'été. La saison sèche, pour certains, risque d'être difficile à vivre.

ROGER CANS

Nappes d'eau et pluies efficaces

Les giboulées, qui affectent la France depuis quelques semaines, font enfin tomber la pluie sur certaines parties du territoire métropolitain. C'est une bonne chose, certes, pour les sols. Mais pas pour la recharge des nappes superficielles (jusqu'à quelques dizaines de mètres de profondeur). Seules, en effet, sont efficaces dans ce domaine les pluies d'hiver (de septembre à la mi-mars).

Après le 15 mars et jusqu'à la fin de l'été, l'eau de pluie repart dans l'atmosphère, transpirée par la végétation ou évaporée par la température. Elle ne peut donc s'infiltrer dans le sol où elle recharge les nappes superficielles comme elle le fait de septembre à la mi-mars.

Mais il n'y a pas que les nappes superficielles. Existent aussi de grands aquifères profonds qui, à eux tous, contiennent quelque 100 milliards de mètres cubes d'eau. Malheureusement, comme l'explique fort bien le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), expert en hydrogéologie, les très grands aquifères, si étendus soient-ils, ne sont pas présents sous tout le territoire national.

Ils n'existent que dans les grands bassins sédimentaires (parisien, aquitain et aussi vallées de la Saône, du Rhône, du Rhin etc.). Leur alimentation est lente et leur inertie est très grande,mais leurs volumes d'eau sont tels que l'on peut y puiser sans problème toute l'eau dont on a besoin pour l'agriculture, l'industrie et les usages domestiques.

Beaucoup moins intéressants sont les aquifères karstiques, présents dans les fissures et les cavernes qui font du sous-sol calcaire un vrai gruyère. Les remplissages et les vidages sont très rapides et ces aquifères ne sont donc pas sûrs.

Il reste les régions qui ne possèdent que peu ou pas d'aquifères et dont l'alimentation en eau dépend presque uniquement des cours d'eau. Et par une malheureuse répartition des pluies, une partie des régions dépourvues d'aquifères n'a reçu cette année que très peu de pluies d'hiver.

Sont dans ce cas le Midi-Pyrénées, le Bas-Languedoc, le Roussillon, la Corse, une partie de l'Auvergne, des Alpes-Maritimes, de la Vendée, de la Charente-Maritime et de la Basse-Normandie. Il faut donc s'attendre, dans ces zones, à une situation difficile pour les mois à venir. Le risque de pénurie est grand et il faudra donc gérer celle-ci, ce qui est du domaine exclusif des autorités politiques nationales et locales.

Cela dit, la géologie et l'hydrologie ne se répartissent pas en fonction des limites administratives. En outre, existent beaucoup de particularités géologiques et hydrologiques locales qui pourront, ici aggraver, là atténuer les problèmes ponctuels d'agglomérations ou d'exploitations agricoles.

Y.R.

□ **Les panneaux solaires de Hubble sont déployés.** – C'est finalement avec un peu plus d'une heure et demie de retard, à 21 h 37 (heure française), que les astronautes de la navette spatiale américaine Discovery ont réussi, mercredi 25 avril, à larguer en douceur le télescope spatial Hubble. L'instrument, dont la mise en orbite était attendue depuis sept ans par la communauté scientifique, n'a pas quitté la soute de Discovery sans difficulté. Pendant un long moment en effet, l'un des deux panneaux solaires chargés d'alimenter en énergie électrique le télescope ne s'est pas déployé. Mais, à la troisième tentative, alors que deux des membres d'équipage, Kathryn Sullivan et Bruce McCandless, venaient de mettre leur scaphandre pur débloquer à la main le panneau récalcitrant, ce dernier a fonctionné. – *(AFP, UPI.)*

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Le plan pour les urgences à l'hôpital

• 208 millions de francs • 527 postes créés

M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, a présenté mercredi 25 avril, devant le Conseil économique et social, un « plan pour les urgences » médicales. Cet ensemble de mesures, qui fait suite au rapport que le professeur Adolphe Steg avait rendu public il y a un an, se traduira pour 1990 par un effort budgétaire supplémentaire de 208 millions de francs. Dès cette année, 527 postes, dont 118 de médecins, seront crées pour améliorer le fonctionnement des urgences.

Le rapport du professeur Adolphe Steg (CHU Cochin, Paris) sur « L'urgence à l'hôpital » ne sera pas resté lettre morte. Un an après que ce document dénonçant l'aspect *« kafkaien »* de l'organisation des urgences en France a été rendu public (*le Monde* du 12 avril 1989), le ministre de la santé a présenté un catalogue de mesures devant permettre, selon lui, *« dans le cadre de la réforme hospitalière engagée, de doter les hôpitaux français de services d'urgence modernes, adaptés aux besoins de la population »*.

Tous les hôpitaux ne sont pas concernés par le plan Evin. Dans un souci d'efficacité, les efforts seront concentrés sur les 208 hôpitaux les plus importants, parmi lesquels 21 centres hospitaliers régionaux et 96 centres hospitaliers généraux. Au total, 208 milions de francs supplémentaires seront consacrés en 1990, sur les crédits des directions régionales et départementales de l'action sanitaire et sociale, au renforcement du dispositif existant.

S'appuyant sur le rapport Steg qui dénonçait l'absence trop fréquente de médecins expérimentés dans les services d'urgence et la faiblesse des équipes paramédicales, M. Evin a décidé de créer 527 postes supplémentaires. Parmi ceux-ci, et pour assurer l'orientation médicale des patients à l'entrée des urgences, puis une présence continue d'un médecin expérimenté, 118 postes de médecins sont créés. Une partie de ces postes seront remplis par des médecins de ville, conventionnés avec l'hôpital et rémunérés à la vacation. En outre, 419 postes paramédicaux seront créés (dont 31 postes d'infirmières ou d'infirmiers psychiatriques).

Regroupement régional

L'amélioration des conditions d'accueil constitue le troisième volet de ce plan. Aucune mesure révolutionnaire n'est annoncée. Le plan se contente d'énumérer des mesures pratiques comme la signalisation du service depuis l'entrée ou les abords de l'établissement, ou encore, lorsque cela sera possible, une séparation de la prise en charge des urgences selon leur degré de gravité.

Afin d'éviter la trop grande multiplicité des structures d'urgence (plus de 500 dans les hôpitaux publics), le plan propose un regroupement par une restructuration concertée au niveau régional.

En ce qui concerne l'organisation des services d'urgence, deux démarches seront « encouragées » : l'individualisation de l'accueil des urgences en services ou en pôles d'activité – (cela, estime M. Evin, valorisera le rôle du médecin responsable de l'unité) – un renforcement de l'articulation entre les urgences et les autres services de manière à éviter une occupation des lits d'urgence au-delà de vingt-quatre heures.

Pour répondre, là encore, à une critique formulée dans le rapport Steg, il a été décidé de mieux former les médecins et les infirmiers à la spécificité des urgences.

Restait à tenter de désengorger les urgences. A trouver des mesures permettant d'éviter à nombre de patients de se présenter aux urgences alors que leur état ne le justifie pas. Un problème avant tout d'orientation, à l'origine en particulier d'attentes parfois inacceptables et insupportables. A cet effet, il a été décidé de renforcer la coordination entre les SAMU-SMUR et les services d'urgence, ainsi que de généraliser sur l'ensemble du territoire les centres 15 de réception et de régulation des appels. Et même si aujourd'hui 64 centres de ce type existent déjà couvrant plus de 70 % de la population, c'est encore insuffisant. Ce qu'a d'ailleurs rappelé M. François Mitterrand au cours du dernier conseil des ministres (nos dernières éditions du 26 avril) en manifestant son *« impatience »* devant le fait que ce numéro n'était pas encore généralisé.

A l'évidence, ces mesures vont dans le bon sens. Cela dit, le problème est tel, le mal est si profond qu'on est en droit de se demander si elles seront suffisantes. Ainsi que le remarque l'Intersyndicale nationale des médecins hospitaliers (INMH), *« un grand chapitre a été « oublié » : celui du statut des personnels médicaux ou non qui concourent aux activités d'urgence »*. L'INMH dénonce cette sorte de « prolétarisation » des métiers de l'urgence qui aboutit à ce que les urgences sont de plus en plus souvent assurées par des médecins étudiants étrangers ou par des praticiens sous-qualifiés. *« A quoi servirait donc de développer l'enseignement d'un métier que les praticiens ne veulent pas faire? »*, demande l'INMH.

Et puis, mais cela est une « plaie structurelle » dont souffrent bon nombre d'hôpitaux, il faudra bien un jour s'attaquer aux lieux mêmes où se déroulent les urgences. Ces salles exiguës, mal équipées, sources de tant d'angoisses et d'inquiétudes que l'on pourrait épargner aux malades.

FRANCK NOUCHI

SPORTS

Les résultats

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

L'Olympique de Marseille a assuré l'essentiel, mercredi 25 avril, en obtenant le nul à Saint-Etienne (0-0) lors d'un match en retard de la 28e journée du championnat de France. Le club marseillais reprend la tête du classement de la première division au détriment de Bordeaux. Monaco, grâce à un match nul à Mulhouse (1-1), conforte sa troisième place.

TENNIS

Tournoi de Monte-Carlo
(Résultats du mercredi 25 avril)

Deuxième tour : Courier (E-U) bat Ivanisevic (You) 6-3,6-1. Forget (Fra) bat Svensson (Suè) 6-4, 5-7, 6-1. Muster (Aut) bat Jaite (Arg) 6-3, 6-2. Agenor (Haï) bat Korda (Tch) 6-3,6-2. Rosset (Sui) bat Perez-Roldan (Arg) 6-1, 7-6. Gomez (Equ) bat Sanchez (Esp) 7-6, 6-4. Yzaga (Pér) bat Berger (E-U) 1-6,6-4, 6-1.Edberg (Suè) bat Arias (E-U) 7-6, 6-3. Leconte (Fra) bat Mancini (Arg) 6-4, 6-4. Skoff (Aut) bat Novacek (Tch) 6-3, 6-7,6-4. A guilera (Esp) bat Bruguera (Esp) 6-7, 6-4, abn. Edberg (Suè) bat Arias (E-U) 7-6, 6-3.

JUSTICE

Le procès de la révolte de la centrale de Saint-Maur (Indre)

Des peines de prison ferme requises contre les quatorze mutins

CHATEAUROUX
de notre envoyé spécial

Le procès des quatorze mutins de la centrale de Saint-Maur (Indre) accusés de *« séquestration et violences sur agents de l'administration pénitentiaire »* (*le Monde* des 25 et 26 avril) s'est achevé le mercredi 25 avril devant le tribunal correctionnel de Châteauroux. Le jugement, mis en délibéré, sera rendu lundi 28 mai.

Seize ans de prison ferme au total ont été requis par le procureur, M. Robert Baffert. Trois ans contre Yves Lovinoci, qui est apparu comme l'homme le plus efficace du *« système de sécurité »* mis en place dans la prison par la *« bande des Corses »* lors de la nuit d'insurrection du 12 au 13 novembre 1987 ; deux ans pour Daniel Koehl, un « perpète » qui s'est montré, durant ces trois jours de procès, le plus écorché et le plus bruyant – *« J'en n'ai rien à cirer. Je suis déjà mort dans ma tête. Vous pouvez m'achever »* ; un an pour le « politique » Pierre Albertini de l'ex-FNLC, qui, durant les débats, exerça un indéniable ascendant sur ses camarades. Les autres peines demandées sont de huit mois et un an. Les sept avocats ont tous demandé l'acquittement pur et simple.

Si ces peines sont prononcées, elles auront des effets multiplicateurs. Plusieurs détenus qui ont en instance des dossiers de mise en liberté conditionnelle ou de réduction de peine verront ces dossiers ajournés. Et Pierre Albertini, condamné à huit ans et mis en liberté conditionnelle fin 1989 après cinq ans de détention, devra retourner en prison pour quatre ans.

Symbole contre symbole

Pour le procureur, l'affaire était simple : il y a eu mutinerie organisée avec l'objectif d'une évasion massive et prise d'otages en vue d'éventuelles négociations. Seule circonstance atténuante aux termes de la loi : les otages ont été relâchés avant le délai de cinq jours.

Les avocats, l'un après l'autre, se sont efforcés de démonter cette explication bien lisse, et surtout de prouver l'incohérence de la situation judiciaire. S'il y avait eu organisation préalable, il fallait inculper pour association de malfaiteurs ; s'il y avait prise d'otages, l'affaire relevait des assises ; s'il y avait révolte concertée, il ne fallait pas se contenter de ces quatorze détenus – *« sélectionnés sur quels critères ? »*, et qui selon de multiples témoignages, ont assuré la sécurité des *« otages »* – mais amener dans le box des accusés les quatre cents mutins ou en tout cas les plusieurs dizaines nommément identifiés dans les dépositions des gardiens.

Le procès, pour les avocats, était donc *« insolite au plan pénal, incohérent au plan judiciaire, inconcevable au plan humain »*. Me Sylvie Sevendonck, qui plaidait pour Yves Lovinoci, souligna, par exemple, que si son client était le plus souvent cité dans les dépositions, c'est parce qu'il était le plus présent dans le rassemblement et la mise en sécurité des gardiens dans la mutinerie : *« Ce ne sont pas les casseurs qui sont devant ce tribunal, ce sont les protecteurs »* ; elle y voit le symbole d'un système pénitentiaire malade.

A propos de symbole, c'en est bien un qui fut, semble-t-il, à l'origine de la mutinerie. La veille, un détenu, Marcel Egea, passionné de peinture, qui avait demandé en vain depuis une semaine un petit pinceau, avait, en guise de protestation, grimpé sur l'unique arbre de la cour centrale et refusait de descendre. Alerté, le sous-directeur, M. Pierre Gimenez, fit alors couper l'arbre à la tronçonneuse, sous les hurlements des détenus. *« C'était le seul signe de nature dans ce monde de béton clos*, dira Me Sevendonck. *L'administration a abattu l'arbre, les détenus ont cassé les ordinateurs. C'était symbole contre symbole. »*

GEORGES CHATAIN

La reddition des funambules de Strangeways

Suite de la première page

Puis, rigolard, Martin Brian il déguste son breakfast sous les caméras pointées en permanence depuis le début des événements, en comédien rompu à la tradition populaire du théâtre. La radio vient de mettre en garde les mutins contre la nourriture avariée pillée dans les cuisines. Au fil des quatre semaines de siège, Martin et ses amis ne cesseront de « jouer » leurs ripostes avec un art shakespearien de la farce.

C'en est trop. Dimanche 22 avril, M. David Waddington, secrétaire du Home Office (ministère de l'intérieur dont dépend le système pénitentiaire), fait une courte et discrète visite sur les lieux, *« pour se faire sa propre idée »*. L'on devina alors qu'un changement de tactique se préparait pour mettre fin à cette mutinerie hors du commun au Royaume-Uni.

La révolte des détenus avait commencé le 1er avril. Un dimanche. Les radios faisaient écho à l'intérieur des cellules à la nuit d'émeute contre la « poll-tax » et aux brutalités policières à Trafalgar Square. Ce jour-là, derrière les murs de briques noires de saleté de la vaste prison vantée à son ouverture, en 1868, par Charles Dickens et devenue l'une des plus vétustes du royaume, le chapelain Noel Proctor ouvrait le service dominical devant une affluence-record. Sous la surveillance de cinq gardiens, trois cents détenus y assistaient. Soudain, l'un d'eux bondit, s'emparant du micro en enserrant le chapelain : *« Saisissons notre chance de sortir ! »* L'homme est Paul Taylor, vingt-huit ans, condamné à trois ans et demi d'emprisonnement pour vols et cambriolage, originaire de Liverpool, transféré depuis peu à Strangeways après sa participation à une précédente révolte.

Dès ce cri de révolte, la cohue devint générale. Les gardiens furent neutralisés à coups de chaussettes bourrées de piles de transistors. Munis des trousseaux de clefs, une centaine de mutins prirent en quelques instants le contrôle des dix unités composant l'établissement. La bagarre, d'une rare violence, s'engagea contre trois cents gardiens soutenus de l'extérieur par cinq cents policiers. Des toits, les rebelles criaient leurs griefs aux journalistes et aux habitants de la ville accourus en masse. *« Brutalités physiques et morales, usage malsain de drogues pour contrôler les détenus, mauvaise nourriture, entassement et surpopulation. »*

La dureté des combats fut telle que le gouverneur de l'établissement, *« pour éviter le sang »*, décida en accord avec le personnel de ne pas reprendre les lieux par la force. Négocier, en accentuant la guerre des nerfs – jets puissants de lances à eau, sirènes mugissantes et projecteurs de lumière crue pour interdire tout sommeil aux rebelles : telle fut la stratégie qui, dans un premier temps, portera ses fruits.

Dès le 4 avril, la plupart des mutins se rendent et tous les détenus sont transférés dans d'autres prisons. Sauf dix hommes, qui refusent la reddition. Un prisonnier est mort, intoxiqué par de l'oxyde de carbone lors d'un incendie ponctuel. Un gardien a succombé à une crise cardiaque. Vingt blessés chez les gardiens, le double chez les prisonniers : certains portent des traces de coups reçus avant même l'intervention des forces de police.

C'est à partir du 10 avril – il ne reste alors plus que sept jusqu'au-boutistes – que la révolte, banale à ses débuts, prend un virage original, du « jamais vu », le syndrome Strangeways : une scène, des acteurs, un public et une dramaturgie, pour une rébellion suicidaire.

Guerre psychologique

D'abord la scène... La prison locale, en pleine ville ouvrière, compte fin mars 1 650 détenus pour 970 places et 530 surveillants. Les cellules de 9 mètres carrés ne comportent ni sanitaires ni toilettes. Le détenu, en dehors de quatre sorties quotidiennes sous l'œil du gardien, doit faire ses besoins dans un seau, que vide une fois par jour le personnel. Une douche et des vêtements propres une fois par semaine. Près de vingt-deux heures passées dans la cellule, surpeuplée. D'ailleurs le personnel insuffisamment nombreux, juge-t-il, se plaint de ne plus faire que du *« pampering »* (littéralement : « changement de couches ») d'une population, qui, pis encore, se renouvelle sans cesse. Car la prison victorienne accueille pêle-mêle les longues et courtes peines, les détentions préventives et les transferts en instance. Dans ses recoins, il y a des rats – l'administration le reconnaît elle-même.

Sur cette scène qui s'est dégradée, deux camps s'affrontent depuis le début de la mutinerie. Le gouverneur Brendan O'Friel, président de l'Association nationale de sa profession, ancien étudiant de la plus fameuse école catholique du royaume et fervent pratiquant, est respecté par ses pairs et par l'opinion pour son sens de l'équité et son esprit de réforme qui n'excluent pas la fermeté. Il tient posément son cap tout au long du siège, sous l'autorité et avec le soutien du Home Office, et malgré la pression croissante des surveillants qui supportent de plus en plus mal, au fil des jours, cette drôle de guerre psychologique qui les ridiculise devant l'opinion.

M. Ivor Serle, président de l'Association des gardiens de Strangeways, finit, au bout de trois semaines, par sortir de sa réserve et défendre l'honneur de ses hommes. Il met en cause la mollesse du Home Office qui aurait *« loupé le coche »* : selon lui, le gouverneur se serait heurté, au deuxième jour du conflit, au refus du ministère de laisser les trois cents gardiens appuyés par cinq cents policiers postés à l'extérieur reprendre la prison par la force. M. Serle préconise alors de faire intervenir S.A.S., l'unité spéciale de l'armée de l'air habituée aux opérations antiterroristes. *« Un marteau-pilon pour une puce »*, commentent les autorités. Certains médias ironisent : sept mutins font perdre ses nerfs au responsable des gardiens...

Pour ce siège d'un coût estimé à au moins 10 millions de francs, ils encourent des peines d'une dizaine d'années très supérieures à celles qu'ils purgeaient. Ils ont commencé par dénoncer leurs mauvaises conditions de vie. Désormais, ils détruisent Strangeways, poutrelle après poutrelle. Ils menacent de faire sauter l'ensemble à coups de cocktails Molotov. Ils refusent la négociation : à l'extérieur, chacun finit par le comprendre.

Car « ils s'éclatent », et de plus en plus, cela se voit. Paul s'inspire d'un célèbre comédien de sa ville natale qui fut injustement emprisonné pour une pseudo-fraude fiscale. Le jeune homme cite tour à tour Marx, Byron, Shakespeare.

L'accuse-t-on d'être « high » après avoir pris des drogues subtilisées à la pharmacie de l'établissement ? Enfourchant le clocher de la chapelle, vêtu d'un manteau rouge à la Batman, il en rit par un jeu de mot : *« Je suis aussi haut qu'un cerf-volant. »*

Glyn fait régulièrement l'acrobate sur le toit, jouant avec sa vie sur un air aérien. Alan, surpris un instant par le jet d'une lance à eau, se déshabille, et mime une douche délicieuse. Le public vient aux portes de Strangeways comme au spectacle. Les gamins encouragent leurs « héros » : *« Eh ! vous voulez descendre ? »* Les mutins sont malgré tout de plus en plus isolés.

L'immense gâchis qu'ils ont organisé, aile par aile, révolte les contribuables. *« Ils ont raison, un tel taudis ne devrait plus exister. Il y a dix ans, cette horreur devait déjà être démolie, selon un rapport officiel »*, rétorquent les supporters des mutins.

Le jeudi 19 avril encore, le gouverneur O'Friel devant la presse avait expliqué les raisons de sa stratégie : les rebelles finiraient bien par se rendre, faute de nourriture. La réplique fut immédiate. Les sept mutins sur le toit brandirent leur tableau noir : *« Nous avons de quoi manger et boire pour des semaines, voire des mois. »*

Ce fut le tournant décisif : l'intervention des forces de police. Refusant toute logique de négociation, des mutins vivaient leur aventure dans l'exaltation : *« No end »*, espéraient-ils.

DANIELLE ROUARD

Surpopulation carcérale

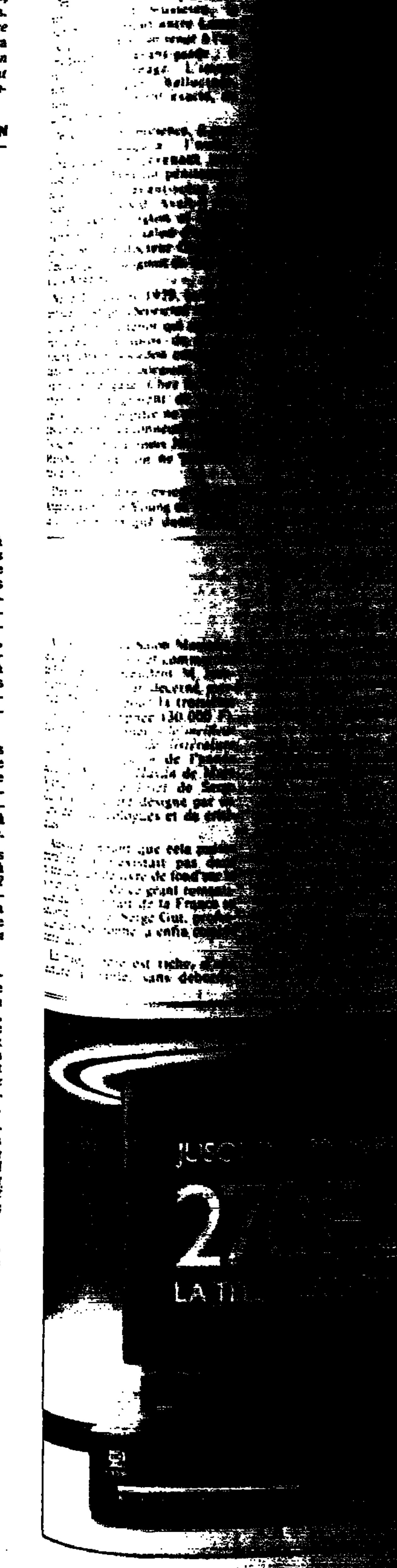
Le Royaume-Uni bat actuellement le record de l'emprisonnement en Europe, devançant la Turquie. 55 457 personnes étaient incarcérées au 1er septembre 1988, soit près de une sur mille (0,97) de la population du pays, contre 0,77 en France et 0,40 en Hollande. Cet effectif est cependant en diminution : des mesures ont été prises, en 1988, pour limiter le recours judiciaire à la prison en ce qui concerne les jeunes.

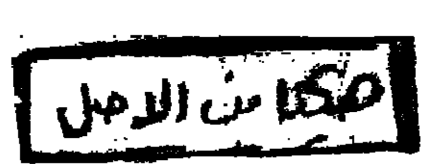
Sur l'ensemble des détenus, un sur trois l'est dans des prisons dites « locales » - comme Strangeways - bâtiments vétustes au cœur des grosses agglomérations. Par ailleurs, le gouvernement a lancé un ambitieux programme, déjà en cours de construction, de nouvelles prisons.

La surpopulation carcérale coûte très cher, pour un faible effet de réinsertion sociale. Le Home Office a proposé, en février 1990, un projet de loi. Ce *« White paper »*, qui sera discuté au parlement britannique dans les mois qui viennent, traduit sa volonté d'introduire *« une nouvelle culture anti-prisons »*, où l'incarcération serait le lot des *« crimes violents »* – soit 6 % des cas. – Des peines de substitution amendes, combinées, éventuellement, avec du travail forcé - seraient réservées aux autres cas.

Ainsi, le Home Office s'engage-t-il fermement à contre-courant d'un public volontiers répressif. Cette attitude radicale du gouvernement conservateur ne peut être désapprouvée par le Labour Party. Elle a inspiré la stratégie du gouvernement à Strangeways, où les mutins, précisément, se sont rebellés contre un entassement sans hygiène, ni issue.

D. R.





MUSIQUES

La mort de Dexter Gordon

Le saxophoniste américain Dexter Gordon est mort le mercredi 25 avril
Il était âgé de soixante-sept ans

Sa voix d'abord, ce roulement de gave, son premier chant éraillé, donnait un avant-goût de sa musique. *Le grain de la voix* annonçait sa musique. Elle est, avec celle d'Armstrong et de Miles Davis, une des plus belles voix parlées du jazz. Quand elle entre dans le champ sonore du film de Bertrand Tavernier, *« Round Midnight »*, elle en chavire l'image. Dexter Gordon était une présence. Les disques sont faibles au regard de cela. Il avait en scène un art des petits pas, des gestes esquissés, des danses oubliées, des mouvements féminins de la main, des annonces verbales et pour finir, de la présentation de son instrument comme un trophée ou une offrande, qui le rendait bouleversant et drôle.

Dexter Gordon n'était pas seulement un grand musicien, le chaînon très présent entre Lester Young et Coltrane, un ténor à l'arrière-garde de l'avant-garde : il était un personnage. L'image même, mythique, hallucinée, fausse, excessivement exacte, du jazzman moderne.

De son énorme présence, il aura joué et jusqu'à l'oubli, disparaissant et revenant sans cesse, perdu dans un pénitencier ou acclamé à l'avant-scène des oscars d'Hollywood. Avait-il rencontré Duke Ellington et Lionel Hampton dans le salon d'attente de son père, le docteur Gordon ? C'est lui qui les soignait en tout cas à Los Angeles.


HERMAN LEONARD

Dexter Gordon en 1948

Né le 27 février 1923, ce clarinettiste prodige, théoricien savant, altiste et bientôt ténor qui apprend par coeur les solos de Lester Young, Dexter Gordon commence dans les Harlem Collegians. Lionel Hampton l'engage. Chez le vibraphoniste, changement de décor. Les voisins de pupitre ne sont plus des collégiens boutonneux et sages. Ils se nomment *Illinois* Jacquet ou Marshall Royal, on ne plaisante pas à leur côté.

Dexter Gordon revient à Los Angeles avec Lee Young en 1943 et se trouve embarqué dans le Big Band de Louis Armstrong que sa sonorité ample et délicate, avait séduit. Deuxième université qu'il suit pendant six mois avant d'entrer chez Billy Eckstine en 1944. C'est là, sur la côte Est, au côté de Charlie Parker, de Dizzy Gyllespie, d'Art Blakey et de Sarah Vaughan, pendant l'enfance du bop, qu'il se révèle. Il enregistre son premier solo *Bloowing the blues away* et se retrouve dans un sextette avec Charlie Parker et Miles Davis. En 1946, ses quatre premières faces gravées sous l'insistance de son nom (Dexter's Minor Max, Dexter's Deck, Dexter's Cutting out et Blow Mr Dexters) signent sa confirmation d'alternative. Sur disque, on le retrouve partout : avec Gillespie, Fats Navarro, Tadd Dameron ou Charlie Parker.

Dans cette épopée du jazz avant-gardiste, il tient un rôle ancien. Il assure le passage. Il recrée, dans les formes modernes, la tradition des grands duos de rivalité, les « *chases* », ses courses-poursuites dont le public adore le spectacle. Ses partenaires de prédilection se nomment Teddy Edwards ou Waldell Gray. *La célébrité le fait plonger.* Cinq ans de pénitentier pour usage de drogue à Chino, entre 1953 et 1955. La sanction (lourde) ne semble pas régler idéalement le problème. Dexter disparaît.

En 1960, il renaît de ses cendres avec la participation comme compositeur à *The Connection* qu'il joue sur scène avant d'enregistrer *The Resurgence of Dexter Gordon* et bientôt *Go !* Un énorme succès. Sagement installé au Danemark, il navigue entre le *Café Montmartre* de Copenhague et le *Ronnie Scott's Club* de Londres. Il est l'hôte des Américains de passage et retourne à New York en 1965, avant de se fixer en Europe.

L'été 76, les murs de Greenwich Village répètent à l'envi l'affichette de publicité pour le Vanguard : *« Dexter's back in Town »* (Dexter est de retour en ville).

Le jazz était son village. Il en soulignait l'intimité. Son retour relance la mode du bebop. On l'attend avec une égale ferveur dans la cave de son homonyme, Max Gordon, le fondateur du *« Village Vanguard »*, au *Roonie Scott's*, à Paris ou dans tous les festivals européens. Il fait le son et il fait le spectacle.

Bertrand Tavernier en 1986 lui donne la chance de faire entendre sa voix bien au-delà des clubs de jazz. Ce n'est pas son personnage qu'il joue dans *Autour de minuit*. c'est une idée du musicien de jazz, une fiction, une image. Son corps, qui semble toujours au bord de l'équilibre, accroche. On n'en sait pas plus sur Dexter Gordon, sa vie, son oeuvre, mais on pressent, à entendre sa voix, cette sensualité amusée, cette splendide élégance, qui le faisait jouer comme on danse, un rien en arrière du temps, avec ampleur et désinvolture, comme lui seul, inimitable, de cette superbe souveraineté qu'ont su se donner les saxophonistes de jazz.

FRANCIS MARMANDE

Le quartet ressuscité

Le Festival de Reggio-Emilia a rendu hommage à Ornette Coleman

REGGIO-EMILIA

de notre envoyé spécial

Quelle ville moyenne, en France ou en Europe, aux Etats-Unis n'en parlons même pas, peut bien remplir un théâtre, trois soirs de suite, sur le seul nom d'Ornette Coleman ? Qui aurait le culot de lui offrir ce décor précieux lambris, dorures, loges, lustres et une sonorisation si douce, adéquate, pas abrutissante?

Le Festival de Reggio-Emilia s'étend sur trois mois. La ville, qui consacre 12 % de son budget à la culture (moyenne nationale : 0,57 %), ne lésine pas. Elle affiche quatre théâtres, un opéra, de la danse, ne fait rien qui ne soit un peu risqué et attire son public de loin : Bologne, Milan, Venise...

En trois jours, Ornette Coleman, reçu ici comme Madonna l'est ailleurs, fait le tour d'une question simple : sa musique et les voies de cette musique depuis trente ans. Chez tous les autres que lui, on parlerait de rétrospective ou de reconstitution. Mais Ornette, dès le début, avec ses titres naïfs – *Something Else* (1958), *The Shape of Jazz to Come*, *To-Morrow Is the Question* – a choisi l'ailleurs : l'ailleurs du jazz et l'ailleurs du temps. C'est ce qui le rend si évidemment présent. Son extrême douceur, assez étrange par les temps qui courent, fait le reste.

Sur la pointe des pieds

Poète délicat, timide, réservé, à l'allure un peu gauche sur scène, il se sera curieusement attiré des haines et des coups (de vrais coups : une embouchure de ténor écrasée sur ses dents à Fort- Worth (Texas), dont son amabilité seule peut rendre compte. Cet homme sans histoire a une capacité de scandales qui semble l'effarer. Depuis trente ans, il dérange, mais sur la pointe des pieds.

Reggio-Emilia vient de lui offrir l'occasion de jouer sa pièce symphonique *Skys of America*, qu'on ne monte pas tous les jours. L'Ensemble Carme, composé des solistes de la Scala, a repris avec lui l'hommage à la Révolution française créé au dernier Festival d'automne à Paris : *The Country That Gave the Freedom Symbol to America*. Prime Time, son groupe électrique, violent, que peu comprennent, s'est produit au Théâtre Arioste, et pour finir le quartet s'est réuni ; *Ornette Colman Original Quartet*, avec Don Cherry, Charlie Haden et Billy Higgins.

Toute reconstitution historique, en jazz particulièrement, cette musique qui passe, est vouée à sa perte. L'académisme et la parodie, bref la mort à l'œuvre, la guettent. Qu'importe : c'est devenu un genre et une facilité de fin de siècle.

Pour Ornette, qui a voulu se placer hors champ, les choses vont à l'envers. Le quartet peut se refaire S'ils se sont séparés, là, les quatre de Reggio-Emilia, c'est pour vivre non pas exactement leur vie, mais la vie. Et s'ils se retrouvent, c'est pour la jouer. Ils ont même dû se dire en se quittant : à demain ! Et demain peut arriver tous les jours.

Tout au long du concert, Billy Higgins sourit. Son bruissement de cymbales, sa façon de s'éloigner, ont exactement le temps qu'il faut. Ne prenons pas les techniciens du son pour subalternes : ils sont ceux qui font la musique. Les airs d'Ornette Coleman dansent comme un rire. Ornette ne croit pas à la mélodie : il privilégie les accents, l'expression, l'anonymat heureux, au profit du groupe et, paradoxalement, il est le dernier inventeur d'airs chantants du jazz. Des airs légers, cassants, acides, des airs dansants.

Tout le monde dans le jazz d'aujourd'hui joue « *bien* ». C'est même là que le bât blesse. Au sens où Sulitzer écrit « *bien* » contre Michaux, par exemple, ou Lapierre contre Guibert. Le quartet d'Ornette Coleman sait encore ne pas jouer « *bien* », ce qui est un art très difficile. Il a gardé cette fraîcheur des dérangements, ces alexandrins boiteux, cette ponctuation aléatoire qui le sauvent. Avec ses approximations non voulues mais très délibérées, Don Cherry, qu'une touffe de tresses au sommet du crâne transforme en palmier adolescent (il a bientôt soixante ans, comme Ornette), tient dans le groupe le rôle le plus paradoxal.

« Libérez le jazz »

Bientôt, il devrait se trouver, – peut-être est-ce déjà fait, – un quatuor de jeunes virtuoses qui donneront à cette musique sa dignité classique. Ils doivent savoir qu'ils la tueront en l'aimant. Ils ne la désirent pas assez. Elle ne tient que de s'exprimer avec la désinvolture appliquée, le lyrisme effacé, poignant ou très gai, de ces acteurs originaux. Ces acteurs, oui, ces acteurs.

Tous quatre faisaient partie du Double Quartet qui a osé enregistrer le disque intitulé *Free Jazz* en 1959. Au fond, le titre n'avait peut-être que ce sens impérieux : *« libérez le jazz »*, et l'on gagnerait beaucoup à considérer le free jazz comme la seule expression de ce pur désir. Un soir, l'équipe du festival, entraînée par Filippo Bianchi, a découvert une affichette de Fort-Worth (Texas) collée sur la porte des cuisines d'un restaurant de Reggio-Emilia. Bizarre. Fort-Worth, ils l'ont découvert alors et jumelé avec Reggio-Emilia. Fort-Worth est la ville natale d'Ornette Coleman (19 mars 1930). C'est là qu'on lui a cassé les dents. Reggio-Emilia vient de lui dédier son festival.

F. M.

Des lauriers pour les livres

Liszt, Fauré, Boëly... et la Pub

A l'occasion du Salon Musicora, le Crédit industriel et commercial de Paris et son président, M. Jean-Pierre Aubert, ont décerné mercredi 25 avril, pour la troisième fois, le Prix Orphée (30 000 F), destiné à couronner *« le meilleur ouvrage français de littérature musicale classique »* de l'année écoulée. Après le *Haydn* de Marc Vignal, c'est le *Liszt* de Serge Gut (1) qui a été désigné par un jury de musicologues et de critiques.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, il n'existait pas dans notre langue de livre de fond sur la vie et l'œuvre de ce géant romantique qui avait fait de la France sa seconde patrie. Serge Gut, professeur à la Sorbonne, a enfin comblé cette lacune.

La biographie est riche, d'une lecture agréable, sans débordements inutiles, constamment étayée sur des références précises et justifiées ; des chapitres séparés insistent sur certains aspects particuliers (Liszt et la politique, l'antisémitisme, la franc-maçonnerie, etc.) et l'œuvre entière est étudiée dans le détail, avec d'excellents schémas analytiques qui aideront les mélomanes, même amateurs, sans les décourager. Les abondantes annexes offrent surtout une précieuse chronologie détaillée de soixante-quatre pages, le catalogue exhaustif des œuvres par genre, sans oublier les généalogies qui nous présentent tous les descendants en ligne directe du compositeur, dont vingt-sept sont actuellement vivants...

Le jury du prix Orphée a tenu à signaler également deux livres très originaux et de première main, même s'ils s'adressent sans doute à des publics plus restreints. *Musique et publicité*, de Jean-Rémy Julien (2), également professeur à la Sorbonne, montre, de manière fort instructive et réjouissante, la place que tient la musique dans la vie de tous les jours et la « réclame », depuis *les Cris de Paris*, transcrits par Janequin, jusqu'aux « messages » radiophoniques et télévisés qui en font usage à leur profit. L'un des chapitres les plus savoureux scrute l'influence des chansons des rues (et des marchands d'escargots) sur le récitatif de *Pelléas* !

Quant à l'ouvrage de Brigitte François-Sappey sur *Alexandre Boëly (1785-1858)* (3), c'est une étude remarquable sur un pianiste et organiste français, compositeur de talent, qui projette une nouvelle lumière sur cette époque mal connue de la musique française.

De son côté, l'Académie Charles-Cros vient de donner son prix du meilleur livre sur la musique au tout récent *Gabriel Fauré, les voix du clair-obscur* de Jean-Michel Nectoux (4), qui marque une nouvelle étape dans la compréhension et la « découverte » de cette œuvre dont le mystère se dissimule sous sa « clarté ». Nous reviendrons sur cet ouvrage capital.

JACQUES LONCHAMPT

(1) Editions de Fallois-L'Age d'homme, 666 pages, 250 F.

(2) Editions Flammarion, coll. Harmoniques, 336 pages, 150 F.

(3) Aux Amateurs de livres, 62, avenue de Suffren, Paris, 628 pages, 230 F.

(4) Editions Flammarion, coll. Harmoniques, 616 pages, 360 F.



CULTURE

ARTS

Picasso-Braque

De New-York à Bâle, un autre face-à-face, pour les deux maîtres du cubisme

La parution en français du catalogue *Picasso et Braque : l'invention du cubisme* (1) est un bonheur pour tous ceux qui n'ont pas eu la chance de visiter l'exceptionnelle exposition new-yorkaise dont il est la trace fidèle (*le Monde* daté 5-6 novembre 1989). Une compensation, puisque notre Musée national d'art moderne, initialement coproducteur de la manifestation, n'a pas cru bon, lors de l'arrivée de Jean-Hubert Martin à la direction du musée, d'en maintenir la programmation, pourtant prévue depuis longtemps. Pourquoi ? On peut toujours poser la question.

La réponse ne va pas de soi, qui nous rappelle le malaise, voire la crise d'identité que traverse le musée du Centre Georges-Pompidou : qui implique les hommes et les structures, des hommes qui ont changé à l'intérieur de structures qu'il faudrait changer. Ces hommes, en l'occurrence Jean-Hubert Martin et Pontus Hulten vaguement de retour dans la maison, ont sous-estimé l'intérêt – un projet commun – de William Rubin, l'ancien directeur du MOMA, et de Dominique Bozo, l'ancien directeur du Musée français.

Le premier pensait alors très fort à ses « Magiciens de la terre », qui allaient coûter cher. Le second à ses futurismes pour le Palazzo Grassi de Venise. L'un et l'autre avaient donc mieux à faire que de retenir *« une exposition Picasso de plus »*, s'arrêter sur le cubisme, une affaire connue. Quant à Braque, ma foi...

Ils se sont trompés sur tous les plans. Car l'exposition en question n'était pas une exposition Picasso, pas plus qu'une exposition Braque, bien qu'elle rende justice à Braque. Et si c'était une exposition du cubisme, ce cubisme-là, à ne pas confondre avec celui d'après, mettait en jeu tant et tant de problèmes picturaux restés d'actualité, qu'il pouvait servir magnifiquement de parcours initiant à l'art du vingtième siècle. Quel ratage !

Ainsi le public français a-t-il été privé de la reconstitution au plus près d'un des plus passionnants moments de l'invention de la peinture moderne, à laquelle il avait tout de même droit. C'est embêtant aussi parce qu'à l'étranger, où personne n'a compris cette déprogrammation, l'image de notre Musée d'art moderne en a pris un coup. De même que celle de notre capacité ou intérêt à pousser la recherche et l'étude sérieuse d'événements historiques qui se sont produits sur notre territoire, alors que tout le matériel est encore à portée de main. (Encore, mais pour combien de temps ? Il faut voir comment les archives concernant la fin du dix-neuvième siècle sont pourchassées par les rabatteurs d'institutions américaines).

Le catalogue de William Rubin, qui est un très beau livre abondamment illustré en même temps qu'une somme très documentée, nous renvoie à cet aspect de nous-mêmes, qui n'est pas très public : près de soixante-dix œuvres rassemblées dans l'exposition ont, en effet, fait l'objet d'une datation plus stricte, après le dépouillement de la correspondance des deux artistes. Et Judith Cousins, en collaboration avec Pierre Daix, a pu établir une chronologie de leur relation entre 1907 et 1914. On peut penser que les trous qui subsistent, notamment en ce qui concerne Braque, seraient moins grands si Paris avait été finalement impliqué dans l'exposition.

C'est donc le Musée de Bâle qui a profité de notre légèreté. Et c'est tant mieux pour lui. Il n'aurait certainement pas pu accueillir le face-à-face Picasso-Braque, même en version réduite de moitié, s'il avait été présenté à Paris dans sa version intégrale, comme cela devait être.

Une confrontation somptueuse

Aujourd'hui, les prêteurs ne prennent en effet pas le risque de trop faire circuler les œuvres. Deux cents peintures, dessins, papiers collés et sculptures, au lieu de quatre cents, sont donc exposés jusqu'en juin, à deux pas de nos frontières (2). C'est bien plus que des restes ! Et cela mérite, soit dit en passant, autant le déplacement que certain centenaire en Hollande.

Bien que l'on ne puisse pas, comme à New-York, parler d'une des plus formidables expositions réalisées depuis dix ans et plus, le parcours bâlois est très substantiel. S'il y manque quelques pièces majeures (*les Demoiselles d'Avignon*, qui depuis leur voyage au Musée Picasso ne doivent plus quitter le MOMA, les tableaux du Musée Pouchkine), celles-ci ont été souvent remplacées par des œuvres des collections suisses, en particulier du Musée de Bâle lui-même, riche en Braque, grâce au legs Raoul La Roche.

La différence majeure d'avec l'exposition américaine ne vient donc pas de là, mais de l'absence de quantité d'œuvres apparemment mineures, de ces pousses secondaires qui permettaient véritablement de suivre au jour le jour l'histoire unique – William Rubin le souligne à juste titre – de la relation de travail entre les deux artistes : le jeu d'échanges, la mise en commun des recherches et des trouvailles, la rivalité dans l'invention, la résistance de l'un à l'autre et la spécificité du rythme de création de chacun.

A New-York, on voyait en clair un Picasso capable de faire un grand bond en avant, trois pas en arrière et deux pas de côté, quand Braque suivait lentement mais sûrement son chemin. Pas à Bâle, où le face-à-face fait plutôt penser à deux cheminements parallèles qu'à un inextricable entrecroisement de propos plastiques, qu'à un dialogue serré. Somptueuse plus qu'intime, la confrontation y est moins passionnante, plus froide, privée de cette idée de travail en cours, de cette importante notion de recherche sérielle, d'œuvre systématique et impersonnelle nées, du dialogue des deux peintres, de leurs échafaudages de lignes et de plans.

Cependant, s'il y a moins à voir à Bâle, il y a plus a regarder. Les œuvres y bénéficient d'un éclairage zénithal qui met en évidence chaque pièce, ses couches et ses touches de peinture, ses tracés, ses repentirs. Moins nombreuses, les œuvres présentées y gagnent en substance picturale. Rien que pour cela, il faudrait y aller.

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) Picasso et Braque : l'invention du cubisme. Essai de William Rubin. Chronologie de Judith Cousins. Flammarion. 595 F jusqu'au 30 juin 1990, puis 650 F.

(2) Kunstmuseum, St Alban-Graben 16, CH - 4010 Bâle. Jusqu'au 4 juin.

CINÉMA

Le passé sans larmes

La seconde rétrospective du cinéma israélien présente vingt et un films à la Cinémathèque de Chaillot

Dans le tout nouvel Etat d'Israël, une petite fille aux yeux noirs vit avec sa mère, « la folle », comme on l'appelle. Effectivement, elle vient de sortir d'un hôpital psychiatrique. Les gens qui sont là, tous, ont été plus ou moins abîmés par la guerre. Pourtant le film d'Eli Cohen, *l'Eté d'Aviya*, est une comédie débordante d'humour, d'amour, de vitalité, comme l'auteur du scenario et du roman dont il est tiré, Gila Almagor, également actrice et productrice.

C'est une histoire personnelle qu'elle raconte. Elle y tient le rôle de la mère, sa propre mère en réalité. Elle est pudique et bouleversante. Elle-même a choisi la fillette qui la représente, enfant : Kaipo Cohen. Parmi les milliers de gosses qui ont passé une audition, elle l'a tout de suite « reconnue » : « *Et*, dit-elle, *ça a été comme un coup de foudre. Je l'ai en quelque sorte adoptée, au point que ma fille a souffert de jalousie.* »

Ours d'or au Festival de Berlin 1989, *l'Eté d'Aviya* est projeté ce jeudi 26 avril à la Cinémathèque de Chaillot. Il fait partie de la seconde rétrospective du cinéma israélien, qui dure jusqu'au 13 mai. La première s'était tenue en 1984. Israël ne produit pas assez de films (une quinzaine pendant les bonnes années) pour en organiser plus souvent. La situation va peut-être s'améliorer, l'Etat accorde à présent une avance sur recettes qui peut s'élever jusqu'à 250 000 dollars (environ 1,5 million de francs).

L'Eté d'Aviya a coûté 420 000 dollars. Le film a connu un immense succès en Israël, le livre est un best-seller. L'une des raisons de cet engouement est l'absence de tout pathétique. L'histoire est rude, les personnages accrochés à la vie.

« Un silence trop long »

« *Longtemps*, raconte Gila Almagor, *je n'ai pas su ce qui avait amené ma mère à la folie. Il y a eu, pour ma génération, une sorte de tabou, un silence trop long. Mais ce qui n'était pas dit était partout dans l'air, pesait sur nous. Vivre avec des gens capables de s'exprimer, de communiquer est important. Nos parents voulaient seulement que nous soyions bien portants. C'est normal, mais ils le voulaient de façon excessive.*

» Moi, je voulais savoir. J'ai passé quelques années dans une école avec des jardins, un paradis en apparence. Il y avait là des enfants, des rescapés de toutes les horreurs. Pendant le jour, ils jouaient avec nous, comme nous. Mais la nuit, j'entendais des pleurs, des cris. La nuit, ils retrouvaient l'autre univers. Avec ma fille, je voulais être une mère idéale, je lui racontais des histoires gaies. Un jour, elle m'a dit que je lui devais la vérité.

» Pour elle, pour qu'elle comprenne ma mère, qui avait été si belle et dont elle ne connaissait que l'image défaite, pour moi aussi, il fallait que j'écrive. Il y a eu le roman, puis j'ai joué le texte en one-woman-show, puis il y a eu le film. J'ai trouvé la production en deux semaines. Habituellement, il faut des mois.

» J'ai toujours voulu être comédienne. Je suis entrée à l'école du Théâtre national Habimah. Je travaillais beaucoup, au cinéma aussi. Mais je jouais les idiotes blondes. Un jour, j'en ai eu assez, j'ai dit : « Je suis brune et je pars ». *Je suis partie pour New-York où j'ai tout recommencé à zéro. Je savais ce que je voulais, et quand je l'ai acquis, j'ai pu revenir.*

» Est-ce que les Israéliens apprécient l'humour juif new yorkais ? Vous savez, chez nous, il y a des Yéménites, des Ethiopiens ; ils sont loin de New-York. Mais Woody Allen est très aimé, Crimes et délits en particulier : comment vivre avec ses péchés, ça c'est une question que tout juif peut comprendre. »

COLETTE GODARD

▶ **Cinémathèque de Chaillot, jusqu'au 13 mai. Rens. : 47-04-24-24**

DANSE

Trucs et galipettes

Les acrobaties décevantes du ISO Dance Theatre

Les deux drôles et les deux drôlesses qui forment ISO Dance Theatre revendiquent leur filiation : ils descendent de Pilobolus – souvenez-vous, ces stupéfiants étudiants américains qui avaient réussi l'improbable alliage de l'acier et du chewing-gum. Ils ont ensuite fait partie de Momix, avatar de Pilobolus (déjà moins bon). Ils brandissent des lauriers sportifs : Ashley Roland est championne de gymnastique, de course et de plongeon du Connecticut, Jamey Hampton est un as de la varappe, Morleigh Steinberg une reine du patinage. Ils font savoir, enfin, que ISO est une contraction de *« I'am so optimistic »* : avec eux, au diable nos idées noires !

Bref, leur publicité est bien faite. La déception que procure leur spectacle n'en est que plus forte. Après une entrée assez jolie (ils crèvent l'écran sur lequel ont joué leurs ombres), il apparaît très vite, et se confirme jusqu'au bout, que leur invention chorégraphique est des plus faibles, et que leurs performances acrobatiques ne dépassent pas un niveau élémentaire.

Qui est encore épaté par des gens évoluant (interminablement) dans les airs, suspendus par une ceinture et de gros câbles ? Par un Spiderman se collant (pas très haut) sur un mur de velours noir ? Par des galipettes effectuées en groupe, la jambe gauche de l'un attachée à la jambe droite du voisin ? Ils utilisent des trucs et des accessoires que nous avons vus depuis cent ans chez Alwin Nikolais : les jupes-lampions à cerceaux concentriques, les prothèses déformant les silhouettes, les longues bandes élastiques reliées aux chevilles et aux poignets...

Certaines séquences, comme celle où on les voit se déshabiller, lire un journal, téléphoner, etc., derrière des stores mobiles, sont carrément débiles. Ajoutons la médiocrité de leurs musiques, mis à part un emprunt à Ravel et à Debussy, ou « la Chevauchée des Walkyries » pour Spiderman.

S. de N.

▶ **Théâtre de la Ville, jusqu'au 28 avril, 18 h 30.**

Le dessin aux ciseaux

Où l'on vérifie les ressources inventives du collage tel que le surréalisme l'a perfectionné

En apparence, rien de plus aisé que le collage, qui ne réclame pas beaucoup d'adresse ni une longue éducation technique. Et rien de plus juste non plus : contre la prolifération moderne des images, pour se défendre de l'invasion du photographique, de l'imprimé, du reproduit à l'infini, l'auteur de collages prend ses ciseaux, prélève, découpe et démembre. Il assemble ensuite les débris qu'il a conservés, tout en sachant qu'il ne peut obtenir une image véritablement cohérente, c'est-à-dire véritablement trompeuse. Sous l'œil, elle se compose et décompose sans cesse, mélange instable qui tire de son instabilité l'essentiel de sa séduction.

Dans l'exposition, très fournie, d'œuvres d'obédience surréaliste réunies par la Galerie Zabriskie, les collages les plus réussis sont ceux qu'aucune narration ni aucun onirisme n'organise : les sept que Georges Hugnet rassembla en 1935 dans un recueil intitulé *la Septième Face du dé*. Des fragments de photographies et de gravures pris dans les magazines y alternent avec des phrases obtenues par la juxtaposition de titres et d'extraits d'articles. Elles ne signifient rien, mais, faites de lieux communs et de stéréotypes, symbolisent à merveille la pauvreté de la langue des journaux, de même que les images retenues n'ont de remarquable que leur médiocrité.

Ce sont des reliquaires du vide, obtenus par la surabondance et le trop-plein. Autrement dit : le chaînon entre les collages mi-analytiques, mi-humoristiques de Picasso en 1913-1914 et les manipulations de Warhol.

Il n'est guère que Joseph Cornell, représenté par trois pièces remarquables, qui parvienne à autant d'absurdité neutre et efficace, juxtaposant des schémas astronomiques incomplets, des timbres exotiques et des figurines. Doit-on le dire ? Les collages de Max Ernst, le pape du genre cependant, paraissent par comparaison un rien appliqués et méthodiques, exercices de style tardifs datés des années 60 et 70. Ils se disposent en rébus aisément pénétrables, en jeux d'esprit et de mots qui n'amusent qu'en passant, moins insolents qu'illustratifs.

Il en va de même de ceux de Max Bucaille, virtuose méconnu qui, comme Ernst, fait grand usage des illustrations du siècle dernier, si distrayantes en elles-mêmes que l'ingéniosité du manipulateur s'en trouve presque trop aidée. Celle de Roland Penrose, illustre compagnon de route du surréalisme, biographe de Picasso et président du britannique Institute of Contemporary Art, n'est pas moins visible. Peut-être l'est-elle même trop, et les souvenirs du cubisme trop présents. Il y a un programme à l'origine de ses collages, sinon un système, et plus de logique que d'invention.

On peut préférer les travaux du Belge Max Servais, satiriques et politiques, un peu à la manière de John Hearthfield ou ceux, d'un dramatisme sans retenue, du Basque Nicolas de Luduona. Ces derniers ont de surcroît le mérite de la plus absolue rareté : Lekuona mourut à vingt-quatre ans durant la guerre d'Espagne, où il avait épousé la cause des phalangistes, ne laissant pour toute œuvre que ces petits photocollages.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, jusqu'au 3 mai.**

La dégringolade de Mocky

« Il gèle en enfer » : une nouvelle étape dans la baisse du tonus du réalisateur

Ça pourrait être un *Bonnie and Clyde* à la française : un évadé de prison et une putain, recherchés par la police, préparent un gros coup. L'amour paroxystique et le hold-up vont de pair, jusqu'au dénouement (forcément) tragique.

C'est peu de dire que la sauce ne prend pas. On ne sait à qui imputer la catastrophe. La faiblesse du scénario qui tourne au mauvais mélo. Le jeu, au-dessous du médiocre, de l'interprète féminine, Laura Grandt. L'inexistence des seconds rôles, d'habitude soignés chez Mocky.

Celui-ci à joué Tim, le taulard, et semble embarrassé par un personnage auquel il n'apporte aucune épaisseur. Son visage à la beauté inquiétante est, ici, inexpressif. Son goût de l'insolence et de la provocation s'essoufflent dans des dialogues banals. L'amateur d'outrances et de bizarre se contente d'un érotisme mécanique.

Il y a toujours eu, dans l'œuvre abondante de Jean-Pierre Mocky (près de trente films en trente ans), des hauts et des bas. Mais celle-ci était régulièrement ponctuée de perles : *Un drôle de paroissien*, *L'Etalon*, *Solo*, *l'Ibis rouge* et *A mort l'arbitre*, tourné en 1983, une comédie « noirissime », où Serrault s'opposait à Eddy Mitchell jusqu'au délire. Depuis cette date, le tonus du réalisateur baisse régulièrement. Avec *Il gèle en enfer*, on n'est pas loin du degré zéro.

E. de R.

CINÉMA

Le passé sans larmes

La dégringolade de Mocky

COMMUNICATION

La fin du 27e MIP-TV

Les tranquilles certitudes du plus gros acheteur de programmes du monde

Débarrassé des polémiques entre Français et Américains et plus ouvert aux pays de l'Est, le 27e MIP-TV s'est achevé mercredi 25 avril, à Cannes, laissant la place aux coordinateurs du projet Eurêka Audiovisuel venus d'une trentaine de pays faire le point. *« Ce fut le marché le plus intense que nous ayons jamais connu »*, déclaraient de concert les présidents des sections internationales de Paramount TV, Warner, Worldvision, ou NBC, véritables poids lourds de la distribution mondiale. Un marché placé en effet sous le signe du « business » et de la coproduction internationale, mais dont les Européens, plus acheteurs il est vrai que vendeurs, maîtrisent de mieux en mieux le jeu. L'Italien Daniele Lorenzano, vétéran du MIP, raconte son expérience.

CANNES

de notre envoyée spéciale

Daniele Lorenzano est sans doute le plus gros acheteur des programmes télévisés dans le monde. Directeur des achats pour le groupe de Silvio Berlusconi, il alimente trois chaînes en Italie, la 5 en France, « Telecinquo » en Espagne, et à l'occasion « Tele 5» en Allemagne. Autant dire que cet ancien politicien et animateur de radio pirate qui vit depuis une dizaine d'années à New-York est l'une des personnes les plus courtisée, des marchés internationaux de programmes. Les 200 millions de dollars (1,2 milliard de francs) de son budget annuel d'achat (il s'agit d'une moyenne) lui donnent, aux yeux des vendeurs, beaucoup d'attrait...

Son arrivée, il y a onze ans, sur les marchés de programmes américains provoque la stupéfaction des producteurs et des directeurs de grands studios. Daniele Lorenzano ne venait pas acheter une dizaine de téléfilms ou la série vedette du moment comme le faisait son homologue de la télévision publique italienne (RAI). C'étaient des milliers d'heures de programmes qu'il lui fallait d'emblée : 200 films de la Fox, 200 de la MGM, 200 de Paramount : « Dallas» puis « Dynasty », les centaines d'épisodes des feuilletons et « soaps » de série B diffusés dans les années 50 et pratiquement oubliés. Les Américains ébahis ont ainsi découvert l'Europe, prenant conscience des trésors de leurs stocks, et de la révolution des télévisions privées que l'Italie inaugurait.

Daniele Lorenzano se mit à éplucher – et vider – consciencieusement les catalogues des studios, accumulant des programmes pour plusieurs années. *« Il nous fallait amorcer la pompe*, rappelle-t-il aujourd'hui. *La production italienne étant inexistante, nous n'avions guère le choix. L'Amérique fut notre oxygène. »*

Quelques années plus tard, à ses commandes italiennes, Danièle Lorenzano a ajouté la France. La 5 se profilait. *« Ce fut beaucoup plus facile. Je connaissais les programmes pour les avoir expérimentés en Italie – en matière de fiction, les goûts du public sont similaires – et je pouvais même corriger certaines erreurs en m'inspirant des choix de la RAI. »* En achetant pour la France, il prospecte pour l'Espagne et se constitue déjà des catalogues avant même de savoir si Berlusconi trouvera dans ce pays le moindre débouché. *« Acheter*, dit-il, *cela veut dire prendre des risques et avoir une longueur d'avance sur les concurrents, faire des paris sur l'avenir. »*

Aujourd'hui tout a changé. M. Lorenzano continue d'acheter pour les trois pays latins et ponctuellement pour l'Allemagne ; mais il s'agit moins cette fois de paquets d'heures que de programmes spécifiques. *« Rien à voir avec mes débuts. L'approche est bien plus sophistiquée. Je sélectionne avec précaution, je pré-achète sur script lorsque j'ai repéré un bon produit et je cherche l'émission idéale pour chaque case de la grille. Plus d'achats massifs : nos stocks sont constitués, et en Italie, nous produisons désormais l'essentiel de nos programmes.*

« De fait, le pourcentage de fiction américain sur les chaînes de « Sua Emittenza » a fondu, passant en dix ;5 ans de 90 % à 39 %. *« Sans loi et sans contrainte de quotas !* précise Daniel Lorenzano. *Par le simple jeu du marché. Les produits américains, utiles pour construire une chaîne, s'usent et lassent vite le public, une fois passé le plaisir de la découverte. Rien ne vaut aujourd'hui une fiction italienne ou une coproduction internationale. Le gouvernement français est ridicule de n'avoir pas vu que le marché était le meilleur des régulateurs. »*

Daniele Lorenzano se garde bien de faire des pronostics sur l'avenir du marché mondial des programmes. Les frémissements des pays de l'Est l'intéressent mais il ne cherche pas déjà à réserver des droits. *« Ce n'est plus nécessaire. J'ai suffisamment de relations pour me débrouiller le jour où Berlusconi annoncera son arrivée en Pologne ou en Hongrie. »* Le respect croissant des Américains pour leurs interlocuteurs européens le réjouit davantage. *« Ils ont désormais besoin du revenu des ventes internationales pour financer leurs programmes. Cela les rend plus tolérants, plus ouvert, aux idées de partenariat. Leurs goûts, mêmes, évoluent pour se rapprocher – légèrement – de la sensibilité européenne. Vous verrez. Ils finiront par accepter des programmes doublés ! »*

ANNICK COJEAN

Nelly Pierret et Antoine Griset administrateurs délégués du « Monde »

André Fontaine, directeur du *Monde*, a annoncé le mardi 24 avril que le poste d'administrateur général occupé par Bernard Wouts, depuis janvier 1985, serait supprimé le 15 mai quand il quittera *le Monde* pour prendre la présidence du *Point*. Les fonctions qu'il remplissait seront alors assurées conjointement par Nelly Pierret, actuellement secrétaire général, et Antoine Griset, chargé de mission, qui auront tous deux le titre d'administrateur délégué. Nelly Pierret suivra plus particulièrement les secteurs de la production, des relations humaines, de l'informatique et le service juridique, Antoine Griset la direction financière, la publicité, la diffusion et les services généraux.

Un sondage du « Reader's Digest »

La publicité plus « détestable » que la violence au petit écran

Les spots n'ont vraiment plus la cote et une vague de publiphobie déferle sur les téléspectateurs. Tel est le principal enseignement d'un sondage réalisé par CSA et *Sélection du Reader's Digest*, les 1er et 2 février 1990 auprès d'un échantillon représentatif de 1 006 personnes de plus de dix-huit ans, comportant une vingtaine de questions touchant aux rapports qu'entretiennent les téléspectateurs avec leur télévision, leur manière de choisir leur programme, leur jugement sur les grilles télévisuelles etc. Selon ce sondage publié dans le magazine de mai, 37 % des téléspectateurs jugent *« détestable »* la publicité à la télévision, avant la violence (35 %) et bien avant le non-respect des horaires de diffusion (7 %), le sexe (6 %), l'absence d'harmonisation des programmes (5 %) et les fautes de français (3 %).

Les téléspectateurs ont beau se réjouir de l'évolution de leurs télévisions, notamment des films programmés en soirée (42 % de personnes satisfaites), de la diffusion tardive d'émissions et de la plus grande indépendance de l'information (38 % témoignent de leur satisfaction sur chacun de ces deux points), ils sont largement majoritaires (73 %) à déclarer que *« les coupures de films ou d'émissions par les spots publicitaires les dérangent beaucoup ou assez »*. Les plus hostiles à ces coupures sont les hommes et les dix-huit/vingt-quatre ans. Dérangeants, les écrans publicitaires seraient aussi inefficaces. En effet, 61 % des personnes interrogées ont le sentiment de *« ne pas être du tout influencées par la publicité à la télévision »*, 23 % le seraient peu, tandis qu'ils ne sont que 15 % à y être sensibles (12 % estiment être *« assez »* influencés et 3 % *« beaucoup »*).

AGENDA

CARNET DU Monde

Réceptions

– Petit déjeuner « Connexion » au Fouquet's, salon Nimier, 99, Champs-Elysées, à Paris-8e, mercredi 2 mai 1990, de 8 h 45 à 10 h 30.

Thème : « Amélioration de la représentation des salariés dans les PME-PMI ». Rapport de M. Gilles Bélier à M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, avec la participation de M. Patrick Viterbo, conseiller technique au cabinet de M. Soisson, M. Gilles Bélier, auteur du rapport.

Réservation au (1) 42-96-10-77.

Naissances

– M. et Mme Roland ASSATHIANY sont heureux de faire part de la naissance de leur septième petit-enfant.

Doriane,

le 22 avril 1990, chez
Laurent et Martine.

35, rue Mirabeau,
75016 Paris.
170, galerie de l'Arlequin,
38100 Grenoble.

– **Sylvie BETHEMONT**
et
Blaise VILLEDIEU,
David, Jean, Pierre Louis et Anna
ont la joie d'annoncer la naissance de

Pauline.

Limoges, le 18 avril 1990.

Décès

– Nous apprenons le décès, survenu le lundi 23 avril 1990, de

M. Joseph Roméo ANTONIETTI,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques ont été célébrées le mercredi 25 avril, en l'église de Roquefort-la-Bédoule (Bouches-du-Rhône).

[Né le 6 janvier 1913 à Cassis (Bouches-du-Rhône), Joseph Roméo Antonietti, blessé lors de la bataille de Dunkerque en mai-juin 1940, est évacué en Grande-Bretagne pour y être soigné. Dès le 1er juillet suivant, il rejoint les Forces françaises libres. Au sein de la 13e demi-brigade de Légion étrangère (DBLE), il participe à tous les combats de son unité, notamment en Syrie, en Egypte, en Libye, en Italie, puis à la campagne de France. Il sera fait compagnon de la Libération, le 23 juin 1941, au titre de caporal à la 13e DBLE. Cette unité sera faite elle-même compagnon de la Libération, le 6 avril 1945, par le général de Gaulle pour ses actions au combat pendant la guerre 1939-1945.]

– M. Jean-Marie Cha,
M. et Mme Bernard Cha
et leurs enfants,
Patrice et Gilles,
M. et Mme Francis Cha
et leurs enfants,
Hélène et Isabelle,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Marie CHA,
née Jeanne Lagarde.

Ses obsèques ont eu lieu le samedi 14 avril 1990, à Lourdes.

– Mme Jean-Michel Colignon,
son épouse,
M. et Mme Thierry Colignon,
Elodie et Thibaud Colignon,
M. et Mme Baudouin Colignon,
Nikias Colignon,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Michel COLIGNON,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 25 avril 1990, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques auront lieu au crématorium d'Orange (Vaucluse), le vendredi 27 avril, à 16 heures.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Ailly-sur-Noye (Somme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Paul-Painlevé,
84100 Orange.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme M. T. Gignoux,
son épouse,
Michel, Ghislaine et Claude Gignoux,
ses enfants,
Frédéric et Christophe Gignoux,
ses petits-enfants,
Les familles Velpry, Amat et Cacheux,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Charles GIGNOUX,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de la Compagnie des experts
près le tribunal administratif de Paris,

survenu en son domicile, le lundi 23 avril 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Augustin, sa paroisse.

25, rue d'Edimbourg,
75008 Paris.

– Aix-en-Provence.

Eveline Henkel,
sa femme,
Marc et Stéphane,
ses fils,
Ses amis français et allemands,
ont la douleur de faire part du décès le 21 avril 1990, de

Hanns-Günter HENKEL,
diplom chemiker,
dr. rer. nat.,
né le 26 avril 1931, à Finsterwalde
(Allemagne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mlle Laurence Hugues,
sa fille,
Mme Solange Hugues et M. Pierre Coquerel,
M. Olivier Hugues et Mme Danièle Gaurat,
ses sœur, frère, beau-frère, belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de cinquante ans, de

M. Jean-François HUGUES,
professeur en masso-kinésithérapie,
à l'Association Valentin-Haüy
administrateur de l'Association
Paul-et-Liliane-Guinot,

survenu le mardi 24 avril 1990, à Paris.

Un temps de prière est prévu le samedi 28 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Merri, rue Saint-Martin, Paris-4e.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à l'Association Paul-et-Liliane Guinot (CCP Paris, nº 2207728 K).

4, passage Saint-Avoie,
75003 Paris.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration
Et tout le personnel de l'Association Paul-Guinot,
font part avec grande tristesse du décès de

M. Jean-François HUGUES,
administrateur de l'Association,

survenu le 24 avril 1990, dans sa cinquante et unième année.

24-26, boulevard Chastenet-de-Gery,
94800 Villejuif.

– M. et Mme Di Giandomenico Crescenzo,
et leurs enfants,
M. et Mme Cyril Tchoubar,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Bianka TCHOUBAR,

survenu le 24 avril 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 avril, à 9 heures, en la chapelle orthodoxe du cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille.

[Bianka Tchoubar était l'une des hautes figures de la chimie organique de l'après-guerre. Née en Russie en 1910 et émigrée en France au début des années 20, elle consacra l'essentiel de sa carrière aux mécanismes réactionnels. Entrée au CNRS dès sa fondation, en 1937, elle consacra sa thèse de doctorat à l'interprétation électronique des transpositions chimiques. Elle dirigea par la suite un groupe de recherche en chimie dans les laboratoires CNRS de Thiais, dont les travaux sur les mécanismes réactionnels des composés organiques débouchèrent notamment sur la mise au point de médicaments.]

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires . 77 F
Communicat. diverses . 90 F

– Mme Clément Vialatel,
son épouse,
M. Henri Vialatel,
M. et Mme Jacques Vincens,
M. Jean-Baptiste Lacoudre,
ses enfants,
Thibault et Iris,
ses petits-enfants,
M. et Mme Paul Vialatel,
Mme Jeanne Vialatel,
ses frère, belle-sœur et sœur,
Ses nièces, ses cousins,
Et toute la famille,
Ses amis proches,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Clément VIALATEL,
professeur à l'université Paris-VII,
(faculté de chirurgie dentaire),
oto-rhino-laryngologiste,
pharmacien,
docteur en chirurgie dentaire,
docteur de troisième cycle
de sciences odontologiques,
ancien président
de l'Académie nationale
de chirurgie dentaire,
membre de l'Académie nationale
de pharmacie,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
médaille de vermeil
de la Ville de Paris,

survenu brutalement le 20 avril 1990.

Selon le désir du défunt, l'inhumation dans le caveau de famille a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 24 avril, à Tourbes (Hérault).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

69, rue de Maubeuge,
75010 Paris.

Anniversaires

– Il y a un an, nous quittait

Me Léon BARCHMAN,
avocat au barreau d'Egypte.

Sa femme,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
Tous ceux qui l'ont connu, aimé, respecté, pensent à lui.

« L'injustice lui était intolérable. »

– *« Aurore, qui chaque matin, reconstruis le monde, je m'éveille... Je n'ai qu'une heure...*

« Je m'étire au soleil, sur l'oreiller du plaisir, par un matin qui ne reviendra plus. »

M. Yourcenar *(Sixtine)*.

Le 27 avril 1989

Jacques DELAVIER

nous quittait.

– Il y a quinze ans disparaissait à l'âge de trente-neuf ans

Jacques PERRAUD,
docteur ès sciences.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Pour le quatrième anniversaire de la mort de leur cher époux, père et grand-père,

M. Joël PRASQUIER,
la famille se réunira le dimanche 29 avril 1990, à 11 heures, au cimetière de Bagneux (entrée principale).

Mme Déborah Prasquier.
Docteur et Mme Richard Prasquier
et leurs enfants.

Communic. diverses

– Cercle Bernard-Lazare. – « Des enfants dans la tourmente », en présence de Sabine Zeitoun, auteur de *Ces enfants qu'il fallait sauver* (Ed. Albin Michel), d'Antoine Spire, auteur de *Ces enfants qui nous manquent* (Ed. Maren Sell) et de Pascale Hassoun, psychanalyste, qui présentera *Janusz Korczak, le roi des enfants* (Ed. Robert Laffont), biographie du pédagogue polonais par Betty Jean Lifton, trad. de l'américain par René Travail, jeudi 26, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e.

– Maurice Cocagnac (O.P.), donnera une conférence sur « Le christianisme à l'écoute de l'hindouisme », à partir de la lettre du cardinal Ratzinger sur la prière chrétienne, le 26 avril, à 20 h 30, à la Fédération nationale des enseignants de yoga (FNEY), 3, rue Aubriot, Paris-4e.

– Le Forum laïc des étudiants juifs humanistes organise un débat-buffet, vendredi 27 avril, à 20 heures, sur le thème : « Les partis religieux en Israël ». Au 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

Renseignements : 43-58-62-23.

– Le ministère des anciens combattants et le Comité du souvenir et des manifestations nationales organisent une cérémonie solennelle, le jeudi 3 mai 1990, à 18 h 30, à la synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e, à la mémoire des victimes des camps de concentration et des morts de la seconde guerre mondiale.

Cette cérémonie aura lieu en présence du représentant de M. le président de la République et des membres du gouvernement ou de leurs représentants.

– Union des fabricants pour la protection internationale de la propriété industrielle et artistique, fondée le 23 août 1872 et déclarée le 28 mai 1877 établissement d'utilité publique. Siège social : 165, rue de la Faisanderie, 75016 Paris.

Assemblée générale ordinaire de l'Union des fabricants.

MM. les membres de l'Union des fabricants pour la protection internationale de la propriété industrielle et artistique, établissement d'utilité publique, sont convoqués en assemblée générale annuelle au siège de l'Association : 16, rue de la Faisanderie, Paris-16e, le jeudi 17 mai 1990, à 10 h 30.

Ordre du jour. – 1) Allocution de M. le président. 2) Compte-rendu des travaux de l'année 1989. 3) Rapport de gestion du conseil d'administration. 4) Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 1989. 5) Approbation desdits comptes et quitus au conseil d'administration. 6) Affectation des résultats. 7) Budget 1990. 8) Modification du montant de la cotisation pour l'exercice 1991. 9) Questions diverses.

CAMPUS

Moderniser le français à l'étranger

Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a présenté mercredi 25 avril au conseil des ministres un projet de loi sur la création d'une Agence pour l'enseignement français à l'étranger. Cet établissement public à caractère administratif assurera la gestion des établissements relevant à la fois du ministère des affaires étrangères et de celui de la coopération. *« Il s'agit de simplifier, de clarifier et de moderniser le réseau scolaire français à l'étranger »*, explique M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales. Les établissements en question regroupent près de 165 000 élèves, dont 60 000 de nationalité française.

La future agence devrait permettre de coordonner plus efficacement les actions de modernisation de ce réseau entreprises en 1989. Ces mesures portent, notamment, sur l'amélioration de la rémunération des personnels recrutés localement. A partir de septembre 1990, les quelque trois mille enseignants, rémunérés jusqu'à ce jour par les établissements locaux le seront directement par l'Etat, sur la base de l'indice correspondant à leur grade. Autre innovation : des représentants du personnel et des parents d'élèves siégeront au conseil d'administration de l'agence.

R. R.

Monde chinois

L'association Asie extrême, qui regroupe les étudiants de Sciences-Po de Paris intéressés par l'Asie, et Forum réussir en Asie 1990, organisent, samedi 28 avril, de 9 h 30 à 18 heures, un colloque sur « Le monde chinois, une approche économique, politique et culturelle », avec la participation d'experts, d'universitaires et de responsables de sociétés.

Dans les locaux du Centre français du commerce extérieur (CFCE), 10, avenue d'Iéna, 75016 Paris. Entrée gratuite sur présentation du carton d'invitation.

★ Pour toute information, téléphoner au 43-08-65-76 et au 46-34-68-22.

L'université euro-arabe

L'université euro-arabe itinérante tiendra sa session de printemps à Montpellier, du 2 au 10 mai. Réalisée en coopération avec l'université Paul-Valéry (Montpellier-3), elle réunira des universitaires et des chercheurs européens et arabes. Les travaux seront consacrés à la littérature et aux arts plastiques, à l'environnement, à l'agriculture, aux problèmes de la santé et de la migration, au rôle de l'Europe du Sud dans la construction européenne et aux questions de la communication.

★ Renseignements et inscriptions : université de Montpellier, UEAI, 17, rue Abbé-de-l'Epée, 34000 Montpellier. Tél. : (67) 02-04-97 et (67) 78-78-52.

AGENDA

JEUDI 26 AVRIL

EXPOSITIONS

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33).
T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ARCHITECTURE DES BIBLIOTHÈQUES. Patrimoine et actualité. Salle d'actualité de la BPI, rez-de-chaussée. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 14 mai.

ARCHITECTURES PUBLIQUES. Forum. Jusqu'au 7 mai.

LE CINÉMA DES PAYS NORDIQUES. Galerie du forum. Jusqu'au 7 mai.

COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. 1er volet : 1906-1940. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 3 juin.

DESIGN AUTOMOBILE. Grande galerie. Jusqu'au 30 avril.

DESIGN FINLANDAIS. Galerie des brèves Cci. Jusqu'au 30 avril.

MIGUEL EGANA, LE DERNIER JARDIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 9 juin.

FILONOV. Grande galerie, 5e étage. Jusqu'au 30 avril.

TONY GARNIER. Galerie du Cci. Jusqu'au 21 mai.

GÊATAN GATIAN DE CLÉRAMBAULT. Psychiatre et photographe. Galerie de la BPI 2e étage. Jusqu'au 14 mai.

JEAN-LUC PARANT. Musée national d'art moderne. Jusqu'au 10 juillet.

DANIEL SPŒRRI. Galeries contemporaines, Mnam. Jusqu'au 6 mai.

TENDANCES MULTIPLES DES ANNÉES 80. Galeries contemporaines Mnam. Jusqu'au 6 mai.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

CHAMPFLEURY, LA RÉALITÉ DANS LES ARTS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 juin.

LE CORPS EN MORCEAUX. Entrée : 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F. Jusqu'au 3 juin.

CHARLES GARNIER (1825-1898) ARCHITECTE DE L'OPÉRA. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 juin.

L'OPÉRA DE MONTE-CARLO : CHARLES GARNIER, ARCHITECTE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 10 juin.

L'OPÉRA, PHOTOGRAPHIES DE CHANTIER. Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 3 juin.

UN PHOTOGRAPHE VICTORIEN : LADY HAWARDEN (1822-1865). Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 29 avril.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. de 12 h à 21 h 45 (fermeture des caisses à 21 h).

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 juillet.

HOUEL : VOYAGE EN SICILE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 26 juin.

POLYPTYQUES OU LE TABLEAU MULTIPLE DU MOYEN AGE AU XXe SIÈCLE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F, possibilité de billets couplés avec le ticket d'entrée au musée. Jusqu'au 23 juillet.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30.

KEES VAN DONGEN, LE PEINTRE. Exposition rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 17 juin.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

ART PRÉCOLOMBIEN DU MEXIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 30 juillet.

JEAN BAZAINE. Rétrospective. Galeries nationales (42-56-25-30). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 mai.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 avril.

JEUNE PEINTURE 90. (42-56-45-06). T.l.j. de 10 h à 19 h 30, mer. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 29 avril.

SOLIMAN LE MAGNIFIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 14 mai.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.

LA FABRIQUE DE LA PENSÉE. Espace Marie Curie. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 30 décembre.

LES MÉTIERS AU FIL DE L'EAU. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 30 septembre.

CENTRES CULTURELS

BENIN, TRÉSOR ROYAL. Collection du Museum für Völkerkunde, Vienne. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Visites guidées jeudi à 15 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Du 26 avril au 23 septembre.

BIENNALE DE SAO PAULO, LE PAVILLON FRANÇAIS. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 mai.

LOUIS CANE. Œuvres récentes. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital (45-70-27-27). T.l.j. de 11 h à 18 h. Du 27 avril au 30 mai.

ROMAN CIESLEWICZ. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 17 h, mer. jusqu'à 21 h, ven. jusqu'à 16 h 30. Du 26 avril au 2 juin.

DES ARTISTES GÉORGIENS. Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New York (47-2-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Du 26 avril au 23 mai.

DIX ARTISTES GÉORGIENS CONTEMPORAINS. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 23 mai.

CÉSAR DOMELA. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 29 avril.

GUSTAVE EIFFEL CONSTRUCTEUR. Mairie du XVe arrondissement, 15, rue Péclet. T.l.j. de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 20 mai.

PER EKSTROM, 1844-1935. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 24 mai.

REM KOOLHAAS, PROJET EURALILLE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 3 juin.

LAURÉATS DU PRIX DE PEINTURE. Fernando Canovas, Diane Wilke, Leandro Berra, Rhademès Mejia. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 23 mai.

MOSAICO ET MOSAICISTI. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 18 h 30. Du 26 avril au 25 mai.

LES PRINCES D'ORLÉANS ET LA PHOTOGRAPHIE. Mairie du Ville, 56, boulevard Malesherbes (42-94-08-08). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 22 mai.

FRANÇOISE SCHEIN. Cartography. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Du 27 avril au 24 mai.

SUR LES PAS DE PALISSY. Le Louvre des antiquaires, 2, pl. du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sauf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 7 juillet.

LES THÉATRES DE PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 juin.

TIRE LA LANGUE, OU LES IRRÉGULIERS DU LANGAGE. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 août.

VIENNE 1815-1848. Un nouvel art de vivre à l'époque de Biedermeier. Château et trianon de Bagatelle, domaine de Bagatelle, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h (avril et mai), 11 h à 19 h (juin et août). Entrée : 30 F, entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 15 août.

GALERIES

ALIGHIERO E BŒTTI. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 28 avril.

MARK ALSTERLIND. Art of this Century, 3, rue Visconti (46-33-57-70). Jusqu'au 19 mai.

KAREL APPEL. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Jusqu'au 2 mai.

BERNARD AUBERTIN. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 26 mai.

JOERG BADER. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 26 mai.

BEDARRIDE. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 12 mai.

REINER BERGMAN, RICHARD DEACON, IMI KNŒBEL. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 12 mai.

ROMMERT BOONSTRA. Studio 666, 6, rue Maître-Albert (43-54-59-29). Jusqu'au 12 mai.

BOURGEOIS, POTAGE. Galerie Brigitte Schéhadé, 44, rue des Tournelles (42-77-96-74). Jusqu'au 19 mai.

PIERRE-MARIE BRISSON. Galerie Lucette Herzog, passage Molière - 157, rue Saint-Martin. (48-87-39-94). Du 26 avril au 26 mai.

CAMILLE BRYEN. Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 9 juin.

ROBERTO CABOT. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Du 26 avril au 9 juin.

MARCELLE CAHN. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 5 mai.

SOPHIE CALLE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 3 mai.

CANE, CONDO, DAHN, DOKOUPIL. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 26 mai.

ANTONY CARO. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 26 avril au 26 mai.

TONY CARTER. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 30 avril. / Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 16 mai.

DAVID CHAMBARD. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 16 mai.

PIERRE CHARBONNIER. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 26 mai.

COLLAGES SURRÉALISTES. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 5 mai.

GEORGE CONDO. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 26 mai.

DAMIAN. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 12 mai.

DE L'ALSACE AU MAGHREB : PEINTRES REPORTERS AU XIXe SIÈCLE. Galerie Saphir, 69, av. de Villiers (44-40-26-84). Jusqu'au 30 mai.

BURHAN DOGANÇAY. Galerie du Génie, 11, rue Keller (48-06-02-93). Du 28 avril au 26 mai.

PETER DOWNSBROUGH. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 28 avril.

JUMANA EL HUSSEINI. Galerie Etienne Dinet, 30, rue de Lisbonne (42-56-43-26). Jusqu'au 5 mai.

ENZO ESPOSITO. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 2 juin.

OYVIND FAHLSTROM. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 28 avril.

FALK, FREUDENTHAL, CARL MAGNUS. Trois constructivistes suédois. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Du 26 avril au 26 mai.

PHILIPPE FAVIER. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 5 mai.

FRANÇOIS FIEDLER. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 10 juin.

FIGURATION NARRATIVE DANS L'ART CONTEMPORAIN. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 5 mai.

JOËL FISHER. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 26 mai.

LUCIAN FREUD. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 12 mai.

ALBERT GLEIZES. Galerie Michèle Heyraud, 79, rue Quincampoix (48-87-02-06). Jusqu'au 8 mai.

GRONK. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Du 28 avril au 30 juin.

GROSAJT, GUIOT, KALLOS, PÉRON. Galerie Nane Stam, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 12 mai.

JEAN-LUC GUÉRIN. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 11 mai.

HOMMAGE A SEYMOUR ROSOFSKY PEINTRE DE L'ÉCOLE DE CHICAGO. Rétrospective de son œuvre 1958-1981. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (45-48-24-19). Jusqu'au 30 avril.

DENNIS HOPPER ET LE POP - ART. Galerie Boulakia rive droite, 30, rue de Miromesnil (47-42-55-51). Du 27 avril au 15 juin.

PETER HUTCHINSON. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Du 26 avril au 1 juin.

ROLF ISELI. Galerie Philip, 16, place des Vosges (48-04-58-22). Jusqu'au 30 avril. / Galerie 10, 10, rue des Beaux-Arts (43-25-10-72). Jusqu'au 28 avril.

JEAN-PAUL JAPPÉ. Galerie Belint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 2 juin.

JEFFREY JENKINS. Galerie Antoine Candau, 17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 19 mai.

IMI KNŒBEL. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 6 juin.

YANNIS KOTTIS. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Du 26 avril au 26 mai. / Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Du 26 avril au 26 mai.

CLAUDE LAGOUTTE. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 5 mai.

CHRISTIAN LAPIE. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 26 mai.

THIERRY LEFEBURE. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 19 mai.

LUIS LEMOS. Galerie Bernard Vidal, 10, rue du Trésor (47-05-09-82). Du 26 avril au 9 juin.

HERMAN LEONARD. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 2 juin.

MICHAUX. Peintures. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 26 avril au 26 mai.

ELIZABETH GAROUSTE MATTIA BONETTI. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Du 26 avril au 9 juin.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-92-58). Du 27 avril au 27 juillet.

MECHTILT. Librairie-galerie Biffures, 44, rue Vieille-du-Temple (42-71-73-32). Jusqu'au 23 mai.

JEAN MESSAGIER. Galerie Katia Granoff, place Beauvau - 92, Fg-Saint-Honoré (42-65-24-41). Jusqu'au 1 juin.

MINALA. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (43-66-76-58). Du 26 avril au 26 mai.

FRANCE MITROFANOFF. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Du 26 avril au 31 mai.

HENRY MOORE. Galerie Maeght Editeur, 36, av. Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 15 juin.

LUIS MORAGON. Galerie Polaris, 8, rue Saint-Claude (42-72-21-27). Du 27 avril au 26 mai.

TANIA MOURAUD 1970-1990. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 12 mai.

PIERRE NIVOLLET. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 26 mai.

MICHAEL NORTON. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 2 juin.

MALGORZATA PASZKO. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). Jusqu'au 2 juin.

MANFRED PAUL. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 5 mai.

RICHARD PEDUZZI. Galerie des éditions du Nopal, 3, rue Cardinale (46-33-47-15). Jusqu'au 15 juin.

JEAN-PIERRE PINCEMIN. Galerie Jacques Barbier - Caroline Beltz, 7, rue Pecquay (40-27-84-14). Du 28 avril au 26 mai.

LES PIOMBINESI. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 5 mai.

MICHELANGELO PISTOLETTO. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 12 mai. / Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 12 mai.

POLYPTYQUES ET PARAVENTS. Galerie Belier, 7, quai Voltaire (42-60-74-72). Jusqu'au 5 mai.

HARVEY QUAYTMAN. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 2 juin.

MIMMO ROTELLA. Sovrapitture. Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 26 mai.

RUTJER RUHLE. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 5 mai.

JULIAN SCHNABEL. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 16 mai.

SERGINE SING, PROSLIER, BENANTEUR. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Du 26 avril au 5 mai.

VINCENT-EMMANUEL VIOT-GUITTER. EVJJ. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 26 mai.

VISIONS ÉPHÉMÈRES. Gadenne, Goldsworthy, Haas, Mugot. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Du 27 avril au 2 juin.

JAMES WELLING. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Du 28 avril au 31 mai.

FRANZ WEST. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 3 mai.

WILLIAM WILSON. Chaises au mur et livres à thème. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Du 26 avril au 12 mai.

YOKO YAMAMOTO. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 2 juin.

MUSÉES

ANIMAUX ET PAYSANS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les quinze derniers jours de chaque trimestre (15 au 30 juin). Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 septembre.

LES ANNÉES V.I.A. Valorisation de l'innovation dans l'ameublement. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 26 août.

ARCHITECTURE EN TERRE DE PIERRE CULOT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 25 juin.

L'ART NAIF ESPAGNOL. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 mai.

L'ART PREND L'AIR. Cerfs-volants d'artistes. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1 juillet.

IMAGINAIRE POSTAL 1990. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 juillet.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 27 AVRIL

« Quartier de la Bastille et nouvel Opéra », 14 h 30, place de la Bastille, devant la Tour d'argent (P.-Y. Jaslet).

« De la place des Fêtes au Pré-Saint-Gervais », 14 h 30, métro Place-des-Fêtes (Paris pittoresque et insolite).

« Architecture et pouvoir royal : la cour Carrée du Louvre », 14 h 30, bassin de la cour Carrée (Sauvegarde du Paris historique).

« Le quartier Boileau-Exelmans et le cimetière d'Auteuil », 14 h 30, métro Exelmans, sortie Claude-Lorain (V. de Langlade).

« Carnavalet : un hôtel et sa collection style Louis XIV », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Arts et caetera).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Grande Arche de la Défense et le quartier », 14 h 30, RER La Défense, sortie L ou Grande Arche (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition Van Dongen », 14 h 50, 11, avenue du Président-Wilson (Mme Cazes).

« Trésors de la cathédrale russe. Le mariage de Picasso. L'alchimie de l'or », 15 heures, 12, rue Daru (I. Hauller).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Salons, amphithéâtre et (sous réserve) chapelle de la Sorbonne », 15 h 30, 47, rue des Ecoles (D. Bouchard).

« Soliman le Magnifique », 16 h 15, entrée de l'exposition, Grand Palais (Paris et son histoire).

« Toute l'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (M. Banassat).

CONFÉRENCES

Salle des conférences de l'auditorium du Louvre, 12 heures : « Le golfe à l'époque hellénistique : aux frontières du monde grec, la garnison de Failaka à Koweït », par J.-F. Salles (entrée gratuite).

Auditorium du Louvre, 12 h 30 : « Le Muséon de La Haye : un musée éducatif », par W. Ven der Weiden.

Foyer familial, 9, rue de la République, à Brunoy, 16 heures : « Orfèvrerie médiévale », par P. Jusseaux.

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (salle 54), 17 h 45 : « L'imagerie acoustique », par P. Alais (Musicora).

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « La théosophie et Mesmer ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

199 bis, rue Saint-Martin, 20 h 30 : « Merveilleux sages de l'Inde », table ronde animée par P. Kerforne (centre culturel AMORC).

...

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5248

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III								■	
IV						■			
V			■	■					
VI						■			■
VII					■		■		
VIII									
IX					■				
X		■					■		
XI	■							■	

HORIZONTALEMENT

I. Une femme qui ne « passera » pas l'hiver. – II. Magasin où l'on peut acheter une flûte. – III. Très utile pour ceux qui doivent mettre leur main au feu. – IV. N'admettent pas. Maître, au milieu du bâtiment. – V. Préposition. Procurent un amusement à certains. – VI. Parfois démolie à coups de canons. Agrément étranger. – VII. Quand on se quitte familièrement. Partie de la matinée. – VIII. Présentent les caractères de la bruyère. – IX. Passe à Leningrad. Est rarement de la partie. – X. Des rois. D'un auxiliaire. – XI. Restaura le Temple.

VERTICALEMENT

1. Qui ne restera donc pas longtemps. – 2. On y accueille les futurs pères. – 3. Fait un travail de choix. Pas averties. – 4. Partie dans un conflit. Ne monte pas à la tête. – 5. On file quand il est à terre. Symbole. – 6. La bonne adresse. Développa le bouddhisme en Inde. – 7. Plantés par des Africains qui travaillent pour des haricots. Participe. – 8. Dans les règles. Donnera signe de vie. – 9. Qui n'ont rien passé. En état de siège.

Solution du problème n° 5247

Horizontalement

I. Discobole. – II. Esaü. Ires. – III. Bolides. – IV. Oléron. Aï. – V. Io. Alaise. – VI. Riss. Il. – VII. Eros. Miel. – VIII. Tête. Dé. – IX. Et. Rêver. – X. Emeri. Uni. – XI. Muse. Lésé.

Verticalement

1. Déboires. Em. – 2. Isoloir. Emu. – 3. Sale. Sottes. – 4. Cuirasse. Ré. – 5. Dol. Tri. – 6. Bien-aimée. – 7. Ors. Ili. Vue. – 8. Le. As. Edens. – 9. Espièglerie.

GUY BROUTY.



TIRAGE DU LOTO N° 16
DU SAMEDI 21 AVRIL 1990

8 – 17 – 21 – 28 – 36 – 40 — 43 (NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE)

PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR TF1
MERCREDI 25 AVRIL 1990 A 20 H 35
ET SAMEDI 28 AVRIL 1990 A 20 H 35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES

RÉSULTATS OFFICIELS INFORMATIONS 36 15 LOTO

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	12	591 105,00 F
5 BONS N° + complémentaire	52	67 755,00 F
5 BONS N°	1 812	6 060,00 F
4 BONS N°	99 824	113,00 F
3 BONS N°	1 816 696	9,00 F

BONUS DU SAMEDI 139 856
3 BONS NUMÉROS + COMPLÉMENTAIRE : 9,00 X 2 = 18,00 F

TACOTAC — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro **6 3 2 0 7 9** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchant à la centaine de mille 032079, 132079, 232079, 332079, 432079, 532079, 732079 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
602079	630079	632179	632009	632070	10 000,00 F
612079	631079	632279	632019	632071	
622079	633079	632379	632029	632072	
642079	634079	632479	632039	632073	
652079	635079	632579	632049	632074	
662079	636079	632679	632059	632075	
672079	637079	632779	632069	632076	
682079	638079	632879	632089	632077	
692079	639079	632979	632099	632078	

Tous les billets se terminent par		gagnent
	2079	4 000,00 F
	079	400,00 F
	79	200,00 F
	9	100,00 F

LOTO N° 17 TIRAGE DU MERCREDI 25 AVRIL 1990

2 – 11 – 17 – 28 – 37 – 49 — 42 (NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE)

TACOTAC 90 – TIRAGE DU MERCREDI 25 AVRIL 1990 – 23e
RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO

MÉTÉOROLOGIE

En raison de la grève du 26 avril dans la fonction publique, la Météorologie nationale n'a pas été en mesure de nous fournir ses prévisions quotidiennes.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 26 avril

TF 1

20.40 Soirée spéciale : Plus fort la vie. Présentée en direct du Palais des Congrès à Paris, par Bernard Tapie et Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux accidentés de la vie. Avec Ray Charles, Dee Dee Bridgewater, Gilbert Montagné, Isabelle Aubret, Michel Fugain, Pierre Bachelet, La Chorale d'Asnières, Marcel Marceau.
23.50 Série : L'heure Simenon.
0.50 Journal, Météo et Bourse.
1.10 TF 1 nuit.

A 2

20.40 Magazine : Envoyé spécial. Sommaire : Les accidents du travail ; Le père Ceyrac ; De Gaulle, connais pas.
21.40 ► Soirée spéciale : Afriques, passions. Musée des arts africains et océaniens à Paris, avec Emile M'Bollo Mbo, Papa Wemba, Dieudonné Bashila Kabongo, Pascal N'Zonzi, Christine Sirtaine, Marius Yelolo, Henri Delmas, Djanka Diabate, Idrissa Ouedraogo, Raymond Rajaonarivelo...
23.10 Magazine : L'œil en coulisses. Spécial Campagnol.
23.40 Informations : 24 heures sur la 2.
23.55 Météo.
0.00 Magazine : Du côté de chez Fred.

FR 3

20.35 Cinéma : Cousin, cousine. ■■ Film français de Jean-Charles Tacchella (1975).
22.15 Journal et Météo.
22.50 Magazine : Le bar de l'entracte.
0.10 Cinéma : La meilleure bobonne. ■ Film français de Marc Allégret (1930).

CANAL +

20.30 Cinéma : Dragnet. □ Film américain de Tom Mankiewicz (1987).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : La bête de guerre. ■ Film américain de Kevin Reynolds (1987).
0.05 Cinéma : A deux minutes près. ■■ Film français d'Eric Le Hung (1988).
1.40 Cinéma : Vent de folie. ■ Film américain de Nico Mastorakis (1988).

LA 5

20.40 Histoires vraies. Wiesenthal, téléfilm de Brian Gibson. (2e partie).
22.15 Débat : Simon Wiesenthal. Animé par Gilles Schneider.
23.15 Le renard (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : La revanche. ■ Film français de Pierre Lary (1981).
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.10 Série : Destination danger.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
0.10 Magazine : Charmes.
2.00 Rediffusions.

La Sept

20.45 Jazz soundies collection.
20.50 Documentaire : Kaltex en Chine (7).
21.00 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
22.00 Opéra : La geste Gibelline. De Iannis Xenakis, d'après l'*Orestie* d'Eschyle.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. De haine et d'amour, de François Truan.
21.30 Profils perdus. Pierre-Aimé Touchard.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 décembre 1988 lors des journées de musique ancienne de Herne) : œuvres de Lambert, Montéclair, Couperin, Charpentier, par Les Arts florissants (Agnès Mellon, Monique Zanetti, sopranos, Gérard Lesne, contre-ténor, Jean-Paul Fouchécourt, ténor, Jean-François Gardeil, basse, Ryo Terakado, Frédéric Martin, violons, Stephen Stubbs, théorbe, Elibeth Matiffa, basse de viole), dir. et clavecin, William Christie.
20.30 Studio 116. Pelléas à Shanghaï.
23.07 L'invité du soir. Henri Barraud.

Vendredi 27 avril

TF 1

15.15 Série : Tribunal.
15.45 Variétés : La chance aux chansons.
16.15 Série : Vivement lundi.
16.40 Club Dorothée. Caroline.
17.05 Série : 21 Jump Street.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Variétés : Avis de recherche. Invitée : Nicole Croisille. Avec la Compagnie créole, Félix Gray, Didier Barbelivien, Blues Trottoir...
22.40 Magazine : Et si on se disait tout. Invité : Nicolas Hulot.
23.45 Documentaire : Y'a d'la joie. Portrait de Charles Trenet (1re partie).
0.35 Journal, Météo et Bourse.
0.55 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

A 2

14.05 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret. Maigret et l'affaire Nahour, de René Lucot, avec Jean Richard, François Cadet.
15.40 Après-midi show. Dick Rivers et les Ovnis.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.25 Magazine : Giga. Les années collège ; Reportage ; Série : Les deux font la loi ; Reportage.
18.30 Série : Drôles de dames.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
19.52 Divertissement : Heu-reux !
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Détective gentleman. Le voleur. *La mort d'un roi de la cambriole, à Madrid.*
21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : Révélations sur la seconde guerre mondiale. Avec Maurice Chevance-Bertin (*Vingt-mille heures d'angoisse, 1940-1945*), Fabrizio Calvi (*OSS, la guerre secrète en France*), James Bacque (*Morts pour raisons diverses*), Jean-Louis Crémieux-Brilhac (*La France de l'an 1940*).
22.55 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : Candy mountain. ■■ Film américain de Robert Frank et Rudy Wurlitzer (1987) (v.o.).

FR 3

13.00 Sport : Tennis. Open de Monte-Carlo : quarts de finale du simple et du double, en direct.
18.03 Magazine : C'est pas juste. Présenté par Vincent Perrot.
18.30 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Magazine : Thalassa. Avis de tempête. *Les deux premiers mois meurtriers de l'année.*
21.35 Feuilleton : Pierre le Grand (dernier épisode.)
22.20 Journal et Météo.
22.50 ► Magazine : Faut pas rêver. De Georges Pernoud. Prague : les marionnettes tchécoslovaques ; Equateur : le trésor des franciscains de Quito.
23.45 Musique : Carnet de notes. Asturies, Prélude, Caprice catalan, d'Albeniz, par Alexandre Lagoya, guitare.
23.55 Documentaire : Aventures de l'esprit. L'autre Allemagne hors les murs, de Dominique Rabourdin.

CANAL PLUS

16.00 Cinéma : Divine enfant. □ Film français de Jean-Pierre Mocky (1988).
17.25 Cabou cadin. Croc-note show ; Le comte Mordicus ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top album. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Niagara.
20.30 Téléfilm : Billard à mort.
22.00 Magazine : Bizzarozoom. D'Amélie Chevalier et Loïc Jugue.
22.45 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Ne réveillez pas un flic qui dort. ■ Film français de José Pinheiro (1988). Avec Alain Delon, Michel Serrault, Patrick Catalifo.
0.30 Cinéma : Mes meilleurs copains. ■■ Film français de Jean-Marie Poiré (1988). Avec Gérard Lanvin, Christian Clavier, Jean-Pierre Bacri.
2.20 Cinéma : Gonflés à bloc. ■ Film franco-italien de Ken Annakin (1968). Avec Bourvil, Lando Buzzanca, Walter Chiari.

LA 5

14.30 Série : Le renard.
15.35 Série : Bergerac.
16.40 Dessins animés. Les triplés ; Magie bleue ; Les aventures de Claire et Tipoune ; Pollyanna ; Olive et Tom, champions de foot. L'académie des Ninjas.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Sur les lieux du crime. Double trahison, de Richard Colla, avec James Farentino, Parker Stevenson. *Des policiers brouillent les pistes.*
22.20 Téléfilm : Sur la Terre comme au ciel. De Sylvia Hoffmann, avec Karl-Heinz von Hassel, Rudiger Bahr. *Un capitaine à la vie amoureuse mouvementée.*
0.00 Journal de minuit.
0.10 Bob Morane (rediff.).

M 6

13.25 Série : Cosby show (rediff.).
13.55 Feuilleton : Dynastie.
14.45 Série : Maîtres et valets.
17.15 Informations : M 6 info.
17.25 Série : L'homme de fer.
18.15 Série : L'ami des bêtes.
19.00 Série : Cathy et Aline.
19.25 Série : La fête à la maison.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Retour au Vietnam. De Mike Vejar, avec Tom Selleck, John Hillerman. *Une nouvelle aventure pour Magnum.*
22.10 Série : Brigade de nuit.
23.05 Série : Destination danger.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
0.10 Capital.
0.15 Sexy clip.
2.00 Rediffusions. Le glaive et la balance (le procès de Pétain) ; M 6 aime (les films rock) ; Culture pub ; Parcours santé (la prothèse de la hanche) ; Culture pub ; Le glaive et la balance.

La Sept

14.30 Cours d'italien.
15.00 Cinéma : Le genou de Claire. ■■ Film français d'Eric Rohmer (1970). Avec Jean-Claude Brialy, Aurora Cornu, Béatrice Romand.
16.45 Documentaire : La ville-Louvre. De Nicolas Philibert *(Lire page 7, l'article d'Emmanuel de Roux).*
18.00 Téléfilm : La mort de King-Kong. De Jiri Sotola.
19.00 Court métrage : L'éternelle idole. De Gilles Bourdos.
19.30 Documentaire : L'âge d'or du cinéma. De John Edwards.
20.00 Documentaire : Au seuil de la banquise. De William Hansen.
21.00 Téléfilm : L'avvertimento. De Damiano Damiani.
23.00 Documentaire : Martial Solal. De Gérard Lopez.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Mistinguett à la radio.
21.30 Musique : Black and blue. Plaidoyer pour Gene Krupa.
22.40 Nuits magnétiques. Les amateurs.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Bessie Smith.

FRANCE-MUSIQUE

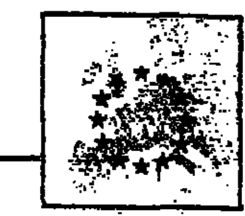
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Symphonie n° 29 en mi majeur ; Symphonie n° 44 en mi mineur, de Haydn ; Concerto en ré majeur op. 77, de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. : Yehudi Menuhin ; sol. : Kyung-Wha Chung, violon.
De 22.30 à 23.40 France-Musique à Musicora.
22.30 Concert (donné à l'auditorium) : Angélique Ionatos, voix et guitare, Paul Broutin, violoncelle, Jean-François Roger, percussions.
23.40 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

Audience TV du 25 avril 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	45,7	Roue fortune 15,2	Pub 7,0	Act. région 15,8	Nulle part 2,7	Edition spéc. 2,5	Cathy et Aline 2,4
19 h 45	52,6	Roue fortune 22,7	Dessinez 10,0	19-20 info 9,5	Nulle part 4,4	Bande ann. 2,2	Fête maison 3,6
20 h 16	66,6	Journal 28,8	Journal 14,6	La classe 12,0	Nulle part 2,0	Journal 6,0	Cosby Show 4,4
20 h 55	68,9	Sacrée soirée 22,3	la Seconde... 18,4	Albert 9,0	Cinéma... 3,2	Histoires... 12,2	Frères sang 5,2
22 h 08	58,3	Sacrée soirée 20,4	la Seconde... 12,8	Ecran pub 4,1	les Guerriers 3,1	Histoires... 12,9	Frères sang 6,2
22 h 4	36,0	En quête... 15,1	My télé... 5,4	Ecran pub 1,6	les Guerriers 3,4	Histoires 7,0	le Saint 3,6

EUROPE 93



La libre circulation des personnes

Les négociations reprennent entre les cinq pays du groupe de Schengen

Interrompues mi-décembre à la suite de l'ajournement, par la RFA, de la signature de la convention complétant l'accord de Schengen, les négociations entre les cinq pays du groupe du même nom reprennent vendredi 27 avril à Bruxelles.

14 juin 1985 : dans le village luxembourgeois de Schengen, des représentants de la Belgique, de la France, du Luxembourg, des Pays-Bas et de la RFA signent un accord aux termes duquel ces cinq pays s'engagent à supprimer les contrôles à leurs frontières communes, et à les transférer à leurs frontières externes, *« si possible avant le 1er janvier 1990 »*.

14 décembre 1989 : la RFA annule la cérémonie prévue pour le lendemain, toujours à Schengen, au cours de laquelle les cinq Etats devaient enfin signer la convention concrétisant l'accord de 1985. Bonn estime que la RDA doit être incluse dans le territoire du groupe de Schengen, et veut réexaminer la convention à la lumière des derniers événements.

27 avril 1990 : interrompues depuis mi-décembre, les négociations vont être officiellement relancées, sous la présidence néerlandaise. Les discussions reprennent sur la base arrêtée il y a quatre mois, un texte de cent trente-sept articles, définissant les règles à adopter pour compenser l'ouverture des frontières (mise en place d'un système informatisé d'échange d'informations (SIS), harmonisation des politiques d'octroi des visas et du droit d'asile, droit pour chacune des cinq polices de poursuivre une personne chez ses partenaires, harmonisation du classement des armes à feu, etc.).

Les règles du jeu sont maintenues, mais le territoire, la population, et les frontières considérés ne sont plus les mêmes : la RDA fera partie du groupe de Schengen au moment où la convention entrera en application. Pour les plus optimistes (la RFA en est), la signature interviendra l'été prochain ; il faudra ensuite environ un an afin que les Parlements nationaux ratifient le texte ; puis l'entrée en application prendra du temps... mieux vaut raisonner sur la base d'une Allemagne dont la frontière s'arrête sur l'Oder. Les quatre partenaires de Bonn y sont d'ailleurs disposés.

A quoi bon, dira-t-on, persévérer dans l'exercice, puisqu'au moment où il sera enfin suivi d'effets c'est à l'échelle des Douze, et non pas seulement à celle de cinq Etats, qu'il devra être appliqué ? D'autant que c'est à Douze qu'il faut définir la place de l'Allemagne unie : impossible d'avoir à cinq une position différente de celle de l'ensemble de la Communauté.

Imbroglio

Pour justifiées qu'elles soient, ces réserves n'assombrissent pas la satisfaction des partenaires de Bonn, soulagés de voir les négociations reprendre. L'éventualité d'un report des travaux aux calendes grecques par l'Allemagne avait provoqué une inquiétude telle que l'essentiel semble être là, dans la relance des discussions. Reste que ces discussions tiennent de l'imbroglio. *« Le dossier Schengen n'est pas en très bon état »*, avouait la semaine dernière le premier ministre néerlandais, M. Ruud Lubbers.

Bonn revient à la table des négociations avec deux nouvelles propositions – en matière d'harmonisation des visas et de protection des données non informatisées – qui ne semblent pas poser de problèmes. Mais, surtout, les Allemands souhaitent, comme en décembre, à la veille de la date prévue pour la signature, ajouter au texte de la convention une déclaration annexe à propos du statut de la RDA. Or cette déclaration soulève des questions juridiques épineuses, puisque le statut de l'Allemagne de l'Est est pour le moins précaire. A la question allemande, vient s'ajouter une autre difficulté : le contentieux entre le Luxembourg et les Pays-Bas. Au grand dam de La Haye, le Luxembourg s'appuie sur une déclaration annexée à l'accord de Schengen pour refuser que l'entraide judiciaire en matière de fiscalité directe figure dans la convention. A l'automne dernier, les Pays-Bas ont fait de ce thème un abcès de fixation, menaçant jusqu'au dernier jour de ne pas signer la convention aussi longtemps que le Luxembourg ne coopérerait pas dans ce domaine. Cette fois encore, La Haye risque d'invoquer cette raison pour rejeter un accord qui par ailleurs provoque des remous dans l'opinion publique.

MARIE-PIERRE SUBTIL

Une seule catégorie d'Allemands ?

BONN

de notre correspondant

M. Lutz Stavenhagen, ministre d'Etat à la chancellerie en charge des affaires européennes, regarde le passé sans regrets et l'avenir avec optimisme. Pour lui, le report, au mois de décembre dernier, de l'accord sur la libre circulation des personnes à l'intérieur des frontières des cinq pays du groupe de Schengen était une bonne chose : *« Aujourd'hui les choses sont beaucoup plus claires. Nos partenaires ont compris que l'unité allemande allait se réaliser rapidement et que la frontière de l'espace de Schengen ne pouvait se situer à la frontière interallemande. »*

Pour M. Stavenhagen, *« il ne faut pas que l'on remette en question ce qui avait déjà fait l'objet d'un accord le 14 décembre »*. Les cinq pays s'étaient en effet entendus sur des sujets comme la validité des visas pour les ressortissants des pays tiers, le droit d'asile, le droit de poursuite des personnes par la police sur le territoire d'un pays membre de l'accord, etc. (*le Monde* du 16 décembre 1989).

Mais le temps passant, de nouveaux problèmes ont surgi. En ce qui concerne la protection des données dans le cadre du système d'information de Schengen (SIS) – qui doit centraliser les fichiers des personnes recherchées, – des voix se sont fait entendre en RFA, dans le Parti libéral notamment, qui estiment que cette protection des données n'est pas suffisamment stricte dans certains pays du groupe. Cela conduit le gouvernement de Bonn à demander que soit *« précisées »* les conditions de protection des données, ce qui équivaut pour certains ministres de l'intérieur à un durcissement difficilement compatible avec les exigences de la lutte contre la criminalité transfrontière. M. Stavenhagen espère peut-être s'attirer les bonnes grâces de M. Pierre Joxe en se prononçant pour que Strasbourg soit le siège central du SIS, mais la discussion risque tout de même d'être très vive.

Bonn fait cavalier seul

Les problèmes posés par la réalisation de l'unité allemande ne semblent pas aussi simples que M. Stavenhagen aime à les présenter. La RDA avait en effet conclu avec de nombreux pays des accords de circulation des personnes sans visa. Certains d'entre eux sont connus, comme ceux qui lient la RDA à la Hongrie, la Tchécoslovaquie ou la Pologne, mais d'autres n'ont pas été publiés. Un haut fonctionnaire de la Chancellerie nous confiait son irritation devant la mauvaise volonté du ministère des affaires étrangères est-allemand à communiquer des informations à ce sujet : *« Nous ne savons pas quelles règles régissent les rapports entre la RDA et par exemple le Cambodge ou le Mozambique, et toutes nos demandes sur ces questions sont pour l'instant sans réponse. »*

M. Genscher, ministre des affaires étrangères, s'attache, dans la période où l'accord de Schengen est encore en négociation, à créer des « faits accomplis » en matière de suppression des visas pour les ressortissants des pays d'Europe centrale. Les premiers servis ont été les Hongrois, qui se voient ainsi récompensés de l'ouverture, l'été dernier, de leur frontière avec l'Autriche pour les citoyens de la RDA. La Tchécoslovaquie devrait être le prochain bénéficiaire d'une mesure de ce type. *« Nous voulons ainsi favoriser l'intégration, dans l'Europe, des pays engagés dans la voie des réformes »*, explique M. Stavenhagen.

Cette libéralisation ne s'étend pas cependant à un pays comme la Pologne, lui aussi engagé dans un processus de réformes démocratiques, mais dont on craint, comme c'est déjà le cas à Berlin-Ouest, que les citoyens ne déferlent vers l'Eldorado du deutschemark : en 1988 l'ambassade ouest-allemande à Varsovie a délivré 1,1 million de visas de « tourisme » à des Polonais qui, pour beaucoup d'entre eux, viennent chercher en RFA un emploi temporaire.

La RFA a fait de l'octroi de la liberté de circulation aux ressortissants des pays d'Europe centrale et orientale un instrument de sa politique étrangère, sans trop se préoccuper des avis et des intérêts de ses partenaires, au risque de rendre plus difficiles les négociations au sein du groupe de Schengen.

Plus délicat encore est le problème posé par la petite vengeance que le gouvernement Modrow s'est offerte quelques jours avant d'être balayé par les électeurs le 18 mars dernier : la signature d'un accord de circulation sans visa entre la RDA et la Turquie. Il va falloir maintenant expliquer à Ankara que cet accord, qui doit entrer en vigueur le 27 juillet prochain, n'aura qu'une vie éphémère. Mais surtout, il impose, plus longtemps qu'on ne le souhaiterait à Bonn, le maintien des contrôles à la frontière interallemande.

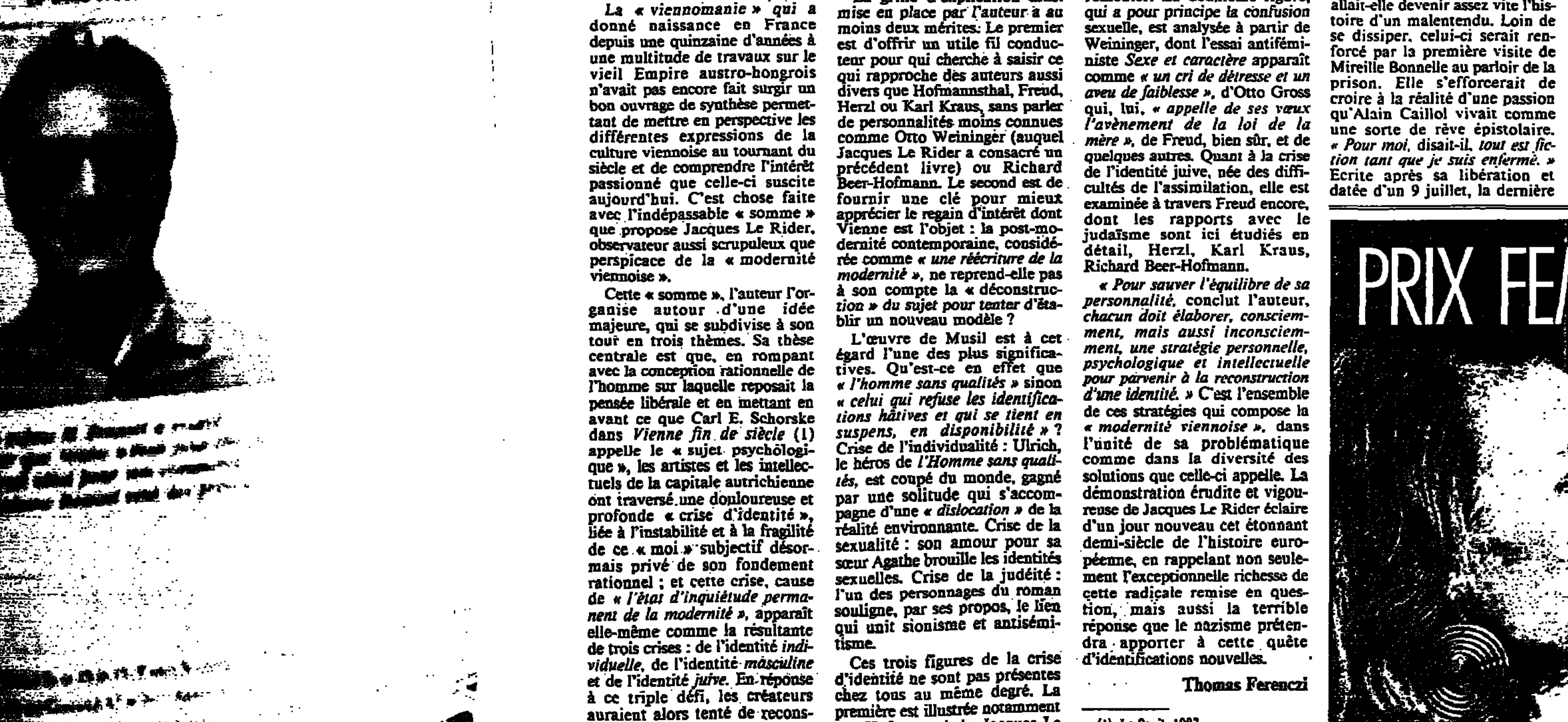
A Bonn, on entend bien d'autre part obtenir des partenaires européens qu'ils règlent le plus rapidement possible, avant même la mise en œuvre de l'accord de Schengen, la question de la circulation en Europe des ressortissants de la RDA. On manifeste une certaine irritation à l'égard de la France qui, aux yeux de Bonn, ne semble pas suffisamment pressée de faire en sorte qu'il n'y ait plus deux catégories d'Allemands. Paris a déjà assoupli sa réglementation en accordant, à la frontière des visas, dits « de visite », de soixante-douze heures aux ressortissants de la RDA. Ce qui n'empêche pas de voir les délais pour des visites de plus longue durée s'allonger en raison de la très forte demande. On oppose ces obstacles bureaucratiques à la compréhension des pays du Benelux qui viennent de décider d'accorder dans la journée des visas valables pour la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg à ceux qui viennent les solliciter dans l'une des ambassades de ces pays à Berlin-Est.

LUC ROSENZWEIG

du groupe de Schengen

MARIE-PIERRE SUBTIL

IS-VENISE



AIR INTER

L I V R E S · I D E E S

Les fantômes l'amour et la prison

Le rêve épistolaire d'Alain Caillol et Mireille Bonnelle

LETTRES EN LIBERTÉ CONDITIONNELLE
de Mireille Bonnelle et Alain Caillol.
Ed. Manya, 408 p., 129 F.

La correspondance amoureuse n'est plus de mode. Héloïse et Abélard ont cessé de s'écrire. Dans la société de communication, les secrets s'épanchent au téléphone, et Milena appelle Kafka tous les soirs, tandis que, dans une galaxie lointaine, Mme de Sévigné se désole de ces nouvelles mœurs : tant pis pour la littérature et pour les passions ! Car celles-ci grandissaient en s'écrivant.

Par bonheur, certains livres renouent encore avec la tradition de la littérature épistolaire. En particulier ce roman, qui s'intitule *Lettres en liberté conditionnelle*. Pour se tirer au clair et vérifier leurs sentiments, deux amants décident de relire et de commenter, s'ils le jugent nécessaire, les lettres qu'ils se sont adressées. Ensuite, accomplissant le dernier geste de cet exorcisme, ils brûleront leur correspondance. Le livre a été en quelque sorte sauvé des flammes par on ne sait quel subterfuge. Et le lecteur éprouve d'autant plus l'impression d'être indiscret : non seulement il ouvre le courrier des autres, mais il découvre quelque chose qui était promis à disparaître.

Ces amants sont très singuliers, car ils ne se connaissaient pas avant de s'écrire. Ils se sont épris l'un de l'autre grâce à leurs premières missives, qui avaient trait à l'œuvre épistolaire de George Sand... Lui, c'est Alain Caillol. Impliqué dans l'enlèvement du baron Empain, il avait été condamné à vingt ans de réclusion criminelle. Durant sa détention, qui a duré onze années, Caillol a fait des études. Il a travaillé sur le journal d'Amiel et sur la correspondance de George Sand. C'est un 9 juillet, dans les derniers temps de son emprisonnement, qu'il a commencé d'écrire à Mireille Bonnelle, un professeur d'université spécialiste de « la dame de Nohant »...

La première lettre de Caillol était anodine : il voulait être aidé dans ses recherches. La réponse de Mireille Bonnelle adoptait le même ton. Mais, très vite, ils seraient pris d'une « *frénésie épistolaire* » et le climat de leurs lettres changerait peu à peu. Le *tu* remplacerait facilement le *vous*. Jean Paulhan appelait cela des « *progrès en amour assez lents* ». Alain Caillol et Mireille Bonnelle continueraient d'évoquer la correspondance de George Sand comme s'ils voulaient respecter une ancienne habitude, mais ils s'interrogeraient bien davantage sur la vérité de leur relation épistolaire. Dès lors, « la dame de Nohant » allait servir de prétexte ou d'alibi.



CHRISTIAN LOUIS

Alain Caillol et Mireille Bonnelle : autour de George Sand

L'histoire d'un malentendu

Mireille Bonnelle se demandait « *par quelle alchimie* » l'absence pouvait se transformer en présence. Car cet homme qu'elle connaissait seulement à travers les mots qu'il écrivait, occupait maintenant ses moindres pensées. Alain Caillol était plus réservé. Il estimait qu'aucun bonheur ne méritait d'être vécu dans une prison. Il aurait ressenti cela comme une défaite : une façon de se résigner. Il comprenait trop bien ce que disait Kafka à Milena : « *Ecrire des lettres, c'est se mettre à nu devant les fantômes, ils attendent ce geste avidement. Les baisers écrits ne parviennent jamais à destination, les fantômes les boivent en route.* »

Aussi l'histoire de cet amour allait-elle devenir assez vite l'histoire d'un malentendu. Loin de se dissiper, celui-ci serait renforcé par la première visite de Mireille Bonnelle au parloir de la prison. Elle s'efforcerait de croire à la réalité d'une passion qu'Alain Caillol vivait comme une sorte de rêve épistolaire. « *Pour moi*, disait-il, *tout est fiction tant que je suis enfermé.* » Ecrite après sa libération et datée d'un 9 juillet, la dernière lettre de Caillol serait une lettre de rupture. Elle confirmerait que l'amour ne pouvait naître en prison. Les fantômes auraient gagné...

Ce livre très fort, souvent pathétique, est marqué par la fascination des autoportraits. Alain Caillol évoque souvent la manière dont Van Gogh et Rembrandt essayaient de percer le mystère du visage. Ils ne pouvaient que peindre l'étonnement et l'interrogation. Cette correspondance est le miroir où Alain Caillol et son amie considèrent leurs propres traits.

Atteinte d'un cancer, Mireille Bonnelle avait ressenti sa maladie comme une délivrance : elle était soudain libérée de toutes ses obligations. Et lorsqu'elle a fait la connaissance d'Alain Caillol, elle a quitté sa vie ancienne avec cette sorte de témérité qui est la meilleure preuve de la passion. Quant à Alain Caillol, désespéré par l'absence et la mort de son père, l'éloignement de son fils et les années de prison, il refuse pourtant de désavouer l'existence. *Elle continue de le faire flamber : « La vie n'est pas comme nos visages et nos habitudes. Elle ne vieillit pas. »*

François Bott

▶L'équipe d'Activ'caméra (51, rue Bargue, 75015 Paris) a réalisé un film sur Mireille Bonnelle et Alain Caillol. Il sera diffusé sur une des chaînes de télévision.

L'homme de Vienne

De Freud à Karl Kraus, les intellectuels viennois ont cherché, selon Jacques Le Rider, à reconstruire l'identité de l'individu

MODERNITÉ VIENNOISE ET CRISES DE L'IDENTITÉ
de Jacques Le Rider.
PUF, coll. « Perspectives critiques ».
432 p., 195 F.

La « *viennomanie* » qui a donné naissance en France depuis une quinzaine d'années à une multitude de travaux sur le vieil Empire austro-hongrois n'avait pas encore fait surgir un bon ouvrage de synthèse permettant de mettre en perspective les différentes expressions de la culture viennoise au tournant du siècle et de comprendre l'intérêt passionné que celle-ci suscite aujourd'hui. C'est chose faite avec l'indépassable « somme » que propose Jacques Le Rider, observateur aussi scrupuleux que perspicace de la « modernité viennoise ».

Cette « somme », l'auteur l'organise autour d'une idée majeure, qui se subdivise à son tour en trois thèmes. Sa thèse centrale est que, en rompant avec la conception rationnelle de l'homme sur laquelle reposait la pensée libérale et en mettant en avant ce que Carl E. Schorske dans *Vienne fin de siècle* (1) appelle le « sujet psychologique », les artistes et les intellectuels de la capitale autrichienne ont traversé une douloureuse et profonde « crise d'identité », liée à l'instabilité et à la fragilité de ce « moi » subjectif désormais privé de son fondement rationnel ; et cette crise, cause de « *l'état d'inquiétude permanent de la modernité* », apparaît elle-même comme la résultante de trois crises : de l'identité *individuelle*, de l'identité *masculine* et de l'identité *juive*. En réponse à ce triple défi, les créateurs auraient alors tenté de reconstruire une identité nouvelle, suggérant, comme l'écrit Jacques Le Rider, que « *la déconstruction généralisée des identités, ressentie par la modernité viennoise comme un troublant vertige, était aussi porteuse d'utopies de régénération du genre humain* ».

La grille d'explication ainsi mise en place par l'auteur a au moins deux mérites. Le premier est d'offrir un utile fil conducteur pour qui cherche à saisir ce qui rapproche des auteurs aussi divers que Hofmannsthal, Freud, Herzl ou Karl Kraus, sans parler de personnalités moins connues comme Otto Weininger (auquel Jacques Le Rider a consacré un précédent livre) ou Richard Beer-Hofmann. Le second est de fournir une clé pour mieux apprécier le regain d'intérêt dont Vienne est l'objet : la post-modernité contemporaine, considérée comme « *une réécriture de la modernité* », ne reprend-elle pas à son compte la « déconstruction » *du sujet pour tenter d'établir un nouveau modèle* ?

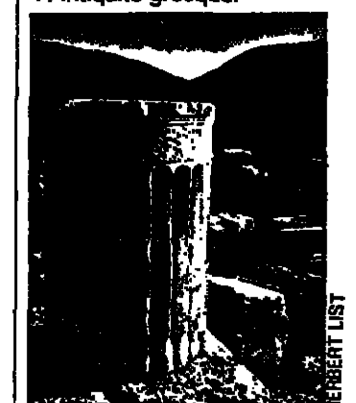
L'œuvre de Musil est à cet égard l'une des plus significatives. Qu'est-ce en effet que « *l'homme sans qualités* » sinon « *celui qui refuse les identifications hâtives et qui se tient en suspens, en disponibilité* » ? Crise de l'individualité : Ulrich, le héros de *l'Homme sans qualités*, est coupé du monde, gagné par une solitude qui s'accompagne d'une « *dislocation* » de la réalité environnante. Crise de la sexualité : son amour pour sa sœur Agathe brouille les identités sexuelles. Crise de la judéité : l'un des personnages du roman souligne, par ses propos, le lien qui unit sionisme et antisémitisme.

Ces trois figures de la crise d'identité ne sont pas présentes chez tous au même degré. La première est illustrée notamment par Hofmannsthal : Jacques Le Rider s'appuie en effet sur la fameuse *Lettre de lord Chandos* pour décrire la « *désintégration du moi et du monde extérieur* » dont souffre celui-ci et la recherche de « *l'extase mystique* » par laquelle il tente d'y remédier. La deuxième figure, qui a pour principe la confusion sexuelle, est analysée à partir de Weininger, dont l'essai antiféministe *Sexe et caractère* apparaît comme « *un cri de détresse et un aveu de faiblesse* », d'Otto Gross qui, lui, « *appelle de ses vœux l'avènement de la loi de la mère* », de Freud, bien sûr, et de quelques autres. Quant à la crise de l'identité juive, née des difficultés de l'assimilation, elle est examinée à travers Freud encore, dont les rapports avec le judaïsme sont ici étudiés en détail, Herzl, Karl Kraus, Richard Beer-Hofmann.

« *Pour sauver l'équilibre de sa personnalité*, conclut l'auteur, *chacun doit élaborer, consciemment, mais aussi inconsciemment, une stratégie personnelle, psychologique et intellectuelle pour parvenir à la reconstruction d'une identité.* » C'est l'ensemble de ces stratégies qui compose la « *modernité viennoise* », dans l'unité de sa problématique comme dans la diversité des solutions que celle-ci appelle. La démonstration érudite et vigoureuse de Jacques Le Rider éclaire d'un jour nouveau cet étonnant demi-siècle de l'histoire européenne, en rappelant non seulement l'exceptionnelle richesse de cette radicale remise en question, mais aussi la terrible réponse que le nazisme prétendra apporter à cette quête d'identifications nouvelles.

Thomas Ferenczi

(1) Le Seuil, 1983.



HERBERT LIST

DERNIERES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

NICOLE BARRY : *Pauline Viardot, l'égérie de George Sand et de Tourgueniev*. La vie d'une femme adulée (par Musset, Sand, Gounod, Berlioz, Tourgueniev...), élève de Liszt, pianiste et cantatrice célèbre, sœur de la Malibran, figure de son siècle. (Flammarion, 424 p., 160 F.)

FRANÇOISE DORIN : *Nini Patte-en-l'air*. La biographie d'une « *gambilleuse* » montmartroise, partenaire de la Goulue, qui fréquenta Toulouse-Lautrec et Buffalo Bill... (Robert Laffont, 350 p., 100 F.)

CIVILISATION

MAXIME RODINSON : *La Fascination de l'islam* suivi de *le Seigneur bourguignon et l'esclave sarrazin*. Réédition d'un classique du grand islamologue avec une mise en perspective nouvelle. Ce texte est couplé avec une étonnante étude historique, inédite, sur la présence musulmane en France durant la guerre de Cent Ans, présence qui se retrouvera plus tard dans *Charles VII chez les grands vassaux*, pièce écrite en 1831 par Alexandre Dumas... (La Découverte, 800 pages, 95 F.)

CRITIQUE LITTERAIRE

MARYKE DE COURTEN : *L'imaginaire dans l'œuvre de Corina Bille*. Décédée en 1979, l'écrivain valaisane de langue française Corinna Bille « *apparaît comme un auteur d'une extrême spontanéité, un auteur du non-savoir, et le meilleur de son œuvre, comme une émanation fluide, constante, d'une rêverie poétique* », écrit l'auteur de cette « *approche phénoménologique, de type bachelardien* » de son œuvre. (Ed. A la Baconnière, Neuchâtel, 480 p., 273 F.). La revue de Lausanne *Ecriture* a consacré, l'an dernier, son numéro 33 à Corina Bille (Case postale 547, 1001 Lausanne).

BERNARD BEUGNOT : *Poétique de Francis Ponge*. Il n'y a guère à s'étonner qu'un spécialiste du dix-septième siècle se penche sur un poète dont la référence majeure était Malherbe. C'est à travers l'allégorie que Bernard Beugnot étudie le travail poétique et le discours sur l'œuvre en cours de création, de Ponge. (PUF, 224 p., 145 F.)

LETTRES ETRANGERES

BORIS PASTERNAK : *Œuvres*. Michel Aucouturier a établi et présenté cette « Pléiade » consacré à l'auteur du *Docteur Jivago*, ce grand roman de notre siècle qui ne doit cependant pas éclipser les autres œuvres de Pasternak et en particulier sa poésie. De nombreux traducteurs ont participé à cette édition. (Gallimard, « Pléiade », 1 904 p., 380 F. Jusqu'au 30 juin ensuite 420 F.)

POESIE

ANTHOLOGIE : *Onze poètes israéliens contemporains*. Emmanuel Moses présente et traduit onze poètes de la génération dite de l'Etat, qui ont donc publié après la naissance de l'État hébreu en 1948. C'est une poésie vivante, en mouvement et en devenir qu'il nous est ainsi donné de lire ; poésie « laïque » également marquée par les influences anglo-saxonnes. Anthologie bilingue. (Obsidiane, 218 p., 130 F.) Signalons également une anthologie de la *Poésie mexicaine*, établie et présentée par Claude Beau-Soleil, poète et critique québécois. (Ecrits des Forges/le Castor Astral, 224 p.)

WILLIAM CLIFF : *Conrad Detrez*. L'écrivain belge Conrad Destrez (prix Renaudot en 1978 pour *l'Herbe à brûler*) est mort en 1985 du sida. Le poète William Cliff a composé ces stances de deuil et d'amitié en cent dizains et en mille vers de dix pieds, sur le modèle de la *Délie* de Maurice Scève. Ce bel hommage d'une parole poétique vaut bien des monuments funéraires de pierre et d'orgueil. (Le Dilettante, 11, rue Barrault, 75013 Paris, 76 p., 75 F.)

RELIGION

MARIE-MADELEINE DAVY : *Bernard de Clairvaux*. Saint Bernard, ne fut pas seulement le grand réformateur de Cîtaux et le prédicateur de la deuxième croisade, mais aussi un des plus profonds mystiques de l'amour divin. Cette réédition du livre de Marie-Madeleine Davy le rappelle au moment où l'on s'apprête à fêter son neuvième centenaire. (Ed. du Félin, 214 p., 110 F.)

SLIMANE ZEGHIDOUR : *Cinquante mots d'islam*. Par l'auteur de *la Vie quotidienne à La Mecque de Mahomet à nos jours*, une explication claire et érudite des principaux termes, d'Abraham à la Terre promise, en passant par Djihad et la main de Fatma, sur lesquels repose la foi et la société musulmanes (Desclée de Brouwer, 114 p., 49 F.)

SOCIOLOGIE

VINCENT DE GAULEJAC et NICOLE AUBERT : *Femmes au singulier*. – Ou pourquoi et comment des mères se retrouvent, toujours plus nombreuses, en situation de monoparentalité, c'est-à-dire qu'elles élèvent leur(s) enfant(s) seule, sans conjoint. Alternant les considérations théoriques et les récits de vie, ce livre se veut au carrefour de la psychologie clinique et de la sociologie de la famille. S'agit-il d'une simple transition dans l'histoire de la vie des femmes avant une « remise en couple » ou d'une situation durable, représentative d'un nouveau mode de vie ? (Editions Klincksieck, coll. « Rencontres dialectiques », 253 p., 145 F.)

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

LE VOLEUR DE JEUNESSE
de Jean-Marie Rouart.
Grasset, 205 p., 89 F.

UN SOUVENIR
de Michel Déon.
Gallimard, 150 p., 74 F.

Le diable ne prend jamais sa retraite

QUEL est, pour un écrivain ayant plus ou moins largement dépassé sa date de fraîcheur physique, le bon usage des jeunes filles ? Taraudante question, à laquelle bien des classiques n'ont pas répondu. André Gide est muet sur le sujet, par exemple, et c'est dommage. Montherlant n'a eu que des pages blessantes qui ne sont pas d'une grande aide aux malheureux confrères qu'empoigne le démon de midi sonné. Fort heureusement, deux contemporains volent à notre secours et se penchent sur ce problème – espérons-le – d'une éternelle actualité.

Julien, le héros du *Voleur de jeunesse*, de Jean-Marie Rouart, est un romancier d'âge mûr, fait à cœur mais point encore blet, qui jouit d'une certaine notoriété de bon aloi façonnée par un long labeur et quelques passages à la télévision et n'est pas pour autant à l'abri des blessures de la vanité, ni des tentations de la chair. Les manies et les doutes de l'écrivain, Rouart les connaît bien, par lui-même évidemment, et chaque semaine dans les pages littéraires qu'il anime au sein d'un important journal de centre droit.

Ainsi l'auteur, qui veut offrir un ouvrage de lui à une demoiselle prenant le train et fouille vainement, humilié, les rayons de la librairie de la gare sans trouver un seul de ses titres, se rabat sur *la Duchesse de Langeais*. C'est assez bien vu, drôle, et devrait servir d'avertissement aux libraires. Invité à une fête de charité au profit de la leucémie, il ne s'y rend que la mort dans l'âme, tant lui semble indécente la mondanité des gens riches qui lèvent leur coupe à la santé des malades (« *Des pia-pia sur de la mort* »), mais il y va tout de même. Et là, malgré sa légère nausée morale, entre le duc d'Anjou, Ira de Fürstenberg et une rousse irlandaise, il aperçoit une petite blonde ravissante qui lui dit s'appeler Natalie, sans « h ».

ON ne se méfie jamais assez de la charité. Natalie va embobiner Julien sur-le-champ, lui tourner la tête (hélas ! rien que la tête) sans mollir et les voilà dans le train de Cabourg, elle lisant Proust et lui s'interrogeant « Qu'est-ce qu'une fille de vingt ans a à faire d'un type de cinquante six ans ? », songeant que son impertinente compagne est née l'année de son prix Femina. A l'hôtel, le Grand Hôtel bien sûr, où il l'a conduite dans le louable dessein, sinon de l'étrenner, du moins de « conclure » des travaux d'approche, il constate qu'elle lit Proust, avec un dictionnaire, mais ne lit aucun de ses romans à lui, pas plus le Femina que les autres, ce qui est enrageant (« *Julien se demandait parfois si elle ne mentait pas. Il concevait mal une telle incuriosité à son endroit* »). Mais, au lit, un autre constat, plus grave, s'impose à lui. Elle ne veut pas. Les entrées oui, le rôti non.


DOISNEAU/RAPHO

Michel Déon : à la recherche d'un amour perdu

—Devant ce festin de pierre, Julien croit trouver le réconfort dans la rédaction de son feuilleton littéraire, sa corvée du dimanche. « *Une corvée dont, quel que fût l'intérêt de l'ouvrage, il sortait pourtant rasséréné.* » Las, il doit rendre compte de l'ouvrage d'un fâcheux et n'arrive pas à se concentrer. Qui a vu, du reste, qu'écrire une chronique puisse remplacer ce que Flaubert nomme en termes gourmands « *une bonne baisade* » ? Il prend donc la *Correspondance* de Flaubert et s'y plonge, allongé dans la baignoire de la salle de bains.

C'EST une lecture cruelle pour tout écrivain, le génie de Flaubert y est en toute liberté à son sommet, et pour un écrivain, de surcroît insomniaque après un fiasco, c'est un remède funeste. Il ressasse d'amères pensées, se trouve moche et vieux, dans la glace il a la tête de son père, il se croit incapable d'inspirer jamais plus le désir. « *S'il aimait tant Natalie, les femmes jeunes, ce n'était pas par perversité, mais par amour de sa propre jeunesse. Grâce à elles, sa jeunesse continuait. Comment se résoudre à y renoncer ?* »

En effet, si l'on nous permet d'intervenir amicalement auprès de ce personnage, en effet, cher Julien, non seulement « Comment ? », mais aussi « Pourquoi ? » Il n'y a que Mme Bombardier et ses méchants tribunaux pour penser que ça fait du mal aux jeunes filles d'aimer au-dessus de leur âge. Vous n'êtes pas sans attraits pour elles, votre passion pour la littérature les fascine. « *Elles sentent qu'elles vont s'opposer à une rivale qu'elles ne supplanteront pas. Les écrivains sont comme les prêtres, reliés au surnaturel, des hommes et pas tout à fait des hommes : leur soutane est à l'intérieur. Cela n'arrête pas les femmes : elles aiment les défis.* » Vous n'êtes pas en l'occurrence un vieux satyre, vous êtes la victime. C'est beau d'avoir vingt ans, encore faut-il n'être pas frigide. Votre impuissance d'aujourd'hui, c'est tout ce qu'elle voulait de vous.

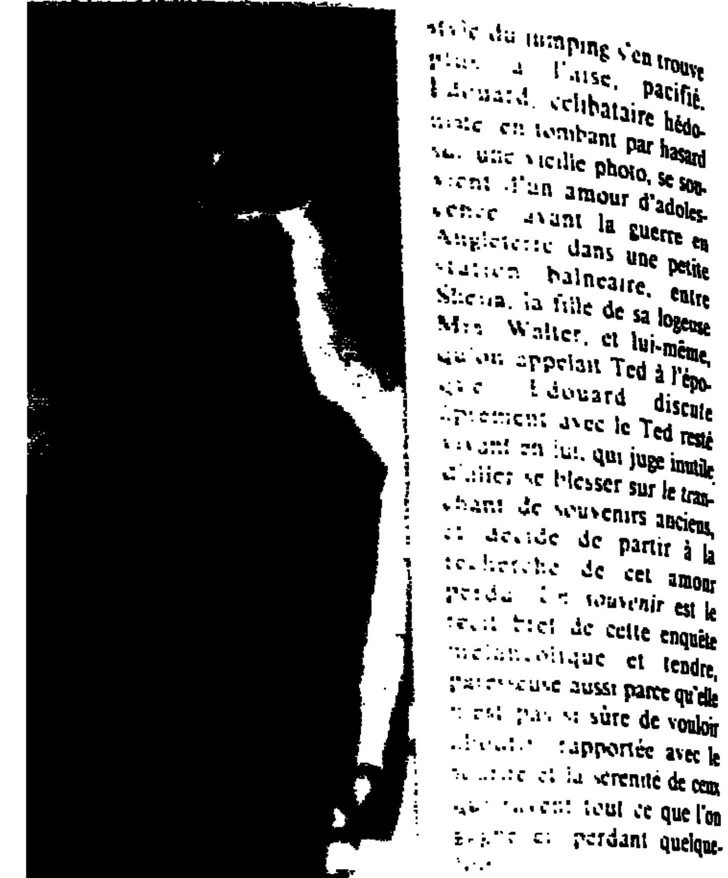
Comme il est fort cultivé, c'est son art et son métier, Julien cite beaucoup de bons auteurs. Il y a d'excellents développements sur Flaubert, Stendhal, Constant, Hugo et quelques érotomanes moins soupçonnés, Alphonse Daudet, Tourgueniev. De belles considérations, justes hélas ! sur la solitude de l'écrivain et l'irritation que provoquent les célibataires chez ceux que la normalité rassure, propriétaires d'une femme légitime (« *Une satisfaction de capitaliste qui a fait un bon placement* »). Des points de vue intéressants surtout, à propos de Baudelaire, Mallarmé et leurs épigones trop intelligents pour qui l'art est toujours malheur, héroïsme, absolu. « *Cette idée belle est d'un angélisme attendrissant et absurde. Un boy-scoutisme appliqué à l'art, qui est un despote, le plus aristocratique, le plus indifférent aux cérémonies dont on l'entoure. C'est son seul point commun avec la nature, son irréductible ennemie : il ne récompense aucun sacrifice, aucun mérite. Il s'en fout.* » Exactement comme le désir. Et voilà ce qu'il faut dire à Julien pour lui remonter le moral.

POUR Michel Déon, l'obstacle de la jeune fille ne se présente pas au même endroit du parcours, non pas avant mais plutôt après la rivière de la soixantaine. Le style du jumping s'en trouve plus à l'aise, pacifié. Edouard, célibataire hédoniste, en tombant par hasard sur une vieille photo, se souvient d'un amour d'adolescence, avant la guerre en Angleterre dans une petite station balnéaire, entre Sheila, la fille de sa logeuse Mrs. Walter, et lui-même, qu'on appelait Ted à l'époque. Edouard discute âprement avec le Ted resté vivant en lui, qui juge inutile d'aller se blesser sur le tranchant de souvenirs anciens, et décide de partir à la recherche de cet amour perdu. *Un souvenir* est le récit bref de cette enquête mélancolique et tendre, paresseuse aussi parce qu'elle n'est pas si sûre de vouloir aboutir, rapportée avec le sourire et la sérénité de ceux qui savent tout ce que l'on gagne en perdant quelquefois.

Il retourne donc, toujours dialoguant avec Ted, à Westcliff-on-Sea qui n'a pas beaucoup changé en cinquante ans et une guerre. Il y a toujours la petite maison de la pension Walter. C'est un vieux monsieur, époux d'une volcanique Noire des îles, qui l'occupe à présent ; celui-ci l'adresse au notaire, qui lui donne une autre indication et, de fil en aiguille, Edouard remonte l'échelle de soie de son souvenir. M. Walter avait laissé les jeunes gens assez libres de se fréquenter, de s'embrasser, et même un peu plus, sans toutefois aller jusqu'à l'acte fatal. Ils avaient promis et tenu bon. Il y avait l'horrible M. Sutton, un ingénieur qui les espionnait ; une Ecossaise folle et grasse, Ruth, qui avait voulu essayer du jeune Français ; le révérend Roberts, farouche danseur, trop danseur pour son sacerdoce ; la petite sœur Daphné et son chat.

LUI rêvait de gloire, de voyages, d'une grande vie. Elle ne rêvait que de lui. Le portrait que fait Déon de Sheila est si doux, si tremblé, qu'il ne doit pas être tout à fait inventé. Elle avait compris qu'il la décevrait, l'avait deviné. « *L'intuition est l'arme absolue avec laquelle les femmes tuent leurs amants. Les plus dangereuses ne sont pas toujours les plus intelligentes.* » Ni particulièrement intelligente ni dangereuse, Sheila avait retourné le malheur de l'affaire contre elle-même. S'était fait une raison. Cela valait mieux, avec un loustic impitoyable comme le jeune Déon, qui s'émeut, maintenant, mais lâche quand même : « *On n'est pas responsable du destin des autres. Ils n'ont qu'à se prendre en main, qu'à rebondir quand on les laisse tomber.* » Soit, mais il y a la manière. Sans compter qu'on ne sait jamais jusqu'où le passé rebondit, surtout les jeunes filles passées. Dans le taxi du retour vers Londres, il emmène une Caroline toute fraîche, de l'âge de son souvenir, et il a beau protester de sa sagesse, et de ses renoncements, on ne le croit qu'à demi. Le diable ne prend jamais sa retraite.





e ne prend
sa retraite

ROMANS

Un bal élégant et cruel

Jacques Almira recrée, en homme de goût et de style, la vie de la princesse des Ursins

LE BAL DE LA GUERRE OU LA VIE DE LA PRINCESSE DES URSINS
de Jacques Almira.
Gallimard, 406 p., 105 F.

Après avoir retracé dans *la Fuite à Constantinople* (1) les aventures de Bonneval Pacha, Jacques Almira, qui aime le siècle de Louis XIV, recrée, en homme de goût et de style, le destin d'Anne-Marie de La Trémoille-Noirmoutier. Très belle, douée d'une éloquence naturelle, *« l'esprit assez supérieur pour en donner aux autres »*, la jeune comtesse de Chalais, au bord de la faveur royale, fêtée dans les bals et les carrousels de Versailles, *« bouillait et pétillait d'être de quelque chose »*. Grâce à un naturel gai, *« peu porté au désespoir »*, elle surmonte les premières épreuves : l'exil forcé en Espagne – après que son mari eut osé braver l'édit royal sur les duels – puis la fuite en Italie où, les fièvres ayant emporté le comte de Chalais, elle mène une existence d'aventurière dont Jacques Almira retrace avec brio les péripéties.

Elle est à la recherche d'un établissement, d'une position *« digne de l'idée qu'elle avait apprise à se faire d'elle-même »*. Elle la trouvera en épousant le prince des Ursins. Vite initiée à l'art de la diplomatie, sachant allier avec mesure et légèreté *« le respect et la liberté »*, elle prouve l'éclat de ses dons politiques, en intervenant, notamment, dans l'élection du nouveau pape : elle devient la véritable ambassadrice de la France à Rome. Elle veut, par ses succès tactiques, attirer l'attention de Louis XIV, mériter à nouveau sa confiance – sa vie ne sera d'ailleurs qu'une perpétuelle demande de retour en grâce auprès du souverain auquel elle voue *« un amour étrange »*.

Lors de son voyage à la cour où sévit *« la guerre des langues »* – dont Jacques Almira démonte, avec un plaisir subtil, les rouages, – elle saura, en stratège de l'insinuation, retourner contre ceux qui ont, jadis, cherché à l'abattre, les armes des paroles assassines. Grâce à la protection ambiguë de Mme de Maintenon, qui espère la manipuler, elle est chargée d'accompagner à Madrid la très jeune princesse de Savoie – devenue reine d'Espagne – qu'elle prend en affection comme si elle était la fille qu'elle n'a jamais eue. Très vite, elle influence le jeune Philippe V dans la conduite des affaires et, au moment où le royaume est menacé à la fois par la guerre extérieure et la guerre civile, elle montre une détermination admirable : refusant de se résigner à *« une paix honteuse »*, elle admoneste les Grands qui renâclent à s'engager, galvanise les troupes, trouve de l'argent, des armes. Après la victoire de Villaviciosa, remportée par le duc de Vendôme, elle devient le conseiller particulier de Philippe V : c'est elle qui gouverne, en réalité, alors que le roi et la reine s'abandonnent au vertige des bals.


J. GRAF/OLYMPIE
Jacques Almira : précis et emporté

Mais la princesse des Ursins est aussi une esthète : elle aime la musique, multiplie les concerts, veille aux travaux d'embellissement de l'Alcazar dont elle voudrait faire un petit Versailles.

Jacques Almira analyse avec bonheur le mélange d'orgueil et d'abnégation d'une femme qui, entraînée par le goût de la grandeur plutôt que par celui du pouvoir, s'est donné pour mission d'assurer la splendeur des souverains auprès desquels elle se tient avec une complicité grisée, une sorte de dévouement ébloui. Elle s'offusque à peine que s'évanouissent les promesses, qu'on lui a faites, d'une terre qui lui appartiendrait enfin.

Un stoïcisme charmeur

Elle souffre moins des principautés rêvées qui lui échappent que de la montée des ombres des deuils et des trahisons : celle de la nouvelle reine d'Espagne qui la fait arrêter. Avec l'aisance qu'elle a toujours eue pour passer de la magnificence au dénuement, de la gloire à l'abandon, la princesse des Ursins montre, dans l'ultime errance glacée qui aboutit en Italie, un stoïcisme charmeur. Dans le palais où elle se réfugie, elle meurt à quatre-vingts ans, avec le sentiment apaisé d'avoir *« égalé son destin »*. Jacques Almira a réussi à nous le faire partager et aimer dans ce livre qui, précis et emporté, conserve de bout en bout le rythme d'un bal élégant et cruel.

Jean-Noël Pancrazi

(1) Mercure de France, repris en « poche » (Folio, Gallimard).

Robert Sabatier en troubadour

Dans le Paris de l'Occupation, un Français aime une Allemande. Une situation ambiguë que la magie de l'écriture transforme en roman d'amour courtois

LA SOURIS VERTE
de Robert Sabatier.
Albin Michel, 282 p., 95 F.

Comment en « souris verte », une « souris grise » s'est-elle changée ? Par la grâce d'une comptine qu'il suffisait de connaître. Or Maria, l'héroïne allemande du dernier roman de Robert Sabatier, est si imprégnée de culture française qu'elle n'ignore pas la chanson. Elle sait aussi le sobriquet que les Français ont donné aux troupes féminines d'Hitler dont elle fait partie. Maria, toute « Maria von » qu'elle soit, issue de la meilleure aristocratie rhénane, est une vraie « souris grise ». Par l'amour fou, romantique, plus fort que la séparation et la mort, qu'elle va inspirer à un étudiant français, perdu dans ses lectures médiévales, elle mérite bien aussi de changer de couleur.

La Souris verte appartient à ces romans d'évocation qui, depuis *les Allumettes suédoises*, ont assuré à cet écrivain, qui est aussi poète et historien de la poésie française, une large et durable audience. Ils ressuscitent une époque révolue à travers ses modes défuntes, ses objets disparus, ses mots et ses expressions tombés en désuétude, ses engouements culturels – spectacles ou rengaines – et mille détails abolis de la vie quotidienne. Cinq volumes, centrés sur Olivier, cet enfant de Montmartre qui ressemblait à l'auteur comme un frère, nous ont restitué le Paris des années 30 jusqu'à la guerre.

L'ironie du sort

Cette fois, la guerre, Robert Sabatier y entre et même il en sort, puisque le temps du récit, précis et linéaire, s'inscrit entre septembre 1942 et novembre 1944. Mais il n'y a plus d'Olivier. Un Marc de vingt ans, beaucoup plus romanesque, lui succède. Fils d'un chirurgien replié à Compiègne qui a remplacé par une sémillante jeune femme une épouse infidèle, Marc vit seul à Paris, entre Auteuil, qui possède encore son viaduc, et la Sorbonne. Il voue un culte à son père, nourrit pour sa belle-mère, qu'il apprendra par la suite à estimer, une indifférence hostile, non exempte de tentations, et il est protégé par une concierge, généreuse et avisée, qui égrène les perles du parler et de la sagesse populaires.

Son père, engagé dans la Résistance, lui confie des messages à transmettre, puis des missions plus dangereuses. L'ironie du sort, ou plutôt celle de Robert Sabatier, le jette dans les bras d'une femme qui représente tout ce qu'il déteste : les Allemands, le nazisme, l'armée, et qui le met en pleine contradiction avec lui-même...

A travers son histoire qu'il se remémore longtemps après, nous revivons le Paris blessé, souillé par l'Occupation, où les exécutions d'otages, les déportations de juifs, les fusillades se multiplient, et que l'amour de Maria, contradictoirement, vient illuminer. *« Comment oser dire que ce fut ma plus belle saison, quand tant d'horreurs se commirent ? »* murmure le narrateur.

Robert Sabatier a toujours pris le parti d'embellir l'époque qu'il peint. Son enfance douloureuse parce que orpheline, il l'a ressuscitée, émerveillée. La transfiguration ici se fait plus provocante, parce qu'elle a besoin d'être plus forte. L'auteur l'obtient en insérant dans la réalité la plus prosaïque un roman d'amour courtois qu'accompagnent les échos d'épopées et de légendes médiévales et qui transgresse les interdits de l'Histoire, les engagements familiaux et jusqu'aux sentiments premiers du personnage. Ce mélange d'illumination et de vérité plate est une des saveurs du roman.

Après quelques mois de bonheur ébloui où la complicité des esprits et les élans du cœur ont longuement préparé la communion des corps, Marc et Maria seront brutalement séparés. En septembre 1943, la Gestapo enquête sur lui. Le même jour, Maria quitte Paris pour l'Allemagne sans avoir pu le revoir. Mutation ? Punition ? Les deux amants ne se méfiaient plus quand ils marchaient au bras l'un de l'autre, elle toujours en civil et qu'on prenait pour une Française.

Dans le désarroi où le jette cette absence, il avoue à sa concierge que sa maîtresse était allemande. *« Je ne te le pardonnerai jamais »*, lui crie-t-elle. C'est pourtant elle qui, en mobilisant les petites gens du quartier, l'empêche de tomber dans la souricière que la police lui tend quelques jours après.

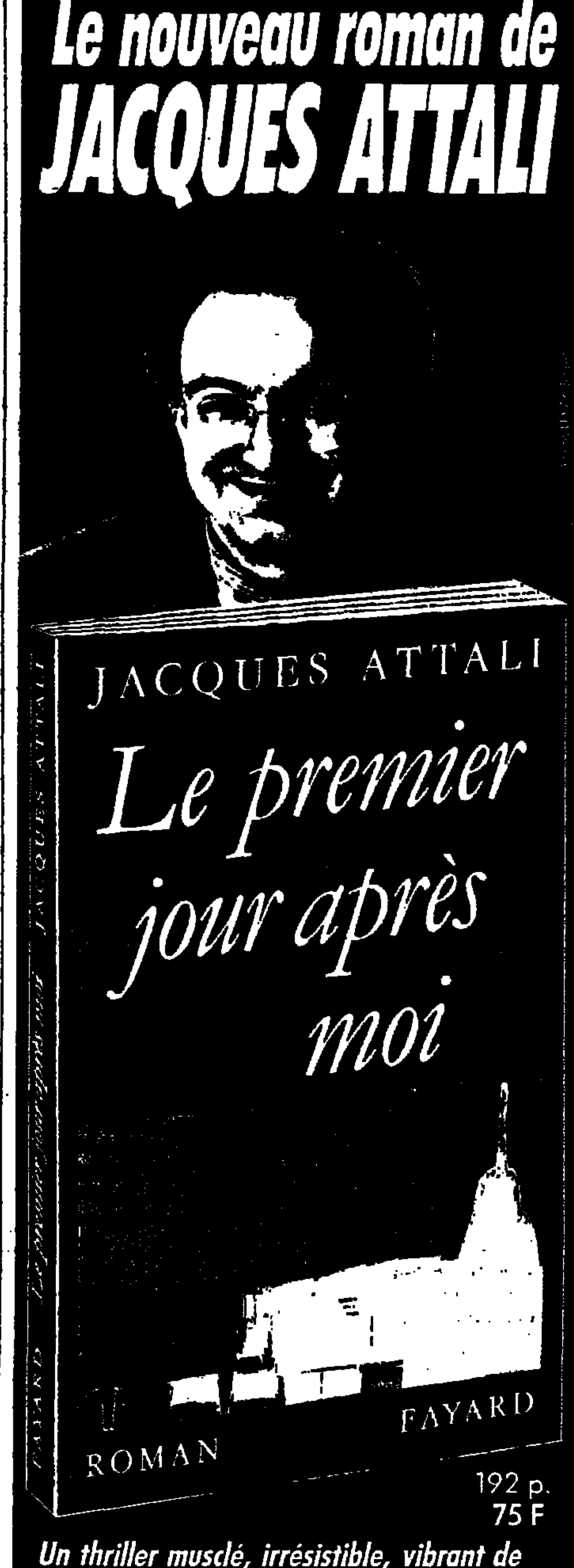
Naturel et sobriété

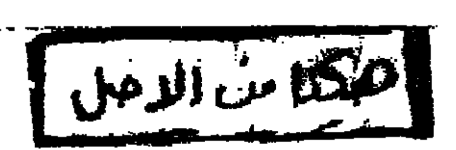
Marc, à son tour, doit fuir Paris. Son père l'envoie dans un maquis du Sud-Ouest. Jusqu'à la Libération, il y combattra les Allemands avec dans le cœur l'image d'une Allemande dont il ne sait plus rien, sinon l'amour qu'il lui porte.

Marc et Maria ne se retrouveront jamais : elle a été tuée dans un bombardement à Berlin, quelques semaines après son départ de France. Pendant un an, Marc aura entretenu en lui la présence d'une femme qui n'était plus que poussière.

Tout cela fait un joli roman d'amour et de mort, tissé de contrastes et d'oppositions. Le naturel et la sobriété en sont les qualités majeures. L'image que les Français reçoivent d'eux-mêmes sous l'Occupation y est plutôt favorable. Du peuple aux bourgeois et même aux grands bourgeois cosmopolites, tous se liguent contre l'occupant. Il n'y a pas de salauds parmi les personnages et les figurants de Robert Sabatier, ce romancier qu'on dit optimiste. Depuis deux mois, *la Souris verte* figure parmi les meilleures ventes de la saison. Ne serait-ce pas qu'elle nous apporte comme une bouffée de fraîcheur ?

Jacqueline Piatier





LIVRES ◆ IDÉES

ENQUÊTE

Genève à l'ombre de Rousseau

La ville natale de Jean-Jacques – qui accueille, comme chaque année, un Salon international du livre – est riche de ses écrivains émigrés et immigrés. Elle les capte et les nourrit, mais ne leur suffit pas toujours

Le Salon international du livre et de la presse de Genève a ouvert ses portes mercredi 25 avril. Il se tient, comme à l'accoutumée, au Palexpo, jusqu'au 29 avril. Plusieurs prix doivent y être attribués, notamment le Ruban de la francophonie et le prix Jean-Jacques-Rousseau. Quant au prix *Colette*, il a été attribué, mercredi 25 avril, à Hervé Guibert pour roman *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie* (Gallimard). Chaque jour ont lieu plusieurs conférences et débats, dont certains sont organisés par *le Monde*.

GENÈVE attire nombre d'écrivains qui, comme Rousseau, s'y sentent parfois en trop. Ou à l'étroit. Provinciale mais cosmopolite, la cité de Calvin brasse les talents les plus divers, les inspire et parfois les rejette. Etrange *alchimie littéraire que* celle de cette ville qui aime les livres mais dont les auteurs-phares sont autant de Genève que d'ailleurs.

Dans ses *Confessions*, où il se livre à vif, Rousseau se dit ainsi *« citoyen de Genève »*, un état qu'il revendiqua longtemps avant que Genève fasse brûler *Emile* et bannisse son auteur. Genève qui, nonobstant ces persécutions, entretient pieusement aujourd'hui la mémoire du grand homme.

La bibliothèque de l'université abrite un petit Musée Rousseau. On y découvre une lettre de celui-ci annonçant à un ami son projet de venir s'établir de nouveau dans sa ville natale. Nous sommes en 1754. Jean-Jacques a fait le voyage depuis Paris avec sa chère Thérèse. Il goûte pour la dernière fois le plaisir de se laisser aller, à Genève, à *« l'enthousiasme républicain »* qui l'y a mené.

Cet élan sera de courte durée. Des pages des *Confessions* où Rousseau relate ces événements, sourd déjà le délire de persécution que les années ne feront qu'aggraver. Rousseau renonce, finalement, à son projet : *« Une chose qui aida beaucoup à me déterminer fut l'établissement de Voltaire auprès de Genève. Je compris que cet homme y ferait révolution ; que j'irais retrouver dans ma patrie le ton, les airs, les mœurs qui me chassaient de Paris, qu'il me faudrait batailler sans cesse et que je n'aurais d'autre choix dans ma conduite que celui d'être un pédant insupportable, ou un lâche et mauvais citoyen. »*

Starobinski et Haldas

Rousseau est tout entier dans ces quelques lignes : jaloux, ombrageux, misanthrope, idéaliste. La République de Genève, bien que patricienne, aimant l'auteur du *Contrat sociale*. Jean-Jacques, lui, la fuit : il préfère la solitude et la nature, et bientôt la retraite campagnarde que lui offre Mme d'Epinay à l'Hermitage.

Genève imaginairement abandonnée à Voltaire, voici de nouveau Rousseau libre de s'intéresser à Jean-Jacques. Le critique genevois Jean Starobinski résume bien, dans son *Jean-Jacques Rousseau : la transparence et l'obstacle* (Gallimard), ce qui oppose psychologiquement les deux hommes, maïeuticiens l'un et l'autre de la Révolution.

Moins radical, sans doute, dans sa remise en cause de la société que Rousseau, Voltaire n'hésite pas, lui, à ferrailler avec son époque. Jean-Jacques, écrit Jean Starobinski, *« est trop égocentrique pour prendre le rôle du redresseur de torts. Voltaire a son affaire Calas, et dix autres semblables. Rousseau est débordé par l'affaire Rousseau »*.

On ne lit pas Rousseau sans lire aussi Jean Starobinski, l'un des grands intellectuels genevois d'aujourd'hui, dont l'œuvre de critique ne se laisse enfermer par aucune approche, philosophique, historique, psychanalytique ou médicale (il est aussi docteur en médecine), mais s'enrichit de toutes. Et on ne se lasse pas de l'écouter disséquer les *Confessions*, de son savoir encyclopédique.

Les fenêtres de Jean Starobinski donnent sur l'université de Genève et son musée. La rue Saint-Ours est à quelques pas, célébrée par l'autre figure de la vie *littéraire genevoise, Georges* Haldas. Les deux hommes habitent presque le même pâté de maisons, se croisent dans la rue et préféreraient s'ignorer, si l'on en croit les confidences du second dans le deuxième tome de *la Confession d'une graine* (encore des confessions...).

Georges Haldas y raille, sans le nommer, *« le parleur émérite »*, *« l'athlète académique »* dont la réputation domine la vie intellectuelle genevoise. Georges Haldas, l'athlète de la plume (plus de trente livres déjà à son actif...), ne se veut pas du même monde que les chers professeurs. Il préfère tenir salon dans les cafés et y poursuivre, à la recherche de sa vérité de l'homme, la chronique des petits riens de l'existence.





Cagnat

L'aversion de Georges Haldas pour les constructions intellectuelles savantes transparaissait déjà dans sa *Chronique de la rue Saint-Ours* et son *Boulevard des philosophes*, les deux artères genevoises à l'angle desquelles il vit depuis son enfance. Publiée, comme la plupart de ses livres, par L'Age d'homme (Lausanne), la *Chronique de la rue Saint-Ours* recèle deux chefs-d'œuvre de justesse, de tendresse et d'ironie (« Les trois stations de Mlle Eliane » et « Le petit »), parmi le meilleur d'une œuvre prolifique qui n'a pas toujours la même épaisseur.

La figure troublante, enjôleuse et inaccessible de Mlle Eliane est de celles qui marquent un adolescent. Il la dépeint, mesurant son charme sur les invités d'une Mme Smith, sorte de Verdurin genevoise qui, le jeudi, préside avec une autorité comique au *« caquetage »* de fonctionnaires internationaux conviés dans sa *« villa »* – en réalité une banale maison campagnarde – pour le thé. La satire de ces couples de bourgeois moyens qui « se croient » évoque non seulement *Proust mais aussi Albert Cohen.* L'auteur de *Belle du Seigneur* a brossé le plus cruel tableau de mœurs qui soit de ces mêmes fonctionnaires internationaux, ceux de la Société des nations, qui eut Genève pour siège. Sous sa plume, les contorsions sociales du *« petit Deume »* pour se hisser à l'échelon A de la grille de la SDN transcendent leur époque et aussi ce Palais des nations qui abrite aujourd'hui les fonctionnaires des Nations unies, lesquels n'aiment pas beaucoup entendre citer *Belle du Seigneur...*

Les inconditionnels de ce livre, emporteront à Genève l'édition de la « Bibliothèque de la Pléiade ». On y découvre qu'Albert Cohen, citoyen de la ville par adoption, y logea un temps dans le quartier Plainpalais, celui de Jean Starobinski et de Georges Haldas. On y lit aussi qu'à son arrivée sur les bords du Léman, en 1914, venant de Marseille où il a passé son adolescence, ce qui frappe d'abord Albert Cohen, *« ce sont les gendarmes et les facteurs, si propres* [qu'] *on sentait qu'ils s'étaient baignés tous les jours ! »*. Les années n'ont pas altéré ce sentiment d'opulence qu'on éprouve à séjourner à Genève. L'hebdomadaire ouest-allemand *Stern* a calculé récemment que la ville comptait *« plus de millionnaires que de chômeurs »*.

A l'exemple d'Albert Cohen, Genève doit beaucoup de sa gloire littéraire à ses immigrés. A ses émigrés aussi, tel Rousseau. Comme Albert Cohen, Jean Starobinski est un naturalisé. Le premier originaire de Grèce, le second de Pologne. Et si Georges Haldas est genevois de souche, son père était grec de Céphalonie (la Céphalonie d'Albert Cohen n'est pas celle de Georges Haldas. L'auteur de *Belle du Seigneur* désigne sous ce nom son île natale de Corfou).

Pourquoi le talent littéraire de Genève tient-il tant à des gloires importées ? Moins d'un habitant sur trois est originaire de cette ville qui compte quantité de fonctionnaires internationaux : entre autres ceux du Bureau international du travail (où Albert Cohen trouva son gagne-pain). Par-dessus tout, Genève se veut cosmopolite, carrefour et refuge aussi. Son talent, c'est de faire parfois son miel du nectar que d'autres ont butiné ailleurs.

Et de compenser, par ces emprunts, un certain provincialisme dont souffre la vie intellectuelle genevoise. Jean Starobinski : *« Je me sens genevois parce que c'est une donnée qui fut première, mais trop étroite pour ne pas devoir être élargie. »* Georges Haldas : *« Genève a besoin de graines extérieures pour féconder ce qu'elle a en elle-même. »*

Le secret d'un rayonnement

Genève donne, de ce fait, le sentiment d'un indispensable ailleurs pour exister comme foyer intellectuel. En même temps, sans Genève, Rousseau ne serait pas Rousseau, ni Starobinski et Haldas ce qu'ils sont. Genève absorbe et irradie à la fois. Là est le secret de son rayonnement.

Ce mouvement de va-et-vient, hors et vers Genève, est aussi celui qui rythma la vie d'Albert Skira, dont Georges Haldas juge qu'*« il a inventé le livre d'art »*. Fondées sur les bords du Léman en 1928, les éditions d'art Albert Skira prennent leur envol à Paris en 1931 avec la publication des *Métamorphoses* d'Ovide illustrées d'eaux-fortes originales de Picasso.

Skira a vingt-cinq ans, pas un sou en poche mais du toupet, de l'obstination et du flair. Il mettra deux ans à convaincre Picasso de dessiner ces eaux-fortes, comme le peintre, alors âgé de quarante-huit ans, s'est engagé à le faire, en le recevant dans son atelier de la rue La Boétie à Paris dont Albert Skira a pratiquement forcé l'entrée. *« Jeune homme, je suis très cher ! »* lui a lancé Picasso pour le décourager. Albert Skira est mort en 1973 en laissant derrière lui un catalogue impressionnant qu'enrichissent aujourd'hui, à Genève, sa femme Rosabianca et son fils Jean-Michel. Leur dernier livre, l'un des quatre tomes de *la Sculpture*, a la splendeur d'un Skira. C'est le meilleur compliment qu'on puisse leur faire.

Les collections créées par Albert Skira sont toujours vivantes même si d'autres ont vu le jour. Skira tenait particulièrement aux « Sentiers de la création », sa dernière idée, en avance, comme souvent, sur l'époque. Ont paru, entre autres, sous ce label, un Barthes *(l'Empire des signes)*, un René Char *(la Nuit talismanique)*, deux volumes de Miro *(Carnets catalans)* et un Starobinski *(Portrait de l'artiste en saltimbanque)*.

On peut encore dénicher à Genève, en cherchant bien, quelques originaux de la production Skira des débuts. L'une des bonnes adresses est la librairie-galerie La Part du rêve (au numéro 4 de la rue Leschot, laquelle donne dans le boulevard des Philosophes cher à Georges Haldas).

Le maître des lieux, Jean-Jacques Faure, y détenait encore il y a peu certains numéros du *Minotaure*, la fameuse *« revue artistique et littéraire paraissant quatre fois par an, au début de chaque saison »*, créée par Albert Skira en 1933 et qui disparut avec la guerre six ans plus tard (compter entre 1 200 et 1 800 francs français selon les numéros).

A Genève, le livre est riche de ces artisans qui font d'abord métier d'auteur, d'éditeur et de libraire, avant d'exercer celui de commerçant. Le Rameau d'or, au numéro 17 du boulevard Georges-Favon, toujours dans le même quartier, est une autre adresse à connaître si l'on a le goût de la vraie littérature et des sciences humaines. Claire Hillebrand, qui dirige la maison, est de ces libraires qui aiment les livres et savent conseiller leurs clients, pour la plupart des habitués. On lit beaucoup à Genève, en tout cas davantage que dans une ville française de taille comparable, peut-être grâce à des librairies comme celle-là.

Un peu vieillot mais accueillant comme un chez-soi, le Rameau d'or privilégie, sans exclusive, certains éditeurs : Editions de Minuit, le Seuil, Gallimard, L'Age d'homme (auquel elle appartient). On y trouve aussi la production purement locale, représentée à Genève par les éditions Zoé, une petite maison à dominante littéraire.

La directrice de Zoé, Marlyse Pietri-Bachmann, juge naturel de voir partir ses auteurs chez de plus grands, une fois leurs armes faites chez elle. Il faut beaucoup d'abnégation et d'amour du livre pour le servir ainsi, dans la tradition de Genève, qui, depuis Rousseau, capte nombre d'écrivains, les nourrit mais ne leur suffit pas toujours.

Bertrand Le Gendre



ESSAIS

Un cri d'alarme

Michel Serres invite l'homme à revenir sur terre...



Michel Serres : son appel relève de la morale et de la politique. Mais c'est aussi le cri d'un homme qui porte en lui la mémoire culturelle, l'imaginaire d'un peuple...

LE CONTRAT NATUREL
de Michel Serres.
Ed. François Bourin,
196 p., 99 F.

Au dix-septième siècle, les philosophes du droit naturel affirmaient que la première société humaine s'était fondée sur un « contrat social ». Celui-ci avait permis de mettre un terme au règne de la violence pure et d'instituer un Etat de droit – c'est-à-dire un Etat dans le cadre duquel la guerre elle-même devait se conformer à certaines procédures.

Cette idée, Michel Serres la reprend dans son dernier livre afin de l'appliquer non plus à la gestion des rapports entre les hommes, mais à celle des relations des hommes avec leur « mère » Nature. C'est donc un « contrat naturel » qu'il nous exhorte à signer. Pourquoi ? Parce que, selon lui, le développement des sciences, des techniques et des industries compromet gravement les équilibres écologiques, et expose l'homme au risque de ne plus disposer – dès demain peut-être – des ressources naturelles nécessaires à la vie.

On aurait tort de sous-estimer ce danger – même si les médias, à force d'en parler, ont fini par le banaliser. D'une part, en effet, la pollution et la sécheresse qui en découle constituent une menace réelle pour notre approvisionnement en eau – sans même parler des conséquences tragiques de la disparition des forêts dans certains pays. Des transformations non moins graves sont, d'autre part, en train d'affecter notre vie psychique et sociale. Nous devenons de plus en plus prisonniers des villes, enfermés dans des activités artificielles, pratiquement étrangers aux éléments naturels dont pourtant nous dépendons. Il y a de moins en moins de paysans et de marins. Obsédés par le temps qui passe, nous ne comprenons plus rien au temps qu'il fait. Bref, nous vivons en aveugles.

Et c'est surtout contre cet aveuglement que Serres entend nous mettre en garde. Il est urgent, écrit-il, de faire passer la science devant le tribunal du droit. Rivaux, la science et le droit le sont depuis la plus haute Antiquité, depuis Rome, depuis l'Egypte. Mais c'est la science qui, durant les cinq derniers siècles, l'a emporté : pour le bien de quelques-uns, sans doute, pas forcément pour le bien de tous. La raison doit donc accepter de se soumettre, aujourd'hui, à un jugement qui lui assignera des limites à ne plus dépasser. L'homme doit revenir sur terre, au propre et au figuré. Il en va de son salut, autrement dit de sa survie : on ne badine pas avec les éléments.

L'appel lancé par Serres relève, on le voit, de la morale et de la politique. C'est aussi l'appel d'un écrivain, d'un homme qui porte en lui la mémoire culturelle d'un terroir, l'imaginaire d'un peuple aujourd'hui laminé par l'urbanisation. On peut évidemment lui reprocher de s'être, en écrivant ce livre, éloigné du style universitaire qui avait caractérisé sa thèse sur Leibniz ou ses premiers travaux philosophiques. On peut aussi se réjouir de voir un philosophe refuser de se laisser enfermer dans le carcan d'un système et choisir de s'adresser à tous les hommes, sans distinction, à propos d'un thème universel. C'est ce dernier parti qu'a, avec raison, adopté l'Académie française en décidant, il y a quelques semaines, de l'accepter dans ses rangs : un philosophe, n'est-ce pas d'abord un homme qui s'attache à maintenir intactes deux exigences inséparables, celle de la langue et celle de la pensée ?

Christian Delacampagne

L'héritage des Grecs

Vernant, Vidal-Naquet, Terray : trois regards sur la religion et la politique, trois retours aux sources de l'Antiquité grecque

MYTHE ET RELIGION EN GRÈCE ANCIENNE,
de Jean-Pierre Vernant.
Seuil, coll. « La Librairie du XX[e] siècle », 126 p., 69 F.

LA DÉMOCRATIE GRECQUE VUE D'AILLEURS,
de Pierre Vidal-Naquet.
Flammarion, coll. « Histoire », 432 p., 160 F.

LA POLITIQUE DANS LA CAVERNE
d'Emmanuel Terray.
Seuil, coll. « La Librairie du XX[e] siècle », 438 p., 160 F.

Décidément les Grecs, par-delà les siècles, n'ont pas fini de nous surprendre, ou de nous attendre. A chaque tournant de l'histoire intellectuelle de l'Europe, leur héritage n'a cessé d'être façonné, remodelé par l'esprit de chaque époque. Au moment où tant de bouleversements secouent d'Est en Ouest le Vieux Continent, la publication de nombreux travaux – qui continuent à renouveler les thèmes, les méthodes, voire les questions, des études grecques – n'est sans doute pas une coïncidence dépourvue de toute signification.

Qu'on entende bien : les grands historiens et philosophes français contemporains qui ont œuvré exemplairement en ce domaine, tels Jean-Pierre Vernant, Marcel Détienne, Pierre Vidal-Naquet ou Nicole Loraux, ont évidemment inauguré leurs recherches bien avant la situation politique de l'heure, et dans un autre contexte. Il n'empêche que bon nombre de leurs préoccupations concernant les mutations de la société grecque, la naissance et l'organisation de la démocratie, ou la formation de l'individualité, se trouvent différemment éclairées par la plus immédiate actualité, et contribuent en retour à la faire percevoir sous une lumière nouvelle. On peut lire dans cette optique trois ouvrages récents.

Ni clergé ni dogme

Petit par sa taille, qui n'a rien à voir avec son importance, le dernier livre de Jean-Pierre Vernant est une merveille. C'est en fait un gros article d'encyclopédie (1). Mais les faits, on le sait, ne sont pas seulement têtus – ils sont également trompeurs. Ce texte appartient visiblement à la catégorie, rare et précieuse, de ceux où se condense, en quelques pages décisives et éblouissantes de clarté, une vie entière de recherche. Derrière chaque paragraphe, il y a des bibliothèques et des années de labeur ou de tâtonnement. Plus rien n'en transparaît. Ne restent qu'aisance et souveraineté. Etrange religion, pour nous, que celle des anciens Grecs. Ni révélation, ni livres sacrés. Pas même de dogme contraignant auquel l'adhésion exigerait un acte de foi. Pas non plus de souci de l'immortalité ou du salut de l'âme individuelle, dans cette « religion civique », dépourvue de clergé, où chaque citoyen est aussi officiant. Les dieux multiples, dont la hiérarchie complexe s'ordonne en un ensemble cohérent, ne sont pas des personnes : ils symbolisent des puissances. Ce que chacun connaît à leur propos, il l'a appris des fables qui ont bercé son enfance, il l'entend confirmer par les poèmes encyclopédiques où se trempe la mémoire collective.

Il y a donc deux manières de rater l'approche d'un tel univers : soit en lui attribuant peu ou prou nos cadres spirituels forgés par le monothéisme et les religions du Livre, soit en le réduisant à la seule mythologie, sans voir que les représentations, les rituels et l'organisation sociale sont ici indissociables. Jean-Pierre Vernant montre comment l'apparition des cités entraîne, en Grèce, un remaniement de fond en comble de l'armature religieuse héritée du fond indo-européen. Le sacrifice brouille en un sens les frontières habituelles du profane et du sacré, du religieux et du social. Mais ce repas de fête, où la fumée des os est offerte aux dieux et la chair cuite partagée entre hommes, assigne aussi à l'ordre humain sa place limitée : à égale distance des bêtes, qui s'entredévorent toutes crues, et des dieux immortels qu'un fumet contente.

Restent les marges. Sous diverses formes se développe en effet, aux pourtours du culte civique, un mysticisme facteur de désordres plus ou moins vifs. Les mystères d'Eleusis sont presque intégrés. Les bacchanales du culte de Dionysos introduisent de nouvelles tensions. L'orphisme, avec ses cosmogonies écrites, son idéal ascétique et ses pratiques végétariennes, se révèle plus extérieur encore. Or c'est de là que vont naître les préoccupations philosophiques, le souci du divin, le désir d'immortalité d'une âme individuelle.

« *Pour l'oracle de Delphes*, conclut Jean-Pierre Vernant, « *Connais-toi toi-même* » *signifiait : saches que tu n'es pas dieu et ne commets pas la faute de prétendre le devenir. Pour le Socrate de Platon, qui reprend la formule à son compte, elle veut dire : connais le dieu qui, en toi, est toi-même. Efforce-toi de te rendre, autant qu'il est possible, semblable au dieu.* » On l'a compris : ce court volume, plus difficile à résumer que bien de lourds pavés, est aussi une passionnante contribution à l'histoire de la naissance de la philosophie (2).

Hérodote et Marx

« *Les événements de notre temps ont répandu sur l'histoire ancienne une lumière et un intérêt qu'elle n'avait ni ne pouvait avoir auparavant.* » Cette phrase écrite par Heeren en 1799, et que cite Pierre Vidal-Naquet, pourrait aussi bien convenir à l'ensemble de son œuvre, et singulièrement à son dernier ouvrage. Au premier regard, ce recueil d'articles peut sembler disparate. Les textes s'échelonnent de 1963 à 1989, et se consacrent par exemple au déchiffrement du linéaire B, cette écriture créto-mycénienne qui ouvrit une voie d'accès à l'« âge du bronze » grec, ou à la notion de « despotisme asiatique », née chez Hérodote, reprise par Jean Bodin et par Montesquieu, remaniée par Marx et source de querelles dans la tradition marxiste, ou à l'importance de l'œuvre de Moses I. Finley, ou encore à la *Prière sur l'Acropole* d'Ernest Renan.

Eclectisme ? Pas du tout. Il suffit de lire pour qu'apparaisse, sous l'apparente bigarrure, la forte unité de la démarche. Ce qu'explore ici Pierre Vidal-Naquet, c'est l'histoire des représentations de la Grèce, et leurs enjeux politiques. Avec une vivacité savante et caustique, il suit les fils qui attachent les doctes philologues aux idéologies d'un temps. En le suivant dans l'étourdissant labyrinthe de références où il se faufile en maître malicieux, on découvre combien la Grèce est toujours, pour une part, imaginaire, qu'elle soit rêvée par les hommes de la Renaissance, de la Révolution, ou du Second Empire.

On discerne comment les réalités historiques viennent lester cet imaginaire d'un poids déterminant et trop souvent négligé. La démocratie n'a pas seulement été élaborée, pratiquée et critiquée par les Athéniens. Elle a diversement hanté l'histoire européenne, comme une menace, une terre promise ou un paradis perdu. Rien de l'histoire de cet imaginaire ne saurait nous être indifférent. Pierre Vidal-Naquet en dessine à la pointe sèche des moments essentiels.

Démocrates et sophistes

Un historien de demain aura à tenir compte du livre d'Emmanuel Terray. On peut être surpris de voir cet ancien élève de Louis Althusser, devenu spécialiste des études africaines, consacrer soudain un ouvrage aux sophistes, aux médecins hippocratiques, à Thucydide et à Euripide. Le choix de ces références n'est pas fortuit. Ce qui intéresse, et même fascine Emmanuel Terray, ce sont les voix grecques qui ne parlent pas comme celle du divin Platon – les voix des hommes de la Caverne. Ceux-là pensent à hauteur d'ombre, dans l'obscur et le mouvant, et non sous l'éclat de l'éternel. Ce sont des penseurs de l'immanence : parleurs du relatif, thérapeutes empiristes, historiens sans leçon, tragédiens des certitudes en ruine. S'ils sont démocrates, c'est parce qu'ils vivent dans le relatif, l'effondrement du vrai, la recherche tâtonnante du moins pire des mondes.

La Politique dans la Caverne n'est pas un livre d'helléniste de métier, mais une belle œuvre d'amateur – au sens fort et noble du terme, où il est question d'aimer. On y trouve expliqué, avec une grande clarté, pourquoi ces vieilles voix de l'Athènes en crise nous sont proches encore. Elles se demandent déjà comment faire une communauté avec des individus souverains, ou comment concilier les contraintes du pouvoir avec le respect des libertés. Cela, Emmanuel Terray le fait saisir avec netteté, au prix parfois de quelques anachronismes délibérés.

Peut-être doit-on lire également cet ouvrage comme une sorte de confession secrète, méditant librement sur la fin de dogmes et de vérités qui paraissaient tout-puissantes il n'y a pas encore si longtemps. En clair : on ne voit guère, à bien les lire, ce qui peut demeurer de marxiste en ces pages. Il y règne au contraire cette forme de désenchantement solitaire et serein auquel se reconnaît, me semble-t-il, une expérience du réel.

Roger-Pol Droit

(1) Sous le titre *Greek Religion*, la version anglaise de ce texte est parue en 1987 dans le tome 6 de *The Encyclopedia of Religion* (New-York, Macmillan), monumental ensemble conçu et dirigé par Mircea Eliade.

(2) La collection « Collège de France » publie le 1[er] juin un autre livre de Jean-Pierre Vernant, *Figures, idoles, masques*.

itage des Grecs

...trois regards sur la religion et la politique, ...aux sources de l'Antiquité grecque

ESSAIS

SOCIETES

par Georges Balandier

La raison, les machines, l'imaginaire

LA RAISON CONTRADICTOIRE
par Jean-Jacques Wunenburger,
Albin Michel.
282 p., 130 F.

L'IMAGERIE DES TECHNIQUES DE POINTE
sous la direction de Alain Gras
et Sophie L. Poirot-Delpech.
L'Harmattan, 229 p., 120 F.

COMMENT VIVRE AVEC L'IMAGE
sous la direction
de Maurice Mourier. PUF
Nouvelle Encyclopédie Diderot,
348 p., 198 F.

ON connaît mieux aujourd'hui ce qui désoriente les interprétations de la réalité, ce qui affaiblit les convictions et amollit les engagements individuels et collectifs. Les changements dans leur foisonnement, les événements dans leurs turbulences, les savoirs dans leurs mutations composent des scènes toujours en mouvement. Beaucoup paraît échapper à la maîtrise exercée sur les « choses » par la raison, dont la crise est déjà annoncée par la technique, dont les effets pervers sont dénombrés par l'imaginaire entraîné dans l'inflation des images, nouvelles et moins neuves. En aucun temps, le réel ne s'est laissé facilement apprivoiser, il a toujours été en excédent et les hommes en déficit. Mais maintenant, le déficit semble de plus en plus lourd. Il permet un passage aux extrêmes : d'un côté, l'accommodement (par inertie, esthétisme ou cynisme), d'un autre côté, la jubilation du mouvement, des « progrès », des nouveaux commencements répétés. Tout un balancement qui va aussi de la recherche des simplifications rassurantes à l'exploration aventureuse de la complexité.

C'est à cette dernière que Jean-Jacques Wunenburger, philosophe, spécialiste des rapports entre la raison et l'imaginaire, consacre son dernier livre. D'entrée de texte, il annonce la couleur : pénétrer *« dans le cœur des choses »* au lieu de conjurer *« les flux et reflux des choses »*. Son entreprise est réactive face aux effets d'une modernité actuelle vue sous l'aspect de poussées paradoxalement simplificatrices ; un développement exponentiel des connaissances qui amène à les codifier, à les abréger ; une réduction des représentations qui les convertit en unités atomisées ; des technologies de l'information, envahissantes, qui entraînent la digitalisation des signes et leur transcription *binaire*. C'est la critique d'une *« appréhension analytique, fractionnée, séquentielle, froide du donné »*, et plus fondamentalement une critique de l'orthodoxie aristotélico-cartésienne, une façon de détrôner la raison de sa *« souveraineté monarchique »*.

Le projet est de provoquer un retournement, de parvenir à *« une autre approche du monde de la réalité »*. L'itinéraire est impressionnant ; il tend à raviver les procédures intellectuelles qui privilégient une pensée du pluriel, de l'antagonisme, des logiques de la contradiction et du paradoxe ; il en retrouve les traces dans l'œuvre des présocratiques et des néoplatoniciens, dans la pensée de la Renaissance et la philosophie de la nature au temps du romantisme ; il prend le risque d'accéder à ces profondeurs où le réel s'appréhende en clair-obscur et où la rigueur peut s'égarer. Le parcours s'effectue en quatre étapes, à la recherche de *« ce qui prépare à une problématique actuelle de la complexité »*. Il récuse la logique de la dualité et dénonce l'illusion de trouver le complexe dans l'espace des médiations (dans l'*« entre-deux »*) ; il accorde du crédit à la dynamique des polarités qui donne vue sur *« une réelle complexification du donné »* ; il attaque l'axiomatique logique afin de réhabiliter la contradiction et le tiers-inclus, en dénonçant au passage l'échec de la dialectique qui efface la contradiction dans *« une identité rénovée »*.

SERGUEI

L'ABOUTISSEMENT est la proposition d'un paradigme : celui dit de la *« dualitude contradictorielle »*, appuyé sur la longue histoire d'une certaine forme de la pensée, estimé capable de fournir aujourd'hui les moyens d'affiner la compréhension des problèmes scientifiques, philosophiques, anthropologiques. Un modèle dont Wunenburger montre qu'il conjugue les trois composantes de la complexité : *« La distribution dans une configuration ternaire, la polarité des forces, la logique de la contradiction. »* Il est impossible de rendre brièvement compte d'un itinéraire lui-même complexe, au cours duquel se multiplient les rencontres avec les grandes figures théoriciennes, avec les illustrations empruntées à de nombreuses disciplines, y compris la psychanalyse, la symbolique fondamentale, la gnose, la poétique. Il est vrai qu'il faut maintenant porter remède à la crise de l'interprétation, parvenir à une représentation plus complexe et plus complète du monde, à une rationalité ouverte et plurielle. Mais, le *« parricide d'Aristote »* ne va pas sans conséquences ; il peut encore cacher une irrationalité suspecte. Ce qui n'empêche pas de *« déverrouiller les innombrables serrures qui ouvrent sur le labyrinthe du réel »*.

Ils ont la même préoccupation dérangeante, les auteurs d'un ouvrage collectif consacré à l'imaginaire des techniques de pointe, conçu sous la responsabilité d'Alain Gras et de Sophie Poirot-Delpech. C'est une invitation pressante à repenser, sans céder au lyrisme du succès, la question de la technique, à interroger une réalité toujours mieux réduite au rationnel, à regarder derrière l'écran des machines informatiques. Et à prendre le pari que le monde est *« encore plein de possibles et de mystères »* à découvrir. L'ensemble des textes révèle la liberté des explorations multiples, parfois discordantes ou conduites sur des chemins déjà connus, mais qui contribuent toutes à signaler les espaces de l'imaginaire dans la découverte scientifique et la technique, ou dans leurs représentations.

Il ne manque ni le compte des fausses prophéties et des prédictions sans suite ni la mise en évidence du décalage important séparant les prévisions des réalisations. Les déconvenues n'empêchent cependant en rien le retour, d'une découverte à la suivante, d'un imaginaire de la toute-puissance associé à la fascination de la transgression des limites. Mais cet imaginaire a aussi un enracinement fort ancien. Il nous montre que la technique peut être le *« masque du Désir »*, il nous rappelle la complexité des liens tissés entre l'homme et la machine. Ainsi l'ordinateur se trouve-t-il situé dans la lignée des créatures artificielles façonnées par l'homme afin de remédier à ses impuissances, de provoquer les *« mariages mécaniques »* qui doivent multiplier ses capacités. La machine semble disposer d'un pouvoir qui lui est propre, elle n'est plus un pur instrument, elle devient une sorte de partenaire ; le technico-imaginaire ravive une forme de l'animisme dans la modernité.

MAGIE aussi d'appréhender le réel par le truchement des écrans, de le tenir au bout du doigt par le moyen du clavier des machines informatiques. Pour les uns, c'est l'entrée dans un âge de la transparence où tout se dévoile, de l'intérieur des choses et du dedans de l'homme jusqu'au cœur de l'univers, où la création acquiert des possibilités jusqu'alors insoupçonnées et où la communication s'élargit et s'intensifie. Pour les autres, c'est le temps du réel codé et enfermé dans l'espace des écrans, le temps des apparences et des simulacres, du pouvoir croissant de surveiller et de manipuler. Alain Gras adresse finalement à la science sociale un double appel : étudier les techniques nouvelles comme des objets *« culturellement ambigus »*, substituer une autre éthique à celle du *« progressisme évolutionniste »*. A suivre.

Dans nombre de ces explorations surgit l'*« image moderne »*, celle qui se montre dans tous les lieux du savoir et de l'existence, à laquelle la Nouvelle Encyclopédie Diderot a consacré un ouvrage collectif dirigé par Maurice Mourier. C'est un guide talentueux, nécessaire, qui tente de nous apprendre à *« vivre avec l'image »*, à ne pas céder passivement aux fascinations ou aux peurs. Elle accompagne l'homme depuis le moment où l'*« image première »* de la petite enfance oriente sa façon de voir, depuis le temps où les civilisations apparaissent par ce qu'elles symbolisent et « représentent ». Elle naît en l'homme avec les imageries intérieures qui *« forment le fond de son être »*. Mais le rapport à l'image vient de changer par l'effet des techniques nouvelles qui en multiplient les formes, qui la font proliférer et, pour cette raison, donnent à voir en quelque sorte en vrac et vite. La question principale est double : quelle est la nouveauté des *« nouvelles images »* ? Et quels sont leurs emplois ?

Certaines de ces images sont banalisées, aculturées, mais les autres ont fait irruption comme des « êtres » d'un nouveau type, mal identifiés. L'image holographique crée l'immatériel en trois dimensions. L'image de synthèse fait surgir un monde intermédiaire, entre l'univers matériel et l'univers des idées, entre le sensible et l'intelligible. Un monde de la simulation, né de l'accouplement des mathématiques et des calculateurs. Une autre construction du réel, des autres effets de réels résultant de ces imagineries devenues ordinaires ou restées rares. Les scientifiques estiment que leurs recherches les conduisent à la découverte d'une complexité croissante qui *« gagne toujours à être visualisée »*. Les créateurs assistés par l'ordinateur annoncent un *« art intermédiaire »* qui permettrait, selon une formule empruntée à Philippe Quéau, de *« tracer le cheminement imprévisible des formes »*. Alors, une nouvelle *« poétique du monde »* corrigerait les excès de la rationalité. Mais l'ambiguïté reste forte. Il faut apprendre à maîtriser l'image, à déceler la fausseté qu'elle masque, à désarmorcer les pièges dont elle arme les pouvoirs.

► **Signalons la publication dans une traduction de Michèle Garène du livre de Heinz Pagels, *les Rêves de la raison*, Interédition, 366 p. ; les « sciences de la complexité » y sont présentées comme productrices, associées à la technologie informatique, d'une nouvelle forme de civilisation.**

Un philosophe du sujet

Paul Ricœur explore dans ses multiples dimensions l'univers du soi

SOI-MÊME COMME UN AUTRE
de Paul Ricœur
Seuil, 432 p., 160 F.

Les dix essais dont se compose le dernier livre de Paul Ricœur ressemblent à des « études » – au sens musical du terme. Chacun a ses thèmes propres mais noue de subtiles correspondances avec ses voisins ; et, si on les lit d'un bout à l'autre, on a l'impression d'explorer dans ses multiples dimensions un univers inépuisable : celui du *sujet*.

Considéré par Descartes comme le fondement ultime de toute pensée, le « sujet » a pourtant été bien malmené depuis un siècle. Marx, Nietzsche et Freud se sont acharnés contre lui. Et les efforts de Husserl pour lui rendre une place prépondérante n'ont pas convaincu tout le monde. Paul Ricœur a donc du mérite à revenir à la charge. Prenant ses distances à la fois vis-à-vis de l'idéalisme du cogito et des philosophies de la déconstruction, il nous offre une série de méditations ordonnées autour de trois axes.

D'abord, à l'illusoire souveraineté du *je* est substituée l'impersonnalité du *soi* qui, en français, tient lieu de réfléchi pour toutes les personnes grammaticales. Dire *soi* n'est pas dire *je*. C'est ouvrir en revanche la possibilité d'une quadruple interrogation : qui est le locuteur du discours ? Qui est l'agent de l'action ? Qui est le personnage du récit ? Qui est le sujet de l'acte moral ? On retrouve ici les thèmes centraux du précédent travail de Paul Ricœur, *Temps et récit* (1).

La dialectique du Même et de l'Autre

Ensuite, se déploie une réflexion sur l'identité. Ricœur propose de décomposer cette dernière selon deux significations fondamentales. Il y a d'une part l'identité-*idem* : celle des choses qui persistent inchangées à travers le temps ; et, d'autre part, l'identité-*ipse*, celle qui ne se maintient que par un effort de la volonté, à la manière d'une promesse différée mais tenue. C'est évidemment sur ce second modèle que nous sommes invités à concevoir le soi : non pas, donc, comme une substance figée, mais comme un choix moral, comme un espace ouvert à l'altérité.

D'où, enfin, un dernier axe de réflexion : s'il faut penser le « soi-même » en tant qu'autre, c'est toute la dialectique du Même et de l'Autre dont il importe de renouveler l'interprétation. Tentative débouchant, à son tour, sur la nécessité de reconstruire une ontologie originale.

On le voit, Paul Ricœur ratisse large et voit loin. S'appuyant tantôt sur les ressources de l'herméneutique, tantôt sur celles de la philosophie analytique anglo-saxonne (qu'il est l'un des rares à pouvoir manier avec une égale dextérité), il se risque au soir de sa vie à construire, autour de la notion de sujet ainsi réinterprétée, une vaste synthèse spéculative qui se veut conciliable avec la foi biblique – même si, au plan de la rigueur argumentative, elle ne lui doit rien.

Il s'agit en somme d'un dernier effort pour sauver, à la veille du troisième millénaire, le thème central de la pensée européenne depuis Descartes, ainsi que l'idée d'une philosophie universelle susceptible d'embrasser tous les aspects de l'agir humain. Sans préjuger de son impact ni de son résultat, reconnaissons au moins qu'il s'agit là d'un effort héroïque.

Ch. D.

(1) *Le Seuil*, 3 vol., 1983-1985. Signalons à ce propos *Temps et récit de Paul Ricœur en débat*, premier volume de la nouvelle collection « Procope » dirigée par Christian Bouchindhomme et Rainer Rochlitz et consacrée à la discussion critique d'une œuvre contemporaine (Ed. du Cerf, 215 p., 109 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

Axel et Sibelius

Le roman musicologique à deux voix de Bo Carpelan, écrivain finlandais d'expression suédoise

AXEL
de Bo Carpelan.
Traduit du suédois
par C.G. Bjurström
et Lucie Albertini.
Gallimard, 503 p., 165 F.

Frappé par la foudre le jour de ses dix ans, Axel s'en relève *« mis au monde une seconde fois »*. Ses parents lui ont offert un cahier où il va disposer, pour lui et pour nous, durant cinquante ans, jusqu'à sa mort en 1919, les traces de ce miracle ou de cette erreur : il vit. Erreurs, le corps malade, la faiblesse des nerfs, les insomnies. Miracles, l'esprit pénétrant, le sens critique, la générosité. Cet homme *« provisoire »*, au corps *« accidentel »*, ce raté, cet infirme, sera cinquante ans durant un *« mort-vivant dont la partie vivante scrute celle qui est morte »*.

Souffrance et conscience auraient pu se contenter de croiser leurs regards si Axel, martyr laïque, n'était sommé tout à la fois de défendre une cause et une foi. Sa patrie, la Finlande, qui supporte de plus en plus mal le joug russe, sera l'une. Pour l'autre, seule la musique, *« triomphe de l'âme sur tout ce qui est vulgaire », « seul lien entre les choses »*, en sera digne.

Partitions déchirées

Voué à la musique, Axel en sera empêché par lui-même : les sons les plus purs se transforment en sombres grincements sous ses doigts, et les partitions, écrites dans l'exaltation d'une nuit, sont déchirées au petit matin. *« La musique pourrait parler à travers moi, seulement, elle se défend, elle reste muette en moi et moi-même je suis muet. »* Il est au désespoir de constater qu'aucune mélodie *« ne peut naître de la haine de soi »*, alors tant pis, *« vive la musique, même si elle nous tue »*.

Jusqu'à ce jour où Axel rencontre l'œuvre de Jean Sibelius. Après vingt ans parmi les ombres, ce *« revenant »* connaît alors une troisième naissance, et, tandis que sa santé continue de décliner, ses raisons de vivre se mettent à croître, car, maintenant *« le langage de la musique parle en moi et avec moi »*.

Dans ses échanges avec l'auteur de *la Valse triste*, Axel, fiévreusement, participe enfin à la création. Dédicataire de la *Deuxième symphonie*, il devient la fraternelle conscience critique du compositeur. Tout en vivant dans une profonde misère, il rassemble des fonds à son intention, l'encourage sans cesse, s'épuise pour lui trouver une maison, s'use dans la joie.

Comme deux instruments, deux génies se sont accordés : l'un est celui de la musique et de la nation, l'autre celui de la compréhension et de l'amitié.

Une belle revanche

Tandis que Sibelius transcrit les mélodies qui montent de la terre, donne une forme musicale contemporaine aux mythes et aux légendes du pays, Axel, de sa voix brisée, dit aux Finlandais en lutte contre les Russes : *« Votre force unificatrice, c'est lui. »*

Ce prénom, Axel, eut un nom : Carpelan. Il fut le grand-oncle de l'auteur, Bo Carpelan, écrivain finlandais d'expression suédoise, qui ne redécouvrit réellement l'existence du confident de Sibelius qu'il y a une vingtaine d'années. La silhouette forte qu'il en trace dans ce roman semble tout droit sortie de la cour (1) de sa propre enfance, mais le lyrisme concis du quotidien s'y enfle au contact d'une nature omniprésente, vitale, où *« la forêt possède sa propre morale »*, et où *« les notes tombent du ciel »* tant importent, dans ce pays du Nord, saisons et paysages.

Bo Carpelan offre à son grand-oncle une belle revanche, car si Axel échoue à écrire sa propre musique, il réussit en revanche parfaitement la composition de son journal. Il ne paraît plus alors victime, mais doué d'hyperesthésie. Sa souffrance engendre sa lucidité : *« Je parle de maladie et de musique comme le voleur parle d'honnêteté »* et sa lucidité son humour : *« Bientôt nous aurons des tables à deux pieds et peut-être qu'alors on ne pourra pas du tout les distinguer des hommes. »*



Bo Carpelan : habiter l'Autre

La rencontre d'Axel et de Sibelius marque l'entrée en force de l'Histoire dans le roman. Faits et dates alors canalisent étroitement les existences, mais la conscience critique s'aiguisera particulièrement sur l'histoire de la musique, passant en revue, de Haydn à Mahler, de Mozart à Strauss ou Wagner les plus infimes mouvements.

Paradoxalement, ce roman musicologique à deux voix devient alors aussi un roman épique, où la musique, ou l'idée de musique, se charge du merveilleux, et où le bonhomme Axel, héros de complément, guide de loin la baguette du chef d'orchestre qui fit lever l'histoire d'une nation.

Jean-Louis Perrier

(1) *La Cour*. In *Vivre en dépit des jours. Trois poètes du Nord* (Maspero).

La double vie de Bo Carpelan

Retirage du roman, adaptations à la scène et à l'écran, Bo Carpelan se sent un peu débordé par le succès d'*Axel* en Finlande. La double vie que l'auteur mène depuis près de vingt ans, lorsqu'il a *« endossé le paletot de cet homme insignifiant et qu'il a partagé ses souffrances quotidiennes, ses maladies, son insomnie »*, lui pèse aujourd'hui terriblement. Etrange retournement en effet pour celui qui voulait que son roman soit *« une incitation à réfléchir avant de juger de la valeur d'un homme et à se garder de ne tenir pour seul critère que le succès »*.

C'est après avoir achevé le journal d'Axel que Bo Carpelan a éprouvé le besoin d'y faire intervenir un narrateur : *« J'ai découvert que c'était comme un film qui n'aurait été tourné qu'en gros plans, avec une caméra subjective, comme dans* Dark Passage, dit-il. *Soudain, j'avais besoin de prendre du champ, de panoramiquer. J'étais comme devant une maison : lorsqu'on a construit une base solide, on peut bâtir d'autant plus librement au-dessus. »*

Vaste affaire, en vérité, que ces maisons que Bo Carpelan estime *« aussi importantes que les hommes »*. Lorsqu'il était enfant, Bo dormait dans la chambre qui fut celle d'Axel. Habiter l'autre. Dans son *Bilan poétique intermédiaire*, en 1979, Bo Carpelan, reprenant Keats, écrivait : *« Le poète est ce qu'il y a de moins poétique que l'on puisse se représenter puisqu'il remplit toujours le corps d'un autre et qu'il est : Personne* (1). »

Axel, qui vit toute sa vie à travers Sibelius, serait-il cette image romanesque de personne ? Alors, le succès de Bo Carpelan, dont la famille habite la maison Finlande depuis l'an 1300 au moins, tiendrait dans ces quatre lignes :

« Pas de toit.
Pas de murs.
Un plancher
minutieusement arpenté (2). »

J.-L. P.

(1) In *Le jour cède.* Arfuyen, 45 p., 50 F.

(2) In *73 poèmes*, Obsidiane.

Fable à la suédoise

« Le Nord, le paysan et les lapins » : ce pourrait être le titre du nouveau roman de Torgny Lindgren, prix Femina étranger 1986

LA LUMIÈRE
de Torgny Lindgren.
Traduit du suédois
par Marc de Gouvenain
et Lena Grumbach.
Actes Sud, 352 p., 119 F.

« L'homme, certes, est à l'image de Dieu, mais il existe un Dieu qui a créé les lapins à son image, un Dieu de l'allégresse et des tressaillements, de l'affolement et de la pullulation. » Ces temps-ci, les rongeurs sont à l'honneur dans la littérature scandinave. Après le lièvre du Finlandais Paasilinna, qui nous entraînait vers les solitudes vierges du Grand Nord (1), c'est l'arrivée d'un lapin dans un village suédois qui sert de point de départ au dernier récit de Torgny Lindgren.

De ce romancier suédois, né en 1938, on se rappelle surtout *le Chemin du serpent* et *Bethsabée*, prix Femina étranger 1986 (2), deux ouvrages nourris par l'esprit de la Bible. Dans *la Lumière*, Lindgren continue d'opposer les hommes aux forces divines, tout en retrouvant des thèmes chers au roman suédois de toujours : la terre, la rude vie des paysans, la justice, le destin. Et le livre est une sorte de longue fable-parabole qui, comme les lapins, rebondit sans cesse.

Kadis, c'est *« là où le monde s'arrête »* : un petit village tout en haut de la carte, à l'extrême nord de la Suède. Un jour, un paysan s'en va à la ville la plus proche chercher la femme de ses pensées. *« Il la chercha durant trois jours, la décrivant minutieusement à tous, mais personne ne voulait admettre qu'elle existât. »* En désespoir de cause, et pour ne pas revenir les mains vides, l'homme rentre chez lui avec une lapine pleine. Mais les lapins apportent la peste et, en quelques jours, les habitants sont emportés, les uns après les autres. Et le prêtre a beau affirmer que tout, dans l'univers, est *« conçu avec sagesse »*, que *« la paix et l'ordre sourdent de la terre »*, les six survivants ne pourront plus jamais s'empêcher d'opposer l'avant et l'après, l'ordre et la confusion.

Tout désordre n'est qu'apparence

C'est la simplicité de cette fable, à la lisière du temps et du vide, qui donne au roman sa puissance de légende. Jouant du parallélisme entre la prolifération des lapins et la disparition des hommes, Lindgren accélère à plaisir la cadence. Il sourit de la légèreté de ses personnages, fétus de paille balayés par le hasard. Il gomme progressivement les repères, s'amusant à faire d'un cochon obèse le signe du dérèglement et de la démesure.

Attentif à tous les signes de désintégration de l'ordre social, il regarde ses personnages lutter contre un temps brisé, où les jours n'ont plus de nom ; où un paysan, par cupidité, laisse mourir un marchand et lui vole son or ; où un autre, pour sauver son patrimoine, engrosse sa propre fille ; où un autre encore est habité par le rêve d'un succube, une femelle démoniaque qui vient la nuit le chevaucher ; où un autre enfin bascule dans la folie et tente d'étrangler son enfant.

Le grand espoir qui semble mouvoir ces personnages, tout au long du livre, c'est le sentiment confus qu'ils vivent peut-être une fabulation, que tout désordre n'est qu'apparence, que *« même dans ce qui est caché, la justice perdure »*. Mais sans cesse ils s'interrogent : comment distinguer le sérieux de la farce ? La paix, l'ordre, la clarté : n'est-ce pas cela, l'illusion ?

Dans une nouvelle des *Trente-Deux Voix de Dieu* (3), Lindgren avait déjà énoncé, comme en raccourci, l'un des thèmes de ce livre : *« La vie n'a absolument aucun sens, c'est pourquoi l'ordre est une nécessité absolue. »* S'y ajoute ici une grande dimension poétique : la nature omniprésente, sombre ou immaculée, avec ses lacs et ses champs de neige, et qui donne au roman sa « pureté primitive » ; l'amour, souvent naïf, parfois brutal ; les rêves, les passions, la mort... Tout un climat de fatalité simple, un sens profond du destin qui font du livre de Torgny Lindgren une véritable œuvre maîtresse.

Florence Noiville

(1) *Le Lièvre de Vatanen*, d'Arto Paasilinna, Denoël 1989.

(2) Actes Sud, 1985 et 1986.

(3) Actes Sud 1988 (*le Monde* du 30 juin 1989).

Féerie moldave

Une fête dionysiaque et tragique de l'écrivain roumain N. D. Cocea

LE VIN DE LONGUE VIE
de N. D. Cocea.
Traduit du roumain
par Jean Palacio.
Ed. Alinéa, 158 p., 69 F.

Qui est N. D. Cocea, écrivain sulfureux, dont la renommée n'a jamais franchi les frontières de la Roumanie ? Né en 1880 en Moldavie, à l'est du pays, il étudie le droit à Paris. Le jeune homme, issu de la petite noblesse provinciale, y croise Rodin et Anatole France – dont il traduira en roumain *Thaïs* et *le Jardin d'Epicure* – et se passionne pour les malheurs d'un certain capitaine Dreyfus. De retour au pays, il est nommé juge de paix. Militant pour la justice sociale dans un pays sous la coupe de propriétaires terriens conservateurs, il est vite révoqué.

Polémiste redouté, fondateur de périodiques socialistes, poursuivi et emprisonné entre les deux guerres pour ses idées, Cocea vient à la littérature assez tard. Publié en 1931, son premier récit, ce *Vin de longue vie* que nous offrent, aujourd'hui, les éditions Alinéa connaît un succès immédiat. Enhardi, il écrit coup sur coup trois romans, *Fils de larbin* (1933), *Pour un carré de noirceur* (1934) et *Oncle Nae* (1936), tous fustigés par les critiques bien-pensants. En effet, les porte-parole de la droite traditionnelle reprochent à ces livres leur *« érotisme déchaîné »*, en réalité pas plus choquant que celui de *l'Amant de lady Chatterley* ; ils ne pardonnent surtout pas à l'auteur sa vision décapante de la classe politique alors au pouvoir.

Cocea ne vivra pas assez pour assister à la débâcle roumaine, à la trahison de ces confrères qui, après avoir partagé son idéal généreux, mirent leur talent au service des sanglants bureaucrates staliniens. Il ne pressentira même pas le destin terrifiant de certains clercs impavides et prestigieux (les Blaga, les Ion Barbu, les Eliade, les Vulcanescu) qui, tout en n'étant pas de son bord, ne méritaient pas d'être réduits au silence, persécutés, emprisonnés ou contraints à l'exil par la nouvelle tyrannie. Il s'éteint à Bucarest en février 1949.

Le vin de jouvence

Le Vin de longue vie, conte merveilleux ancré dans la réalité, se décante autour de trois thèmes majeurs, l'amour, l'âme du vin et les joies de l'esprit.

Le narrateur, jeune magistrat envoyé aux confins orientaux du pays (la Moldavie des vignobles et du soleil automnal, au-delà de laquelle la steppe s'étend jusqu'au cœur de l'Asie), s'y ennuie à périr. Ses pairs, notables provinciaux prisonniers de leur univers balzacien, médisent sur un certain boyard Manole, vigneron âgé de quatre-vingt-dix ans, qui refuse de mourir. Ils lui attribuent une vie dissolue et lui reprochent son amour – incompréhensible – pour les milliers de livres qui empliraient les pièces de son manoir où personne n'a jamais pénétré. Le vieux hobereau Manole serait-il un sorcier ?

Scellée par les joies de l'esprit, l'amitié naît entre le jeune magistrat et le vigneron. Mais ce n'est qu'à la veille de son départ (accusé de participer aux orgies supposées de Manole, il est destitué) que le magistrat sera, enfin, invité à dîner au manoir où vit cloîtré le boyard. Là, dans la bibliothèque remplie d'elzévirs et d'incunables, il écoute la confession de son hôte, tout en goûtant un vin merveilleux.

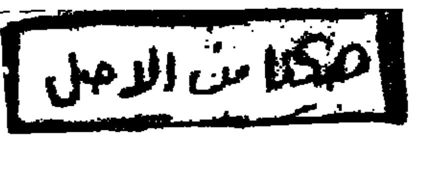
Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, Manole, à l'instar de tant d'autres nobliaux, avait été envoyé par son père, vigneron semi-analphabète mais célèbre, parfaire ses études à Paris. De retour dans son pays, où le servage règne toujours, Manole, porté par les idéaux de la Révolution française, n'accepte pas la misère des serfs tziganes. L'action qu'il mène pour les affranchir lui vaut d'être exilé par son père dans une petite ville isolée. Il y trouve Rada, une très jeune bohémienne espiègle dont la vue le rend ivre d'amour. Lors des vendanges, Manole l'aime sur les grappes de raisin, dans un cellier où les amants n'entendent que le suintement monotone du vin nouveau, coulant goutte à goutte du pressoir. Mais, lorsque l'aube point, la jeune Tzigane périt, noyée au fond du puits du village, où un fiancé malheureux l'aurait poussée !

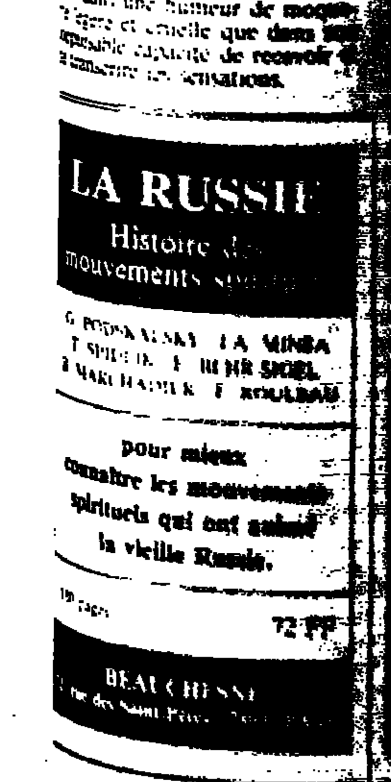
Le lendemain, alors que les vignerons assistent à l'enterrement, Manole revient au cellier revoir le lieu de ses amours. Il y trouve des grappes à moitié écrasées, tout ce qui lui reste de la vierge tzigane. Le maître les fait presser, il en sort trois petits tonneaux d'un vin féérique, conservé avec dévotion, vin de longue vie aux arômes de la femme aimée. Ce vin, que le narrateur boira plus de soixante ans plus tard, était finalement le secret bien gardé de la longévité de son hôte ; il avait macéré dans les larmes du jeune boyard et dans le sang de Rada.

Roman court, ou plutôt grande nouvelle, *le Vin de longue vie* appartient à la famille des petits chefs-d'œuvre, minces en volume mais riches de significations multiples, textes bouleversants portés par un bonheur d'écriture rare. Ce récit, bien que d'inspiration plus lointaine et d'enracinement différent, nous fait penser au Vercors du *Silence de la mer*, à *l'Ami retrouvé* d'Uhlman et, bien sûr, aux pages de *Mort à Venise*, où les relents de la décomposition pervertissent la fragrance amoureuse.

Il reste l'un des plus achevés de la littérature classique roumaine.

Edgar Reichmann





LETTRES ÉTRANGÈRES

Virginia Woolf inédite

Des nouvelles qui sont comme autant de gammes exécutées en vue de l'œuvre romanesque

LA FASCINATION DE L'ÉTANG
de Virginia Woolf
proses, traduit de l'anglais
par Josée Kamoun,
Seuil, 214 p., 110 F.

ENTRE LES LIVRES
de Virginia Woolf
Essais sur les littératures
russe et anglo-américaine,
traduits de l'anglais
et préfacés par Jean Pavans
La Différence, 309 p., 98 F.

Tout au long de son œuvre, Virginia Woolf travailla à renouveler le romanesque, à capturer, comme elle l'écrivait, *« une multitude de choses encore fugaces dans un tout clos et à donner corps à l'infini de ces présences étranges »*. Tandis qu'elle se plaignait de la difficulté d'une telle entreprise et du poids écrasant du roman, elle évoquait la nouvelle et le plaisir qu'elle trouvait à manier cette forme brève aux multiples possibilités : *« Je m'amuse beaucoup à me faire la main sur ces pièces courtes. »* La nouvelle était ce laboratoire où l'écriture tâtonnait et se cherchait, où diverses techniques narratives était expérimentées.

Il suffit de parcourir le recueil de vingt-six nouvelles inédites qui paraît aujourd'hui pour se rendre compte de l'extrême diversité des formes pratiquées, pour constater aussi que nombre d'entre elles, loin de tout récit, dépourvues de début comme de fin, sont comme autant de gammes exécutées en vue de l'œuvre romanesque. Ainsi ces fragments écrits entre 1921 et 1925 qui gravitent autour du personnage de Mrs. Dalloway. « Mrs. Dalloway dans Bond Street » est le premier chapitre d'un livre qui devait s'intituler *la Soirée : intérieur* et comporter six ou sept chapitres, chacun formant un tout ; en fait, cette nouvelle devint *Mrs. Dalloway* (publié en 1925) alors que l'idée originale était abandonnée.

« Jusqu'à la lumière du jour »

Portraits, tableaux, ébauches, brèves évocations d'une atmosphère ou récits en bonne et due forme, ces nouvelles, qui s'échelonnèrent entre 1906, soit deux ans avant la publication des premiers essais de Virginia Woolf, et 1941 (*«la Station balnéaire »*, composé moins d'un mois avant sa mort, est probablement le dernier texte qu'elle écrivit), témoignent de l'extraordinaire liberté et de la faculté d'invention de Virginia Woolf (la traduction de Josée Kamoun les restitue à merveille).

Si les toutes premières nouvelles, telle *« Phyllis et Rosamond »* ou *« le Journal de maîtresse Joan Martyn »*, s'attachent à traiter un thème précis – celui des rapports de la femme avec la société de son temps – et à défendre une vision que pourraient revendiquer les féministes, si elles gardent encore quelques traces de raideur, on reconnaît pourtant très vite l'autre manière de Woolf, marquée par un appétit de la vie qui se manifestait aussi bien dans une humeur de moquerie légère et cruelle que dans son inépuisable capacité de recevoir et de transcrire les sensations.


GISELE FREUND
Virginia Woolf : le plaisir de la forme brève

Qu'elle nous parle de Miss V., si discrète qu'elle en devient invisible et dont l'absence, imperceptible, est diversement interprétée comme celle d'un meuble ou d'une tenture, qu'elle évoque une petite ombre violette à l'horizon, qui est *« peut-être une terre féconde, peut-être un reflet fugitif sur l'eau »*, ou qu'elle décrive le geste machinal d'un homme enlevant un fil blanc sur son pantalon, avec le flot de souvenirs par ce simple mouvement libéré, Virginia Woolf recrée en quelques lignes, en quelques mots, la complexité de la vie et *« sa magnifique harmonie »*. Des histoires contées de façon réaliste figurent dans ce recueil, mais les nouvelles « impressionnistes » dominent, celles où Virginia Woolf capta ces images évanescentes nées à la surface lumineuse de la vie.

Pourtant, au-delà de ce *« blottissement de paillettes rosées d'une lumière vive »* qu'est le bonheur, la prescience et la fascination demeurent d'une eau lourde et noire vers laquelle ses pas fatalement la conduisent : cet étang insondable dont on écartait les roseaux pour voir plus profond, par-delà les visages et les voix, jusqu'au fond (*« la Fascination de l'étang »*). Dans cette très belle nouvelle, le double mouvement est décrit qui traverse l'œuvre et la vie de Virginia Woolf comme il en marque le terme : *« S'il y a des instants où l'on croirait qu'une cuiller va nous emporter tous, pensées, attentes, questions, aveux et désillusions, jusqu'à la lumière du jour, cette cuiller finit toujours par basculer et nous voilà replongés dans l'étang. »*

En même temps que ces nouvelles, paraît un recueil d'essais et d'articles, inédits eux aussi, écrits entre 1905 et 1933 et publiés pour la plupart dans le *Times Litterary Supplement* (TLS), que Jean Pavans, leur traducteur, a eu l'heureuse idée de regrouper non par ordre chronologique mais par sujets. Ainsi avons-nous un ensemble d'articles sur Conrad, et sur les écrivains russes, sur Henry James, surtout, envers lequel Virginia Woolf professa des opinions variées au long des années, lui déniant tout génie lors de la parution de *la Coupe d'or* (elle avait alors vingt-trois ans) pour lui consacrer, quelques années plus tard, à propos de ses lettres, certaines des pages les plus pénétrantes et enthousiastes qu'elle ait écrites.

L'essai intitulé *l'Ordre chrétien*, paru peu de temps après la publication de l'autobiographie inachevée de James, est un chef-d'œuvre de l'art de la critique. *« Tous les grands écrivains*, nous dit-elle, *ont bien entendu une atmosphère dans laquelle ils paraissent à leur aise et à leur mieux... »* C'est l'essentiel d'un texte et d'un esprit, ce qui leur appartient en propre et qui émane d'eux, cette *« disposition du grand esprit général »*, subtile et impalpable, que l'analyse, dans sa fréquente lourdeur, aussi bien que l'évocation superficielle, sont impuissantes à saisir. On trouve dans de telles pages la même liberté de plume que dans les nouvelles, la même aisance à pénétrer au cœur de l'atmosphère et du moment, la même méfiance, aussi, à l'égard du genre réaliste, qui reproduit tous les aspects extérieurs en négligeant le *« tumulte des pensées qui fait rage »*.

En prime, le lecteur a droit à quelques jugements féroces sur la littérature anglaise, ici considérée en comparaison avec la littérature étrangère (russe, notamment). De Jane Austen au temps présent, *« la perfection du produit anglais paraît résulter d'une mise à l'écart de toutes les choses importantes »* – *« ces choses de la vie qu'il est aussi bien d'ignorer »*, selon Ivy Compton-Burnett, mais dont Virginia Woolf savait apprécier la présence chez Dostoïevski, même si elle ressentait un vague malaise à voir s'accumuler pêle-mêle *« splendeurs et déchets »*.

Christine Jordis

► **Toujours concernant Virginia Woolf, on pourrait lire avec profit *Une année amoureuse de Virginia Woolf* de Christine Duhon car il respecte les faits ; mais le ton est faux d'un bout à l'autre. Entre autres, on imagine difficilement que Virginia Woolf, même en proie à une crise, *« se serait jetée aux pieds de son mari, implorant son pardon »*. (Olivier Orban, 282 p., 110 F.)**

BIOGRAPHIE

Ada Byron, fille de lord

Pour chasser l'ombre du père maudit et génial, elle devint mathématicienne. Très exaltée, tout de même...

ADA BYRON, LA COMÈTE ET LE GÉNIE,
de Dorothy Stein.
Traduit de l'anglais
par Maurice Gabail.
Seghers, 368 p., 195 F.

Quand on est fille de lord, d'un père génial, absent et maudit, d'une mère talentueuse, sans amour et castratrice, quand on a pour tante la maîtresse incestueuse de son propre père et que l'on se trouve de surcroît affublée de son prénom, quand on vit dans l'Angleterre victorienne entourée de la plus prestigieuse élite intellectuelle avec, sur les épaules, le double fardeau d'être femme et aristocrate, on est bien partie pour donner du fil à retordre à ce qui s'appellera la psychanalyse. Si elle venait à être accusée de névrose, il y aurait de quoi trouver des circonstances atténuantes à Ada Byron, mais ce n'est pas là l'objet de la biographie de Dorothy Stein. Il fallait seulement sortir de l'ombre Ada, fille de lord Byron, comtesse de Lovelace et mathématicienne amatrice, qui a donné son nom un siècle plus tard à à « Ada »,un langage informatique créé pour le département de la défense américain.

Passionnée dans une société de raison, femme au milieu des hommes, amoureuse des sciences quand l'aristocratie n'enseigne aux jeunes filles que la musique et les soins du ménage, Ada a tout d'une personne dérangeante. Dès l'âge de raison, elle jette son dévolu sur les mathématiques. Un peu parce que c'est interdit, un peu par orgueil de se distinguer, un peu pour rivaliser en intelligence avec le père mythique qu'elle n'a jamais vu qu'en portrait, éblouissant de beauté sous ses turbans orientaux et pour lequel elle sécrète l'espoir d'obtenir, par l'étude, la rédemption de ses péchés. L'obstination intellectuelle dont elle fait preuve lui sert surtout d'exutoire pour chasser l'ombre d'une mère tyrannique et du poète maudit, ce père fantôme qui la hante et la poursuit comme un démon.

Effronterie fébrile

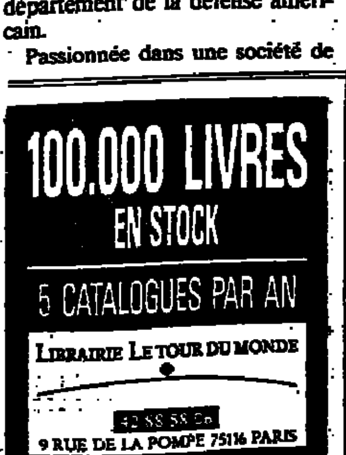
Enthousiaste, exaltée et fougueuse, Ada n'appréhende pas la science de la façon la plus orthodoxe. Projetant tout ce qu'elle a de passion et d'entêtement dans l'étude et le progrès de l'esprit, elle finit par introduire une affectivité débordante dans un domaine que l'on voudrait pourtant réservé à la raison pure. Sa vision des formules mathématiques donne un aperçu de son engouement mystificateur : *« L'identité insoupçonnée (...) de formules extrêmement dissemblables à première vue constitue à mon avis l'une des principales difficultés rencontrées au début des études mathématiques. Cela me rappelle souvent les lutins et les fées des contes, qui se trouvent ici sous une forme, et la minute d'après sous une autre, toute différente ; et parfois les fées et les lutins mathématiques sont particulièrement séduisants, troublants et trompeurs comme ceux qui me viennent à l'esprit dans le monde de la fiction. »*

Pour Ada, tout est possible pourvu que la passion du but à atteindre fournisse l'énergie nécessaire. Les extraits de sa correspondance mettent au jour l'effronterie fébrile avec laquelle, tout en se résignant à avouer ses incompréhensions et ses failles, elle n'écarte aucune aventure, aucune ambition, devance constamment son programme au point d'y perdre pied et harcèle indéfiniment ses précepteurs de questions embarrassantes, jusqu'à épuisement. Eminemment romantique et farouchement amoureuse de l'esprit comme son homologue Mary Shelley, Ada a en plus quelque chose d'une mystique, Thérèse d'Avila de l'esprit scientifique, qui décharge tout ce qu'il y a en elle d'irrationnel dans des crises d'exaltation intellectuelle démesurément mégalomanes.

Car Ada, obligée au génie par son hérédité, a l'arrogance de se croire géniale. Mais la rumeur qui fait d'elle l'inventrice de la programmation informatique repose sur une légende. Si son exposé sur la Machine analytique (1) de Charles Babbage (qu'elle fréquente assidûment) présente quelques anticipations admirables, elle n'a fait que généraliser certains points de l'invention. Virtuellement exceptionnelle, Ada reste tétanisée par les préjugés sociaux de son époque comme par ses excès d'ambition. Cristallisant son romantisme, un cancer surprend précocement cette destinée passionnée, insatisfaite, et, au fond tragique. Ada, trahie par les mathématiques, meurt dans le même isolement de gynécée qui avait été celui de son enfance : sans parents, sans mari, sans enfants, sans amis, sans amant. Le programme informatique qui porte aujourd'hui son nom est le dernier signe de l'hypothèse de son génie.

Marion van Renterghem.

(1) Ancêtre de la machine à calculer programmable.





Une histoire racontée par les enfants

Le concours « Plume en herbe », organisé pour la deuxième année consécutive par Nathan et *le Monde*, a reçu près de trente mille réponses. Que ceux qui prédisent la mort de l'écrit s'interrogent : las de se voir confisquer leur imaginaire, les enfants veillent.

Après un tri très sévère, cent textes ont été retenus, qu'il a été parfois difficile de partager. Entre les vingt derniers sélectionnés, la lutte été encore plus rude. Quant aux trois premiers... Chacun avait parmi les membres du jury des partisans acharnés et inflexibles. C'est pourquoi il a été décidé que les textes de Julie Dumonteil (premier prix, publié en livre, *Graines de guerre, fleur de paix*), de Charlotte Buchwalter, douze ans (deuxième prix, *Nostalgie*) et de Marine Lhomme, dix ans (troisième prix, *l'Illusionniste*), paraîtraient dans *le Monde*.

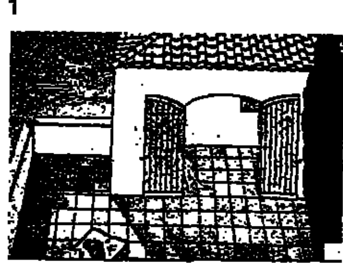
La règle du jeu était de classer les onze dessins de Yan Nascimbene, parus dans *le Monde*, dans l'ordre que souhaitait chaque enfant et qui lui permettait d'organiser la trame de son histoire. Ainsi voit-on ci-dessous, en regard du texte de Julie Dumonteil, les dessins, numérotés dans l'ordre de son choix, de 1 à 11.

Pour *Nostalgie et l'Illusionniste*, les dessins n'ont pas pu être reproduits. Les numéros qui précèdent le texte renvoient donc aux dessins illustrant *Graines de guerre, fleur de paix*.

Les autres lauréats, du vingt et unième au centième, n'auront, outre le plaisir de recevoir une encyclopédie, que la satisfaction de chercher leur nom dans une liste, préfigurant les résultats de leurs examens futurs, dont ils guetteront la confirmation, comme nous l'avons tous fait, « dans le journal ». Mais il leur reste le plaisir absolu, que personne ne peut leur enlever : celui d'avoir pris la plume pour se raconter une histoire et de savoir que d'autres ont du le bonheur à la lire.

• Graines de guerre, fleur de paix

1



Le dernier jour d'été s'achève. La mer scintille au pied des montagnes.
Une dernière fois, Eglantine s'est baignée. Dimitri, son frère jumeau, range ses livres, ses souvenirs, quelques vieux habits, un soldat de plomb, une voiture laquée...
Demain, ils fêteront leurs dix-huit ans ; ils quitteront la maison, leurs parents, pour vivre leur destinée d'adultes.

2



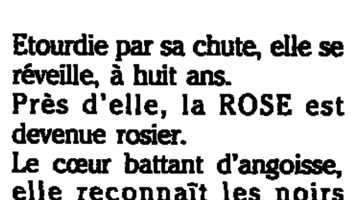
Pour leur anniversaire, Arlequin, leur parrain, dans la nuit bleue, jongle avec l'avenir : ROUGES, VERTES, JAUNES, BLEUES, années de GUERRE, de misère, ou de bonheur et de PAIX ? Mais ce monde de demain, n'est-ce pas Dimitri et Eglantine qui le construiront ?
Mystérieusement, Arlequin glisse dans la poche de Dimitri, des billes vernissées : ROUGES, VERTES, JAUNES, BLEUES...

3



A Eglantine, il donne une ROSE sauvage.
Puis il sourit et frappe dans ses mains.
Alors le ciel chavire dans la tête d'Eglantine et de Dimitri qui bascule, aspiré par le tourbillon du Temps.
Il redevient petit garçon.
Là-bas, à travers les nuages du souvenir, virevolte aussi Eglantine.

4



Etourdie par sa chute, elle se réveille, à huit ans.
Près d'elle, la ROSE est devenue rosier.
Le cœur battant d'angoisse, elle reconnaît les noirs convois des trains de GUERRE, emportant les prisonniers, sa mère, son père.
Elle est seule. Elle pleure et s'enfuit, serrant dans sa main une ROSE au parfum d'espérance.

Julie Dumonteil est née en 1978 et habite Niort, où elle va au lycée, en sixième. Ses parents, tous deux professeurs de lettres classiques, lui ont donné très tôt le goût de la lecture. De Colette à *l'Iliade et l'Odyssée*, auxquelles elle s'attaque en ce moment. Ecrire, c'est un plaisir qu'elle a découvert seule. *« J'aime beaucoup écrire,* dit-elle, *je commence beaucoup d'histoires, mais je ne les termine pas toujours. »* Ainsi avait-elle entrepris de répondre au concours « Plume en herbe » de l'an dernier. Elle avait finalement renoncé. « Cette année, nous avons fait le concours en classe, raconte-t-elle, *puis j'ai écrit une autre version, chez moi, que j'ai envoyée. »* Julie, qui a découvert mercredi 25 avril son premier *Graines de guerre, fleur de paix*, se sentirait-elle un avenir d'écrivain ? *« Pour l'instant, je songe plutôt à être journaliste,* répond-elle. *Mais dans la presse écrite, puisque j'aime écrire. »*

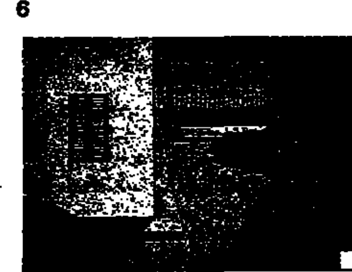
► *Graines de guerre, fleur de paix*, de Julie Dumonteil, Nathan-le Monde, 24 p., 48 F.

5



A travers la campagne déserte, elle court vers la ville, à perdre haleine. Il faut qu'elle retrouve son frère Dimitri.
Qu'est-il devenu ?
Les avions, lourds d'obus, vrombissent dans le ciel.
A ses oreilles, bourdonnent les sirènes d'arlarme.
Il faut que le cauchemar cesse, qu'il n'y ait plus de guerres, jamais plus.

6



Cependant, Dimitri a erré très longtemps dans la ville fantôme où il atterri.
Une lumière l'attire. Il reconnaît sa maison. Il appelle : aucune réponse.
Seul le soldat, sur son socle, monte la garde. Les billes tintent dans sa poche.
Une limousine est arrêtée. Son père est encadré par deux militaires. Dans les yeux de Dimitri, brille la haine.

7



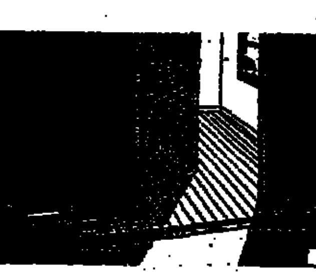
Il se souvient alors du jour de ses six ans.
Il goûtait avec Eglantine et ses parents chez Maria Amanoë.
La pâtisserie embaumait le chocolat, la vanille et le réglisse.
Soudain, la radio cessa de diffuser des chansons et annonça : « LA GUERRE EST DÉCLARÉE. » Ce fut la panique. Les gens, angoissés, se bousculaient ; les rues se vidèrent en un instant.

8



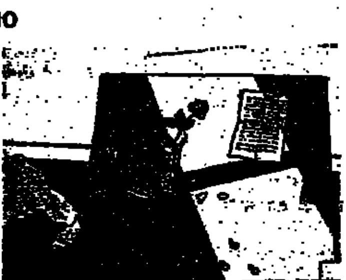
Mais le jour s'est levé. Dimitri se dirige vers l'Ecole. Elle est vide. Dévastée.
Les billes du désespoir roulent : ses camarades, où sont-ils maintenant ?
Son cœur est durci, il ne peut voir dans la rue Eglantine qui le cherche.
Alors, subrepticement, Arlequin s'approche, glisse une lettre entre les mains de Dimitri. Il ne la lit pas.

9



Il veut revoir encore sa maison. Arlequin a ouvert les volets. D'un étrange appareil, monte la chanson d'amour et de paix que chantait, autrefois sa maman...
Du coin de la rue, Eglantine l'aperçoit et court.
Ils sanglotent.
La ROSE tremble entre les doigts d'Eglantine. La lettre ! Comment Dimitri a-t-il pu ne pas la reconnaître ?

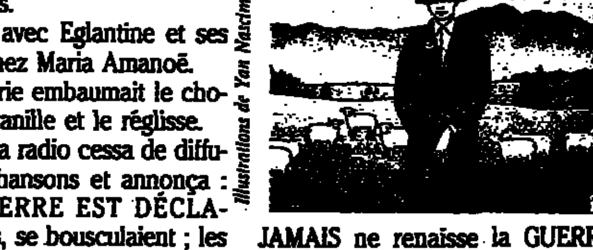
10



C'est l'avis de recherche, grâce auquel leurs parents les ont retrouvés après la guerre.
C'est la fin du cauchemar !
Arlequin sourit et frappe dans ses mains.
Dimitri et Eglantine remontent le Temps et, la tête lourde, se retrouvent au présent.
Eglantine regarde la photo jaunie, Dimitri ses jouets, le ruban. Ils ont compris le souhait d'Arlequin.

11





Illustrations de Yan Nascimbene

Ils ont compris qu'être adulte, c'est ne jamais oublier la leçon du passé.
Et Dimitri, la FLEUR de la PAIX à la boutonnière, fait disparaître les GRAINES de la GUERRE, bleues, jaunes, rouges, vertes.
Ils vivront et agiront pour que JAMAIS ne renaisse la GUERRE. Pur et serein, se lève sur le monde, le premier matin d'automne...

Les gagnants

Du 1er au 20e prix

(un ordinathen)

(Jeu électronique encyclopédique parlant et programmable.)

La lauréate : DUMONTEIL Julie, collège Pierre et Marie-Curie, enseignant : Mme Peragallo, 79000 Niort.

La seconde : BUCHWALTER Charlotte, collège Fontenelle, enseignant : M. Vila-Comelas, 76000 Rouen.

La troisième : LHOMME Marine, Ecole Notre-Dame-des-Oiseaux, enseignant : M. Pinat, 75016 Paris.

AIMAR Julien, école Jules-Ferry, 77127 Lieusaint ; ASSAF Camille, collège du Tonkin, 69100 Villeurbanne ; AULAGNIER Laria, école La Giombe, 42330 Saint-Galmier ; COIGNAC Fanny, collège Gay-Lussac, 87000 Limoges ; COULAUD Thomas, collège Le Cassel, 57220 Bambiderstroff ; DALIGAND Elina, 03230 Chevagnes, collège Ferdinand-Sarrien, 71047 Bourbon-Lancy ; EYLIER Sylvain, école Condorcet, 87000 Limoges ; GAY Séverine, école des Arts, 74200 Thonon-les-Bains ; GIULIANI Coralie, école Etienne-Milan, 13008 Marseille ; GRANDIN Mathieu, école publique, 85290 Mortagne ; JOANDEL Rémi, école Saint-Aubrin, 42600 Montbrison ; KOHN William, CES Lumière, 25000 Besançon ; LAMARCHE Carine, 13820 Roquefort-la-Bedoule, collège des Garguettes, 13022 Cassis ; MEYER Claire, école Drogon, 57110 Yutz ; MIRAULT Tristan, collège Racan, 37370 Neuvy-le-Roi ; VIZET Céline, collège Jeanne-d'Arc, 64300 Orthez ; WEINZAEPFLEN Bertrand, CES de la Chataigneraie, 71400 Autun.

Du 21e au 100e prix

(Une encyclopédie Mégajunior)

ALLARD Julie, 45500 Gien ; ASMAR Muriel, collège Les Tarterets, 91100 Corbeil-Essonnes ; ASSEFA Achamyelash, école Guérard, 50200 Coutance ; AURIACOMBE Marc, collège place de la Poste, 15200 Mauriac ; BADOLLE Maryline, 42300 Villerest, collège La Fontaine, 42187 Roanne ; BARAN Jennifer, école Jeanne-d'Arc, 80700 Roye ; BARBIER Aurore, école mixte du village, 38230 Tignieu ; BERTIER Sophie, école Saint-Aubain, 42600 Montbrison ; BEYRIE Amaia, collège Bernard, 64250 Cambo-les-Bains ; BOCHE Isabelle, collège Ch.-Guérin, 54300 Luneville ; BOMBAIL Alexandre, Ecole Gourgar, 12000 Rodez ; BONAL Aurélie, collège de Boigne, 73290 La Motte-Servolex ; BOYER Florent, école primaire publique, 84550 Mornas ; BRASSEUR Camille, 10430 Rosières, collège Marie-Curie, 10387 Troyes ; BURELLIER Anthony, école Saint-Aubrin, 42600 Montbrison ; CALVET Sophie, 92110 Clichy, CES Ronsard, Paris ; CANTIN Nelly, collège du Vizac, 29490 Guipavas ; CARDOT Jérôme, collège Barrot, 57000 Metz ; CHAILLOU Virginie, école Saint-Honoré, 44270 Machecoul ; CIREFICE Gwenaël, école Jules-Verne, 68320 Kunheim ; CLASSE DE CM2 B, école Notre-Dame-d'Espérance, 42000 Saint-Etienne ; DEAK Marina, lycée Jean-de-la-Fontaine, 75016 Paris ; DEMARCQ Benoît, 76220 Mont-Roti, collège Rollon, 76312 Gournay ; DESBOIS Marie, 71120 Ozolles, collège Guillaume-des-Autels, 71106 Charolles ; DEVAUX Emmanuelle, collège Offenbach, 94160 Saint-Mandé ; DEVOS Nicolas, 59680 Colleret, collège Coutelle, 59600 Maubeuge ; DILAS Françoise, 01160 Saint-Martin-du-Mont, collège Saint-Joseph, 01000 Bourg-en-Bresse ; DOUARCHE Fanny, école du Jeu-de-Paume, 89100 Sens ; ETMAN Myriam, 78000 Versailles ; FRICKER Sébastien, collège d'Ottmarsheim, 68490 Bantzenheim ; FUDALA Rémi, collège des Tournelles, 77560 Villiers-Saint-Georges ; GALISSAIRE Romain, collège Charles-Munch, 38100 Grenoble ; GARCETTE Juliette, 59710 Merignies, collège Immaculée-Conception, 59113 Seclin ; GOUTELLE Dorothée, école Jules-Ferry, 42270 Saint-Priest-en-Jarez ; GRAMI Sabrina, collège Offenbach, 94160 Saint-Mandé ; GROUARD Arthur, école Jacques-Monod, 60200 Compiègne ; GSELL Carine, école primaire, 68920 Wettolsheim ; GUERIN Catherine, lycée français de Vienne, Autriche ; GUERRERO Gianni, 13840 Rognes ; GUILLOT Claire, collège E.-Verhaeren, 92210 Saint-Cloud ; GUYONNET Benjamin, collège Kléber, 67000 Strasbourg ; HEARD Mélanie, 75014 Paris, collège Georges-Braque, 75013 Paris ; HENNEQUIN Florent, 41000 Blois ; HERVY Sylvia, CES Jean-Jaurès, 93100 Montreuil ; LADOUCE Claire, 08800 Thilay ; LAISNEY Guillaume, école Louis-Vauquelin, 76100 Rouen ; LANTAZ Aurélien, 74540 Alby-sur-Chéran ; LARRIERE Alexandra, collège Gérome, 70000 Vesoul ; LARRIEU Louise, 92340 Bourg-la-Reine, collège des Ormeaux, 92260 Fontenay-aux-Roses ; ALUTROU Stéphanie, 69560 Sainte-Colombe-lès-Vienne, collège Picard, 69700 Givors ; Le Gwendaël, collège Georges-Brassens, 69150 Decines ; LEBRETON Cécile, 75005 Paris, collège Montaigne, 75006 Paris ; LEFEBVRE Baptiste, collège Saint-Jean, 59553 Douai ; LOISON Geoffrey, 77166 Grisy-Suisnes ; LUU Patricia, collège Vauban, 67000 Strasbourg ; MENIGAULT Vincent, 93260 Les Lilas ; MEO Sonia, 01510 Virieu-le-Grand, collège du Valromey, 01022 Artemare ; MILLETAT Michelle, 68220 Wentzwiller ; MUDET Valérie, 79240 L'Absie ; MULTIER Gaëlle, collège Alésia, 21150 Venarey-les-Laumes ; NICOLAI Isabelle, collège Jean-Rostand, 06200 Nice ; NOIRY Julien, collège Jean-Giono, 69230 Saint-Genis-Laval ; OREGON Marc, école Jules-Ferry, 61000 Alençon ; PAVARD Pascaline, collège Louis-Blériot, 28390 Toury ; PERNIN Sylvette, 25680 Cubrial ; PEYRONNEL Aurélie, 33760 Targon ; PIALAT Caroline, 04000 Digne ; RENY Victor, collège de la Garonne, 33160 Saint-Médard-en-Jalles ; RIVIERE Anne-Elisabeth, collège Paul-Langevin, 91350 Grigny ; ROUQUIE Marion, collège H.-Brisson, 33400 Talence ; ROUTABOUL Clémence, collège H.-Brisson, 33400 Talence ; SAINTIVES Alexandre, école Jean-Mermoz, 74100 Annemasse ; SAITOUR Marie, école du Plan, 06140 Tourette-sur-Loup ; SAN MARTIN Florent, école Jules-Ferry, 42270 Saint-Priest-en-Jarez ; STABILE Sophie, école Saint-Barthélémy, 06100 Nice ; TINLAND Aurélie, école Jules-Ferry, 42580 L'Etrat ; TUBIANA Delphine, école La Garenne, 33160 Saint-Médard-en-Jalles ; VINCENT Delphine, école Jules-Guesde, 95100 Argenteuil ; VOLLMAR Nathalie, 67590 Schweighouse-sur-Moder ; ZINI Enrico, école François-Jacob, 06550 La Roquette-sur-Siagne.

• Nostalgie, de Charlotte Buchwalter

Dessin n° 5. – Ni l'avion.

Dessin n° 4. – Ni le train.

3. – Ni même la voie des airs.

8.– Ne me ramèneront vers elle, que j'aimais et qui s'éloignait en me laissant là, avec ce bout de papier, où elle me disait « adieu ».

1. – Comme un film triste, défilaient dans ma mémoire les belles images des vacances.

7. – Je respirais encore une fois l'odeur du bon chocolat que nous avions bu ensemble en parlant d'avenir.

6. – Mes pensées la suivirent comme autrefois vers la maison.

9. – Et j'entends encore cette musique.

11. – Aujourd'hui, j'ai grandi et je sais qu'il faut jeter mes billes.

2. – D'autres enfants les prendront pour vivre à leur tour la magie de la vie et rêver.

10. – Il ne reste plus dans un coin de ma chambre que ces quelques objets qui témoignent d'une page des beaux souvenirs qui parfois, à la tombée du jour, dans le parfum des roses, illuminent mon cœur.

• L'illusionniste, de Marine Lhomme

Dessin n° 10. – Bonjour Marine. Avant de repartir très loin, en Australie, j'ai rangé mes affaires, une lettre, mon petit soldat de plomb, le nœud rouge de tes cheveux, mes billes colorées, ma photo de collégien, ton crayon à gomme... Puis, tu es partie pour un an.

Dessin n° 1. – Tu n'es pas revenue. Tu as grandi. Je t'imagine au bord de la mer, mais à l'ombre car tu craignais le soleil. As-tu gardé ma cravate à lignes noires et vertes ? Et nos « petits billets à secrets ». On se disait qu'on ne se quitterait jamais.

8. – Quand je t'ai d'abord connue, j'avais huit ans ou neuf ? Je te voyais passer à la sortie de l'école. J'avais mes billes, mon « petit billet », mon premier. Je te guettais. Le soleil allait tomber, ça y est, tu étais déjà passée... Les moineaux picoraient à côté de moi, eux, il ne guettaient que les miettes de mon goûter.

4. – Tu m'avais écrit : « Viens me voir ». Je serai dans la prairie, près du lac, à côté du massif de roses quand le soleil tombe, que le train de 17 heures arrive avec ses tchu, tchu, tchu. Les peupliers lui font une haie d'honneur. Je l'avais mis dans mon petit billet : « Tu auras une surprise. »

5. – Tu étais dans la prairie et tu attendais la surprise, mon billet à la main. Tout d'un coup, un bruit assourdissant, tu te lèves, tu t'enfuis, poursuivie par l'ombre de l'avion. Est-ce cela la surprise ? Où va-t-il atterrir, te dis-tu ?

3. –Tu as cru que l'avion allait me lâcher dans les airs avec ma rose et ma casquette, comme le Petit Prince qui vient de sa planète et tu as eu peur que je m'écrase ?

7. – Tu as rêvé au bord du lac, et tu as cru que j'allais ensuite t'emmener dans une pâtisserie. Je savais que tu aimais le chocolat avec un gros gâteau. Quelle après-midi nous allions passer... Et puis, que nous allions jouer aux billes et nous donner un petit billet. Et je ne suis pas venu. Adieu la surprise.

2. – Le soir, je t'avais dit : « La lune est pleine, le ciel est bleu. Viens à la fenêtre, près du rosier. J'aurai un beau costume d'Arlequin. Je jonglerai avec nos billes. Je serai ton illusionniste.

9. – Aussi, le soir, j'ai eu honte. Je n'étais qu'un petit garçon et je t'avais fait rêver. Alors j'ai regardé à la fenêtre pour te guetter ; il y avait de la lumière et j'ai entendu un jolie musique, où étais-tu ?

6. – J'ai fait le tour de la maison. Mais, déjà, les volets se fermaient. J'emmenais dans ma poche mon petit billet et mes remords. Je m'en voulais, toi aussi tu étais une enfant. Nous avons joué.

11. – Maintenant, j'ai grandi, j'ai changé, je ne suis plus un petit collégien avec une casquette. J'ai un pardessus, un chapeau. J'ai dû lâcher mes billes. J'achète de la laine pour une usine, je travaille loin, très loin quand je peux. J'ai une rose à ma boutonnière et je pense à la petite fille que tu étais, Marine, avec ton nœud rouge dans les cheveux. J'ai été ton illusionniste mais je ne t'ai pas oubliée, Marine.



BILLET

Construire avec le yen

Au delà de leur aspect strictement économique et technique, les grands travaux - du canal de Suez à l'Arche de la Défense, ont toujours une dimension psychologique voire affective marquée. A l'occasion de son assemblée générale, le 25 avril, la Fédération nationale des travaux publics, que préside M. Philippe Levaux n'a pas manqué de le rappeler.

Les entreprises de ce secteur actuellement en bonne santé non seulement créent des emplois, rapportent des devises, font progresser les technologies, mais présentent aussi une véritable utilité politique. Il faut donc, clament les entreprises, que les pouvoirs publics, par la politique budgétaire et la régulation du marché financier, ne brident pas les initiatives.

« Or les routes sont les mal aimées de votre ministère », a cru pouvoir déclarer M. Levaux devant M. Pierre Bérégovoy, précisément dans la grande salle de conférences du ministère à Bercy. *« Ne laissez plus le devant de la scène à ceux* (sous-entendu les fonctionnaires du budget et du trésor) *dont le seul but est de refuser la modernité »* a t il ajouté.

Le ministre d'Etat, qui tient à apparaître *« comme un homme de bonne volonté »*, n'en a pas moins manifesté une certaine irritation. Vos plaintes ne sont pas de bon aloi, a-t-il rétorqué en substance. Et il est vrai qu'en 1989 la croissance du secteur des travaux publics a presque été du double de celle de l'économie française en général. Quant il le faut, a-t-il ajouté, des garanties sont accordées pour décrocher des marchés dans les pays de l'Est. Et le ministre n'a pas manqué de rappeler à un peu de pudeur des entreprises dont certains marchés ne sont pas pour rien dans les déficits passés de la COFACE (assurance à l'exportation), et qui, sur un autre plan, reçoivent de temps en temps un carton rouge de la commission de la concurrence. *« Aidez moi à conforter durablement l'économie et vous aurer votre part de fruits de l'expansion »*, a conclu M. Bérégovoy.

En attendant, pour financer les programmes autoroutiers - et pourquoi pas les futures réseaux de TGV - les entreprises sont invitées à se tourner non seulement, comme c'est l'habitude, vers le marché financier national, mais vers des investisseurs étrangers, japonais ou allemands. La bonne tenue du franc devrait faciliter un telle opération de « relais » de l'épargne française.

F. Gr.

L'offensive de BTR sur le fabricant américain d'abrasifs

Saint-Gobain lance une contre-OPA amicale sur Norton pour 11 milliards de francs

Le groupe industriel privé français Saint-Gobain a annoncé, mercredi 25 avril, qu'il lançait une contre-OPA amicale sur la totalité du capital du fabricant américain d'abrasifs et de céramiques Norton Co., cible depuis le 16 mars dernier d'un raid hostile déclenché par le conglomérat britannique BTR (ex-British Tyre and Rubber). Si elle réussit, l'opération, qui coûterait environ 11 milliards de francs à la firme de M. Jean-Louis Beffa, lui permettrait de doubler son activité outre-Atlantique. Jeudi 26, BTR a fait savoir qu'elle maintenait son offre jusqu'au 3 mai, mais qu'elle tirerait avantage, comme actionnaire, de l'offre de Saint-Gobain.

Cette contre-offre a été concoctée dans la nuit de mardi à mercredi par l'état-major de Saint-Gobain avec les dirigeants de Norton. Le dispositif mis au point rend improbable une surenchère du conglomérat britannique tant il augmente pour BTR le cout de l'acquisition.

Le groupe français Saint-Gobain – dont l'OPA ne sera lancée officiellement que dans quelques jours – offre 90 dollars par action, ce qui valorise Norton à 1,9 milliard de dollars. Une opération d'ampleur même si elle n'atteint pas le record de 3,5 milliards de dollars mis sur la table par Pechiney pour l'emballagiste American National Can.

En proposant 15 dollars de plus par titre que l'offre concurrente (BTR a offert 75 dollars par titre Norton, valorisant la firme de Worcester à 1,64 milliard de dollars) et en subordonnant sa proposition à l'acquisition d'au moins deux tiers des actions, Saint-Gobain peut espérer casser sans trop de difficultés les promesses de vente obtenues par BTR auprès d'un actionnariat très dispersé. Lors du lancement de son OPA, BTR affirmait détenir 1,5 % du capital de la firme centenaire du Massachusetts (un « Norton » est devenu un terme générique dans le secteur des meules et abrasifs). Le conglomérat britannique avait obtenu depuis des promesses de vente portant sur 62 % du capital de la société.

Un dispositif machiavélique

Mais la principale astuce du dispositif est ailleurs. L'état-major de Norton, qui avait rejeté le 29 mars dernier l'OPA de BTR – s'est engagé à indemniser le groupe français si son offre n'aboutissait pas, conformément à une clause dite de « lock-up » permise par le droit américain. Résultat : si BTR venait à l'emporter grâce à une offre supérieure à 90 dollars, le nouveau propriétaire de Norton devrait débourser 70 millions de dollars en sus du coût total de son achat pour dédommager le groupe français. Machiavélique...

Joint mercredi soir à New-York, le président de Saint-Gobain, M. Jean-Louis Beffa indiquait que *« Saint-Gobain étudiait le dossier Norton depuis au moins huit ans. Mais que le groupe s'était refusé dans ce cas à lancer une OPA hostile, considérant que cela n'était pas la bonne solution. »* L'attaque en règle de BTR – *« une occasion fantastique »* s'exclamera Jean-Louis Beffa – lui a permis d'endosser les habits plus avantageux du chevalier blanc.

« Les dirigeants de Norton avaient d'abord envisagé pour se défendre d'ouvrir leur capital à des investisseurs minoritaires. Parmi les candidats en lice, nous étions les seuls au début du week-end dernier à présenter une offre d'achat globale (...). Norton a préféré passer un accord avec nous qui a été approuvé mercredi matin par le conseil d'administration. »

Spectaculaire, l'opération – si elle se concrétise – va donner un sérieux coup de pouce aux activités américaines de Saint-Gobain. Le chiffre d'affaires réalisé outre – Atlantique par le français devrait passer de 14 % à 20 % de ses ventes totales. Non sans alourdir, il est vrai, l'endettement du groupe. Saint-Gobain compte, en effet, financer les 1,9 milliard de dollars de son offre en mobilisant trois grandes lignes de crédit obtenus depuis 1987 : un crédit MOF de 400 millions de dollars ouvert en 1987, et le produit de deux émissions de papier commercial réalisées en 1989 (elles portent respectivement sur 400 et 600 millions de dollars).

L'acquisition – 11 milliards de francs – complète en effet un programme d'investissements de 8 milliards de francs prévu pour 1990 par la firme verrière.

L'intéret présenté par l'achat de Norton a cependant été jugé bien supérieur à l'inconvénient d'une légère dégradation de la structure de bilan. Elle permet à Saint-Gobain d'acquérir une position de numéro un mondial dans les abrasifs, métier dans lequel le groupe français était jusqu'ici absent et qui a l'avantage d'être plus stable, moins cyclique, que le verre.

Norton devrait en outre renforcer la branche céramiques industrielles de Saint-Gobain, l'un des principaux axes de développement du groupe à l'heure actuelle avec les fibres de renforcement. Nouveaux matériaux très recherchés dans l'industrie pour leur qualité d'isolants et leur dureté (ils concurrencent désormais le diamant comme super-abrasifs), les céramiques industrielles ne contribuent encore qu'à hauteur de 4 % environ au chiffre d'affaires du groupe et concourent dans une même proportion au résultat.

Depuis deux ans, Saint-Gobain s'est livré en ce domaine à une vigoureuse politique de croissance externe (rachat de Corhart, Hamilton Porcelains, Bichron aux Etats Unis, cet ensemble « américain » représentant en gros 100 millions de dollars ; acquisitions de l'allemand Stettner, du britannique TSL Group et de l'italien Nuova Sirma en Europe) dont la prise de contrôle de Norton constituerait le point d'orgue.

Norton réalise en effet un quart de son chiffre d'affaires dans les céramiques. Ses productions, selon Jean Louis Beffa, sont *« tout à fait complémentaires de celles de Saint Gobain »*, ce qui devrait mettre le groupe français *« à l'abri de la législation anti-trust »*.

Les verriers donnent décidément bien du fil à retordre à l'assaillant BTR. En 1987, le conglomérat britannique avait lancé un raid à l'encontre de son compatriote Pilkington, leader mondial du verre plat, opération qui avait été sanctionné par un échec.

CAROLINE MONNOT

Les trois acteurs de la bataille

● **La cible** : le groupe américain Norton. Firme centenaire, Norton pèse 1,6 milliard de dollars en terme de chiffre d'affaires (environ 9,4 milliards de francs). Il est le premier fabricant mondial de meules et d'abrasifs, avec une part de marché évaluée à 25 %. Autre activité majeure de la firme : les matériaux nouveaux à haute technologie, essentiellement les céramiques industrielles. Norton fabrique des « céramiques noires » très utilisées dans l'industrie mécanique. Cette société installée dans le Massachusetts à Wourcester emploie 15 500 personnes répartis sur 108 établissements. Norton dispose d'un réseau de distribution de ses produits très étoffé à l'international et d'une implantation industrielle au Japon.

● **L'assaillant** : le conglomérat britannique BTR. Ce holding industriel ultra-diversifié a connu une croissance fulgurante ces dernières années à la faveur de raids éclairs. Son chiffre d'affaires consolidé estimé à 4 milliards de francs, il y a dix ans, dépasse les 75 milliards aujourd'hui. Ses activités s'exercent dans les articles en caoutchouc, le bâtiment, les pièces détachées pour automobile, la distribution électrique, la bonneterie.

● **Le chevalier blanc** : le groupe industriel français Saint-Gobain. Il exerce huit métiers principaux : le vitrage (premier producteur européen, deuxième mondial), les fibres de renforcement, le conditionnement (flacons en verre, bouteille), l'isolation, les canalisations mécaniques, le papier et les matériaux de construction. Employant environ 85 000 salariés, Saint Gobain a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 66 milliards de francs pour un bénéfice net de 4,3 milliards.

Une société de recherche commune aux deux firmes

Les actionnaires de Volvo approuvent l'accord avec Renault

C'est dans un calme bien nordique que quelque deux mille quatre cents actionnaires de Volvo (ils sont deux cent soixante-dix mille en tout), réunis au Scandinavium, arène des sports et des spectacles de Göteborg, ont donné mercredi 25 avril leur aval à l'alliance avec Renault.

STOCKHOLM

de notre correspondante

M. Pehr G. Gyllenhammar, le tout-puissant président du groupe, aura ainsi eu raison des critiques les plus acharnées, qui n'hésitent pas à qualifier l'alliance avec le partenaire français de mésalliance, et il a su convaincre les actionnaires d'oser l'aventure européenne pour assurer la survie de Volvo. Beaucoup de questions restent en suspens. Celles, pour commencer, des prises de participation croisées entre les deux sociétés, et de la structure bicéphale sous forme de « comités de décision ». *« Pourquoi cet entêtement à vouloir qu'une seule personne prenne les décisions au moment où on se réjouit de la chute des dictatures en Europe de l'Est ? »*, s'étonne M. Gyllenhammar, qui concède pourtant : *« Bien entendu, nous sommes prêts à réviser les formes de coopération, mais nous n'en sommes pour l'instant qu'aux premiers pas. »* M. Gyllenhammar estime également que ce serait *« une bonne chose »* de voir Renault entrer à la Bourse, et plus important de voir la Régie devenir une société *« normale »*. *(Lire également page 11.)*

Quant aux 10 % de participation de Volvo que doit acquérir Renault – et *« on en est encore très loin »*, dit-on chez les Français, – l'achat des actions se fera sur un marché libre qui doit être élargi. *« Volvo avec cette affaire fait son investissement le plus considérable : 23 milliards de couronnes en France, au cœur de l'Europe. Mais ce qui est un peu resté dans l'ombre est que Renault investit aussi en Suède à concurrence de 11 milliards »*, a indiqué M. Gyllenhammar, qui trouve *« réjouissant »* que quelqu'un d'autre que Volvo croie en la Suède, malgré les difficultés que connaît actuellement le pays. *(Lire également page 34.)*

L'affaire n'en est donc qu'à ses débuts, mais une série de projets ont déjà démarré. Volvo a ainsi annoncé mercredi à ses actionnaires la création d'une société de coordination des divisions recherche des deux groupes dont le siège sera en France, une localisation logique étant donné que les coûts de recherche et de développement sont *« trois fois plus élevés chez Renault que chez Volvo »*.

Autre pas concret dans cette alliance : M. Raymond Lévy, le PDG de Renault a été élu au conseil d'administration de Volvo. Considérant que bien des *« choses restent à faire »* et que Renault n'est encore qu'actionnaire *« extrêmement minoritaire »* de Volvo, M. Lévy était représenté à l'assemblée de Göteborg par son directeur financier, M. Louis Schweitzer. Il reste maintenant au constructeur à améliorer son image auprès des Suédois.

FRANÇOISE NIÉTO

□ **Discussions entre Volvo et Mitsubishi, selon le quotidien japonais *Asahi Shimbun*.** – Mitsubishi et Volvo vont créer une société mixte à parts égales qui co-produira après 1993 quelque 200 000 voitures par an sous leurs propres marques dans une usine située dans la ville belge de Gand contrôlée jusqu'ici par Volvo. Chez Renault, partenaire de Volvo, on souligne que leur accord impose à chacun des constructeurs européens de consulter l'autre sur toute association, ajoutant : *« Nous ne l'avons pas été à propos d'un tel projet avec Mitsubishi. »* Tout laisse croire qu'en réalité les conversations qui existent entre les deux firmes ne portent que sur l'achat par Volvo de composants à Mitsubishi.

Après le retrait de Sir James Goldsmith

BAT revend les magasins Saks

La banque d'investissement à capitaux arabes Investment Corp., contrôlée par des hommes d'affaires du Golfe, a racheté au conglomérat britannique BAT, pour 1,5 milliard de dollars (9 milliards de francs), la société Saks Fifth Avenue, premier distributeur de haute couture aux Etats-Unis, avec un réseau de quarante-cinq magasins dans vingt états.

Investment Corp., fondée en 1982, a déjà racheté la chaîne de joaillerie américaine Tiffany, la bijouterie parisienne Chaumet et la moitié du capital du maroquinier italien Gucci. Le groupe BAT a obtenu 200 millions de dollars de plus que les estimations, de même qu'il a reçu 200 millions de dollars de plus que prévu pour la vente de la chaîne américaine de magasins Marshall Field's, cédée pour 1 milliard de dollars (5,7 milliards de francs) à Dayton Hudson la semaine dernière.

Désormais, le groupe BAT, qui vient de se défaire de sa chaîne de magasins de meubles Breuners, toujours aux Etats-Unis, ne dispose plus, dans la distribution, que de la chaîne régionale Ivey's, également aux Etats-Unis, et d'une participation dans Horten en RFA. Il a introduit en Bourse sa filiale britannique de vente par correspondance Argos et va en faire de même, le 1er juin prochain, avec sa filiale papetière Wiggins Teape, pour se recentrer sur son noyau dur, le tabac, et sur les assurances.

« Il y a peu de doute que sans l'OPA d'Hoylake et de Jimmy Goldsmith, notre restructuration n'aurait pas été aussi rapide et imaginative », a reconnu, en début de semaine, M. Patrick Sheehy, le président de BAT. Chez Hoylake, on reconnaît, mélancoliquement, avoir *« gagné la bataille intellectuelle mais perdu la bataille commerciale »*. En fait, les idées de Jimmy ont vaincu, mais c'est son adversaire qui emporte la mise. De l'utilité des « raiders »...

F. R.

Un entretien avec M. Vasiliev responsable de l'énergie soviétique

L'URSS veut doubler ses efforts d'économie d'énergie

L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie devait signer, jeudi 26 avril, avec l'URSS un protocole pour la mise en place d'un comité mixte de coordination visant à établir les bases d'une coopération en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie. L'URSS, confrontée à des difficultés croissantes de production, notamment dans le secteur pétrolier et électrique, est en train d'amorcer un virage majeur de sa politique énergétique. Comme nous l'explique M. Vasiliev, responsable du bureau de l'énergie au conseil des ministres soviétique, en visite à Paris, Moscou, tout en poursuivant le développement de ses ressources naturelles, notamment le gaz et le charbon, met désormais l'accent sur la maîtrise des consommations et de l'environnement.

« Les experts occidentaux s'interrogent sur la baisse de la production pétrolière soviétique. Peut-on parler, en URSS, de crise énergétique ?

– Non, aucune tendance ne suggère l'existence d'une crise. Globalement le secteur énergétique assure un approvisionnement fiable de tout les secteurs : industrie, agriculture, transports et ménages. Dans le détail, chaque secteur offre des particularités.

» La production de pétrole est stable, elle est passée de 595 à 607 millions de tonnes de 1985 à 1989. Actuellement nos spécialistes discutent de la nécessité de fixer un volume maximum à cette production. A quel niveau ? La marge de discussion est faible. Le débat sur le plafonnement est économique : cela vaut-il la peine d'accroître la production, notamment dans les gisements les plus coûteux ? On constate qu'en général les coûts de production du pétrole sont de plus en plus élevés.

» Le gaz est le secteur le plus dynamique et continuera de se développer. Sa production est passée de 643 milliards de mètres cubes en 1985 à 796 milliards en 1989.

Propos recueillis
par VÉRONIQUE MAURUS

Lire la suite page 34

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GACHOT S.A.

26 bis, av. de Paris
95230 Soisy s/s Montmorency

ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

La société Gachot S.A. informe ses actionnaires que le capital social sera porté le 2 mai 1990 de 62 400 000 F à 72 800 000 F par incorporation de réserves avec création de 104 000 actions nouvelles distribuées gratuitement à raison

d'UNE action nouvelle
pour SIX actions anciennes

Le conseil d'administration de la société Gachot S.A. informe les actionnaires qu'il opte pour l'application de l'article L 266-1 de la loi du 24 juillet 1966 (rédaction L. 83-1, 3 janvier 1983) et met les ayants droit des titres non réclamés en demeure de faire valoir leurs droits dans un délai de deux ans.

En conséquence, à compter du 1er janvier 1993, la société procédera à la vente des titres non réclamés à la suite des distributions d'actions gratuites du 9 juin 1986 et du 2 mai 1990, et tiendra le produit net de celle-ci à leur disposition pendant dix ans à un compte bloqué dans un établissement de crédit. (Décret n° 87-93 du 11 février 1987.)



COFIMEG/SEFIMEG

Les Conseils d'Administration des deux Sociétés ont examiné les conditions et modalités d'un projet de fusion par voie d'absorption de COFIMEG par SEFIMEG.

Il leur est apparu que cette opération présenterait aujourd'hui de nombreux avantages pour les actionnaires de l'une et l'autre Sociétés.

L'ensemble ainsi réuni totaliserait 10.000 logements et 240.000 mètres carrés de locaux commerciaux et représenterait un actif net réévalué de l'ordre de 11 milliards de francs. Plus puissant, plus diversifié, plus performant aussi, même si les moyens de gestion sont déjà en partie communs, il offrirait une sécurité accrue et permettrait de conforter l'évolution des résultats distribuables.

S'y ajouteraient les effets bénéfiques de l'élargissement du marché des actions, avec une capitalisation boursière de l'ordre de 8 milliards de francs.

Compte tenu de la valeur des patrimoines et des rendements respectifs, la parité envisagée est de 5 actions SEFIMEG pour 7 actions COFIMEG.

Le principe et les modalités de cette fusion, qui prendrait effet le 1er janvier 1990, seront soumis en juillet prochain à l'approbation des Assemblées Générales Extraordinaires des actionnaires des deux Sociétés.

RÉSULTAT COURANT PART DU GROUPE : + 24%

Présent dans 29 pays en Europe, Asie, aux États-Unis et dans le Pacifique, N°1 français, N°6 mondial, EUROCOM opère dans les métiers de la communication c'est-à-dire dans la publicité, le conseil en management, les activités spécialisées (Relations Publiques et Corporate, Design, Marketing Direct, Promotion, Sponsoring...), les études médias et l'achat d'espace.

Le Conseil d'Administration d'EUROCOM, réuni le 18 avril sous la présidence d'Alain de POUZILHAC, a arrêté les comptes de l'exercice 1989 qui seront soumis à l'Assemblée Générale Mixte du 26 juin prochain.

LES RÉSULTATS DU GROUPE SONT LES SUIVANTS :

Millions de francs	1988	1989	variation % 89/88
Produit Brut	2646	3247	+ 23 %
Résultat courant Part du Groupe (1)	130	161	+ 24 %
Capacité d'autofinancement	353	409	+ 16 %
Investissements	562	1641	+ 192 %
Fonds propres Part du Groupe	856	1074	+ 25 %
	(en francs	par action)	
Résultat net	83	100	+ 21 %
Dividende (2)	30	36	+ 20 %

(1) avant amortissement des survaleurs (2) distribué par la maison-mère au titre de l'exercice et hors avoir fiscal.

Parmi les faits marquants de l'exercice, le Conseil d'Administration a souligné :
- une augmentation du produit brut des sociétés du Groupe de 23 % par rapport à 1988,
- un fort développement du caractère international des activités du Groupe puisque, pour la première fois, le volume d'affaires réalisé hors de France est de 54 %.
- Les excellentes performances du Groupe sur les marchés sur lesquels il opère, sa progression ayant été largement supérieure à celle des investissements publicitaires mondiaux : + 23 % pour EUROCOM contre + 8,3 % pour le marché tous médias confondus.

Ces deux derniers points renforcent encore plus fortement la place d'EUROCOM comme 1er Groupe Français de communication dans le monde.

LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE EUROCOM SA

Ils ont été arrêtés à un résultat net après impôt de 90,8 Millions de Francs pour l'exercice 1989. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires la distribution d'un dividende net de 36 F par action, contre 30 F au titre de 1988, soit + 20 %, représentant une distribution de 57,9 Millions de Francs en augmentation de 23 %.

Début 1990, le Groupe EUROCOM a cédé ses participations dans les activités d'emballage (TPI) et de distribution (UNIMAS), se recentrant ainsi sur les métiers de la communication et consolidant sa structure financière.

Après ces transactions, le Groupe dispose d'une trésorerie nette positive d'environ 500 Millions de Francs qui lui donne les moyens financiers de son développement.

Le résultat net courant 1990, tenant compte de ces cessions et des accords majeurs conclus à fin 1989 avec WCRS, devrait avoir une progression d'environ 20 %.

EUROCOM

GROUPE TOTAL

TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES

communiqué

COMPTES DE L'EXERCICE 1989

Le Conseil d'Administration de TOTAL Compagnie Française des Pétroles, dans sa séance du 24 avril 1990, a examiné les comptes consolidés du Groupe et arrêté les comptes sociaux de l'exercice 1989.

Résultats Consolidés

L'augmentation du chiffre d'affaires de près de 30% est notamment attribuable au renforcement des ventes de pétrole brut, à la fois en volume et en prix.

Le total des tonnages de pétrole brut commercialisés en 1989 a atteint 62,1 millions de tonnes, soit une progression de 14,2% par rapport aux 54,4 millions de tonnes commercialisées en 1988.

En millions de francs (MF)	1989	1988
Chiffre d'affaires	107.874	83.290
Marge brute d'autofinancement	10.070	7.153
Résultat de l'ensemble consolidé	2.689	1.955
Part des minoritaires	483	476
Résultat (Part du Groupe)	2.206	1.479

La marge brute d'autofinancement, en augmentation de 41%, comprend l'incidence positive d'un effet de stock estimé à 1.600 MF provenant essentiellement de la hausse des prix du brut. En 1988, l'effet de stock avait joué en sens inverse, puisqu'il était négatif de 600 MF sur l'ensemble de l'année. Excluant l'effet de stock dans les deux années, la marge brute d'autofinancement progresse de 9,2% en 1989.

Le résultat de l'ensemble consolidé s'élève à 2.689 MF en 1989, en progression de 37,5%. La part du Groupe est de 2.206 MF en 1989, en augmentation forte de 49,2%, malgré l'effet net défavorable des éléments exceptionnels de l'exercice en cours. Ceux-ci incluent une charge de 1.153 MF en 1989 (part du Groupe de 1.144 MF), comparé à un gain exceptionnel de 314 MF en 1988 (part du Groupe de 242 MF). Les charges de 1989 résultent pour moitié environ de diverses provisions, notamment liées à des mesures de restructuration dans les principales entités du Groupe et, pour l'autre moitié, de l'accélération d'amortissements et de provisions concernant des actifs d'hydrocarbures et miniers, principalement en Amérique du Nord, cela à la suite d'hypothèses conservatrices sur les prix du gaz aux USA et de l'or au plan mondial.

Résultats par secteurs d'activité de l'ensemble consolidé

Les analyses qui suivent concernent les résultats par secteurs avant éléments exceptionnels.

Le secteur de l'exploration et de la production d'hydrocarbures voit sa marge brute d'autofinancement progresser à près de 4 milliards de francs en 1989 grâce en particulier à l'augmentation des prix du pétrole brut (dont la répercussion dans les prix du gaz européen est décalée en bonne partie en 1990). Toutefois, malgré le redressement observé au 2e semestre, le résultat net régresse à 214 MF, en partie à cause d'éléments non récurrents.

En millions de francs	1989		1988	
	MBA	Résultat	MBA	Résultat
AVANT ELEMENTS EXCEPTIONNELS				
Exploration/Production	3.950	214	3.778	434
Raffinage/Distribution	4.860	3.097	2.249	683
Chimie	683	407	623	333
Mines	147	−327	126	−304
Finances et autres	430	451	492	495
Total (avant éléments exceptionnels)	10.070	3.842	7.268	1.641
ELEMENTS EXCEPTIONNELS	–	−1.153	−115	+314
Total (après éléments exceptionnels)	10.070	2.689	7.153	1.955

Le secteur du raffinage et de la distribution connaît un net rétablissement en 1989 par rapport à l'année précédente, puisque le résultat comptable de 3.097 MF est en progrès de 2.414 MF, ce qui est sensiblement supérieur à la différence des effets de stock d'une année sur l'autre. Hors de France, l'activité aval a maintenu de bons résultats, notamment aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. En France, l'amélioration du résultat traduit, au-delà de l'effet de stock, les premiers effets de la restructuration engagée ces dernières années et amplifiée depuis deux ans.

L'ensemble des activités chimiques et parachimiques continue de progresser, suite à une demande soutenue et à la poursuite des progrès industriels et commerciaux.

L'activité Mines dégage de nouveau une perte importante en 1989, concentrée essentiellement sur le secteur de l'or.

Financement des investissements du Groupe

Le montant des investissements bruts 1989 de 8.692 MF est revenu à des niveaux sensiblement inférieurs à ceux de 1988 (14.362 MF) qui étaient marqués principalement par l'acquisition de CSX Oil and Gas. La marge brute d'autofinancement du Groupe de 10.070 MF a non seulement permis de financer ces investissements mais, au-delà, d'accroître le fonds de roulement du Groupe de 2.865 MF.

Résultats de la société-mère

Le bénéfice 1989 de la société TOTAL Compagnie Française des Pétroles s'établit à 911 MF contre 1.022 MF en 1988.

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale du 5 juin 1990 la distribution d'un dividende de 20 F par action, mis en paiement le 18 juin 1990, auquel s'ajouterait un avoir fiscal de 10 F, soit au total 30 F par action. La distribution globale serait ainsi de près de 730 MF.



MINITEL 3614 TAPEZ TOTALCFP

Cette annonce paraît à titre d'information seulement.

SICLI PARTICIPATIONS

a acquis 99 % du capital de
Compagnie Centrale SICLI & General Incendie

FF 2.088.000.000

SICLI PARTICIPATIONS
a été conseillé pour cette opération par



Rothschild & Cie



Crédit Lyonnais Investissement



Banque Paribas

Mars 1990

ÉCONOMIE

FINANCES

En rachetant 28 % du capital à Pargesa

Paribas augmente sa participation dans sa filiale suisse

Le groupe Paribas, qui, en octobre 1981, avait perdu le contrôle de sa filiale suisse au profit de la holding helvétique Pargesa, pour le récupérer à 71 % en mai 1984, va porter sa participation dans cette filiale à 99 % par rachat à la même holding Pargesa.

A l'automne 1981, M. Gérard Eskenazi, directeur général de Paribas, avait, en accord avec son président, M. Pierre Moussa, organisé l'« évasion » de deux filiales étrangères, Cobepa en Belgique et Paribas en Suisse, pour ménager les intérêts de deux grands associés, Albert Frères à Bruxelles et Paul Desmarais à Montréal. L'affaire avait coûté son poste à M. Moussa, acculé à la démission. Dès février 1982, son prédécesseur, M. Jacques de Fouchier, revenu temporairement au pouvoir, réussissait à conclure un accord avec Pargesa *« pour rétablir les excellentes relations traditionnelles entre Paribas et Paribas-Suisse »*.

De fait, la filiale helvétique ne pouvait guère fonctionner sans la caution de sa puissante maison mère et la reconnaissance de cet état de fait conduisit à un compromis : Pargesa, qui détenait 55 % de Paribas-Suisse, en apportait 40 % à une holding au côté de Paribas-France, qui y versait ses 40 % restants afin de contrôler en commun, à 51 %, la filiale. En mai 1984, M. Jean-Yves Haberer, alors PDG de Paribas, obtenait de Pargesa la cession de 22,5 % de Paribas-Suisse au groupe français, qui en détenait désormais 70 % (*le Monde* du 11 mai 1984). C'était le véritable retour de la filiale suisse dans le giron de la maison mère. Pour ne pas effaroucher la communauté financière helvétique, Paribas reversait 25,5 % de sa filiale dans une holding commune qui recevait également les 25,5 % conservés par Pargesa et continuait à contrôler à 51 % Paribas-Suisse.

Aujourd'hui ce montage disparaît, Pargesa achevant de céder sa participation au groupe Paribas. La négociation avait été annoncée dès la fin de l'année dernière avec M. Gérard Eskenazi, PDG de Pargesa en même temps, fait piquant, que de Paribas-Suisse – ceci bien avant 1981 – et avec les actionnaires majoritaires de Pargesa, Albert Frères et Paul Desmarais. Ces derniers pourront regrouper leur participation dans Paribas (3,4 %) avec celle de Parfinance, filiale de Pargesa (5,3 %) pour devenir second actionnaire du groupe français après la Compagnie de navigation mixte.

M. Michel François-Poncet, PDG de Paribas, remplacera, à la présidence de Paribas-Suisse, M. Gérard Eskenazi qui *« se réjouit de cet accord, parachevant une évolution amorcée dès 1982 et pratiquement acquise dès 1984 »*. Ainsi se termine une affaire qui avait fait grand bruit à la fin de 1981, M. Moussa étant accusé, à l'époque, d'avoir une mentalité d'émigré : les grands associés étrangers sont définitivement de retour, et la page est tournée, à la satisfaction générale, y compris de l'Elysée.

F.R.

INDUSTRIE

2,2 milliards de francs de profits en 1989

Total va se déployer dans la chimie

Serge Tchuruk, nouveau président de Total CFP, a annoncé le 25 avril les résultats définitifs du groupe pour 1989, fortement révisés à la baisse par rapport aux estimations données en janvier par son prédécesseur M. François-Xavier Ortoli. Le bénéfice net consolidé (part du groupe), prévu « autour de 3 milliards de francs », ressort finalement à 2,2 milliards, pour une marge brute d'autofinancement de 10,07 milliards de francs et un chiffre d'affaires de 107,89 milliards de francs.

Les résultats de Total sont en nette progression par rapport à l'an dernier (1,47 milliards de francs de bénéfice net, 7,1 milliards de MBA et 83,29 milliards de chiffre d'affaires), notamment grâce à un effet de stock positif de 1,6 milliard.

Estimant que ces résultats *« peuvent augmenter de façon très substantielle dans des délais très rapide »*, M. Tchuruk a assuré que le groupe devrait pouvoir dégager dès 1992 quelque 4 milliards de francs de bénéfice net. Il a également expliqué la réorganisation engagée dans les méthodes et les structures du groupe, qui, outre l'intégration d'un nouveau pôle chimique, est désormais découpé en six grandes directions opérationnelles couvrant les principales activités, et doit adopter *« un style très collégial, très direct et d'une transparence maximum »*.

Un montage financier bouclé

Après des mois d'études, le montage financier devant permettre à la compagnie pétrolière Total de se rendre acquéreur de la branche « Spécialités chimiques » d'ORKEM, mais aussi du fabricant de peintures La Seigneurerie, controlé par Elf Aquitaine, est virtuellement bouclé. M. Serge Tchuruk en a donné les grandes lignes en présentant les comptes de son groupe pour 1989.

Tout le problème consistait à marier les exigences de l'Etat, soucieux de rester l'actionnaire principal d'ORKEM, avec les besoins en capitaux exigés pour réaliser cette opération dont le prix net s'élève à 6,7 milliards de francs, soit la valeur des actifs repris pour 9,2 milliards de francs minorée des dettes (2,5 milliards).

Pour tourner la difficulté, Total procèdera donc, pour un montant maximum de 6,7 milliards de francs, à l'émission de titres spéciaux, appelés titres subordonnés à durée indéterminée remboursables en actions B Total (1 pour 1) ou TSDIRA, qui sera entièrement réservées à l'Etat et à deux grandes entreprises publiques, les compagnies d'assurances GAN et AGF .

Tout n'a pas encore été réglé dans le détail avec ces institutionnels, mais leur participation à l'émission devrait atteindre 2,5 milliards de Francs (1 milliard pour le GAN et 1,5 milliard pour les AGF). Le prix d'émission ne sera pas inférieur à 110 % du cours moyen de l'action Total (cotée 689F . le 25 avril), calculé sur les vingt Bourses précédant l'assemblée extraordinaire de la compagnie, qui se réunira prochainement, ni à 650F. Ultérieurement, Total remboursera ses créanciers (Etat et institutionnels) en actions nouvelles ordinaires à émettre, de telle sorte que leur part dans le capital du groupe pétrolier reste limitée à 35 % (30 % Etat,5 % institutionnels) .

Ces dispositions permettront à Total de lever à terme 12,5 milliards de francs dans le public pour respecter cet équilibre. A l'issue de ces opérations, ses fonds propres se seront accrus de 19 milliards de francs (+80 %) .

De plus, Total va devenir, enfin, un acteur important dans l'industrie chimique, avec, dans cette activité, un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs, une implantation internationale (Europe, Amérique, Asie, Afrique), et 23 000 employés.

En particulier, Total pèsera lourd en Europe dans le secteur « résines, encres, adhésifs » (9,4 milliards de Francs de chiffre d'affaires), et deviendra en France numéro un dans les peintures (2,5 milliards de F.), avec des marques aussi renommées que Ripolin, AVI, Guittet, La Seigneurerie.

Ainsi que l'a fait remarquer M. Tchuruk dans son exposé : *« Au lieu d'aller de l'amont (de la chimie) vers l'aval comme les autres, nous allons remonter de l'aval vers l'amont en profitant de notre connaissance du marché. »*

A. D.

□ **Bouygues : hausse de 10 % du bénéfice.** – Le groupe de bâtiment et de travaux publics Bouygues a enregistré en 1989 une hausse de 10 % de son bénéfice net consolidé (part du groupe). Les prévisions de chiffre d'affaires pour 1990 sont de 53,5 milliards de francs, soit une hausse de 14 % par rapport à 1989.

Michael Milken devant ses juges

Au plus grand procès de l'histoire boursière américaine, l'ex-empereur des « junk bons » a plaidé coupable. Il paiera une amende de 600 millions de dollars et risque une forte peine de prison. Verdict le 1er octobre.

NEW-YORK

de notre correspondant

Le juge Wood regarde fixement le prévenu : *« M. Milken, comment allez-vous plaider ? »*. L'accusé semble hésiter un instant. *« Coupable, Votre Honneur... »* La tension retombe dans la salle bondée du tribunal fédéral de Manhattan. Ainsi s'achève, le 24 avril, après deux heures de débats au cours desquels l'inculpé a lui même plaidé sa défense, le plus grand procès de l'histoire boursière américaine. Sur un compromis – un marchandage – passé entre l'ex-empereur des « junk bonds », d'une part, le gouvernement et les autorités boursières, de l'autre, qui permet à Michael Milken d'espérer la clémence du jury le 1er octobre prochain, date du verdict, et à ses accusateurs d'éviter les méandres d'un procès-fleuve dont ils n'étaient pas assurés de sortir totalement vainqueurs.

D'entrée, l'enfant chéri de Drexel-Burnham-Lambert, l'une des principales banques d'affaires de Wall Street, aujourd'hui quasiment en faillite, savait qu'il lui fallait adopter un profil bas. Admettre avoir accusé quelques « arrangements » avec la législation boursière lorsqu'il était chez Drexel à la tête du département « junk bonds », ces « obligations de pacotille » qui ont longtemps constitué l'essentiel des revenus de la firme.

Négociations avec les autorités boursières

Mais récuser toute accusation liée de près ou de loin à la loi sur la répression du racket (RICO, Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act), un texte destiné à lutter contre la criminalité en col blanc et qui lui aurait valu de moisir en prison jusqu'au milieu du siècle prochain.

A quarante-trois ans, même après avoir été licencié par son employeur dans le cadre d'un autre compromis conclu en novembre 1988 entre Drexel et l'appareil judiciaire, l'ancienne star de Wall Street – ou *plutôt de Beverly Hills où il avait* installé son quartier général, l'air de la Californie lui apparaissant beaucoup plus respirable que celui de New-York – a sans doute l'intention de dépenser à sa guise les 1 milliard de dollars perçus sous forme de salaires et de colossales commissions entre 1983 et 1987, date de ses premiers ennuis avec la justice. En mars 1989, lorsqu'il s'était présenté pour la première fois devant les tribunaux pour y répondre des quatre-vingt-dix-huit chefs d'inculpation relevés contre lui, Michael Milken avait plaidé « non coupable » sur toute la ligne, refusant, à la différence de son ex-patron, Frederick Joseph, toute transaction avec la justice.

Six faits incriminés

Les douze mois qui ont suivi – et les conseils avisés de son avocat, Arthur Liman – l'ont incité à modifier sa défense. Deux ou trois jours avant la date du procès, des indiscrétions savamment distillées laissaient entendre qu'au terme d'une négociation avec les autorités l'enfant prodige du marché obligataire américain allait plaider coupable et accepter de payer une amende faramineuse de 600 millions de dollars (près de 3,6 milliards de francs), la plus importante versée par un particulier dans ce genre de procès (*le Monde* du 22-23 avril). C'est ce qu'il a fait. D'abord en lisant lui-même à l'intention du jury une vingtaine de feuillets retraçant l'historique – et sa propre version – des faits qui lui sont reprochés. Ensuite en présentant ses excuses à tous ceux qu'il avait pu léser par ses actes, à commencer par sa famille et ses amis.

A cette évocation, Michael Milken a difficilement réfréné quelques larmes, et l'émotion était perceptible dans la salle, notamment au premier rang de l'assistance, où étaient assis son épouse Lori et son frère Lowell. Ce dernier, initialement inculpé en même temps que Michael, a finalement obtenu l'annulation des poursuites engagées contre lui, le grand frère acceptant de porter seul la responsabilité des faits incriminés.

Ceux-ci sont au nombre de six :

– conspiration : pour avoir effectué des transactions boursières illégales avec Ivan Boesky (condamné en décembre 1987 pour délits d'initiés, et récemment sorti de prison) et avec David Solomon, l'ex-patron d'une firme d'investissement new-yorkaise ;

– fausses déclarations à la SEC (Securities and Exchange Commission) : pour n'avoir pas révélé les intérêts détenus par Drexel dans Fischbach Corp, une société appartenant à Boesky ;

– fraude boursière : pour avoir aidé Boesky Organization à soutenir artificiellement les cours de la société MCA alors qu'il savait qu'un des clients de Drexel voulait céder sa participation dans cette firme ;

– rôle d'entremetteur : pour avoir fourni une assistance illégale à Ivan Boesky en lui permettant de détenir des « parkings », sous forme de comptes ouverts chez Drexel, pour y entreposer ses participations (notamment celle dans Helmerich and Payne) et minimiser ainsi le montant réel de ces participations, dont le seuil doit être déclaré à la SEC ;

– fraude sur les commissions : pour avoir permis à son département des obligations à rendement élevé (« high yield ») de vendre des parts de Finsbury Fund, un fonds d'investissement géré par David Solomon, en appliquant au client des commissions excessives dont le produit allait à Drexel ;

– fraude fiscale : pour avoir passé des accords avec David Solomon aux fins de diminuer le montant de ses déclarations fiscales sur opérations boursières. Chacun des cinq premiers chefs d'inculpation vaut à l'accusé cinq années de prison, le dernier trois ans. En principe, ces peines sont cumulables. Mais il y a peu de risque que Michael Milken soit condamné le 1er octobre prochain à vingt-huit ans de détention. Les pronostiqueurs qui ont suivi de près toute l'affaire parient plutôt sur une peine de cinq ans, qui viendrait s'ajouter à l'amende de 600 millions de dollars que l'ex-employé de luxe de Drexel a accepté d'ores et déjà de payer. Sur cette somme (qui équivaut, à peu de chose près, aux 650 millions de dollars que Drexel avait accepté de verser en décembre 1988, après avoir également plaidé coupable pour six chefs d'inculpation...), 200 millions de dollars sont considérés comme une amende criminelle. Le solde, soit 400 millions, est destiné à indemniser les éventuelles victimes des fraudes commises par Michael Milken et ses comparses.

En redescendant les marches du palais de justice, harcelé par les photographes et les cameramen, Michael Milken esquissait un sourire entendu. Il sait qu'il doit en partie sa chute à cette course ininterrompue au profit qui le conduisait à ne jamais louper un « deal » (une affaire) pour ne rien céder à la concurrence. Quitte à transgresser des règles que d'autres au moins autant que lui ont cherché à détourner, et à s'allier aux individus peu recommandables que recèlent en surnombre les places financières. Il sait surtout que son éclatante réussite sur le marché des « junk bonds », aujourd'hui bien mal en point, avait fait trop d'envieux et qu'il doit payer sa dette (mais pas trop cher...) à une nouvelle époque où les yuppies de Wall Street n'ont plus la cote.

SERGE MARTI

□ **Extension des discussions sur la convention collective aux Bourses de province.** – Les négociations engagées depuis le mois de juillet dernier entre les organisations syndicales et patronales de la Bourse pour élaborer une nouvelle convention collective concernera non seulement les quelque 6 000 salariés travaillant sur la place parisienne mais aussi les 500 personnes opérant dans les six Bourses régionales (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nancy et Nantes). Cette décision a été annoncée mercredi 25 avril par l'Association française des sociétés de Bourse, après la dénonciation, le même jour, par les dirigeants de sociétés de Bourse de province de leur convention collective spécifique.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Assurances Générales de France

87, rue de Richelieu
75060 Paris Cedex 02

SITUATION DES SICAV AU 30 MARS 1990

	SICAV ACTIONS					SICAV OBLIGATIONS				SICAV TRÉSORERIE
	AGF ACTIONS	AGF INVEST	AGFIMO	AGF FONCIER	AGF 5000	AGF ECU	AGF Interfonds	AGF OBLIG	PHENIX Plac.	AGF Sécurité
Orientation	*Actions diversifiées*	*Actions diversifiées*	*Immobilier*	*Immobilier*	*Monory-CEA-PER*	*en écus*	*Valeurs étrangères*	*Long terme-PER*	*Court terme régulière*	*Court terme monétaire*
Nombre d'actions	1 501 802	1 335 563	4 703 516	831 145	5 654 823	132 481	2 436 789	529 220	1 597 840	48 315
Actif net/action (F)	1 160,13	122,10	695,36	121,55	683,88	1 046,11	425,56	1 118,85	264,36	11 314,76
Actif net total	1 742 293 030	163 078 031	3 270 639 384	101 026 668	3 867 244 015	138 589 440	1 037 010 220	592 116 941	422 401 986	546 672 694
Répartition de l'actif en %										
Obligations françaises	16,31	11,71	19,59	14,86	21,46	51,22	44,48	42,25	40,61	69,67
Obligations étrangères	0,16	-	0,19	-	-	32,87	26,31	-	2,53	-
Actions françaises	28,41	55,55	68,16	57,36	75,74	-	6,58	8,98	2,85	3,30
Actions étrangères	39,49	23,16	6,74	14,36	1,04	-	0,69	-	-	-
Autres emplois	15,63	9,58	5,32	13,42	1,76	15,91	21,94	48,77	54,01	27,03
Dividende unitaire	33,13	2,80	25,98	0,75	16,60	69,07	24,69	88,88	19,90	692,16
Net/Avoir fiscal	4,36	0,40	2,79	0,10	3,46	1,55	0,93	0,51	0,93	0,94
Date de paiement	29-4-89	18-5-89	29-4-89	18-5-89	29-4-89	29-4-89	29-4-89	18-5-89	18-5-89	18-5-89
Performance (*) depuis le 1-1-89	-3,85	-8,12	-1,89	-2,35	-3,13	-2,06	-1,39	+ 0,62	+ 2,42	+ 2,53

(*) Classement EUROPERFORMANCE au 30-3-90 (dividende net réinvesti)

AU 30 MARS 1990, L'ACTIF NET TOTAL DES 10 SICAV DU GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE S'ÉLÈVE A 11,88 MILLIARDS DE FRANCS

Souscriptions, rachats, renseignements généraux : Banque générale du Phénix, 31, rue La Fayette, 75009 PARIS. Tél. : 42-80-68-60.
Au guichet des banques et auprès des sociétés de Bourse. Communication des valeurs quotidiennes des titres au 42-44-12-22.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Dans son rapport annuel

La Bundesbank craint une accélération de l'inflation

Dans le rapport annuel qu'elle vient de publier, la Bundesbank met en garde contre les risques d'une accélération de l'inflation. Ce rapport très attendu a été rédigé avant que le gouvernement ouest-allemand choisisse – contre les recommandations de la Bundesbank – d'échanger à parité les salaires, les retraites et une partie de l'épargne des Allemands de l'Est.

L'analyse de la banque centrale insistait sur le fait que l'union monétaire entrainerait une hausse de la demande en RFA et mettait en garde contre une baisse du mark, qui ne ferait qu'accentuer les risques d'accélération des prix. Aussi, la « Buba » suggérait-elle un taux de change de deux marks-est pour un mark-ouest.

Evoquant le risque d'inflation par les salaires, la Bundesbank souligne que les augmentations négociées dans le bâtiment sont bien supérieures (+ 5,8 %) à celles de l'année précédente. Cela risque d'être le cas dans la construction mécanique. La Bundesbank y voit des risques d'autant plus grands que les progrès de productivité risquent cette année d'être moins importants.

Hausse de la TVA et des cotisations sociales

Le gouvernement suédois confirme son plan d'austérité

Ralentissement de la progression de la consommation, hausse de la productivité et de l'épargne : le ministre suédois des Finances, M. Allan Larsson (social-démocrate) a présenté mercredi 25 avril son projet de loi de finances complémentaire qui reprend pour l'essentiel le plan d'austérité arrêté en début de mois.

Le projet prévoit une augmentation d'un point du taux de TVA à partir du premier juillet et jusqu'au 31 décembre 1991 et un blocage des impôts communaux en 1991 et 1992 pour limiter les dépenses publiques. Pour inciter les Suédois à travailler plus longtemps, la valeur du point retraite est augmentée proportionnellment au report du départ à la retraite après soixante-cinq ans. Le taux de cotisation chômage devrait également passer de 5 à 10 % pour les salariés. – *(AFP.)*

Le Monde

L'URSS veut doubler ses efforts d'économies d'énergie

Suite de la page 31.

– Quant au charbon, la production continuera de se développer notamment dans les mines à ciel ouvert, qui représentent 40 % du total. La production est passée de 726 à 740 millions de tonnes de 1985 à 1989.

» Nous développons, en outre, de façon accélérée la transformation du gaz et du charbon. Par exemple, on prévoit d'accroître de manière considérable la production de briquettes de charbon pour le secteur domestique ; on poursuit les recherches sur la liquéfaction du charbon. De même, dans le gaz les projets visent la production des hydrocarbures les plus lourds comme le butane.

» Le développement de l'électricité reste plus rapide que celui des autres sources d'énergie, bien que nous ayons quelques difficultés à surmonter. On marquera le 26 avril le quatrième anniversaire de l'accident de Tchernobyl. Cette tragédie a, bien évidemment, eu des conséquences néfastes sur le développement de l'industrie nucléaire. Son rythme s'est ralenti, si bien que nous avons été obligés d'intensifier la production des centrales thermiques classiques. La modernisation de ces dernières en a souffert et nous n'avons pas pu réaliser les objectifs d'utilisation rationnelle de l'énergie dans ce secteur.

Quelles sont les nouvelles priorités de la politique énergétique. Peut-on parler de nouvelle politique ?

– On ne peut pas considérer cette politique comme tout à fait nouvelle. Nous poursuivons la même stratégie à long terme mais en apportant des compléments et des modifications.

– Nous avons trois priorités : d'abord améliorer l'approvisionnement des ménages. Développer par exemple l'électrification et les usages rationnels de l'énergie dans le secteur domestique.

» Seconde priorité : la protection de l'environnement. Un projet de loi sera bientôt présenté qui prévoit de limiter rigoureusement par des règlements le niveau des émissions dans l'atmosphère, ainsi qu'une utilisation rationnelle de l'eau et des terres agricoles. Nous prévoyons également des sanctions économiques contre les entreprises et les organismes dont l'activité ne répond pas aux normes introduites, et des fonds spéciaux destinés à la politique d'environnement.

» Des quinze programmes nationaux de recherche et de développement, deux sont à caractère énergétique. L'un, adopté en complément, concerne la fusion nucléaire, et l'autre l'énergie « propre » : mise au point de réacteurs nucléaires à haute fiabilité, nouvelles centrales thermiques à combustibles solides, sources d'énergies renouvelables, et combustible du futur comme l'hydrogène.

» La troisième priorité est l'utilisation rationnelle de l'énergie.

– Quels sont vos objectifs dans ce domaine ?

» Au cours des cinq prochaines années, nous voulons doubler les économies d'énergie. Depuis 1985 on arrive à économiser 30 millions de tonnes équivalent pétrole par an en moyenne, soit 150 millions en cinq ans. Pour le prochain plan quinquennal, de 1990 à 1995, nous voulons, compte tenu de la situation énergétique existante, doubler ce chiffre et réaliser 300 millions de TEP d'économies en cinq ans.

» Ce ne sera pas facile. Les mesures nécessaires sont très coûteuses, mais c'est néanmoins une orientation à suivre absolument.

De nombreux scénarios

– Comment allez vous faire concrètement ?

» Nous avons le potentiel scientifique et technique mais, dans le contexte économique général de restructuration (la perestroïka), il faudra changer nos approches pour tout ce qui intéresse la gestion. Il faut mettre en place des méthodes économiques permettant des incitations automatiques, une sorte d'« autogestion » des ressources.

– Allez-vous agir sur les prix de l'énergie ?

» C'est un élément fondamental. Actuellement les prix de l'énergie en URSS sont trop bas. Le coût de l'énergie, par exemple, ne dépasse pas 2 % à 4 % des coûts de produits industriels. Ces prix n'incitent pas aux économies d'énergie.

» Nous travaillons actuellement sur l'ajustement des prix de l'énergie. Nous devons résoudre ce problème avant la fin de l'année. Le coût de l'énergie va augmenter sur le marché intérieur. De combien ? Je ne peux pas répondre, il y a de nombreux scénarios. Un plafond peut être fixé par l'Etat. Certains économistes recommandent de laisser les producteurs fixer eux-mêmes les prix, mais je ne crois pas que ce point de vue l'emportera.

– Avez vous un budget pour ce programme d'économies ?

» Aux prix courants, une tonne d'énergie conventionnelle coûte 240 roubles à produire et à livrer au consommateur. Les mesures d'économies d'énergie coûtent, elles, 90 à 120 roubles par tonne. Si on augmente les prix de l'énergie ce sera encore plus intéressant financièrement d'économiser. Mais les prix industriels vont également changer, si bien qu'il est très difficile de chiffrer ce programme. Il faudrait environ 2 à 3 milliards de roubles aux prix actuels pendant le prochain plan quinquenal pour réaliser nos objectifs.

– Quel est l'objet de votre visite à Paris ?

» Nous avons demandé un concours à nos collègues français pour nous fournir des informations et des conseils sur les méthodes de gestion de cette politique dans le contexte d'une économie de marché.

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MAURUS

SOCIAL

Citroën-Aulnay : polémique sur la caractère raciste du plan social. – Accepté par FO, le plan social de Citroën-Aulnay, qui prévoit le départ de 900 ouvriers non qualifiés pour les remplacer par des salariés mieux formés, est dénoncé par la CFDT, qui y voit la manifestation d'un *« racisme inavoué »*. Une accusation que récuse la direction de l'usine qui, lors du comité d'entreprise du 25 avril consacré à ce plan, a rappelé qu'il était basé sur le *« strict volontariat »*. A Aulnay, les immigrés sont largement majoritaires parmi les 3 194 OS où l'on compte 51,8 % de maghrébins et 16,2 % de Français. Sur 601 personnes susceptibles de partir en préretraite, 339 sont originaires du Maghreb.

□ **Accord salarial à la RATP.** – Les syndicats Force ouvrière, autonomes, CFTC et CGC de la RATP ont signé l'accord salarial pour 1990. Celui-ci prévoit une augmentation de 2,5 % du niveau des salaires, versée en deux étapes de 1,3 % au 1er avril et de 1,2 % au 1er octobre. Des dispositions complémentaires permettront l'augmentation de la prime annuelle de gestion pour les bas salaires, et une réserve de 16 millions de francs, soit 0,3 % de la masse salariale, est constituée pour des mesures de déroulement de carrière. La direction de la RATP s'engage par ailleurs à ouvrir des négociations sur l'ensemble de la politique sociale.

ÉCONOMIE

L'URSS veut doubler ses efforts d'économies d'énergie

De nombreux scénarios

VÉRONIQUE MAURUS

SOCIAL

AFFAIRES

LVMH ou les éclats du luxe

Le jeudi 26 avril, l'affaire LVMH (Moët-Hennessy-Louis Vuitton) doit connaître son énième épisode judiciaire. Les juges du tribunal de commerce devraient se prononcer, d'une part, sur la nomination des experts réclamés par Henry Racamier, le président de Louis Vuitton, à propos du lancement des parfums Christian Lacroix et, d'autre part, sur la demande par Bernard Arnault d'annulation des contrats commerciaux entre Louis Vuitton et Bluebell Asia. L'après-midi, les magistrats de la cour d'appel de Paris doivent dire s'ils ordonnent l'annulation des OBSA (obligations à bons de souscription d'actions) qui représentent 12 % du capital de LVMH. Cet arrêt marquera un tournant décisif dans le conflit qui oppose depuis plus d'un an Bernard Arnault et Henry Racamier. Suivant que ces paquets de titres pèseront en faveur de l'un ou de l'autre, les rapports de force à l'intérieur du numéro un mondial du luxe seront enfin fixés.

Enlisée dans d'interminables méandres juridiques, cette bataille pour le pouvoir a cependant mis à jour quelques unes des caractéristiques de la vie des affaires dans la decennie 80. Après la crise des années 70 sur fond de fermetures d'usines et de chômage sont apparus l'engouement pour les produits de luxe et l'influence des financiers. Pour se mouvoir sur la scène mondiale de l'économie, les entreprises ont dû se regrouper et investir. Au-delà de leur rivalité exacerbée, les deux protagonistes de l'affaire LVMH sont bien des hommes de leur époque. Leur orgueil, leur opiniâtreté, leur autoritarisme ont certes contribué à faire de ces deux personnages de roman des chefs de clans et des ennemis irréconciliables. Mais Bernard Arnault et Henry Racamier ont au moins en commun d'avoir su saisir les évolutions de cette période. Il reste que les fracas de leur querelle ont fini par excéder un monde industriel et financier féru de discrétion. Après avoir essayé de les rappeler à plus de raison, leurs pairs, qui ont échoué dans les tentatives de médiation, se détournent maintenant d'eux. Mais en ont-ils vraiment cure ?

A soixante-dix-huit ans, Henry Racamier peut se permettre de ne plus ménager personne. Quant à Bernard Arnault, qui vient d'entamer sa quarantaine, il sait bien que tout finit par s'oublier. On retiendra pourtant de cette affaire sept leçons pour lesquelles elle a servi de révélateur.

1 – Du bon usage des décombres d'un empire

Le 30 mai 1978, les vingt et une sociétés de Boussac sont mises en règlement judiciaire. Confronté à la crise économique et à la concurrence des pays du tiers-monde, « M. Marcel » n'a pas pu, malgré son immense fortune, conserver ses activités textiles. Dès lors, ses vingt-quatre mille salariés seront les victimes involontaires d'une « affaire » qui va durer six ans et demi !

Dans le rôle de sauveteur des entreprises qu'il tient à cette époque, l'Etat y engloutit la bagatelle de 2 milliards de francs. De René Mayer en frères Willot, de Maurice Bidermann en Bernard Tapie, les PDG et les candidats au rachat se succèdent. Sans succès. En décembre 1984, le gouvernement de Laurent Fabius décide d'en finir et cède l'affaire à Bernard Arnault, un jeune polytechnicien de trente-cinq ans.

A peu près inconnu, le PDG de Ferinel a sans doute emporté l'affaire en raison de deux qualités qui font sa force : la rapidité de réaction et l'agilité financière. Il obtient des Willot un accord pour la cession de leurs titres. Ensuite il concocte un plan de redressement avec une augmentation de capital de 400 millions de francs, 300 millions de francs sous forme de subventions avec clause de retour à meilleure fortune, 100 millions de prêts à long terme, plus des concours bancaires à hauteur de 360 millions de francs. *Au total 1,16 milliard de francs dont* une très faible partie était apportée par Bernard Arnault lui-même. Que reste-t-il cinq ans plus tard de l'empire Boussac-Willot ? Les activités textiles ont été fermées ou cédées. En revanche, Bernard Arnault a conservé et développé Conforama, Le Bon Marché et surtout Christian Dior dont il a fait le symbole et le pivot financier de son entrée dans le monde du luxe. Mais la polémique sur le démantèlement de l'entreprise et l'utilisation des fonds publics sont pour lui comme une sorte de péché originel. En février dernier, la Cour européenne de justice a d'ailleurs contribué à relancer ce débat en condamnant l'Etat français à rembourser 338,5 millions de francs indûment versés à la Compagnie Boussac-Saint Frères entre 1982 et 1985. *« C'était avant notre arrivée »*, explique-t-on dans l'entourage de Bernard Arnault, qui cependant se dit prêt à dialoguer avec les pouvoirs publics.

2 – Les appats du haut de gamme

En l'espace de dix ans, les applaudissements aux bénéfices des entreprises ont remplacé les récriminations sur le niveau du SMIC. On ne manifeste plus contre le chômage, et personne ne s'étonne qu'à vendre du champagne, des bagages, des parfums et des robes somptueuses on puisse réaliser un chiffre d'affaires de 19,5 milliards de francs et un bénéfice de 2,9 milliards. Ces résultats font de LVMH (Moët-Hennessy-Louis Vuitton) la plus grosse *capitalisation* de la Bourse de Paris avec 60 milliards de francs. Les entreprises familiales du luxe attirent la convoitise des financiers. CERUS, le groupe Worms, le Crédit agricole, la Compagnie financière Edmond-de-Rothschild, Investcorp et quelques japonais notamment ont pris des participations chez Yves Saint Laurent, Jean-Louis Scherrer, Balmain, Jacques Fath. L'Oréal s'est associé à la famille Vuitton pour créer Orcofi qui se veut un second pôle du luxe.

Les marges proches de 30 % dans ce secteur sont, il est vrai, alléchantes. Mais elles supposent tout de même des investissements lourds et un réel savoir-faire. Les lancements sont onéreux (50 millions de dollars pour un parfum et 150 millions de francs de pertes en trois ans chez le couturier Christian Lacroix par exemple). Toutes les griffes n'ont pas le prestige de Chanel, Yves Saint Laurent ou Hermès, et les échecs coûtent cher. En outre même si les responsables des entreprises de ce secteur essaient de pallier ce risque, leur chiffre d'affaires n'est pas bien équilibré sur la planète. Et lorsque le yen perd 25 % de sa valeur, quelles que soient les précautions prises sur les effets de change il y a risque sur les résultats futurs.

3 – La mode des mariages et des alliances

Les années 80 n'auront pas été celles du *« small is beautiful »*. Au contraire l'obsession de la taille critique et la recherche des synergies ont poussé aux concentrations. Mais on se marie entre sociétés du même monde pour renforcer son propre métier ou ses positions sur le marché. La naissance et le développement du numéro un mondial du luxe procède aussi de cette politique. Celle-ci explique notamment que le brasseur britannique Guinness se retrouve involontairement mêlé au psychodrame actuel.

En 1987, en effet, Moët-Hennessy et Guinness ont signé un accord valable jusqu'en 1999 pour constituer un réseau commun de distribution dans le monde. Il a été complété en 1989 par une entrée de Guinness dans le capital de LVMH par l'intermédiaire de la société Jacques Rober dans laquelle le brasseur détient 45 % et Bernard Arnault 55 %. En revanche, le mariage célébré en juin 1987 entre les bagages Louis Vuitton, les champagnes et cognacs Moët-Hennessy et les parfums Dior résulte d'un calcul plus complexe, mais bien dans l'air du temps. En cette période de psychose des OPA, les entreprises familiales dont le capital est mal verrouillé cherchent à se protéger des raiders. Alain Chevalier, le manager que les familles ont placé à la tête de Moët-Hennessy, convainc ses actionnaires qu'un mariage avec les Vuitton est la meilleure défense contre une attaque extérieure. Il n'avait évidemment pas prévu que ces derniers iraient un jour courtiser Bernard Arnault, lui ouvrant ainsi les portes de LVMH. Avant ce triste épisode, le mariage produit une corbeille de belles marques : parfums Dior et Givenchy, champagnes Moët, Veuve Cliquot, Mercier, Ruinart, Henriot, cognacs Hennessy, Hine, sacs et valises Vuitton notamment. De son côté, Bernard Arnault, qui avait commencé sa pelote de luxe avant son entrée dans LVMH, est présent par l'intermédiaire de la Financière Agache dans Christian Dior Couture, Céline et Christian Lacroix.

4 – Les armes de la finance

L'affaire LVMH ne serait pas ce qu'elle est sans la subtilité des montages financiers et l'influence des banquiers d'affaires. Depuis longtemps présents dans l'histoire industrielle de la France, le rôle de ces derniers est devenu plus visible. Le plus secret d'entre eux, la banque Lazard, a même été contrainte de s'expliquer devant la cour d'appel de Paris. Il est vrai que depuis l'estimation de Boussac jusqu'à l'affaire des OBSA, cette banque a été un des conseillers privilégiés de Bernard Arnault, passé maître dans l'art de lever de l'argent sans trop dépenser le sien. En partant d'une petite structure financière, il parvient, grâce à une cascade de sociétés où d'autres investisseurs apportent leur argent, à contrôler un grand groupe.

Un modèle du genre d'ailleurs utilisé par d'autres en France et à l'étranger pour mobiliser les fonds nécessaires à leur expansion. Mais les acrobaties financières comportent des risques. Ainsi les fameuses OBSA émises en 1987 par Moët-Hennessy qui, grâce à la banque Lazard, se sont retrouvées dans la poche de Bernard Arnault et l'ont particulièrement aidé à prendre le pouvoir chez LVMH. Une autre vedette de cette période, la COB (Commission des opérations de Bourse) n'a pas apprécié l'opération au point de l'indiquer dans son rapport annuel.

Du coup, Henry Racamier en a fait une des phases principales de sa bataille contre Bernard Arnault. Il est vrai que ces titres représentent 12 % du capital du groupe. En cas d'annulation, leur remboursement est estimé à plus de 3 milliards de francs, mais surtout le rapport des forces à l'intérieur du groupe pourrait en être modifié.

Les protagonistes de LVMH ont bien évidemment fantasmé sur les OPA hostiles, ce mode brutal de prise de contrôle des entreprises importé des Etats-Unis et qui a fait florès dans les années 80. Déjà la construction du groupe était soi-disant une manière de s'en protéger. Par la suite, Alain Chevalier et Henry Racamier, chacun pour soi, imagineront ce système pour éliminer Bernard Arnault. Mais encore une fois celui-ci sera plus habile.

En janvier 1989, il ramasse les titres pour prendre le pouvoir et rachète *ainsi* 5 % du capital. Détenait-il ou non la part de capital qui l'oblige à déclencher une OPA ? Il n'en était sans doute pas loin. Pas assez précise sur ce point, la loi a été peaufinée en août 1989 et rend plus contraignantes les déclarations de franchissement de seuils.

5 – La justice dans les affaires

De plaintes en assignations, de référés en appels, les actions judiciaires ont été tellement nombreuses depuis deux ans que personne n'est *capable d'en faire vraiment le* compte.

FRANÇOISE CHIROT

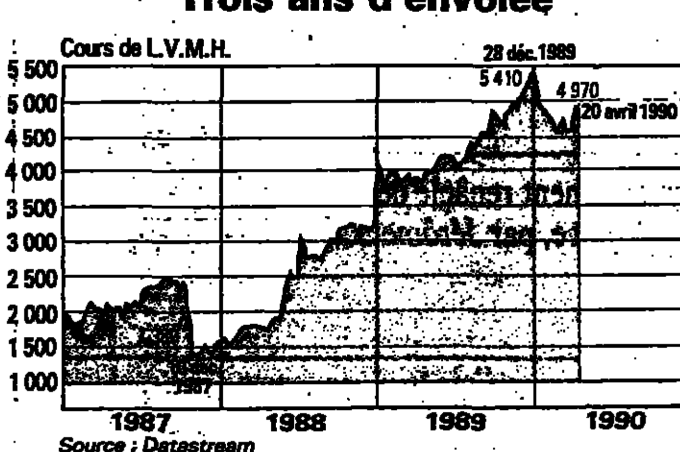
Lire la suite page 39



LESAGE/LE NOUVEL ECONOMISTE

Henry Racamier (Louis Vuitton), Alain Chevalier (Moët-Hennessy), Bernard Arnault, Antony Tennant (Guiness) : les quatre acteurs du début de l'« affaire LVMH »

Trois ans d'envolée



Source : Datastream

Histoires de familles

« Nous prenons bonne note que Bernard Arnault respectera les racines et la manière de faire de nos entreprises » : c'est par ces mots que Killian Hennessy a pris acte de la prestation de Bernard Arnault devant le personnel de LVMH après sa prise de pouvoir en janvier 1989. Seize mois plus tard, il est convaincu que le jeune polytechnicien constitue le meilleur rempart pour préserver l'intégrité du groupe : *« Il a promis qu'il n'y aurait pas de démantèlement »*, ajoute-t-il. En revanche, il n'a pas la même indulgence pour Henry Racamier : *« Il n'a jamais été possible de savoir ce qui se passait chez Louis Vuitton. Il répondait toujours par des faux-fuyants. »*

Cet homme de quatre-vingt-trois ans à la belle prestance est-il le porte-parole des quelque 250 descendants des familles Chandon, Hennessy, Mercier et Moët qui détiennent 14 % du capital de LVMH et 28 % des droits de vote ? Difficile d'obtenir une parfaite discipline dans une communauté si nombreuse et dont les intérêts ne sont pas toujours convergents. La difficulté commence déjà lorsqu'il s'agit de la préservation du patrimoine et de la conservation des titres : le paiement des droits de succession ou l'envie de s'offrir un bel appartement sont souvent les pires ennemis du capitalisme familial.

Et la tentation est grande pour certains de céder des actions qui valent si cher ! Ensuite les points de vue peuvent diverger suivant qu'on occupe des fonctions dans le groupe et qu'on tient à les *conserver*. Les quelques voix qui se sont élevées contre Bernard Arnault proviennent d'ailleurs de ceux qui sont à l'extérieur.

Il semble cependant que la poignée de ceux qui exercent des fonctions dans le groupe parviennent à « tenir » à peu près leurs enfants, petits-enfants, neveux et cousins. Représentants du cognac et du champagne, Killian Hennessy et Frédéric Chandon de Briailles, tous deux membres du conseil *de surveillance de LVMH, ont la* légitimité des patriarches.

Les qualités et les fonctions de Guy de La Serre et Ghislain de Vogüé, le fils de Robert-Jean de Vogüé, auteur de la fusion Moët-Hennessy et qui avait fait venir Alain Chevalier, leur permettent de jouer les « Messieurs Bons Offices » et de veiller à la cohésion de l'actionnariat. Ghislain de Vogüé a en effet la réputation d'être un des plus fins connaisseurs du monde des vins et spiritueux. Autre figure « historique » : Alain de Pracomtal, PDG d'Hennessy, qui est vice-président du conseil de surveillance de LVMH.

Une solide rancune

Même si les Hennessy sont d'origine *irlandaise*, tous ces représentants des familles ont une conscience commune que leurs racines sont antérieures et plus authentiques que la mode du luxe. *« A l'inverse des affaires de valises, nos métiers font vivre des régions entières depuis plus de deux siècles »*, lance Killian Hennessy. Comme si un fossé séparait cette aristocratie catholique et terrienne de la bourgeoisie protestante et commerçante symbolisée par les Vuitton.

Des témoins racontent d'ailleurs que dès le dîner organisé pour célébrer la fameuse fusion entre les sociétés, les bisbilles avaient commencé à propos du... plan de table. Plus tard, les représentants des « familles » ont vécu comme une trahison ce qu'ils appellent les *« combines »* d'Henry Racamier. Tenus à l'écart des manœuvres du patron de Louis Vuitton, certains lui vouent même une solide rancune.

F. Ch.



AVRIL 1990

AU SOMMAIRE DU NUMÉRO D'AVRIL

UNION SOVIÉTIQUE :

Vers une perestroïka de «deuxième type», par *Jean-Marie Chauvier.* – Tous les nouveaux mouvements politiques (*J.-M. Ch.*). – Irkoutsk redoute les lenteurs du changement, par *Jean-Yves Potel.*

ISRAËL :

Le gouvernement renâcle devant la paix, par *Alain Gresh.* – Ces fantasmes qui couvrent la voix de la conscience juive, par *Jérôme S. Segal.* – Qui a peur des immigrants soviétiques ? par *Joseph Al-Ghazi.*

CHINE :

Explosion de la criminalité, par *Jean-Louis Rocca.* – L'alliance militaire Washington-Pékin ne faiblit pas, par *Michel Chossudovsky.*

NICARAGUA :

Leçons d'une défaite, par *Jorge Castaneda.*

ARGENTINE :

L'impossible miracle de M. Carlos Menem, par *Alexandre Valente.*

CORÉE DU NORD :

Timides changements dans un des derniers bastions du stalinisme, par *Selig H. Harrison.*

ROCK ET POLITIQUE :

Chanter le devenir du monde, par *Thomas Sotinel.*

CITOYENS A LA CONQUÊTE DES POUVOIRS :

Mobiliser les salariés pour réformer l'entreprise, par *Bernard Cassen.* – Vivre avant la mort, par *Philippe Videlier.*

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Le Monde en librairie

LA TERRE TOUJOURS RECOMMENCÉE

par Yvonne Rebeyrol. Préface de Claude Allègre.

Le récit passionnant de trente ans de progrès des sciences de la Terre à travers la théorie de la tectonique des plaques. Avec des reportages, des portraits, des débats et de nombreux graphiques.

Coédition LA DÉCOUVERTE/LE MONDE

424 pages, 220 F

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE : MUTATIONS 1975-1990

préface d'André Fontaine

Une synthèse originale de quatorze années du *Bilan économique et social* du *Monde* qui permet de prendre du champ pour décrire et analyser les temps forts des métamorphoses de l'économie française.

Coédition SIREY/LE MONDE

340 pages, 98 F

LA GUERRE D'ALGÉRIE

L'histoire de la guerre d'Algérie, de ses [illegible] conséquences contempo[illegible] d'articles et de [illegible] le Monde au [illegible]

LE JOURNAL DE L'ANNÉE 1989

sous la direction de Jean Planchais et Christophe Lecombel

Un an d'actualité, d'événements et d'Histoire restitué sous la plume des meilleurs spécialistes. Un ouvrage indispensable pour comprendre l'ampleur des bouleversements en cours à l'Est et dans le monde entier.

Coédition LAROUSSE/LE MONDE

384 pages, 225 F

L'ANNÉE 1989 DANS « LE MONDE »

par Edouard Masurel

Cet ouvrage rassemble les chronologies mensuelles parues dans *le Monde*, enrichies d'un index détaillé.
Préface d'André Fontaine.

Coédition GALLIMARD/LE MONDE
Collection « FOLIO ACTUEL »

272 pages, 27,50 F

AFFAIRES

Le mécénat culturel veut consolider ses fondations

L'entreprise-citoyenne cherche de nouveaux moyens pour améliorer son image. L'aide à la culture peut l'y aider, mais son cadre juridique est encore en construction

MILLE entreprises concernées, 700 millions de francs en 1989 (un milliard cette année): le mécénat culturel commence à émerger. De nombreux mécènes ou futurs mécènes attendent avec impatience que le législateur entérine un nouvel outil juridique la « fondation d'entreprise », et les aménagements corollaires. Beaucoup tiendraient à l'appellation « fondation » meilleure pour leur image.

Les sénateurs doivent examiner en première lecture, jeudi 26 avril, le projet de loi concernant les fondations, modifiant la loi de juillet 1987 sur le développement du mécénat, adopté en conseil des ministres le 5 octobre 1989. Dans ses propositions, le rapporteur de la commission culturelle, Pierre Laffitte, demande notamment une clarification plus nette entre les fondations (reconnues d'utilité publique) et les fondations d'entreprises, puis de distinguer les fondations d'entreprises qui pourraient, ou non, être dépourvues de but lucratif, avec les répercussions fiscales que cela entraîne.

D'autre part apparaît le souhait de créer un conseil national des fondations.

Les nuances entre mécènat et parrainage, dons et sponsorisations, se révèlent parfois difficiles à cerner et génèrent des polémiques passionnées. Dans le concret, ces analyses apparaissent à bien des patrons comme stériles. *« Le mécènat d'entreprises est d'abord un choix d'entrepreneur, un choix de gestion, une technique de communication comme une autre qui passe par la création, l'exploitation de l'événement. Le mécénat culturel profite aux artistes et à un certain nombre de sigles »*, notait M. Alain Dominique Perrin, PDG de Cartier, lors d'un dîner-débat organisé, le 13 décembre 1989, par le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise sur le thème « Le mécénat, pour qui ? pourquoi ? ».

Les réalisations de la Fondations Cartier pour l'art contemporain, créée en 1984, lui ont valu, en 1986, l'oscar du mécénat remis par l'ADMICAL, et le phénix de l'UDA, puis la médaille d'or du mécénat en 1988, attribué par *l'Expansion*. Un des objectifs poursuivis par Cartier depuis une petite vingtaine d'années est de *« rajeunir sa marque tout en la développant, sans perdre son âme et en gardant son prestige »*.

Vers un partenariat

D'où le choix de soutenir l'art contemporain puisqu'il passe pour avoir la faveur de la jeunesse. Le jeune PDG avait envie de promouvoir aussi *« cet élément important de liberté »* dans les choix culturels. Par ailleurs, il se dit convaincu de l'évolution inéluctable de la communication et de la publicité, qui devrait se renouveler : *« La publicité ne fait plus rêver, elle fait zapper ! »* D'où la nécessité pour les entreprises de s'adapter à ces mutations. Le mécénat est une des voies possibles. *« Le mécénat n'est pas l'apanage des multinationales et des sociétés riches ; quand on a un peu d'idées et un minimum de penchant pour la culture, on peut faire beaucoup de bruit et, en tout cas, être très efficace pour pas cher »*, affirme-t-il.

Les PME-PMI, quoique moins nombreuses, sont quand même présentes dans les actions de mécénat culturel. Elles représentent environ 40 % des entreprises mécènes. Durant les dix ans d'existence de l'ADMICAL (fondée en 1980), de multiples changements se sont produits. Le mécénat culturel s'est peu à peu enraciné dans les mentalités. Les attitudes ont changé à son égard, du point de vue de l'entreprise, et des artistes. *« On utilise maintenant le mécénat de façon plus fine. Les entreprises définissent leurs objectifs »*, observe M. Jean-Yves Kaced (délégué général).

« Les opérations que l'on veut présenter maintenant à des mécènes d'entreprise doivent rentrer en fait dans la stratégie commerciale de l'entreprise. On ne parle pas d'une notion de mécénat pur mais d'une notion de sponsoring. C'est-à-dire d'un certain nombre de contreparties (retombées au niveau de l'image) et cela est plus difficile à négocier », commente M. Norbert Fierro, responsable du partenariat pour les théâtres d'opéra de Paris : Garnier, Bastille, Favart. En fait, aujourd'hui, de plus en plus d'entreprises ont le réflexe du partenariat, jetant, de préférence, leur dévolu sur des opérations à long terme plutôt que ponctuelles.

« Je ne me suis jamais occupée de mécénat dans le cadre partenariat dans le sens institutionnel, mais c'est ce que va faire M. Norbert Fierro pour Bastille et Garnier. Voilà la deuxième étape qui va commencer », relève Mme Marina de Brantes, vice-présidente déléguée de l'Association pour le rayonnement de l'opéra (AROP). Quand l'association a vu le jour, en 1980, le mécénat *« n'était pas du tout entré dans les mœurs »*. Mais Mme Marina de Brantes disposait d'un atout maître : l'opéra. Elle pouvait « vendre » des événements, une soirée de gala prise en charge par le ou les mécènes, les subsides allant intégralement au projet soutenu. L'AROP poursuit, sur sa lancée, ses différentes activités.

C'est dans le cadre d'un partenariat que la Fondation Louis-Vuitton pour l'opéra et la musique participe à la restauration de la bibliothèque-musée de l'Opéra. La Fondation Louis-Vuitton constituée en 1986, a obtenu l'oscar du mécénat en 1988. La « reconstruction de l'image », qui a subi des dégradations (en particulier à cause et de l'affaire LVMH des contrefaçons, et la consolidation d'une notoriété ont été des ressorts de la politique de mécénat. A son actif, de nombreuses réalisations qui traduisent un désir de conjuguer tradition d'élégance, qualité et innovation : la Fondation Louis-Vuitton se consacre à la musique contemporaine.

Notabilité et devoir social

« On tisse des liens », relève à son tour Mme Catherine Lecoq, responsable de la Fondation GAN. Travail récompensé au regard du taux de sympathie acquis par la fondation dans le milieu du cinéma, réputé difficile à gagner. La Fondation GAN pour le cinéma, établie en 1987 à l'initiative de M. Heilbronner, s'est concentrée sur un seul domaine : *« On a préféré axer tout le mécénat sur le cinéma pour que ce soit clair et ciblé »*, confie Mme Catherine Lecoq. Le budget total, d'environ 7 millions de francs (1/10 du budget de communication), est ventilé entre une aide importante à la sauvegarde du patrimoine cinématographique et une aide à la création (production) soutien à de multiples festivals et à l'édition annuelle, *Tirages et restaurations de la Cinémathèque française*.

Dans ces démarches de mécénat, on invoque souvent la notion de responsabilité de l'entreprise au sein de la société. Il devient important de gagner ou de conforter une notoriété, une respectabilité. *« Il y a une montée de ce qu'on appelle la société civile qui se réapproprie l'intérêt général, rôle de citoyenneté, de devoir social, un « marquage » par la présence dans la cité »*, confirme M. Marc Avelot, secrétaire général de la Fondation Crédit lyonnais.

« Nous pensons que l'entreprise a une responsabilité sociale vis-à-vis de l'extérieur », confirme M. Micislas Orlowski, directeur des programmes institutionnels chez IBM. *« Les entreprises*, dit-il, *ont eu une très mauvaise audience, une très mauvaise image, pendant des années. Depuis quelques années, cela va un peu mieux, mais c'est fragile... »* IBM s'est engagé dans des programmes institutionnels il y a dix ans et opère un travail sur l'image à travers des projets de longue durée, évitant les « coups » ponctuels. L'entreprise assure son rayonnement dans des formules spécifiques de prêt de personnels détachés à la formation. Par ailleurs, IBM, mécène de grandes expositions de prestige, procède à des achats de toiles d'art abstrait signées par des artistes vivants de moins de quarante ans...

La récente Fondation Hachette (septembre 1989) répond, quant à elle, au *« souci d'une entreprise de s'impliquer dans la vie de la cité et d'y avoir ce prolongement désintéressé »*, précise M. Pierre Leroy, coanimateur de la fondation avec Mme Elisabeth Ardillon, directeur de la communication. La fondation, ancrée au sein de la Fondation de France, va déployer son potentiel d'intervention, la mobilisation des réseaux maison, pour, d'une part, *« contribuer à la sauvegarde du patrimoine littéraire et culturel européen* (achats de manuscrits) ; d'autre part, *« promouvoir et diffuser la création dans les domaines de l'écrit et de l'audiovisuel »*, puis favoriser l'accès au savoir et à la création pour le plus grand nombre en particulier les déshérités. Budget de départ : environ 5 millions de francs, mais, insiste Mme Elisabeth Ardillon, *« il est appelé bien évidemment à évoluer »*...

NATHALIE DES GAYETS

BIBLIOGRAPHIE. – Signe que l'activité de mécénat arrive à l'âge adulte, quelques guides techniques commencent à être publiés sur le sujet (1). Dernier en date, l'ouvrage de Xavier Delsol (2), consultant juridique et fiscal au sein du groupe DMG conseil permet de tout savoir *« pour l'entreprise mécène, comme pour les bénéficiaires, des conditions juridiques, fiscales ou sociales et des implications comptables d'une action de mécénat culturel »*. Le contrat de parrainage ou de sponsoring y est décortiqué et les différentes structures juridiques envisageables y sont présentées.

A signaler que l'éditeur de cet ouvrage publie une collection – les Guides pratiques des entreprises culturelle – qui en apprendra long aux apprentis mécènes sur le champ économique qu'ils découvrent (droits d'auteur, comptabilité des activités culturelles, législation sociale). A consulter avant toute action dans ce domaine vierge pour de nombreuses entreprises.

(1) A signaler notamment *Le Mécénat Histoire, droit, fiscalité* par Alain Gobin, Entreprise moderne d'édition, 1987.

(2) *Le Mécénat et le parrainage – Guide juridique et fiscal* par Xavier Delsol, Les Editions JURIS/Service (47 42 33 02 à Paris, 78 27 00 38 à Lyon) 310 p., 200F.

Un débat juridique

Il est de tradition, en France, que la part de l'Etat soit prépondérante dans le drainage financier du champ culturel. Si le « privé » investit le secteur, il demeure confiné dans un rôle de complémentarité. Certes, le mécénat (CSM) culturel jouit depuis quelque temps d'un vent portant. La pratique du cofinancement a conquis ses lettres de noblesse. Le Conseil supérieur du mécénat mis en place en 1987, présidé par M. David-Weill, gère une dotation de 15 millions de francs (chiffre 1989) *« destinée à soutenir des projets culturels ayant au préalable mobilisé des fonds privés »*.

La loi du 23 juillet 1987 a, certes, donné au mécénat d'entreprise une impulsion supplémentaire. Mais bientôt divers points d'achoppement ont appelé des modifications. Ainsi protections et contraintes entourent-elles la notion de fondation reconnue d'utilité publique, obligeant à une régularisation, d'ici à 1992, ces fondations qui n'en sont pas. C'est le cas de la plupart de celles qui ont pu éclore ces dernières années sous le statut d'association 1901.

Peu se placent dans le giron de la Fondation de France. Aussi, cette entité juridique nouvelle, Fondation d'entreprises, a provoqué quelques passes d'armes en coulisses. Elle eut pour ardents partisans, outre, l'ADMICAL (Association pour le développement du mécénat, industriel et commercial), le CNPF et l'Union des annonceurs. Le projet de loi adopté le 5 octobre 1989 par le conseil des ministres, qui vise à *« encourager la création et le développement des fondations d'entreprises »*, apporte donc les améliorations nécessaires. Ces fondations d'entreprises seraient dispensées de la reconnaissance d'utilité publique et ne pourraient pas solliciter la générosité publique ni recevoir dons et legs... Le Conseil supérieur du mécénat plaide pour ce projet de loi : *« Cela va dans le sens d'une bonne clarification (...) Le débat entre dons et sponsorisation perd de son acuité. L'argent qui passe par les fondations sera béni ! »*, déclare M. Castarède, vice-président du CSM.

Les défenseurs de la Fondation dans son concept à l'ancienne argumentent sur les risques de dérives et les écueils d'un galvaudage de ce terme prestigieux. Le problème conserve ses arêtes car l'incitation au mécénat privé suppose la levée de certaines entraves, notamment fiscales. L'harmonisation des logiques respectives de différentes administrations intéressées (culture, finances, chancellerie) soulève des réticences et se heurte à des obstacles. *« Le plus grand mérite du projet de loi consiste non pas à introduire dans notre droit une formule juridique radicalement nouvelle et originale mais d'être le catalyseur d'un large débat qui doit rapidement s'ouvrir, tant sur le plan juridique que sur le plan fiscal, sur la relation entre l'entreprise et les actions d'intérêt général à caractère non lucratif »*, souligne M. Marc Frilet du cabinet Francis Lefèvre, dans *la lettre du sponsoring et du mécénat »*.

La tradition des banquiers mécènes

Depuis quelque quatre ans, la Fondation du crédit coopératif œuvre en faveur de l'économie sociale. Le budget annuel de cette aide s'élève, à environ 3 millions de francs, dont 20 % sont consacrés au mécénat culturel. *« C'est la première fois que nous avons établi un partenariat de A jusqu'à Z de manière aussi cohérente, volontariste »*, constate M. Jean-Bernard Gins, délégué général de la fondation. Les écomusées ont pu faire leur entrée au Salon international des musées et expositions, grâce à la contribution de la fondation, qui a octroyé quelque 690 000 francs pour 300 000 francs de la part du ministère de la culture et 50 000 francs des écomusées. *« Cette opération publique de bon aloi »* colle à la *« vocation humaniste »* de la fondation. M. Jean-Bernard Gins se réjouit *« de l'affinité et des connivences implicites »* partagées avec ses interlocuteurs de la Fédération des écomusées. Ce genre d'engagement contribuera aussi à *« asseoir la notoriété du crédit coopératif »*.

Paribas, de son côté, a conclu un accord de partenariat avec Antenne 2 pour « accompagner » les trois derniers mois d'« Apostrophes ». Le 19 juin se déroulera une soirée « événement » à laquelle doit s'associer aussi la fondation et qui consistera en une *« fête spéciale autour d'une plongée dans la mémoire d'« Apostrophes ». C'est un parrainage de qualité qui me laisse la possibilité de faire l'émission comme je l'entends »*, précise Bernard Pivot. Les entreprises mécènes recherchent souvent aussi, à travers ces actions culturelles, une possibilité de mieux se connecter avec le tissu social, d'établir des passerelles. La Fondation Paribas date de 1984 et s'inscrit dans une continuité. Elle répond, entre autres, à l'objectif de *« tisser des liens entre horizons différents »*, selon Mme Martine Tridde-Mazloum, animatrice de la fondation.

Les quarante agences sont mises à contribution. Les actions de mécénat permettent de mobiliser des relations locales et de favoriser les échanges. *« Nous nous attachons, dans le domaine des spectacles vivants, à soutenir des œuvres de jeunes créateurs »*, commente Mme Tridde-Mazloum. Outre une politique d'achats de toiles de peintres vivants, la fondation contribue à l'édition de livres d'art, dont le fonds Mercator, de catalogues d'exposition, des albums « Musées et monuments de France », en coédition. La fondation fut également présente aux côtés de plusieurs mécènes (dont la Société générale en 1989) pour épauler, comme en 1987 et 1988, les chercheurs de la mission archéologique du Bubastéion (Saqqarah) en Egypte et leur permettre de poursuivre les fouilles de la tombe d'Apar-El. La fondation soutient une diversité de projets qui relèvent du domaine social et de la recherche médicale.

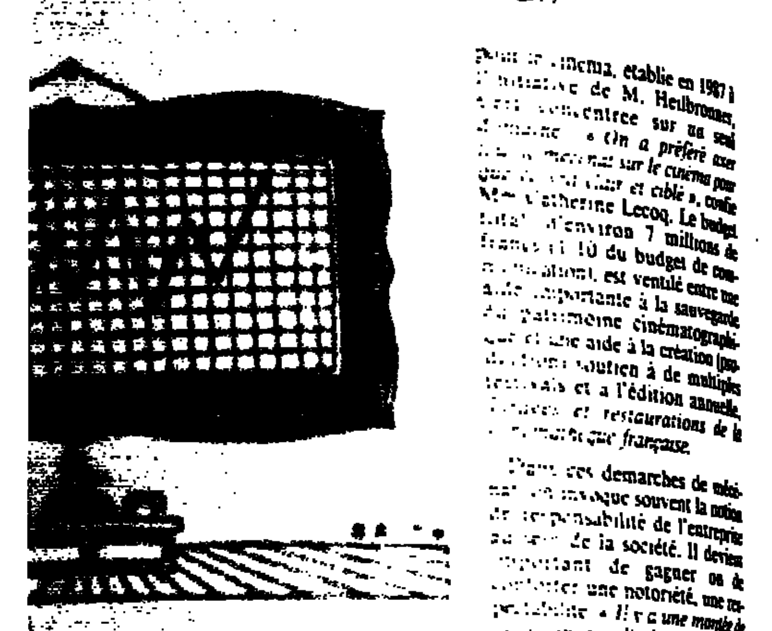
Le Crédit lyonnais a reçu le Phénix d'honneur 1989 de l'UDA (Union des annonceurs) pour l'ensemble de sa politique de parrainage. Sa fondation, placée sous l'égide de la Fondation de France ne dépend pas de la direction de la communication, *« c'est une entité rattachée directement à la présidence »*, précise M. Marc Avelot, secrétaire général de la Fondation Crédit lyonnais.

Sa création, en avril 1989, obéissait à une volonté de rationaliser, de concentrer les différentes actions de mécénat pratiquées depuis quelques lustres ; par ailleurs, cela permettait de pérenniser une structure et de *« faire échapper cette action-là aux aléas ; éprouver une stratégie dans sa spécificité, qu'il y ait une visibilité du label ne correspondant pas à une politique d'image »*, ajoute-t-il. Pas de calcul du ratio de rentabilité ? Le pari porte sur la bonne réputation obtenue ; ce qui importe, c'est l'approche, la manière.

Le réseau est abondamment irrigué. Sur un budget 1990 à partir de 15 millions de francs, 10 seront à la disposition des régions. L'éventail des choix de financement est largement ouvert, mais pas de saupoudrage. Parmi ses projets originaux en cours la Fondation Crédit lyonnais va prendre en charge la formation de guides conférenciers destinés aux sourds qui auront ainsi plus de facilités pour visiter des musées (d'abord le Grand Louvre). Pour les aveugles, la fondation a mis à l'étude un procédé de mise en relief des billetteries, et doit participer à l'équipement de salles de cinéma avec un dispositif audio.

ses fondations

améliorer son image.
encore en construction



mécènes

AFFAIRES

CONVICTIONS

Géographie familiale et contre-révolution industrielle

Les idéologies et les mouvements de fond de l'économie européenne peuvent se lire à l'aide de la cartographie des familles du Vieux Continent. C'est la thèse de l'historien Emmanuel Todd

L'AUTEUR de *L'invention de l'Europe* (Editions du Seuil, chronique dans « le Monde Livres-Idées » du 20 avril) propose un grille d'analyse originale de l'évolution économique. Ce jeune historien, diplômé de l'université de Cambridge et de l'Institut d'études politiques de Paris, chef du service documentation de l'INED, a conçu une méthode cartographique originale qui bouscule bien des idées reçues. Pour Emmanuel Todd, la démographie – insensible à l'idéologie – serait un puissant révélateur de notre complexité socio-économique.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il passe au crible l'avènement du capitalisme, l'échec du marxisme et la montée de la contre-révolution industrielle en Europe.

« Si ce sont les structures familiales – comme le démontre votre méthode – qui déterminent les « idéologies », à laquelle correspondrait alors le capitalisme ?

– Dans mon livre j'établis effectivement une grille de lecture qui découpe l'Europe en quatre grands types familiaux et qui permet d'interpréter son accession à la modernité, dans les domaines idéologique et économique. Je saisis ces catégories familiales dans le monde paysan d'autrefois, à travers le type de rapports entre parents et enfants (autoritaires ou libéraux) et entre frères (égalitaires ou inégalitaires).

Si l'on s'en tient aux grands pays on peut situer la *famille souche* (autoritaire et inégalitaire) comme typique de l'Allemagne, la *famille nucléaire absolue* (libérale non égalitaire) comme caractéristique de l'Angleterre, la *famille nucléaire égalitaire* (libérale égalitaire) de la France du Nord, et la *famille communautaire* (autoritaire et égalitaire), très minoritaire en Europe de l'Ouest, de l'Italie centrale. Cette grille permet de comprendre l'émergence initiale du protestantisme en région de famille souche, de la révolution française en terrain nucléaire égalitaire, du communisme sur un fond anthropologique autoritaire et égalitaire, du libéralisme pur en pays de famille nucléaire absolue, etc.

– Et le capitalisme dans tout cela ?

– Il se développe en Angleterre, dans une région de famille nucléaire absolue. Ce type anthropologique est un système individualiste dans lequel les rapports parents/enfants sont très lâches, dans lequel les familles paysannes se débarrassent très rapidement de leurs enfants. Les liens humains et sociaux n'y sont conditionnés ni par une conception rigoureuse de l'autorité comme en Allemagne, ni par des règles strictes d'égalité comme en France.

Le premier capitalisme, celui de la révolution industrielle des années 1750-1850, impliquait le déracinement des paysanneries et supposait par conséquent une certaine mobilité des individus. L'Angleterre traditionnelle avait un type familial permettant ce genre de plasticité sociale.


UFF ANDERSEN/GAMMA

Emmanuel Todd

Des individus attachés à leur sol

– N'est-il pas paradoxal que la révolution industrielle ait éclaté en Angleterre, pays de niveau culturel moyen, tandis que croissance économique et progrès culturel étaient jusqu'alors indissociables ?

– Jusqu'à la révolution industrielle anglaise, il n'y avait pas de problème, le niveau d'alphabétisation était fortement associé au développement de l'artisanat « industriel ». La zone de développement économique traditionnelle de l'Europe, héritée du Moyen Age, allait de la Flandre à l'Italie du Nord à travers l'Allemagne du Sud, zone relativement alphabétisée et industrialisée. C'est sans doute l'imprimerie qui symbolise le mieux l'association absolue du culturel et de l'industriel, de la lecture et des métaux.

– Mais si l'Allemagne était le pays le plus avancé culturellement d'Europe, particulièrement après la Réforme protestante, comment se fait-il que ce ne soit pas elle qui ait lancé la révolution industrielle ?

– Pour des raisons anthropologiques. Sa famille souche impliquait des ménages paysans ou artisans à trois générations attachant fortement les individus à leur sol, à leur maison, à leur métier, à leur cité. Ce type familial favorise une accumulation continue du patrimoine culturel – capacité de lire et savoir-faires artisanaux, – mais résiste à une transplantation industrielle massive, au contraire de la famille nucléaire absolue anglaise qui favorise le déracinement des ruraux.

– Que deviennent Marx et le matérialisme historique dans ce nouveau contexte ?

– Cette représentation anthropologique et culturelle du développement permet de comprendre l'erreur de Marx. Confronté à une Allemagne *suralphabétisée et stagnante* sur le plan industriel, à une Angleterre moyennement alphabétisée mais bouleversée par les nouvelles techniques de production, Marx a pensé que l'économie fonctionnait indépendamment du substrat culturel. Cette déconnexion n'a été observée que du vivant de Marx, les premières techniques industrielles pouvant alors utiliser un prolétariat analphabète. Le matérialisme historique est né de ce moment bref et atypique de l'histoire européenne.

– Si la carte de l'industrialisation européenne de 1970 coïncide avec celle de l'alphabétisation de 1900, la croissance économique serait tributaire du progrès culturel ?

– Evidemment. Dès que le développement industriel de l'Europe a repris une structure polymorphe, avec l'essor de la chimie, de l'électricité, de l'automobile, de l'aéronautique, etc., les entreprises ont eu besoin d'ouvriers qualifiés, « cultivés » au sens industriel. La carte de l'industrie s'est donc à nouveau déplacée vers les zones d'alphabétisation forte : l'Allemagne, la Suisse, la Suède. C'est pourquoi la carte de l'*industrie européenne vers 1970* ressemble tellement à celle de l'alphabétisation vers 1900. En fait, le progrès industriel, ou plus généralement économique, se contente le plus souvent d'encaisser, en fin de période, les bénéfices découlant des investissements éducatifs antérieurs.

Le tertiaire contre l'usine

– Cette détermination de l'économique par le culturel fonctionne-t-elle toujours à l'approche de l'an 2000 ?

– Oui, mais c'est désormais le développement de l'éducation secondaire, et non plus l'instruction primaire, qui est le moteur principal. Voyez en France le développement du Midi, suréquipé en bacheliers, et les difficultés du Nord-Est, sous-développé sur le plan culturel.

– Pourtant vous soulignez dans votre livre l'existence d'une contradiction entre dynamique sociale et dynamique économique dans l'Europe des années 1965-1990 ?

– Je dis seulement que les divers pays européens continuent de se comporter différemment et modulent leurs passages à la société post-industrielle en fonction de leurs traditions anthropologiques et familiales. L'Allemagne avait résisté à l'industrialisation entre 1750 et 1870, elle résiste actuellement à la désindustrialisation ; la rétraction du secteur industriel y est plus lente qu'ailleurs. Mais le niveau technologique de son industrie, élevé, c'est le moins qu'on puisse dire, est bien fonction du niveau culturel de ses ingénieurs et de ses ouvriers. En Angleterre, en France, les comportements individualistes qui découlent du fonds anthropologique continuent d'agir, de produire une très grande fluidité social, qui aboutit à une rétraction brutale du secteur secondaire et à une prolifération du secteur tertiaire.

Si vous prenez, pour tailler large, la période 1960-1987, vous observez une décrue relative de la population active employée dans l'industrie, qui est de 5 % en Autriche, 18 % en Allemagne, 24 % en Suisse, mais qui grimpe à 30 % en France et 44 % en Grande-Bretagne. Ces chiffres semblent d'ailleurs indiquer que, malgré son faible PNB par tête, l'Angleterre continue d'avoir l'une des sociétés les plus *plastiques* de la sphère européenne.

– Cette réduction de masse des industries française et britannique ne crée-t-elle pas une faiblesse structurelle de leurs commerces extérieurs ?

– Cela explique assez largement les déficits extérieurs de ces pays. Les échanges internationaux continuent de concerner des biens matériels plutôt que des services. Les pays sur-tertiarisés ont moins à échanger. Ce qu'il est important de voir c'est, derrière les excédents commerciaux allemands, et derrière les déficits français ou britannique, des facteurs culturels et anthropologiques n'ayant rien à voir avec la rationalité économique. Le tertiaire n'est pas seulement utile ou moderne, il permet aussi de fuir la dureté de l'usine, et sa discipline.

– En quoi l'actuelle contre-révolution industrielle marque-t-elle une transformation plus radicale que la révolution industrielle ?

– Elle est beaucoup plus rapide. En France par exemple, la réduction de masse de la population active industrielle des années 1975-1986 est quantitativement comparable à la croissance de la population ouvrière entre 1890 et 1968. Ce qui fut fait en quatre-vingts années se défait en dix-quinze ans ! Dans divers pays d'Europe, la classe ouvrière a perdu en une quinzaine d'années, le quart, le tiers, parfois près de la moitié de sa masse. On a commencé seulement à mesurer ce que cela représente comme transformation sociale, non seulement au niveau de la classe ouvrière elle-même, mais dans l'ensemble des classes moyennes tertiarisées.

Le prolétariat occupait après tout une place très particulière dans l'inconscient collectif. Pour beaucoup d'incroyants, orphelins de la religion, il était le nouveau Christ souffrant et rédempteur, aussi indispensable à l'idéal socialiste que le Christ à la religion catholique. Aujourd'hui, la décomposition du prolétariat, réel ou mythique, se conjugue donc à la décomposition de l'Eglise catholique pour créer un sentiment de vide social et métaphysique. »

Propos recueillis par
GUITTA PESSIS PASTERNAK

LVMH ou les éclats du luxe

Suite de la page 35

Reports d'assemblées générales, demandes de mises sous séquestre, nominations d'experts : Bernard Arnault et Henry Racamier ont multiplié les procédures pour arbitrer leur conflit. Au point d'entrer dans un engrenage qu'ils ne peuvent plus contrôler : fait rarissime en matière économique, ils ont déposé des plaintes au pénal dont ils ne pourront plus maintenant arrêter le cheminement. Peu familiers des comptes d'exploitation et des stratégies financières, les magistrats se retrouvent coincés entre l'interprétation du droit et le fonctionnement des entreprises. Une bonne dizaine d'avocats ont noirci des kilos de papiers et plaidé pendant des heures. Ils font partie de ces cabinets d'avocats d'affaires dont l'activité a beaucoup augmenté ces dernières années. Conflits entre actionnaires, études de contrats commerciaux, négociations de cessions ou d'acquisitions ont donné à certains d'entre eux un nouveau rôle dans la vie des affaires.

6 – Les risques de l'étranger

L'Hexagone n'est plus à la mesure des nouveaux capitaines de l'industrie. Ceux-ci ont le *Financial Times* sur leur bureau, jonglent avec les parités monétaires et déclarent la guerre économique aux Japonais. L'internationalisation est de rigueur avec son cortège de délocalisations, joint-ventures, licences et contrats divers. LVMH, qui réalise 80 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, est aux premières loges. Pour vendre au Japon, aux Etats-Unis, mieux vaut avoir de bons partenaires commerciaux. L'application de cette politique est pourtant la cause d'une querelle entre Bernard Arnault et Henry Racamier.

Le président de LVMH considère que les conventions signées entre Louis Vuitton et Bluebell Asia pour le Sud-Est asiatique sont irrégulières et frauduleuses. Cette affaire où se mêlent les relations personnelles, les imprudences de gestion, les problèmes de traduction, les différences de législation et les paradis fiscaux est devant les tribunaux. Bernard Arnault reproche à Henry Racamier d'avoir consenti à Michel Goémans, son partenaire en Asie, des avantages exorbitants dans le contrat signé en mars *1988* et de ne pas en avoir informé les instances de la société. En réalité, il soupçonne la famille Vuitton de détourner à son profit les sommes qui transitent dans des sociétés intermédiaires. Faux, répond l'entourage d'Henry Racamier, pour lequel il s'agissait de poursuivre un partenariat efficace et très rentable et de faire des économies substantielles en matière d'impôt sur les sociétés en s'installant dans des zones soigneusement choisies.

7 – La médiatisation des affaires

Longtemps ignorés du grand public et souvent brocardés, les PDG sont maintenant devenus des personnages publics. Pionnier, Bernard Tapie s'était même un temps transformé en animateur de télévision. Plus circonspects, les autres acceptent tout de même d'évoquer leurs études, de raconter où ils passent leurs vacances et quels sont leurs violons d'Ingres. Ils se font photographier et quelquefois même laissent deviner une partie de leurs rémunérations ! Toutes les entreprises se sont dotées de services de communication, et les cabinets indépendants traquent les PME qui rêvent de faire parler d'elles. Face à cette médiatisation des affaires, LVMH réunissait tous les ingrédients d'une bonne histoire : un jeune loup cherchant à se débarrasser de son vieux rival dans un décor de paillettes. Mais, mal contrôlé, le scénario a dérapé. Les acteurs ont joué un ton trop haut. Pour avoir le premier rôle, ils ont sollicité les conseils de plusieurs cabinets en communication. Au risque de confondre information et intoxication, de lasser tout le monde et de s'empêtrer eux-mêmes dans leur surenchère.

FRANÇOISE CHIROT

MARCHÉS FINANCIERS

Un bénéfice de 4,5 milliards de francs

Le Crédit agricole toujours en tête des banques françaises

MM. Yves Barsalou et Philippe Jaffré, respectivement président et directeur général de la caisse nationale du Crédit agricole, ont annoncé les performances de la banque verte en 1989 – qui reste le premier établissement français pour le résultat net, les fonds propres et le bilan, avec, pour la première fois, des comptes consolidés selon les normes internationales.

Les bénéfices du Crédit agricole sont en hausse de 15 % à 4,5 milliards de francs, les fonds propres et assimilés sont portés à 68 milliards de francs, et le bilan consolidé s'établit à 1400 milliards de francs, au neuvième rang mondial, après huit japonais, devant la BNP (douzième) et le Crédit lyonnais (seizième). En progression de 11,6 %, la collecte totale (1 226 milliards de francs) a élargi sa part de marché à 17,6 %, celle des crédits consentis passant à 14,6 %.

L'encours des prêts augmente de 14,03 % à 837 milliards de francs, dont 371 milliards de francs pour les particuliers (+12 %), répartis entre le logement (75 %), et les crédits de trésorerie (25 %). Néanmoins, les ressources du Crédit agricole restent excédentaires de 70 milliards de francs.

Quant aux prêts nouveaux, ils se gonflent de 11 % à 150 milliards de francs (13,9 % pour les concours à l'agroalimentaire ; 376 milliards de francs, dont 28,7 pour l'agriculture). La part de marché de la banque verte est maintenant de 25 % pour les crédits aux entreprises individuelles. Les SICAV du groupe représentent 211 milliards de francs, soit 16,6 % du marché français et 8 % du marché européen.

Le Crédit agricole a vu sa productivité progresser de 11,2 % du produit net bancaire à 48,7 milliards de francs et de 6,5 milliards de francs seulement pour les charges au fonctionnement à 31,2 milliards de francs. En conséquence, font-ils ressortir, la part de ces charges dans le produit net bancaire revient de 66,9 % à 64,1 % contre 66 % pour la moyenne des trois grands banques commerciales (BNP, Crédit lyonnais et Société générale). Ces résultats ont été acquis malgré une forte augmentatoin des provisions, 9,5 milliards de francs contre 6,7 milliards de francs, qui a permis notamment de mieux couvrir les risques des caisses régionales.

Le problème brûlant des dépôts des notaires

Quatre d'entre elles sont restées déficitaires en 1989 : celle de l'Aude (désormais fusionnée avec la Caisse régionale du Midi) de la Meurthe et Moselle, des Vosges et des Hautes-Alpes. Les cinq fusions effectuées et cinq autres en cours, devraient ramener le nombre des caisses régionales de 90 actuellement à environ 70.

A noter que malgré la banalisation des prêts bonifiés à l'agriculture depuis le 1er janvier 1990, peu de dossiers ont été attribués aux autres banques, sauf dans des régions du Nord et de l'Est.

Questionnés sur le problème brûlant des dépôts des notaires, réservés à la Caisse des dépôts dans les zones urbaines et partagées entre cette dernière et le Crédit agricole dans les zones rurales, M. Barsalou et Jaffré se sont élevés contre le projet, nourri par le ministre des finances, de confier à la CDC l'intégralité de ces dépôts, dans le même temps où les crédits bonifiés sont banalisés.

Ils soulignent que ces dépôts (18 milliards de francs rémunérés à 1 %) permettent aux caisses régionales de ramener de 13 ou 14 % à 10 % le taux des découverts accordés aux agriculteurs, et que leur disparition mettrait en péril 25 à 30 caisses régionales. Ce conflit avec les pouvoirs publics présente aussi une dimension politique.

FRANCOIS RENARD

NEW-YORK, 24 avril ↓

Nouveau repli

La demande a été sélective mercredi à Wall Street où, malgré des fluctuations assez importantes, le marché a réussi à soutenir le rythme jusqu'à la clôture et à terminer la séance sur une note positive.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fluctué dans une fourchette de hausse de 4 à 20 points pour clôturer à 2.666,44, en progression de 11,94 points. Quelque 134 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses: 781 contre 650, tandis que 525 titres étaient inchangés.

Le marché obligataire était calme, les bons du Trésor à trente ans, principale valeur de référence, évoluant entre 8,93 et 8,95% contre 8,97% mardi en clôture. Les milieux financiers appréhendent le sort que vont réserver les investisseurs – et notamment les japonais – aux adjudications trimestrielles de refinancement du Trésor américain la semaine prochaine. Les opérateurs attendent également la publication, vendredi, du rapport sur le produit national brut américain au premier trimestre. Ils espèrent y trouver de nouveaux indices sérieux sur l'état de santé de l'économie, qui vient de donner récemment des signes de reprise.

VALEURS	Cours du 24 avril	Cours du 25 avril
Alcoa	62 3/8	62 3/4
A.T.T.	39 3/4	40
Boeing	69 3/4	69 7/8
Chase Manhattan Bank	27 3/8	26 5/8
Du Pont de Nemours	35	35 7/8
Eastman Kodak	37 7/8	37 5/8
Exxon	45 1/4	45 1/4
Ford	46 3/4	48 1/2
General Electric	64 3/8	64 1/4
General Motors	46 1/8	45 1/2
Goodyear	35	35 1/2
I.B.M.	108 7/8	109 3/8
I.T.T.	51 3/8	52
Mobil Oil	60	59 3/4
Pfizer	57 1/8	57 1/4
Schlumberger	49 7/8	50
Texaco	57	57 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	152 3/4	152 3/4
Union Carbide	19 5/8	19 3/4
U.S.X.	32 3/4	34
Westinghouse	72 3/4	73
Xerox Corp.	52 1/4	52 1/4

PARIS, 25 avril ↑

Soutenu, sans plus

Aucun mouvement spectaculaire n'a été enregistré mercredi rue Vivienne. Difficilement remise, la veille, du choc que lui avait causé sa chute du début de semaine, la Bourse de Paris s'est maintenu la tête tout juste hors de l'eau. Soutenue à l'ouverture (+ 0,15 %), la tendance ne devait guère évoluer durant la séance. Après s'être péniblement hissé à 0,19 % au-dessus de son niveau de la veille, l'indice CAC-40 enregistrait dans l'après-midi une avance réduite à 0,06 %.

Pour tout dire, ce n'est pas la grande forme. Selon les professionnels, maintenant que la purge de lundi a ramené les compteurs à de meilleurs niveaux, le marché poursuit sa consolidation.

Et certains d'ajouter que « la relève est en train de se faire par les valeurs secondaires », semble-t-il recherchées au détriment des grandes vedettes. Ce qui ne se voit guère, puisque l'indice CAC-40 n'en comporte aucune.

Les boursiers prendraient-ils leurs désirs pour la réalité ? Si quelques touches sont bien enregistrées ici et là, comme sur OFP, Immobilière Phénix, Penhoët, CSEE, Exor, Synthélabo, les échanges ne sont guère étoffés.

A dire vrai, les investisseurs ne se départent guère de leur réserve et conservent l'arme au pied. *Quid* des taux d'intérêt ? Les avis ne sont guère favorables pour les Etats-Unis, et partagés pour la RFA. De ce fait, beaucoup ne sous-estiment pas le risque de contagion.

Reste qu'en majorité les experts gardent leur confiance en Paris. Avec « un franc aussi rutilant », entendait-on sur le parquet !

LONDRES, 25 avril ↓

Hésitation

Après un début de séance bien orienté, la Bourse de Londres, terminé la journée de mercredi sur une nette baisse en raison, notamment, de l'annonce d'une forte aggravation du déficit de la balance des paiements courants britanniques en mars. L'indice Footsie des cent valeurs vedettes a cédé 16,8 points à 2 143,1.

A 16 heures locales, 366,8 millions de titres avaient été échangés contre 337,8 millions mardi à la même heure. La majorité des secteurs se sont affaiblis, notamment les chimiques, les mécaniques, les industrielles et particulièrement les bancaires après la mise en garde de Midland sur une baisse de son bénéfice.

Les alimentaires ont également cédé du terrain en raison de l'enquête menée par la Commission des monopoles au sujet des boissons gazeuses et sodas. Le conglomérat industriel BTR a reculé après l'annonce du lancement par une compagnie française d'une OPA rivale sur l'américain Norton.

TOKYO, 26 avril ↓

Baisse

Après une note soutenue au cours des premiers échanges, la tendance s'est affaiblie au fil des cotations jeudi à la Bourse de Tokyo qui a terminé la séance sur une baisse de 0,5%. L'indice Nikkei a perdu 139,78 yens à 29.424,58 yens.

A l'ouverture, les cours de nombreux titres montaient de plus de 100 yens avant qu'une vague de prises de bénéfice n'efface tous ces gains. Les opérateurs restent prudents, surtout à l'approche d'une série de jours fériés la semaine prochaine, indiquaient les opérateurs. Même la baisse du dollar face au yen n'a pas réussi à motiver les investisseurs.

VALEURS	Cours du 25 avril	Cours du 26 avril
Akai	–	–
Bridgestone	1 420	1 410
Canon	1 700	1 740
Fuji Bank	2 520	2 510
Honda Motors	1 780	1 800
Matsushita Electric	2 130	2 140
Mitsubishi Heavy	931	935
Sony Corp.	8 100	8 340
Toyota Motors	2 280	2 320

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Michelin est autorisé à racheter Uniroyal et annonce des résultats de 2,5 milliards de francs.** – Le département américain de la justice a donné son autorisation au rachat par Michelin de Uniroyal Goodrich. Le projet de reprise pour 1,5 milliard de dollars avait été annoncé en septembre dernier. D'autre part, le manufacturier a annoncé mercredi 25 avril un bénéfice pour 1989 de 2,449 milliards de francs (part du groupe) contre 2,367 en 1988. Le chiffre d'affaires avec 55,26 milliards de francs est en hausse de 6,6 %, mais il résulte selon la firme des évolutions de taux de change, des modifications de périmètre et des changements de prix de vente.

□ **Daimler-Benz : 6,8 milliards de DM de bénéfice en 1989.** – Le groupe Daimler-Benz (automobile, aéronautique), premier groupe industriel de la RFA, a annoncé un bénéfice net consolidé pour 1989 de 6,8 milliards de DM (23,5 milliards de francs). Daimler-Benz précise que ce bénéfice n'est pas comparable à celui de 1988, car le groupe, qui a été restructuré, utilise une nouvelle méthode de présentation de bilan. A structure et méthode de bilan comparables, le bénéfice est du même ordre que celui réalisé en 1988, soit 1,7 milliard de DM. Daimler-Benz va verser un dividence inchangé de 12 DM (7 dollars) par action de 50 DM (valeur nominale), y compris sur les nouvelles actions issues de l'augmentation de capital de novembre 1989.

En 1989, Daimler-Benz a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 76,6 milliards de DM (260 milliards de francs) en hausse de 4 % par rapport à 1988.

□ **Le groupe Wallenberg va contrôler 51 % de Saab-Scania.** – Le groupe Wallenberg a annoncé mercredi 25 avril avoir conclu un accord avec la société Barkman du financier suédois Sven-Olof Johansson, en vue de lui racheter les actions qu'il avait acquises ces derniers mois. Les actions seront payées 330 couronnes chacune, 16 % au-dessus du cours en Bourse, ce qui porte l'acquisition totale au prix de 4,8 milliards de couronnes (autant de francs). Profitant des difficultés de la branche automobile, mariée depuis à 50/50 avec General Motors, M. Johansson avait acquis petit à petit 19 % du capital. Il empochera une plus-value de 1 milliard de couronnes. Par cette transaction le groupe Wallenberg portera sa part dans Saab-Scania à 51 % du capital et à 58 % des droits de vote.

□ **Perrier vend sa filiale Acova.** – Dans le cadre de sa politique de recentrage sur ses activités eau et fromage, le groupe Perrier vient de céder sa filiale Acova, leader français du radiateur de décoration, qui réalise 345 millions de francs de chiffre d'affaires et un bénéfice net de 20 millions de francs. L'acquisition a été faite par Baring Capital Investors, en association avec les dirigeants et l'encadrement d'Acova sur la base de 320 millions de francs. Pour le groupe Perrier, la plus-value est supérieure à 250 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	425 50	425	Int. Métal Service	1248	1240
Asystel	143 50	140	Locs Investis	303	305
B.A.C.	239 50	240 20	Locamic	140	136
B. Demachy Ass.	576	575	Marie Comm.	212 50	213
Bque Tarneaud	191	191	Métal. Minière	222	225
B.I.C.M.	850	840	Molex	210	209 10
Boiron (Ly)	398	394	Navale-Delmas	1380	1378
Boisset (Lyon)	210	....	Olivetti Logabax	590	599
Câbles de Lyon	3284	3300	Om. Gest. Fin.	800	805
C.A.I.-de-F. (C.C.I.)	1890	1841	Pinault	504	508
Calberson	890	895	Prosbourg	95 10	100 90 d
Cardif	895	882	Présence Assur.	449	450
C.D.M.E.	2280	2284	Publ. Filipacchi	775	775
C.E.E.	362	380	Razel	720	738
C.E.G.E.P.	280	278	Rémy et Associés	376	378
C.F.P.I.	280	278	Rhône-Alp. Ecu (Ly.)	317	318
Ciments d'Origny	701	692	St-H. Matignon	245	245
C.N.I.M.	875	888	S.C.G.P.M.	687	675
Codetour	295	295	Segin (Ly.)	361 10	360
Comareg	....	....	Select Invest (Ly)	110	110
Conforama	1130	1115	S.E.P.	1800	1800 d
Creeks	430 50	382 o	Serbo	533	545
DAFSA	205	....	S.M.T. Goupil	292	294 40
Dauphin	885	880	Sodinforg	51	50 90
Devanlay	1019	1040	Sopra	....	....
Deville	492	495	Supra	242	240
Dollfus	171	175	TF1	340	343
Editions Belfond	316	294 30	Thermador H. (Ly)	338	337
Elysées Invest.	14 15	14 30	Unilog	177	172
Finacor	205	210	Union Fin. de Fr.	520	535
Geronor	800	....	Viel et Cie	183	186
GFF (group.fon.f.)	430	425	Yves St Laurent	1089	1075
Grand Livre	431	431			
Gravograph	....	....			
Guintoli	1000	993			
I.C.C.	284	285			
IDIA	349	350			
Idianova	150	....			
I.M.S.	....	....			
[illegible]	300	298			

Marché des options négociables le 25 avril 1990

Nombre de contrats : 18 397.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	600	18	–	18	–
CGE	600	37	–	11,50	–
Elf-Aquitaine	640	34	48	15	25
Eurotunnel SA-PLC	60	3,20	6	–	8,50
Euro Disneyland SC	100	–	–	4,70	–
Havas	1 000	25	–	–	–
Lafarge-Coppée	400	35	–	9	–
Michelin	140	11	20	6	11
Midi	1 300	135	–	20	–
Paribas	640	47	–	11	–
Pernod-Ricard	1 333	38	–	–	–
Peugeot SA	850	70	–	20	–
Rhône-Poulenc CI	–	–	–	–	–
Saint-Gobain	600	25	–	21	19
Source Perrier	1 700	113	150	65	–
Société générale	560	65	–	4,95	–
Suez Financière	400	21,50	37	14,50	–
Thomson-CSF	140	14,50	17	5,50	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 avril 1990

Nombre de contrats : 76 033.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	102,24	102,16	102,12
Précédent	101,64	101,76	101,72

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	0,81	1,54	0,56	1,75

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,63 F ↓

Le dollar s'inscrivait en forte baisse dans un marché calme le jeudi 26 avril, s'échangeant à Paris à 5,63 F contre 5,6820 F la veille à la cotation officielle. Les opérateurs attendaient la publication, vendredi, des statistiques du PNB américain au premier trimestre. Le mark a chuté après l'annonce de la tentative d'assassinat de l'homme politique allemand, Oskar Lafontaine, mais a regagné du terrain par la suite.

FRANCFORT	25 avril	26 avril
Dollar (en DM)	1,6830	1,6795

TOKYO	25 avril	26 avril
Dollar (en yens)	158,77	158,77

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 avril) .... 9 11/16-9 13/16 %

New-York (25 avril) .... 8 3/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	24 avril	25 avril
Valeurs françaises	102,4	102,3
Valeurs étrangères	92,2	91
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	548,43	553,02
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	2 101,40	2 091,57

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

Industrielles	2 654,50	2 666,44

LONDRES (Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 697,2	1 683,5
Mines d'or	232	223,1
Fonds d'Etat	75,46	74,94

TOKYO

	25 avril	26 avril
Nikkei Dow Jones	29 564,38	29 424,58
Indice général	2 200,51	2 200,10

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6320	5,6340	+ 53	+ 64	+ 98	+ 120	+ 250	+ 310
$ can.	4,8510	4,8569	– 171	– 145	– 314	– 288	– 924	– 840
Yen (100)	3,5462	3,5490	+ 71	+ 84	+ 136	+ 159	+ 389	+ 432
DM	3,3544	3,3576	+ 38	+ 54	+ 74	+ 98	+ 155	+ 211
Florin	2,9799	2,9825	+ 28	+ 37	+ 52	+ 67	+ 118	+ 156
FB (100)	16,2446	16,2597	– 105	– 15	– 197	– 41	– 470	– 137
FS	3,8549	3,8581	+ 2	+ 17	+ 14	+ 37	+ 65	+ 127
L (1 000)	4,5751	4,5805	– 102	– 60	– 194	– 133	– 595	– 485
£	9,2168	9,2257	– 438	– 380	– 838	– 763	– 2482	– 2331

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 3/8	8 1/2	8 3/4	8 7/8
$ Yen	7 1/8	7 3/8	7 3/8	7 1/4	7 1/4	7 3/8	7 1/2	7 5/8
DM	7 3/8	7 5/8	7 7/8	8	8	8 1/8	8 5/8	8 3/4
Florin	8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 13/16	8 15/16
F.B. (100)	9 3/4	10 1/4	10	10 1/4	10 1/8	10 3/8	10 1/4	10 1/2
F.S.	8 5/8	8 7/8	9 1/4	9 3/8	9 1/4	9 3/8	9 3/16	9 5/16
L (1000)	12 1/4	13 1/4	11 3/8	11 7/8	17 5/8	12 1/8	11 5/8	12 1/8
£	14 13/16	15 1/16	15	15 1/8	15 1/8	15 1/4	15 1/2	15 5/8
F franç.	9 5/8	9 7/8	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 13/16	9 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE

Obligations

Actions

Cote des C

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 25 AVRIL

Cours relevés à 18 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3785	C.N.E 3%	3890	3880	3880	-0 27
1055	B.N.P. T.P.	1058	1058	1065	+0 28
1236	C.C.F. T.P.	1236	1235	1253	....
775	C.I.C.A (M)	780	781	781	+0 26
1085	Cr.Lyon. T.P.	1085	1086	1086	+0 09
1780	Renault T.P.	1860	1872	1860	....
1980	Rhone Poul. T.P.	1951	1970	1960	+0 46
1221	Saint Gobain T.P.	1230	1222	1230	....
1243	Thomson T.P.	1237	1230	1230	-0 57
945	ACCOR	958	960	955	-0 10
715	Air Liquide	718	721	725	+0 55
1960	Als. Superm.	1870	1880	1880	+0 51
595	ALSPI	580	598	598	+3 18
2500	Arjom. Prioux	2495	2495	2476	-0 76
605	Arnault-Roy	600	600	581	-3 17
1030	Aux. Entrepr.	1040	1036	1080	+1 05
510	Av. Dassault	540	527	534	-0 19
280	Axa Midi Ass.	291	301	296	+1 20
355	Bail	358	359	360	+0 56
375	Bail-Equipem.	380	355	380	....
955	Bail Investis.	950	955	955	+0 53
650	Bancaire	648	640	630	-3 08
690	Bazar H.-V.	695	700	700	+0 72
880	Beghin-Say	859	845	860	+0 12
1380	Berger (M)	1362	1369	1369	....
640	Bic	642	642	640	-0 31
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1100	Compt Mod.	1115	1125	1110	-0 45
1360	Créd. Foncier	1322	1329	1300	-1 66
415	Concept S.A.	414 50	413	414	-0 12
740	Cr Lyon (CI)	750	746	758	+1 07
1480	Credit Nat.	1483	1475	1480	-2 01
320	CSEE	328	325	344	+4 24
3450	Damart	3415	3340	3300	-3 37
1830	De Dietrich	1860	1852	1888	-1 08
230	Dév.R.d.C.(L)	220	225	228	+3 64
320	Dév.R.Sud-Est	319 90	318	320	....
570	DMC	574	571	572	-0 52
4140	Docks France	4231	4250	4310	+1 65
340	Drouot Assur.	403	405	400	-0 74
410	Eaux	412	412	417	+1 21
630	Damez	628	628	625	-0 64
2900	Eaux (Gle)	2857	2880	2859	+0 04
580	Ecco	585	584	586	+0 00 (?)
1030	Electro-Finan.	1024	1011	1027	+0 29
355	ELS Dassault	350	350 10	349 90	-0 03
645	Elf Aquitaine	654	657	654	....
490	- (Certific.)	500	491	490	-2 00
1300	Epeda B.-F.	1310	1315	1315	+0 38
2480	Essilor	2530	2585	2510	-0 79

[illegible]

COMPTANT (sélection)

[illegible]

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Cote des Changes

[illegible]

Marché libre de l'Or

[illegible]

SICAV (sélection) 24/4

[illegible]

Le Monde

Le préfet de police défenseur de l'automobile à Paris

« Une ville interdite est une ville qui meurt »

déclare M. Pierre Verbrugghe

Comme s'il perdait patience le préfet de police de Paris M. Pierre Verbrugghe, a mis, mercredi 25 avril les pieds dans le plat. L'homme, jusque-là austère et circonspect, a livré sa nature : une malice habillée de jovialité et de solide bon sens pour laisser pointer ses convictions, celles d'un libéral plus préoccupé de prévenir que de contraindre.

Les interdictions, de circuler ou de stationner ? *« Je n'aime pas ça,* commence-t-il. *Certes, il en faut »* et il est en train de recruter deux cents « pervenches » ce qui « produira » 5 000 PV supplémentaires par jour. *« Des interdictions il en faut mais ce n'est pas mon truc. Je ne me sens pas le droit d'en demander plus »*.

Et les formules pleuvent : *« Aujourd'hui, le Parisien n'a pas deux jambes mais quatre roues. C'est comme ça. Alors il faut qu'il puisse bouger avec ses quatre roues »*. Voilà pour les adversaires de l'automobile. Ce n'est qu'un hors-d'œuvre. *« Je ne veux pas interdire le centre de Paris,* poursuit-il. *Je ne veux pas empêcher les gens dont beaucoup viennent à Paris pour gagner leur vie d'y entrer. je n'ai pas envie de vivre à New-York ou à Tokyo près de la Seine mais à Paris »*. Et encore : *« Je ne veux pas d'une muraille de Chine autour de Paris. Une ville interdite est une ville qui meurt. La circulation c'est la vie »*.

Quelques idées courantes ainsi mises à mal, le préfet de police insiste : *« Le péage urbain ? Ce serait en permanence dans la capitale les trente guichets de Fleury-en-Bière un jour de grand départ avec des kilomètres de bouchons »*. Il va plus loin préconisant la construction massive de places de stationnement le doublement du périphérique à l'est de Paris – *« dessus, dessous, où l'on voudra »* – et surtout l'aménagement, voire l'ouverture de voies pénétrantes dans la capitale notamment est-ouest. C'est la résurrection de la voie sur berge rive gauche abandonnée voila quinze ans pour cause de sauvegarde de l'un des plus beaux paysages parisiens. C'est le retour aux projets Pompidou style radiale Vercingétorix . On entend déjà le tollé. M. Verbrugghe s'en amuse. Le préfet de police « socialiste », bête noire de la majorité chiraquienne des élus de Paris, l'humaniste qui se déclare aujourd'hui dans un franc sourire *« poète et paysan »* ne peut ignorer quelle dynamite il a manipulé, mercredi 25 avril, devant les journalistes de la presse municipale parisienne.

CHARLES VIAL

Le sommet franco-allemand

Les Allemands confirment leur choix pour la télévision du futur

« Les Allemands ont confirmé leur adhésion à la norme D2 MAC » pour la télévision haute définition du futur, a indiqué M. Curien, ministre français de la recherche, à l'issue d'un petit déjeuner qui réunissait à l'Hôtel Matignon les ministres participant au sommet franco-allemand. Cette confirmation était très attendue en France, où les experts du dossier craignaient que les Allemands ne préfèrent une autre norme pour la TVHD. Les chaînes de télévision Outre-Rhin ont fait en effet connaitre leur choix pour une norme PAL *(le Monde* du 26 avril), qui serait plus facilement recevable en RDA mais qui est différente du D2 MAC adopté par la France et par la Commission européenne. Un abandon allemand aurait pu être fatal pour la norme D2 MAC, qui est en compétition difficile, sur la scène mondiale, avec celle prônée par les Japonais.

Une enquête de « l'Express » sur « un crime oublié »

Le calvaire de 3 500 enfants juifs en 1942, d'Orléans à Auschwitz

L'hebdomadaire *l'Express*, dans son édition datée du 27 avril au 3 mai, publie une longue enquête d'Eric Conan, *Un crime oublié*, sur l'internement, pendant l'été 1942, dans deux camps du Loiret, puis la déportation vers le camp d'extermination nazi d'Auschwitz de trois mille cinq cents enfants juifs, livrés par les autorités françaises de l'époque.

L'auteur s'est efforcé, au terme d'un long travail d'investigation, de d'établir les circonstances de ce crime atroce. Eric Conan a en effet retrouvé des documents officiels de l'époque et recueilli des témoignages permettant de reconstituer l'affaire, effectivement largement tenue sous silence depuis, même si elle avait été évoquée à de nombreuses reprises dans des ouvrages consacrés à cette période de l'histoire. Enquêtant sur place dans les deux villes, Pithiviers et Beaune-la-Rolande, où se trouvaient les deux camps d'internement, l'auteur a pu constater combien la mémoire de cette tragédie était fragmentaire. Il a pu aussi recueillir le témoignage de plusieurs des personnes qui, enfants à l'époque, avaient séjourné dans ces camps.

Les trois mille cinq cents enfants avaient été arrêtés avec leurs parents à Paris par la police française, lors de la grande rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942. Les Allemands, à l'époque, rappelle Eric Conan, ne réclamaient officiellement que les *« juifs de plus de seize ans »*. Louis Darquier de Pellepoix, commissaire aux questions juives, proposa de les placer dans des maisons d'enfants, tandis que Jean Leguay, délégué en zone occupée de la police de Vichy, dirigée par René Bousquet, demanda officiellement aux autorités allemandes que ces enfants soient également déportés.

En attendant la réponse de Berlin, les enfants juifs et leurs mères furent internés dans les deux camps du Loiret, pour y vivre durant plusieurs semaines dans des conditions effroyables. S'étant engagée auprès des nazis à « remplir » les convois de la mort, l'administration vichyste décida, sans attendre la réponse de Berlin, de déporter les mères de ces enfants.

Le 31 juillet 1942, un premier convoi quitte Pithiviers. Deux semaines plus tard, des milliers d'enfants, malades, seuls, seront, à leur tour, déportés par train. Après avoir transité par le camp de Drancy, près de Paris, ces enfants devaient être convoyés vers le camp d'extermination d'Auschwitz et assassinés dès leur arrivée.

Indiquant qu'aujourd'hui rien, dans les deux villes du Loiret, ne symbolise l'histoire de ces enfants, sauf la tombe de trois d'entre eux au cimetière de Beaune-la-Rolande, soulignant *« qu'aucun Français n'a été condamné pour sa participation à la solution finale et que la France n'a jamais sérieusement cherché à analyser ces vieilles hontes »*, Eric Conan rappelle que René Bousquet est toujours inculpé à la suite d'une plainte pour crimes contre l'humanité et que le dossier reste en cours d'instruction.

Le journaliste de l'hebdomadaire conclut : *« Le procès Bousquet apparaît comme l'ultime occasion d'évoquer enfin ouvertement la participation officielle du régime de Pétain – de ses élites à ses bureaucrates, sans oublier ses policiers – au génocide. »*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Vrais faux

J'AI mon amie Nina, son mec lui a offert une Tank de Cartier, une merveille de précision, de beauté. Et puis, bon, au bout d'un an ou deux, plus de pile. Elle se pointe place Vendôme pour en changer, et sa montre, on la lui pique. Elle était fausse. Du coup, elle s'en est fendue d'une autre, là sur place, histoire de pas le vexer, son chéri, et trois semaines plus tard, elle pète, la vraie. Elle la ramène, on la lui prend et on la lui rend... deux mois après ! Depuis, elle ne jure plus que par les faux. Ce matin, elle m'appelle :

– Dis donc, je suis tombée sur un bouquin épatant, « Chic et toc » de... attends que je regarde... de Brodbeck et Mongibeaux, sur les faux Dupont, les faux Burberry's, les faux Lancel et même les fausses Ferrari. Le rêve, quoi ! L'ennui, c'est qu'ils donnent pas d'adresses. Je m'en fous de savoir que les Vuitton se ramassent à la pelle en Italie, en Thaïlande et aux Etats-Unis, je voudrais qu'on me précise où.

– Ecoute, moi, j'en ai vu pour 200 balles sur la plage du Lido et à New York sur Lexington ou la Ve Avenue. Remarque, là, ils font plutôt dans la Rolex, les marchands à la sauvette, et elles valent pas un clou tandis qu'en Allemagne, impec !

– Arrête ! Paraît que Mario Gucci lui-même s'est laissé prendre à la copie de ses propres montres fabriquées, devine où ? En Suisse ! Et destinées à qui ? A Singapour ! Ça, je comprends pas, si c'est pas mieux que les faux, les vrais, pourquoi, c'est tellement plus cher ?

– Parce que, quand tu mets 6 000 F dans un sac Dior, Céline, Saint Laurent ou Chanel, c'est pas tellement un sac que t'achètes, c'est l'idée que tu t'en fais.

– Une idée fausse, de plus en plus souvent, je te signale. C'est plus ce que c'était, les trucs signés des grands couturiers. A force de s'étendre aux briquets, aux stylos, aux godasses, aux parfums, aux lunettes, ils finissent par se déchirer, se découdre, se froisser, se dévisser, se ternir ou se casser. Jusqu'à leurs griffes qui se débinent à la première occasion, alors, si t'as même plus ça !

– Là, pour la griffe, ils sont inexcusables. A Taïwan, on en fabrique des super à leur nom. Ils pourraient au moins avoir l'élégance de se les procurer là-bas !

L'OTAN ne modernisera pas ses missiles à courte portée

L'OTAN compte abandonner son projet de modernisation des missiles à courte portée en Europe et va sans doute éliminer des centaines d'obus nucléaires, a-t-on rapporté jeudi 26 avril de source proche de l'Alliance atlantique.

Cette initiative, qui devrait faire l'objet d'une décision officielle le mois prochain, lors d'une réunion des ministres de la Défense au Canada, est le premier volet d'une restructuration de l'OTAN.

« Il est maintenant unanimement reconnu au sein de l'alliance que nous ne pouvons pas déployer un nouveau missile à courte portée qui frapperait des pays démocratiques en Europe de l'Est », a déclaré un diplomate de l'OTAN. – *(REUTER)*.

Les mouvements de grève dans les transports

Des perturbations moins importantes que prévu

Les mots d'ordre de grève semblent avoir, le jeudi 26 avril, moins perturbé les transports qu'il n'était prévu. La RATP faisait, en fin de matinée, état de plus de quatre rames sur cinq en circulation dans le métro, de huit autobus sur dix. La totalité du trafic RER était assuré.

A la SNCF, le TGV fonctionnait normalement et, dans le pire des cas, la moitié des trains de grandes lignes ou de banlieue circulaient. Le programme réduit des compagnies Air France et Air Inter a été assuré dans de bonnes conditions.

A la poste, on comptait 16,6 % de grévistes dans dix-neuf régions. La participation atteignait 30 % dans les centres de tri et jusqu'à *50 % dans ceux des gares de Paris.*

A Bordeaux, une opération « escargot », organisée par FO sur les ponts d'accès à la ville, ont provoqué 12 kilomètres de bouchons dans la matinée.

□ **ALGÉRIE : rassemblement de femmes à Paris.** – Quelque cinq cents femmes ont participé à un rassemblement organisé, mercredi 25 avril, devant l'ambassade d'Algérie à Paris en signe de solidarité avec les femmes algériennes. Les manifestantes ont *« appelé le gouvernement algérien, dont on sait qu'il ne partage pas le délire d'intégrisme »*, à prendre conscience du *« péril que les intégristes font courir à une partie de la population »*.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 26 avril

Poursuite de la consolidation

Le mouvement de consolidation observé mercredi se poursuivait jeudi rue Vivienne. L'indice CAC-40, après avoir progressé de 0,44 % à l'ouverture, revenait à 0,11 % en fin de matinée. Parmi les plus fortes hausses figuraient Métaleurop (+5 %), Eurafrance (+3,7 %) et Locafrance (+3,3 %). Du côté des baisses on notait Lebon (– 3,8 %) et Vallourec (– 3,3 %).

En raison du mouvement de grève, jeudi 26 avril, dans la fonction publique, nous ne sommes pas en mesure de publier les prévisions de la météorologie nationale. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Le Monde

A partir du 28 avril, la rédaction du journal s'installe dans ses nouveaux locaux.

15, rue Falguière
75501 PARIS CEDEX 15

Téléphone :
(1) 40-65-25-25

Télécopieur :
(1) 40-65-25-99

Télex :
206 806 F

